Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16017 – 7 F

VENDREDI 26 JUILLET 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le Monde des livres

Jorge Luis Borges

Un cahier de 8 pages

Khaled Kelkal soupçonné dans l'attentat du RER parisien

Il était dans la capitale la veille de l'explosion

UN AN après l'attentat commis contre le RER parisien à la station Saint-Michel, le 25 juillet 1995, les magistrats et policiers spécialisés dans la lutte antiterroriste ont la conviction d'en avoir *« neutralisé »* les auteurs, sans toutefois connaître leurs identités. Conduite par les juges Jean-Louis Bruguière et Laurence Le Vert, les investigations menées par la police judiciaire et les services de renseignement semblent en effet conclure qu'une seule et même organisation a frappé ou tenté de frapper à neuf reprises sur le sol français. Un seul membre important de ce réseau est demeuré, à ce jour, introuvable : Ali Touchent, *alias* « Tarek », étudiant algérien en architecture, entré en France en 1988, qui semble avoir été « activé » par le GIA pour accueillir, sur le sol français, le coordonnateur de la campagne d'attentats, Boualem Bensaïd, *alias* « Mehdi », interpellé le 1er novembre 1995.

Retrouvés dans l'appartement parisien de ce dernier, les carnets d'Ali Touchent ont constitué une source d'informations précieuse pour les enquêteurs. Régisseur scrupuleux, « Tarek » y consignait toutes les dépenses engagées pour l'organisation, y compris les piles, réveils et bouteilles de gaz utilisés pour fabriquer les bombes que posaient ou devaient poser les groupes de Vaulx-en-Velin, Chasse-sur-Rhône et Lille.

Les enquêteurs ont par *ailleurs* acquis la certitude que Khaled Kelkal, le chef du groupe de Vaulx-en-Velin, tué au cours d'une fusillade contre des gendarmes le 29 septembre 1995, se trouvait à Paris les 23 et 24 juillet précédents, à la veille de l'attentat contre la station Saint-Michel. Nul ne sait s'il y a participé. Aux policiers qui l'interrogeaient, Boualem Bensaïd a présenté « Tarek » comme son supérieur hiérarchique, et a affirmé qu'il faisait partie des poseurs de bombes de l'attentat contre la gare d'Orsay, le 17 octobre 1995.

Lire page 8

Les boîtes noires du Boeing de la TWA sont analysées par les enquêteurs

Elles ont été retrouvées après une semaine de recherches

APRÈS une semaine de difficiles recherches, les plongeurs d'un navire de la marine américaine, l'*USS Grasp*, ont retrouvé, jeudi 25 juillet à l'aube, les deux boîtes noires du Boeing de la TWA disparu le 17 juillet au large des côtes américaines. Immédiatement acheminés à Washington, les appareils devraient être décryptés dans le but de déterminer *les causes de la catastrophe, qui* a fait deux cent trente victimes, dont, selon la compagnie TWA, quarante-cinq de nationalité française.

Alors que de nouveaux moyens techniques et humains vont être engagés pour accélérer les recherches, le président Bill Clinton, accompagné des ambassadeurs de France et d'Italie, devait rencontrer, jeudi, à New York, les familles des victimes. Ces dernières ont publiquement manifesté leur colère devant la lenteur des opérations.

Lire page 26



Les Jeux d'Atlanta

Les reportages de nos envoyés spéciaux pages 13 à 16

■ Li Xiaoshuang est le premier champion olympique chinois du concours général de gymnastique

■ Le Russe Denis Pankratov devient le nageur le plus rapide en brasse papillon

■ Deux médailles d'or françaises : le cycliste Florian Rousseau et l'équipe féminine d'épée

Ratko Mladic, ses abeilles et ses colonels

SARAJEVO
de notre correspondant

Son principal souci serait en ce moment… l'apiculture. A Han Pijesak, où est situé le repaire de Ratko Mladic, on ne se lasse pas de commenter la présumée désinvolture du *commandant serbe. Des habitants affirment* que le général va chaque matin aider les paysans à récolter les blés. Le soir, au coin du feu, on rit longtemps en se remémorant les bras d'honneur qu'a adressés le héros national aux capitales occidentales.

Ratko Mladic serait donc devenu maître *dans l'art d'élever les abeilles,* tandis que le monde entier constate, encore stupéfait, l'ampleur des crimes commis à Srebrenica. Les premières auditions à La Haye ont clairement établi que le général Mladic était présent lorsque huit mille hommes ont disparu, jetés dans des charniers. Il avait aussi commandé personnellement l'intensification des bombardements sur Sarajevo. Son message aux artilleurs, capté par les services d'écoute de l'armée bosniaque, est resté célèbre : *« Tirez ! Tirez sans arrêt ! Tirez sur Basarcija* [le quartier ottoman] *! Vous m'avez compris ? Il faut les rendre fous ! »* A l'époque, l'Occident n'avait pas de mots assez durs pour condamner le bourreau de la Bosnie-Herzégovine.

Depuis que Ratko Mladic s'occupe d'apiculture et de moissons, personne ne mentionne plus son nom. L'amiral Leighton Smith, *commandant de l'IFOR, a certes rappelé que* Mladic exerçait toujours *« un contrôle total »* sur son armée, ce qui représente une violation particulièrement grave de l'accord de Dayton, mais le général serbe fut le grand absent du récent accord arraché par le médiateur américain Richard Holbrooke. Un accord qui exclut Radovan Karadzic de la vie politique du pays, parce qu'il est un *« criminel de guerre »* recherché par le Tribunal pénal international (TPI). Des chefs d'inculpation absolument identiques, *« génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre »*, pèsent sur Ratko Mladic.

La dernière apparition de Ratko Mladic remonte au 28 juin, jour de la fête annuelle de son armée. Les officiers occidentaux apprécient sa discrétion, et parfois davantage si on en croit la fascination qu'exerçait le général serbe sur les commandants successifs de la Forpronu. De Morillon à Rose et à Janvier, presque tous ont été, un jour, charmés par le charisme de ce bon vivant, blagueur et bruyant, habile négociateur. Le général Mladic amuse, notamment lorsqu'il fait courir des rumeurs sur sa propre mort. La dernière trouvaille est d'affirmer que le héros a un double, un sosie, qu'il envoie *parfois dans un hôpital afin de faire croire* qu'il est gravement malade ou blessé.

Récemment, lorsqu'un colonel serbe de Han Pijesak a menacé d'abattre des hélicoptères américains, des officiers de l'IFOR se sont empressés de confier que Ratko Mladic avait permis de clore l'incident, calmant son colonel trop vindicatif. Nul n'a mentionné le fait que le général serbe avait peut-être lui-même ordonné de créer l'incident afin de tester la réaction américaine. *« Mladic contrôle ses hommes,* murmure un officier français. *Il apaise les tensions. »* L'éventualité – fragile – que le TPI puisse aider l'ex-Yougoslavie à sortir d'une logique de haine et de guerre n'est pas le souci des états-majors. L'homme est plus utile à Han Pijesak, à dompter les colonels et les abeilles, qu'à La Haye.

Rémy Ourdan

Une nageuse face à la rumeur



MICHELLE SMITH

IL NE SUFFIT PLUS, pour la nageuse Michelle Smith, de gagner des finales dans la piscine olympique. Après avoir conquis une troisième médaille d'or, mercredi 24 juillet, en remportant le 200 m 4 nages, la petite Irlandaise a réussi à faire taire les journalistes qui l'accusaient de dopage, au cours d'une conférence de presse. *Ses progrès* soudains lui offrent la possibilité d'égaler, vendredi 26 juillet, lors de la finale du 200 m papillon, le record de quatre victoires individuelles aux Jeux, établi, en 1988, à Séoul, par la nageuse de la RDA Kristin Otto.

■ Epreuve de force au Burundi

Alors que des affrontements opposent les rebelles à l'armée régulière, l'ONU met en garde contre toute tentative de coup d'Etat à Bujumbura. p. 2

■ Un entretien avec M. Boutros-Ghali

Le secrétaire général de l'ONU, qui brigue un second mandat, en dépit de l'opposition des Etats-Unis, défend son bilan. p. 3

■ Vives réactions après les nominations de hauts magistrats

Le PS s'inquiète de la mise en place d'un *« Etat RPR »* à la tête de la justice.

p. 6 et notre éditorial p.11

■ Londres se rallie au missile européen

Le gouvernement britannique a choisi le missile de croisière franco-allemand pour équiper les avions de la Royal Air Force.

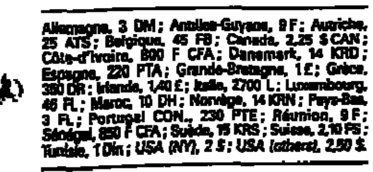
p. 3

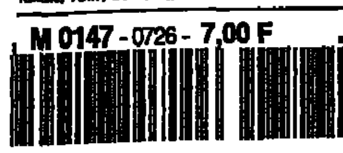
■ M. Chirac à l'écoute des PME

Avant d'accueillir, jeudi, à l'Elysée, le comité de pilotage du plan PME-PMI, le chef de l'Etat a rencontré, à Châtellerault, une vingtaine de dirigeants de petites et moyennes entreprises. p. 7

■ Dans les rues de Paris

La première d'une série de six promenades à travers la capitale nous conduit dans le dixième arrondissement, autour des boutiques indiennes du passage Brady. p. 21


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 0726 - 7,00 F

Tensions communautaires en Belgique

LE MOIS DE JUILLET est traditionnellement un test de l'état des relations entre les communautés qui cohabitent en Belgique. Le 11 juillet, les Flamands célèbrent l'anniversaire de la bataille des Eperons d'or, en 1302, où la cavalerie française, menée par Robert, comte d'Artois, fut défaite par les troupes du comté de Flandre, commandées par Guy de Namur. Dix jours plus tard, le 21 juillet, la fête nationale belge commémore l'accession au trône de Léopold de Saxe-Cobourg, en 1831.

Le millésime 1996 de ce rendez-vous de la Belgique avec elle-même a été plutôt agité, témoignant des tensions communautaires qui n'ont pas été apaisées, loin de là, par la fédéralisation du pays, instaurée par les accords dits de la Saint-Michel de 1992. Le 10 juillet, lors du débat au Parlement des lois-cadres définissant les orientations fédérales pour le prochain budget, un tabou a été transgressé par un haut responsable francophone, Claude Eerdekens, président du groupe PS à la Chambre des députés. S'adressant à ses collègues flamands du VLD (libéraux) et de la Volksunie (nationalistes), qui ne cessent de réclamer une autonomie accrue pour leur région, il s'est exclamé : *« Si une majorité de Flamands pensent comme vous, alors les jours de ce pays sont comptés.* (…) *Nous, Wallons, nous sommes fiers de nous trouver à côté d'un grand pays comme la France. Si vous voulez que la France se trouve aux portes de Bruxelles, alors allez-y ! »*

Pour la première fois dans l'histoire de la Belgique moderne, un discours à tonalité « rattachiste » sortait des cercles restreints du Mouvement wallon pour le retour à la France de Maurice Lebeau ou des « réunionnistes » de Wallonie-France d'André Schreurs. Dérapage de séance ou sortie calculée ? Toujours est-il que les réactions immédiates ont été très vives, comme si l'on avait prononcé un gros mot dans la bonne société. Philippe Busquin, le président du PS francophone, réaffirme que son parti n'est pas rattachiste, mais se garde bien de désavouer formellement son collègue Eerdekens. La *vox populi*, telle qu'on peut la capter dans les estaminets bruxellois ou dans les courriers des lecteurs des journaux francophones, est plutôt favorable à M. Eerdekens.

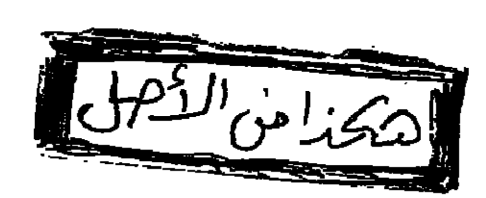
Luc Rosenzweig

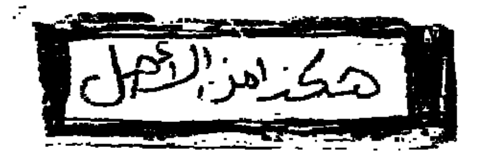
Lire la suite page 11

Les New-Yorkais de Little Odessa

VENUS de Russie ou d'Ukraine, ces immigrants ont longtemps rêvé de l'Amérique. Ils se sont installés à une heure de Manhattan, à Brighton Beach. Ce quartier un peu déglingué, surnommé Little Odessa. accueille aussi des Pakistanais, des Chinois, des Coréens, des « Hispaniques »… L'école publique reçoit des enfants dont les parents parlent soixante-deux langues différentes. Ceux qui ont la chance d'avoir un emploi stable souffrent de conditions de travail très dures. Pour beaucoup, le rêve américain a été brisé.

Lire page 10 l'enquête de Dominique Le Guilledoux





AFRIQUE *Accusé de « haute trahison »* par le chef de l'Uprona, le principal parti tutsi, le président burundais, d'ethnie hutue, qui s'était réfugié mardi 23 juillet à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis à Bujumbura, a demandé à ses compatriotes, dans un communiqué, lu jeudi à la radio nationale, *« de rester unis et de ne pas céder aux sollicitations des hommes politiques »*. ● UNE ÉPREUVE DE FORCE est engagée au Burundi où circulent des rumeurs de coup d'Etat, tandis que, dans le sud du pays, de violents affrontements opposent des rebelles hutus à l'armée régulière dominée par les Tutsis. ● LE CONSEIL DE SÉCURITÉ de l'ONU a mis en garde contre toute tentative de renverser par la force *« le gouvernement légitime »*. Les Etats-Unis s'apprêtent à présenter un *« plan détaillé »* afin de parer à un *« éventuel désastre humanitaire »*.

L'ONU met en garde contre toute tentative de coup d'Etat au Burundi

Alors que le chef de l'Etat est réfugié à la résidence de l'ambassadeur américain à Bujumbura, de violents affrontements opposent, dans le sud du pays, des rebelles hutus à l'armée régulière, dominée par les Tutsis

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

Réfugié, depuis mardi 23 juillet, à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis à Bujumbura, le président burundais Sylvestre Ntibantunganya n'en a pas pour autant jeté l'éponge. Il a prononcé un discours, mercredi, à la radio nationale, pour condamner ceux qui *« veulent renier la convention de gouvernement »* de septembre 1994. Cet accord, qui instituait un partage du pouvoir entre la mouvance présidentielle et l'opposition, avait été dénoncé quelques heures plus tôt par le principal parti de l'opposition tutsie, l'Unité pour le progrès national (Uprona).

Lors d'une conférence de presse, le président de l'Uprona, Charles Mukasi, avait accusé M. Ntibantunganya de *« haute trahison »* pour avoir demandé une intervention militaire étrangère au Burundi, de *« collaboration évidente avec les ennemis »*, c'est-à-dire la rébellion hutue, et d'avoir une *« idéologie génocidaire »*. *« L'Uprona entre en contact avec les autres partenaires pour doter le pays de nouvelles institutions »*, avait ajouté Charles Mukasi, au moment où circulaient déjà de fausses rumeurs sur la démission du chef de l'Etat.

Mais la réplique de M. Ntibantunganya, qui avait été accueilli, la veille, à coups de pierre par des manifestants tutsis – certains lui avaient aussi jeté de l'herbe, geste suprême de mépris dans la culture burundaise – a peut-être surpris les dirigeants de l'opposition, qui s'attendaient sans doute à ce que le président démissionne sous la pression. Mais celui-ci a non seulement critiqué la décision de l'Uprona, mais réaffirmé que le plan d'Arusha – envoi de troupes étrangères au Burundi pour s'interposer entre l'armée dominée par les Tutsis et les rebelles hutus –, mis en place, le 25 juin, par les chefs d'Etat de la région, devait être appliqué. Depuis lors, l'opposition tutsie se mobilise pour protester contre la venue de soldats étrangers dans le pays.

DÉSARROI

Le fait que l'opposition n'avait pas encore annoncé de décision quant à la mise en place de nouvelles structures, et que les membres « upronistes » du gouvernement n'avaient pas démissionné, trahit peut-être un certain désarroi devant la résistance du chef de l'Etat. Car tant que ce dernier refuse de quitter son poste elle ne pourra l'écarter que par un coup d'Etat, ce qui lui attirera les foudres de la communauté internationale.

A cet égard, Julius Nyerere, l'ancien président tanzanien aujourd'hui chargé d'une médiation dans la crise burundaise, a immédiatement alerté Boutros Boutros-Ghali, en demandant au secrétaire général de l'ONU de faire appliquer des sanctions en cas de putsch à Bujumbura. Tandis qu'à l'ambassade américaine à Bujumbura on affirmait qu'un coup d'Etat était en préparation, à New York, le Conseil de sécurité des Nations unies mettait en garde contre toute tentative de renversement du *« gouvernement légitime »*.

À L'ÉTRANGER, ON SE DEMANDE S'IL N'Y AURA PAS D'AUTRES MASSACRES...

QU'ILS ME PRÉVIENNENT DÈS QU'ILS LE SAURONT !

PANCHO

Tout se passe comme si le président et son parti, le Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu), vainqueur des élections de 1993, cherchaient à obliger l'opposition à prendre ouvertement ses responsabilités en décidant de renverser l'actuel chef de l'Etat, choisi par consensus politique en septembre 1994. De passage, mercredi, à Nairobi, le président du Frodebu, Jean Minani, a déclaré que l'éclatement de la Convention de septembre 1994 ne signifiait rien de moins qu'un putsch. *« Ce que nous voyons aujourd'hui, c'est l'achèvement du coup d'Etat rampant lancé le 21 octobre 1993 avec l'assassinat de Melchior Ndadaye* (premier président hutu de l'histoire du pays) *et des plus hauts dirigeants du Frodebu. »* M. Minani a, une fois de plus, tiré la sonnette d'alarme, estimant que son pays, mais aussi toute la région des Grands Lacs, allait s'embraser si la communauté internationale n'intervenait pas rapidement.

« Si Sylvestre a campé fermement sur ses positions, menacé et insulté comme il l'est, c'est qu'il a reçu le soutien de ses hôtes américains », estime un observateur burundais. Suivant l'exemple présidentiel, d'autres dirigeants du Frodebu se seraient aussi réfugiés, par prudence, auprès de diverses missions diplomatiques.

Pour sa part, le porte-parole de l'armée, le colonel Longin Minani, s'est étonné de la décision du président de chercher une protection auprès des Etats-Unis : *« Pourquoi devrait-il se cacher alors que l'armée assure sa sécurité, tout comme celle de chacun au Burundi ? »* Néanmoins, des témoins rapportent que, lorsque le président s'est fait agresser, mardi, en venant rendre hommage aux 340 Tutsis massacrés le 20 juillet par les rebelles hutus dans le camp de déplacés de Bugendana, les soldats présents ont assisté à la scène sans réagir.

D'autres rappellent aussi que le président Ndadaye a été assassiné dans un camp militaire sans que le chef d'état-major, présent à ce moment-là, ne s'y oppose. Les forces de l'ordre, contrôlées par la minorité tutsie depuis l'indépendance, en 1962, n'ont jamais inspiré confiance aux Hutus, qui composent 85 % de la population, pour avoir notamment été impliquées dans trop de tueries.

« Le deuil national de sept jours décrété à la mémoire des Tutsis de Bugendana révèle aussi la discrimination pratiquée par l'opposition tutsie, qui n'a jamais eu de tels égards pour les milliers de Hutus massacrés par l'armée depuis le début de la crise », remarque Jean-Marie Ngendahayo, ancien ministre des affaires étrangères aujourd'hui en exil, membre tutsi du Frodebu, qui a appelé *« tous les Burundais à refuser la finalisation du coup d'Etat qui est en train de se dérouler »*.

Une épreuve de force semble s'être engagée entre l'opposition tutsie et la mouvance présidentielle, dont personne, à Bujumbura, ne s'avance à prévoir l'issue. Les opposants prendront-ils le risque de destituer le président ? S'ils sont convaincus, avec raison, que les Occidentaux n'ont pas l'intention d'intervenir directement au Burundi, ils savent aussi qu'ils vont s'attirer la réprobation unanime des bailleurs de fonds et provoquer probablement l'exil des députés du Frodebu, majoritaires au Parlement, qui, de surcroît, emporteraient avec eux la légitimité du pouvoir issu des élections multipartites de 1993.

L'armée a renforcé sa présence dans la capitale à la suite de rumeurs d'une attaque des rebelles, qui se sont affrontés, mercredi, aux forces de l'ordre dans le sud du pays, dans la province de Bururi, région symbolique considérée comme le centre du pouvoir tutsi depuis trente ans.

Jean Hélène

Les forces en présence

Secret militaire oblige, les estimations des forces de l'ordre varient entre 20 000 et 30 000 soldats et gendarmes, après les deux derniers recrutements : 5 000 hommes en avril 1996 et 2 200 en mars 1994. L'armée est de plus en plus souvent épaulée par de jeunes miliciens tutsis, les *« Sans-échecs »*. En face, les maquisards des Forces pour la défense de la démocratie (FDD) de l'ancien ministre de l'intérieur, Léonard Nyangoma – dont on ignore les effectifs – circulent sans difficulté dans les collines de l'arrière-pays, où ils seraient très populaires parmi les paysans hutus même s'ils n'ont pas les moyens d'y créer un véritable front. Depuis septembre 1994, la guérilla n'a cessé de prendre de l'ampleur dans tout le pays, multipliant coups de main et embuscades et compensant la faiblesse de son équipement par le nombre de ses combattants. Toutefois, le 20 juillet, les FDD se sont attaquées, pour la première fois, à un camp de déplacés tutsis protégé par une vingtaine de militaires, rapidement débordés. Même si un assaut en règle des FDD sur Bujumbura est encore improbable, l'armée régulière semble de moins en moins capable de répliquer à chaque attaque rebelle.

Washington élabore un plan pour parer à un « éventuel désastre humanitaire »

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ de l'ONU a lancé, mercredi 24 juillet, une sévère mise en garde contre toute tentative de *« renverser par la force ou par un coup d'Etat, le gouvernement légitime »* du Burundi. Les cinq membres permaments ont exprimé leur profonde préoccupation face à *« l'évolution de la situation politique »* dans le pays.

La Maison Blanche s'est élevée contre un éventuel renversement du gouvernement, affirmant que Washington isolerait tout régime issu d'un coup de force. *« La persistance de la violence donne seulement la maîtrise du jeu aux forces extrémistes »*, a souligné, mercredi, un communiqué de la présidence. Les Etats-Unis devaient présenter, jeudi, à l'ONU, *« un plan détaillé »* afin de *« faire face à un éventuel désastre humanitaire »* au Burundi.

Le Quai d'Orsay a exprimé, mercredi, de semblables préoccupations face à la rapide dégradation de la situation. *« Nous persistons à penser que la paix civile au Burundi ne pourra être préservée que par un renoncement de tous les Burundais à la violence, ce qui implique un cessez-le-feu »*, a affirmé, dans un communiqué, le ministère des affaires étrangères. Prié de dire ce que comptait faire Paris, son porte-parole avait auparavant répondu : *« Ni plus ni moins que les autres* (...). *Nous sommes disponibles pour appuyer la réalisation des objectifs d'Arusha. »*

Réunis, le 25 juin, à Arusha en Tanzanie, les chefs d'Etat de la région des Grands Lacs avaient préconisé la mise sur pied d'une « force d'assistance régionale », projet qui se heurte aux réserves des Tutsis et des Hutus. Une éventuelle opération internationale de maintien de la paix, sous l'égide des Nations unies, semble difficile à organiser. Kofi Annan, sous-secrétaire général, chargé des opérations du maintien de la paix, a estimé qu'il fallait *« agir vite avant que cela n'explose à la figure »*, mais a admis que les candidats pour une force multinationale étaient peu nombreux. A ce jour, seulement trois pays africains – *Tchad, Malawi, Zambie* – ont offert des troupes, sous certaines conditions. Aucun pays occidental ne s'est porté volontaire. Les Etats-Unis et la Belgique n'ont proposé qu'un soutien logistique. Au moins 20 000 soldats seraient nécessaires pour constituer une telle force, selon des chiffres circulant à l'ONU.

M. Annan a estimé que si le Conseil de sécurité décidait que l'opération devait être financée par les Nations unies, d'autres Etats pourraient fournir des troupes. Mais le diplomate ghanéen a ironisé : *« On refile à l'ONU tous les problèmes insolubles. »* Il a appelé la communauté internationale à montrer de la *« volonté politique »* pour mettre sur pied une force multinationale qui devrait représenter *« une dissuasion crédible afin de calmer la situation. »* – *(AFP.)*

Le président Ntibantunganya, l'homme de la dernière chance

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

C'est la deuxième fois que Sylvestre Ntibantunganya, ancien réfugié politique dans sa jeunesse, cherche asile dans une ambassade étrangère à Bujumbura. Lors de la tentative de coup d'Etat du 21 octobre 1993, il avait réussi à rejoindre la mission diplomatique française, tout comme la majorité des ministres et responsables du Frodebu qui n'avaient pas été assassinés par les militaires. Prévenu, dans la nuit, que les putschistes le recherchaient, il avait quitté à temps son domicile déguisé en employé de maison. Mais, furieux de l'avoir manqué, les militaires avaient tué son épouse.

PORTRAIT

Né le 8 mai 1956 à Nyamtuto, dans le centre du Burundi, dans une famille hutue, diplômé d'histoire et de géographie, il s'enfuit au Rwanda en 1979 pour échapper aux persécutions de l'armée. Compagnon d'exil de Melchior Ndadaye – avec qui il revient au Burundi en 1983 pour y fonder peu après un parti politique clandestin qui deviendra le Frodebu après l'instauration du multipartisme en 1992 –, M. Ntibantunganya, ancien journaliste, est nommé ministre des affaires étrangères après la victoire de sa formation aux élections générales de juin 1993.

Après l'assassinat de M. Ndadaye, il préside l'Assemblée nationale pendant le court règne du nouveau chef de l'Etat, Cyprien Ntaryamira. Après la mort de ce dernier avec le président rwandais, Juvénal Habyarimana, le 6 avril 1994, dans l'explosion de l'avion qui les ramenait sur Kigali, il accède à la magistrature suprême en septembre 1994.

A cette époque, il bénéficie encore d'une grande popularité parmi les partisans du Frodebu, qui occupe 80 % des sièges du Parlement, mais un nouveau partage négocié du pouvoir débouche sur la paralysie des institutions, les rivalités politico-ethniques minant l'autorité du gouvernement dit « de coalition ». La nécessité de conserver de bonnes relations avec l'armée, proche de l'opposition tutsie, afin de maintenir le Frodebu au pouvoir, le conduit à accepter des compromis qui lui coûtent peu à peu sa popularité au profit de Léonard Nyangoma, ancien ministre de l'intérieur et fondateur, en 1994, d'un mouvement de guérilla en lutte contre l'*« armée monoethnique. »*

L'EXTENSION DE LA RÉBELLION

Sa présidence à haut risque a été marquée par l'extension, lente mais régulière, de la rébellion, qui a provoqué en retour la multiplication des représailles de l'armée et la radicalisation de l'opposition tutsie, l'éviction de la plupart des Hutus de la capitale ainsi que de nombreux assassinats de responsables et d'intellectuels hutus.

Aujourd'hui, son éventuelle démission achèvera sans doute de convaincre les derniers optimistes au sein du Frodebu qu'aucun compromis n'est désormais possible avec l'opposition. Elle ne pourra profiter qu'à M. Nyangoma, qui affirme, depuis deux ans, que la classe politique tutsie n'est pas prête à partager le pouvoir.

J. H.

M. de Charette constate une évolution en Israël en faveur du processus de paix

« LE FIL DE LA PAIX commence timidement à se renouer au Proche-Orient », a déclaré, mercredi 24 juillet, le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, au terme d'une tournée qui l'a mené en Syrie, au Liban, en Jordanie, dans la bande de Gaza, en Israël, et en Egypte. *« Nous voyons quelques signes positifs, mais il reste encore beaucoup de difficultés »*, a-t-il ajouté après un entretien avec le président égyptien, Hosni Moubarak.

A la question de savoir si le nouveau premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a accepté le principe de l'échange de la terre contre la paix, il a répondu : *« Nous n'en sommes pas encore là mais je crois qu'il s'est déjà produit une évolution en Israël. Nous devons l'encourager en notant, avec une très grande détermination et cohésion, que seul le respect des principes permettra de cheminer vers la paix. »*

Après ses entretiens en Israël avec M. Nétanyahou et son homologue, David Lévy, Hervé de Charette avait constaté que *« l'engagement de la France »* à contribuer au processus de paix *« est désormais mieux compris du côté israélien »*. La position de Paris, a-t-il ajouté *« n'est pas d'être l'avocat des uns plutôt que des autres »*. La coopération franco-israélienne est *« vitale, non seulement pour les deux pays mais aussi pour l'engagement de la France au Proche-Orient »*, a confirmé M. Lévy. MM. Nétanyahou et Lévy ont été invités à se rendre en France.

M. de Charette, qui a précédé de peu dans la région le coordonnateur américain du processus de paix, Dennis Ross, a admis que *« la région compte sur le soutien des Etats-Unis »* pour la relance du processus de paix, mais, selon lui, *« il y a une attente forte qui s'exprime à l'égard de la France et de l'Union européenne. »*

LA CHARTE DE L'OLP

M. Ross a été reçu, mercredi, par le président syrien, Hafez El Assad, qui, selon le porte-parole du chef de l'Etat, a *« confirmé »* que Damas souhaitait une paix *« juste et globale »* en échange de la restitution par Israël du plateau du Golan occupé en 1967. M. Ross a remis au président Assad un message de Bill Clinton avant de partir pour la Jordanie et en Israël.

Une lettre, adressée au gouvernement israélien à la demande de ce dernier, par le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et relative à l'abrogation de la Charte de l'OLP, a été rejetée, mercredi. « Cette lettre ne lève pas l'incertitude sur la suppression des articles appelant à détruire Israël », a déclaré Shaï Bazak, porte-parole de M. Nétanyahou.

Le Conseil national palestinien (CNP), l'instance suprême de l'OLP, avait décidé, le 24 avril, *« d'amender sa charte en annulant toutes les clauses qui contredisent les lettres de reconnaissance mutuelle »*, échangées entre l'Etat juif et l'OLP en 1993. Le CNP avait chargé une commission juridique d'élaborer un projet de nouvelle charte dans un délai de six mois. – *(AFP, Reuter.)*

Washington multiplie les attaques contre le secrétaire général de l'ONU

Celui-ci est déterminé à se maintenir à son poste

Bien décidés à empêcher le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, à obtenir un second mandat de cinq ans à la tête de l'organisation, les Etats-Unis multiplient les attaques contre le diplomate égyptien. Celui-ci défend son bilan, tout en confessant des problèmes de communication *(voir l'entretien que nous publions ci-dessous)* et maintient sa candidature.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Les Etats-Unis poursuivent avec rudesse la campagne qu'ils ont entreprise pour empêcher le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, d'obtenir, à l'automne, un deuxième mandat de cinq ans à la tête de l'organisation. La dernière pique publique qu'ils viennent de lancer contre le diplomate égyptien, au début de la semaine, a suscité la colère de nombre d'États membres, déjà passablement exaspérés par les manières pour le moins cavalières de Washington à l'ONU et par la façon dont les Américains ont annoncé qu'ils iraient jusqu'à user de leur veto au Conseil de sécurité pour empêcher M. Boutros Ghali de rester à la tête du secrétariat général.

L'attaque américaine s'est, une fois de plus, faite par voie de presse. *« Le gouvernement américain a l'intention de surveiller de très près la manière dont M. Boutros-Ghali utilise le personnel de l'ONU pour promouvoir sa réélection »*, a proclamé devant les journalistes, mardi 23 juillet, James Rubin, le porte-parole de la mission américaine. M. Rubin a insinué sans fournir la moindre précision : *« le personnel de l'ONU doit savoir qu'il travaille pour les États membres et non pas pour le secrétaire général »*. L'attaque a été, assez unanimement, jugée aussi inélégante que mal fondée.

Ironiquement, c'est une Américaine, Sylvana Foa, porte-parole du secrétaire général, qui a mené le contre-attaque. Réponse à *« l'insolence »* de M. Rubin : *« cette atmosphère me rappelle mon enfance dans les années 50 dans ce pays car ces parole évoquent pour moi l'époque de McCarthy »* [celle de la chasse aux supposés sympathisants communistes], a lancé Mme Foa. Elle a poursuivi : *« Je suis écœurée par le fait que de telles allégations non corroborées puissent être lancées contre le personnel de l'ONU. Je n'arrive pas a croire que le gouvernement concerné a pu approuver ce genre de campagne scandaleuse de désinformation contre l'ONU. »*

Les États-Unis s'efforceraient de faire passer un message clair et net : *« abandonnez Boutros-Ghali, sauf à risquer des représailles »*. A l'intention des États africains, le chantage est manifeste : *« si vous persistez à soutenir le titulaire, le continent africain sera privé d'un deuxième mandat »*, ont laissé entendre les États-Unis. De nombreux diplomates se disent de plus en plus étonnés par le ton de la campagne américaine : *« pourquoi les États-Unis veulent-ils humilier M. Boutros-Ghali ? »*.

A. B. P.

Boutros Boutros-Ghali défend son bilan

« Les Etats ne savent toujours pas ce qu'ils veulent faire de l'ONU », déclare-t-il au « Monde »

NEW YORK (Nations unies)
de nos envoyés spéciaux

Boutros Boutros-Ghali n'en démord pas : il veut un second mandat. Armé de la patience et de la ténacité d'un fellah du Nil, le secrétaire général de l'Onu est décidé à braver l'opposition des Etats-Unis : que cela plaise ou non à Washington, il maintient sa candidature pour rester à la tête des Nations unies. Pour autant, il a le souci de ne pas envenimer les relations avec l'administration Clinton et entend camper sur une ligne la moins polémique possible : *« Ce n'est plus à moi de décider. J'ai pris position en déclarant ma candidature le 19 juin dernier à Bonn »*, a-t-il récemment expliqué au *Monde*. Sous entendu : c'est maintenant aux Etats membres de décider, et notamment aux Quinze du Conseil de sécurité dont la voix sera déterminante.

Mais si le secrétaire général a le souci de calmer le jeu jusqu'à l'automne, quand approchera le terme de son mandat de cinq ans, les Américains restent, eux, tout aussi déterminés à lui mettre des bâtons dans les roues. *« La position des Etats-Unis est la même,* confiait un haut responsable de l'administration américaine au *Monde*, *c'est une irrévocable opposition à Boutros-Ghali – que cela soit juste ou injuste »*. Le secrétaire général serait-il la victime de la surenchère anti-ONU à laquelle se livrent le Parti républicain et son candidat Robert Dole, et à laquelle les démocrates n'auraient pas osé s'opposer ? Possible.

Mais à ceux qui – comme la France – jugent que l'opposition américaine à un deuxième mandat Boutros-Ghali s'évanouira au lendemain d'une éventuelle victoire de M. Clinton, le 5 novembre, le même haut fonctionnaire adresse un avertissement : *« Ceux-là ne comprennent rien à la vie politique américaine, notre position sera la même après les élections, nous ne voulons pas de Boutros. »* Alors chacun fourbit ses armes. D'un côté, les Etats-Unis s'efforcent – selon le haut fonctionnaire – *« de trouver assez de pays pour dire en privé ou en public à Boutros-Ghali qu'il vaut mieux pour lui et l'Organisation qu'il renonce à sa candidature »*. De l'autre, le secrétaire général, dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, défend son bilan et sa vision de l'ONU. Il le fait sur le mode prudent de celui qui paraît encore espérer un compromis avec les Etats-Unis.

On lui ferait un mauvais procès à Washington quand on l'accuse, dit-il, de ne pas s'être attaché à réformer une organisation qui passe pour un monstre bureaucratique aussi peu efficace qu'il est dispendieux. Les réformes, il s'y est attaqué, il y a quatre ans, affirme-t-il, quand, un mois après son arrivée à New York, il a supprimé quinze postes de sous- secrétaire général. Et il se représente pour mener à bien lesdites réformes. Le « dégraissage » s'est poursuivi avec la suppression de mille emplois dans l'organigramme. En quatre ans, les différentes institutions et agences du système de l'ONU auraient appris à mieux travailler ensemble. La meilleure preuve en aurait été cette série de grandes conférences internationales – sur l'environnement, les questions sociales, la démographie, les femmes et l'urbanisation – qui ont constitué un modèle de coordination onusienne.


M. BOUTROS-GHALI

Seulement, le grand public ne sait pas que ce travail-là – technique, juridique, politique –, *« c'est l'ONU »*. Le grand public ne juge l'ONU qu'au travers de ses incertaines opérations de maintien de la paix. Ce gros problème de communication, *« c'est certainement une de nos faiblesses*, confesse le secrétaire général ; *notre système d'information est né de la guerre froide, c'est la langue de bois, on ne doit pas parler et, confrontés à la désinformation que peuvent pratiquer les Etats, nous n'avons pas les moyens de répondre »*.

De là à accepter la critique, parmi celles qui lui sont couramment adressées : *« Vous n'avez pas su vendre l'ONU »*, il y a un pas qu'il ne veut pas franchir. *« J'ai su vendre l'ONU en Chine, au Japon, en Afrique »*, en Europe aussi, à l'exception de la Grande-Bretagne. Mais aux Etats-Unis ? *« Aux Etats-Unis également »*, assure le diplomate égyptien. Il cite une série de sondages qui feraient état de la popularité des Nations unies dans l'opinion américaine. Si *« crise de confiance il y a, c'est*, dit-il, *entre l'administration et le Congrès au sujet de l'ONU ou directement entre le Congrès et les Nations unies, mais pas avec l'opinion publique »* américaine.

Au reste, pour expliquer le malaise que connaît l'ONU, ces problèmes d'image et de communication paraissent marginaux. Les difficultés actuelles des Nations unies ont des causes plus profondes. Elles tiennent à cette phase de transition que traversent les relations internationales avec, à la fois, la fin de la guerre froide, la globalisation des échanges et les phénomènes de rejet et de repli nationaliste et tribal que produit cette dernière. *« Avec la guerre froide, il y avait pour l'ONU un rôle évident de cadre de contact »* (entre les deux camps) et, simultanément, d'accompagnement de la décolonisation.

« Aujourd'hui les Etats ne savent pas encore ce qu'ils veulent faire des Nations unies, tout le monde est en train de patauger, observe le secrétaire général ; *le véritable problème dépend des Etats membres. Veulent-ils une organisation forte ou bien une organisation qui sert à organiser des débats ? »*. Face à une question de fond, qui n'a pas encore trouvé sa réponse, le secrétaire général n'a que *« des pouvoirs et une influence limites »* et le loisir de mesurer à quel point la recherche d'un nouveau rôle pour l'ONU ne constitue pas la priorité des gouvernements.

Car, si tel était le cas, ils n'auraient pas abandonné l'ONU dans la détresse financière sans précédent qui serait aujourd'hui la sienne. *« Nous sommes en faillite »* financière, déclare Boutros Boutros-Ghali, qui y voit la marque du *« désintérêt »* des Etats à l'égard de l'Organisation. Ce manque d'attention et de motivation des Etats est d'autant plus manifeste que les sommes en question, à l'en croire, seraient ridicules. Au 30 juin, les Etats membres devaient 2,6 milliards de dollars (près de 13 milliards de francs) à l'organisation – dont plus de 1,5 milliard pour les seuls Etats-Unis. Le budget annuel de l'ONU est de 1,2 milliard de dollars (près de 6 milliards de francs).

> « Les problèmes liés à la globalisation des échanges humains et financiers ne pourront être résolus que dans une instance internationale »

Le trou à combler devrait *« l'être en cinq minutes, c'est une goutte d'eau »*, s'emporte le secrétaire général : *« C'est moins que les pompiers ou moins que la police de New York, n'importe quelle multinationale pourrait nous donner cela en cadeau. »*

Paradoxalement, c'est au moment où on lui conteste aussi chichement ses ressources que l'ONU serait, selon Boutros Boutros-Ghali, la plus indispensable : *« Demain, la globalisation accélérée des échanges dans tous les domaines – humains, financiers etc. – posera des problèmes qui ne pourront être résolus que dans une instance internationale » ; « on aura besoin de nous pour s'en sortir face aux nouvelles globalisations, l'ONU deviendra quelque chose d'essentiel. »* Las, ce genre de vérité, *« est dure à vendre au niveau national ; cela n'intéresse ni les Parlements ni les opinions publiques »*, constate-t-il.

Le secrétaire général assure s'être attaché à impliquer davantage dans la vie de l'ONU les *« nouveaux acteurs importants »* de la scène internationale de l'après-guerre froide, du Japon à l'Allemagne, en passant par les puissances émergentes que sont la Chine ou quelques autres parmi les grands d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Il explique leur avoir tenu ce discours : *« Si vous ne vous occupez pas des problèmes internationaux* [en clair, de ce qui passe à l'ONU], *vous risquez de les voir réglés par un ou deux grands Etats. »* Mais pour les convaincre il dit encore : *« Cinq ans, cela ne suffit pas. »*

Afsané Bassir Pour et Alain Frachon

COMMENTAIRE

RÉSIGNATION AFRICAINE ?

Les Etats africains font nombre au palais de verre de Manhattan : *pas moins d'une bonne cinquantaine*. Sont-ils, pour autant, en mesure d'imposer le maintien de l'un des leurs, Boutros Boutros-Ghali, au poste très convoité de secrétaire général de l'ONU pour un second mandat de cinq ans ? *Rien n'est moins sûr depuis* que les Etats-Unis ont clairement indiqué que sa candidature a presque tout pour leur déplaire.

Bien peu d'Etats africains – à l'exception peut-être des plus malades comme le Burundi et le Rwanda – *critiquent* la *manière* dont M. Boutros-Ghali a géré les affaires du monde, notamment celles du continent noir. Son mandat a été *« globalement positif »*, juge Casimir Oye Mba, chef de la diplomatie d'un pays – le Gabon – qui, dans le pré carré francophone, donne le ton. C'est dire que les uns et les autres se seraient félicités de voir l'actuel *secrétaire général* de l'ONU conduire, en toute sérénité, sa *mission à son terme naturel*.

Prenant en compte un rapport des forces qui ne leur est pas favorable, les Etats africains semblent aujourd'hui se résigner à l'idée de « lâcher » M. Boutros-Ghali. *« A quoi sert d'aller irrémédiablement au-devant d'une situation de blocage,* explique M. Oye Mba, *puisque les Etats-Unis nous ont avertis qu'ils opposeraient à tout coup leur droit de veto à la réélection de l'actuel secrétaire général de l'ONU ? »* L'essentiel, pour ne pas perdre la face, et contenter la Maison Blanche, *n'est-il donc pas de* confier le poste à un autre Africain puisqu'il revient presque de droit, pour le prochain mandat, à un des leurs ?

Aussi certains Etats africains – surtout au sein de la « famille » francophone – *se sont mis en* quête d'un candidat idoine à la succession de M. Boutros-Ghali. *« Nous avons déjà deux ou trois noms en tête »*, assure le ministre gabonais, qui refuse de dévoiler leur identité. Le Ghanéen Kofi Annan, déjà sous-secrétaire général de l'ONU, chargé des opérations de maintien de la paix, compterait au nombre des impétrants, *mais il a contre lui d'ignorer* la langue de Molière. Cette *« faute »* est-elle pardonnable ?

Jacques de Barrin

La Grande-Bretagne construira un missile de croisière avec la France et l'Allemagne

LONDRES. Le gouvernement britannique devait annoncer, jeudi 25 juillet, sa décision de choisir le missile de croisière Casom pour équiper les avions de la Royal Air Force. Ce missile air-sol, qui porte une charge classique sur 200 à 400 kilomètres et qui se dirige automatiquement sur sa cible avec une précision de quelques mètres, est développé à partir d'un missile conçu à l'origine par le groupe français Matra, l'Apache, déjà acquis par l'armée de l'air allemande (*Le Monde* du 18 juillet). Pour la version britannique, Matra a décidé de s'associer avec British Aerospace. Les deux entreprises avaient, en mars, en prévision du choix du gouvernement britannique, pris l'initiative de rapprocher leurs activités dans le domaine des missiles. D'autre part, le premier ministre, John Major, a décidé de lancer l'étude d'un missile anti-chars à longue portée, auquel l'industrie française serait associée. Enfin, le gouvernement britannique a pris la décision de moderniser sa flotte d'avions de patrouille maritime. Au total, ces trois initiatives représentent un investissement global de quelque 80 milliards de francs.

Le général Lebed estime que l'élargissement de l'OTAN ne menace pas la Russie

LONDRES. Alexandre Lebed, secrétaire du Conseil de sécurité russe, a estimé dans un entretien au *Financial Times*, publié jeudi 25 juillet, que l'élargissement de l'OTAN aux pays d'Europe orientale ne représente pas une menace pour la sécurité de la Russie, contrairement à ce qu'affirment la plupart des dirigeants russes, dont Boris Eltsine. Interrogé sur la perspective d'une expansion de l'OTAN à l'est, Alexandre Lebed, arrivé troisième au premier tour de l'élection présidentielle de juin, répond : *« Personnellement, je suis serein devant cette question. (...) D'autres ont peut-être plus envie de faire de la propagande, mais je crois que la Russie ne peut tout simplement plus se montrer agressive. (...)La Russie ne projette de combattre personne. Il en est réellement ainsi. Ce grand poing de l'OTAN est donc brandi pour des batailles en l'air. »*

Le gouvernement turc appelle à l'arrêt des grèves de la faim dans les prisons

ISTANBUL. Le ministre turc de la justice, Sevket Kazan, a appelé, mercredi 24 juillet, les grévistes de la faim dans les prisons à arrêter leur mouvement. Deux autres détenus sont décédés, jeudi 25 juillet, dans les prisons d'Ankara et d'Istanbul, portant à cinq le nombre de morts. Le ministre a promis que l'Etat n'aurait pas recours à la force contre les grévistes. M. Kazan a cependant exclu la fermeture de la prison de haute sécurité d'Eskisehir (centre), une des principales demandes des détenus. Le ministre a fait ces déclarations à l'issue d'une réunion avec le gouverneur d'Istanbul, le maire et les directeurs de deux prisons de la ville, Bayrampasa et Umraniye, deux des principaux foyers du mouvement de grèves de la faim qui en est à son 68e jour. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **BOSNIE : la visite à La Haye du ministre de la justice** des Serbes de Bosnie a été confirmée, mercredi 24 juillet, par le porte-parole du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI), Christian Chartier. Le ministre, Marko Arsovic, doit se rendre aux Pays-Bas, *« au début de la semaine prochaine »* pour des entretiens sur *« la coopération entre la Republika Srpska et le Tribunal »*, a indiqué M. Chartier. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : le président Liamine Zeroual a proposé,** mercredi 24 juillet, d'organiser, avant les législatives prévues en 1997, un référendum sur le projet de réforme constitutionnelle, permettant d'écarter, *de jure*, les islamistes du jeu politique. – *(AFP.)*

■ **SOMALIE : au moins 23 personnes ont été tuées** et 35 autres blessées, mercredi 24 juillet, lors des combats dans le quartier sud de Medina à Mogadiscio. Selon des témoins, les forces du général Mohammad Farah Aïdid, principal chef de guerre, ont pris de nouveaux territoires, aux troupes de leur rival, le président autoproclamé Ali Mahdi Mohammad. – *(AFP.)*

« Vache folle » : Londres prend des mesures destinées à prévenir la transmission de la maladie par le mouton

Dans l'attente d'une décision communautaire, le gouvernement britannique joue la prudence

Le ministre de l'agriculture britannique, Douglas Hogg, a annoncé, *mardi 24 juillet* à *la* Chambre des communes, une série de mesures destinées à prévenir tout risque d'une éventuelle transmission de la maladie de la « vache folle » (ou ESB) à travers la consommation de viande d'agneau ou de mouton, en précisant qu'il préférait, cette fois, *« se tromper dans le sens de la prudence »*.

LONDRES
de notre correspondant

Devant une assemblée dégarnie par la proximité des vacances parlementaires et guère mobilisée sur cette affaire, M. Hogg a rendu publiques les propositions faites par le Comité consultatif sur l'encéphalopathie spongiforme (SEAC), qui préconise : 1. de travailler en coopération étroite avec les partenaires européens, nommément avec la France, à l'égard de laquelle il n'a pas tari d'éloges ; 2. de retirer de la chaîne alimentaire humaine les cervelles de moutons de plus de six mois par la destruction des têtes (langue exceptée), dans l'attente d'une décision communautaire ; 3. d'entreprendre enfin de nouvelles recherches. M. Hogg et le SEAC ont réaffirmé : *« Il n'y a aucune menace directe pour la santé humaine »*, et il ne s'agit que de *« précautions en réponse à ce qui ne semble être qu'un risque théorique »*.

En fait, ces mesures s'appliqueront également aux chèvres – mais pas aux cervidés – et toucheront aussi la rate. Mais il n'est pas question pour le moment de retirer du circuit la moelle épinière, ou ces abats, dont les Ecossais raffolent sous la forme de *haggis* (panse de brebis farcie). Elles ne seront pas mises en place avant septembre, au plus tôt, dans l'attente de la consultation des professionnels intéressés et de la rédaction des textes. Tout cela devrait être d'autant mieux accepté que ces mesures sont faciles à appliquer, peu coûteuses, et que les Britanniques ne mangent pas de cervelle.

Mais Francis Anthony, responsable de l'Association des vétérinaires, tout comme le professeur Richard Lacey, qui avait été à l'avant-garde de la campagne contre la « vache folle », jugent ces mesures inutiles. Certes, M. Anthony reconnaît aux expériences de transmission de l'ESB au mouton un *« intérêt scientifique »*, mais il affirme qu'il n'existe aucune preuve d'une augmentation récente de la tremblante du mouton en France comme au Royaume-Uni. *« Je suis praticien et je n'ai pas vu de traces d'un nouveau système de maladie chez le mouton. Si les risques existaient, on aurait constaté une augmentation de la maladie chez les ovins depuis 1985. »*

« QUESTIONS-CLÉS »

Le rapport du SEAC rendu public, mardi, est pourtant plus prudent. Il reconnaît que les souris à qui ont été inoculés des tissus de cerveau et de rate des six moutons auxquels on avait transmis l'ESB (par voie orale ou intracérébrale) ont *« développé une incidence élevée d'encéphalopathie spongiforme »*. Il rappelle que la production de *« concentrés »* alimentaires pour ovins est passée de 1 tonne pour 230 moutons en 1984 à 1 pour 80 en 1992 et que, même si les farines animales sont interdites depuis juin 1988, une contamination dans les chaînes de production *« pourrait avoir eu lieu »*. Si les cas de tremblante sont en baisse et si les derniers n'avaient aucun lien avec l'ESB, *« on ne dispose pas encore d'études suffisamment représentatives »*.

« Il est donc possible que des farines animales aient transmis l'ESB à des ovins. Les questions-clés sont : 1. l'étendue de l'infection, si elle a eu lieu ; 2. si elle a pu conduire à une transmission suffisante de l'agent de l'ESB pour être devenue une infection endémique. (...) Si les études devaient démontrer qu'une partie du cheptel ovin est atteint de manière endémique, les risques potentiels pour les humains ne pourraient plus être regardés comme mineurs, comme cela a été le cas dans le passé, et des mesures pour protéger la santé publique devraient certainement être envisagées », ajoute le SEAC, qui conclut en affirmant : *« L'incidence d'une tremblante au Royaume-Uni ne sera pas acceptable à long terme »*, et il faut envisager *« de la contrôler et de l'éradiquer »*.

Le mouton est au moins aussi important que le bœuf, dans l'alimentation des Britanniques, qui en consomment 5,8 kilos par personne et par an (contre 10,8 en 1964). Le gigot et les côtelettes sont, comme le rôti de bœuf, le *roast*, des traditions sacrées. Qui plus est, le cheptel de 42 771 000 têtes – dont la moitié d'agneaux de moins d'un an – est en augmentation (35,8 millions en moyenne en 1984-1986). Il fait vivre 100 000 éleveurs dans 88 370 fermes et a rapporté 280 millions de livres sterling, soit 2,25 milliards de francs, *en devises, en 1995. Il s'agit d'une* exportation en progression constante, puisqu'elle a pratiquement triplé en direction de l'Union européenne en dix ans, passant de 60 000 tonnes à 174 000. Et la France est le premier consommateur de mouton britannique.

Patrice de Beer

Satisfaction mitigée des syndicats agricoles français

C'EST avec une satisfaction mitigée que les organisations professionnelles agricoles ont accueilli les diverses décisions arrêtées par le conseil des ministres de l'agriculture européens réunis à *Bruxelles, les 22 et 23 juillet. La* FNSEA exprime *« sa satisfaction puisque les décisions répondent au moins partiellement à nos revendications »*, mais elle déplore *« la frilosité des instances communautaires face à la dimension des enjeux »*. Pour le syndicat majoritaire, le fait de porter de 400 000 à 700 000 tonnes de viande bovine la quantité maximale autorisée en 1996 pour les achats d'intervention est une bonne mesure qui *« devrait permettre de gérer dès la fin de l'été le marché des broutards »*, ces jeunes bovins de 10-12 mois. En revanche, le Modef (proche du Parti communiste) estime que cette mesure est insuffisante pour stopper la chute des prix et il réclame des décisions pouvant *« protéger le marché intérieur des importations »*.

L'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), elle aussi, demande de freiner *« les importations d'animaux vivants »* et regrette que les ministres n'aient pas adopté une *« position claire sur la maîtrise de la production bovine »*, au-delà des mesures conjoncturelles. Elle plaide notamment pour « la *transformation des veaux* » (façon pudique de parler de leur abattage et de leur destruction) âgés de quelques jours, issus des troupeaux de vaches laitières et qui encombrent le marché.

La baisse du taux obligatoire de jachère (de 10 % à 5 %) – un sujet sur lequel Paris, très demandeur, s'oppose à l'Allemagne – est considéré comme une bonne avancée. L'APCA se réjouit surtout de l'abandon de la notion de « pénalité » affectant les céréaliers qui auraient dépassé en 1996 les surfaces autorisées. Fortement exportatrice, la France va tenter de conquérir des marchés, par exemple la Chine. *« La situation va s'améliorer »*, indique l'Association générale des producteurs de blé (AGPB) qui aurait souhaité un taux de « 0 % ». Selon l'AGPB, la réduction des surfaces en jachère indemnisée va permettre un économie, sur le buddget européen, d'environ 600 millions de francs. Autant donc pour faciliter l'indemnisation des éleveurs de bovins.

F. Gr

Les méandres politico-financiers du monde bancaire russe

LA TENSION monte dans le monde bancaire en Russie. En l'espace de quelques jours, la Tveruniversalbank s'est vu retirer sa licence par la Banque centrale et Inkombank, cinquième établissement du pays par la taille de ses dépôts, jugé l'un des plus sérieux de la place, a pour sa part subi des retraits massifs. Cet établissement fait même face à des rumeurs de faillite. Dans les deux cas, pourtant éloignés, se conjugent une série de facteurs financiers, économiques, et comme c'est souvent le cas en Russie, politiques. Le président de la banque centrale, Sergueï Doubinine, illustrait récemment la crise bancaire en comparant les effets de l'argent et ceux de l'alcool : *« dès que les gens reçoivent de l'argent, ils commencent à boire beaucoup de vodka et à acheter n'importe quoi »*. Ce même Sergueï Doubinine rétorque pourtant à ceux qui, depuis des mois, prédisent une crise bancaire majeure en Russie, que rien de tel ne se profile. Selon lui, l'univers des 2 100 banques que compte aujourd'hui la Russie ne devrait être modifié qu'à la marge. Pourtant, depuis le début de l'année, 500 établissements se sont déjà vus retirer leur licence.

Le climat financier russe explique les déboires de la Tveruniversalbank, dix-septième établissement du pays par le montant de ses dépôts. L'établissement, basé à Tver, à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Moscou, a, tout comme la plupart des autres banques, réalisé de très importantes opérations sur le marché des emprunts publics, connus en Russie sous l'acronyme GKO.

DÉPENDANCE

Selon Andreï Illarionov, directeur de l'Institut d'analyse économique de Moscou, la dette publique interne s'est gonflée de 16 milliards de dollars (80 milliards de francs) au cours du seul premier semestre. Les rendements réels des GKO, qui avaient atteint jusqu'à plus de 100 %, en raison de la décélération de l'inflation et du maintien d'une prime de risque élevée sur le marché obligataire russe, ont commencé à diminuer sensiblement, amputant d'autant les profits des banques. Certaines banques, comme la Tveruniversalbank, auraient en outre réalisé, à perte, des opérations spéculatives sur l'immobilier. Plus généralement, la forte proportion de créances douteuses pèse sur les bilans bancaires. Nés pour la plupart très récemment, les établissements russes pratiquent peu les activités traditionnelles du monde bancaire – collecte de dépôts et octroi de prêts. Les placements spéculatifs, un temps sur le marché des devises, puis sur celui des obligations, enfin sur les secteurs jugés porteurs comme l'immobilier, les rendent très dépendants de tout renversement de tendance. La véritable ouverture du marché des GKO aux étrangers, qui se traduira forcément par une chute des rendements, sera donc source de pertes considérables.

Ces établissements ont été par ailleurs accusés tout au long de la campagne électorale d'allégeances politiques diverses. Leurs rivalités pour le partage des fleurons de l'économie n'ont pas cessé avec la réélection de Boris Eltsine. Ainsi, Inkombank, qui avait dénoncé le programme de prêts bancaires à l'Etat en échange de prises de participation dans les grandes entreprises du pays, entretiendrait des liens étroits avec le général Lebed.

F. L.

Rouslan Khasboulatov négocie la paix pour les Tchétchènes

MOSCOU
de notre correspondante

Alors que l'offensive militaire russe en Tchétchénie ne connaît pas de répit depuis plus de deux semaines, le président indépendantiste Zelimkhan Iandarbiev a marqué un point dans sa guerre idéologique contre Moscou, par une désignation qualifiée de *« sensationnelle »* dans les médias russes : l'ancien président du Soviet suprême russe, Rouslan Khasboulatov, a confirmé, mercredi 24 juillet, qu'il avait été nommé *« chef du groupe des conseillers »* de la direction indépendantiste pour mener des négociations de paix avec Moscou. Une telle manœuvre, au moment où les tentatives de l'OSCE de renouer le dialogue entre les belligérants se heurtent à l'intransigeance russe, permet au côté tchétchène de faire preuve de sa bonne volonté aux yeux de l'opinion russe. Rouslan Khasboulatov reste, en effet, perçu comme « loyaliste » envers Moscou, au point que Boris Eltsine lui-même avait envisagé de le désigner comme son représentant en Tchétchénie, passant l'éponge sur l'épisode de la révolte armée du Parlement russe qu'il avait codirigée en 1993.

« Rouslan Imranovitch est devenu plus intelligent », avait alors estimé le président russe. Mais le Kremlin a finalement choisi de miser sur un autre cheval, l'ancien chef du Parti communiste en Tchétchénie, Dokou Zavgaev. Rouslan Khasboulatov, après avoir constaté sur place l'impopularité profonde de ce dernier et le large soutien dont jouissent les indépendantistes, a alors changé – une nouvelle fois – son fusil d'épaule.

Lui qui avait soutenu, dans les faits et en parole, l'invasion militaire russe tout en se présentant comme un médiateur, s'est mis à réclamer un retrait total de l'armée russe de Tchétchénie (couplée avec un statut d'association) et à dénoncer avec virulence le régime de Dokou Zavgaev. Ce qui convenait parfaitement aux indépendantistes, inquiets du rôle accru acquis par M. Zavgaev à la faveur du vide de pouvoir à Moscou, où Boris Eltsine, malade, s'entoure de rivaux avides de lui succéder.

M. Tchernomyrdine et M. Lebed n'hésiteront sans doute pas à s'accuser réciproquement de *« brader les intérêts de la Russie »* au cas où l'un ou l'autre chercherait à marquer des points en faisant la paix en Tchétchénie. Un proche du premier ministre a déjà accueilli par des sarcasmes la première exigence de M. Khasboulatov pour mettre fin aux combats : une rencontre personnelle avec Boris Eltsine. Un proche du général Lebed, le nouveau ministre de la défense, Igor Radionov, a pour sa part évoqué, mercredi, la *« possibilité »* de *« traiter la plaie sanglante »* de Tchétchénie – une expression calquée sur celle de Mikhaïl Gorbatchev annonçant le retrait de ses troupes d'Afghanistan.

Mais, en attendant que la situation à Moscou s'éclaircisse, les indépendantistes ont répondu aux tirs aériens et d'artillerie russes par leurs propres raids sur les arrières des troupes adverses. En outre, ils dénoncent le recours aux attentats terroristes menés récemment contre des gares russes, qui sont fièrement revendiqués par l'intempestif commandant Salman Radouev, lequel joue un rôle marginal au sein de la direction tchétchène.

Sophie Shihab

L'administration européenne menace de se retirer de Mostar

Les Croates refusent le résultat des élections

SARAJEVO
de notre correspondant

L'administration de l'Union européenne à Mostar a annoncé, *mercredi 24 juillet*, qu'elle pourrait quitter la ville si les Croates continuent de refuser le résultat des élections municipales. Le 30 juin, la liste bosniaque « Mostar unifiée » de Safet Orucevic, le *maire* musulman, avait emporté le scrutin face à la liste séparatiste du maire croate, Mijo Brajkovic. Le porte-parole de l'UE à Mostar a indiqué que son administration avait proposé, à contrecœur, un retrait, tandis que les *Quinze confirmaient* qu'ils quitteraient Mostar le 4 août si les Croates ne respectaient pas leurs engagements.

Le nouvel administrateur, Sir Martin Garrod, n'aura pas attendu longtemps pour essayer de clarifier une situation extrêmement complexe, et dangereuse pour la diplomatie occidentale. Nommé le 15 juillet pour six mois, Sir Martin Garrod est un expert de la question mostarienne, puisqu'il est arrivé avec la première équipe européenne en juin 1994. Cet ancien officier des commandos britanniques, spécialiste du renseignement, est connu pour son franc-parler et ses décisions parfois tranchantes. Il a le soutien des diplomates présents au sein de l'administration européenne, souvent dégoûtés par l'impuissance de l'UE à mettre au pas les extrémistes croates.

ÉCHEC

L'hypothèse d'un départ de l'Union européenne de Mostar est violemment critiquée par Sarajevo. *« Un retrait bénéficierait uniquement à la mafia croate, et il lèserait toute la population de la ville »*, a affirmé Mirza Hajric, un porte-parole de la présidence bosniaque. M. Hajric se dit convaincu que *« seule une pression des Européens sur le président croate Franjo Tudjman peut faire changer de position les extrémistes croates »*. Sarajevo espère que l'UE va rester à Mostar, et poursuivre sa mission de réunification de la ville, qui se solde pour l'instant par un échec total.

Les Croates ont en effet refusé de participer au premier conseil municipal mixte, arguant d'une anomalie dans le déroulement du scrutin. Il était en fait hors de question d'aller entériner l'élection de Safet Orucevic comme maire unique d'une Mostar « réunifiée », même si M. Orucevic ne serait de toute façon devenu qu'un maire théorique. La ville, elle, serait restée divisée par la simple pression des polices nationalistes, *notamment* de la police croate, qui veille scrupuleusement à la séparation ethnique des communautés.

TEST

Ce boycottage des premières *institutions élues* de l'après-guerre met en danger le processus de paix. Un départ de l'UE serait sans doute catastrophique pour Mostar, où les tensions sont déjà vives, et pour la construction de la Fédération croato-musulmane, bien *que cette dernière soit placée* sous l'étroit contrôle de Washington.

Les Croates réclament à présent la création d'une *« administration municipale temporaire »* jusqu'aux élections générales de septembre prochain, mais leur désir profond est que les Européens quittent Mostar. Ils auraient ainsi le champ libre afin de poursuivre la division de la ville. Carl Bildt, le haut représentant international en Bosnie, juge la situation *« très inquiétante »*. M. Bildt indique : *« Zagreb a un rôle important à jouer pour résoudre ce problème »*, renvoyant la balle dans le camp du président Tudjman, qui soutient ardemment les séparatistes croates d'Herzégovine.

La situation est préoccupante, notamment parce que Mostar devait être un test avant le scrutin du 14 septembre en Bosnie-Herzégovine. Cette crise devrait permettre de voir si les Occidentaux ont les moyens d'exiger le respect des résultats électoraux. Sarajevo s'interroge sur le sens de l'annonce brutale de Martin Garrod. L'administrateur a-t-il pris seul la décision de placer l'UE devant ses responsabilités ? Ou a-t-il exprimé une volonté européenne de quitter la ville, offrant ainsi au camp croate toute liberté d'attiser les haines interethniques et de *contester la poursuite* du processus de paix ?

Rémy Ourdan

Belgrade et de Sarajevo signent trois accords économiques

SARAJEVO
de notre correspondant

La Yougoslavie (Serbie et Monténégro) et la Bosnie-Herzégovine ont signé, mercredi 24 juillet, trois accords économiques, présentés comme une reprise des liens entre Belgrade et Sarajevo. Aucun progrès n'a cependant été enregistré sur le plan politique, entre ces deux pays ennemis qui s'étaient reconnus mutuellement lors de la signature de l'accord de Dayton. Le rétablissement de relations diplomatiques n'est toujours pas à l'ordre du jour. La Serbie a apparemment posé deux conditions, inacceptables pour Sarajevo.

La première est que la Bosnie-Herzégovine retire sa plainte pour *« agression et génocide »* introduite contre la Yougoslavie auprès de la Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye. La seconde condition, selon le ministre bosno-croate des affaires étrangères, Jadranko Prlic, est que Sarajevo reconnaisse Belgrade comme unique successeur de l'ancienne fédération yougoslave (RFSY) alors que les républiques indépendantes actuelles se battent justement pour le partage des biens yougoslaves.

Les trois accords portent sur la suppression des visas, le rétablissement des lignes téléphoniques et du trafic aérien, ferroviaire et routier, ainsi que sur l'ouverture de chambres de commerce dans les capitales respectives. S'ils étaient suivis d'effet, ils seraient très importants pour recréer des liens entre Serbes et Bosniaques, et ils contribueraient à isoler un peu plus Pale, le fief des séparatistes serbes bosniaques. Belgrade s'est satisfait de la *« stabilisation de la situation dans la région »*, tandis que Sarajevo estimait que *« l'élan créé est énorme »*. *« Une page est tournée »*, a conclu John Menzies, l'ambassadeur américain en Bosnie.

CRITIQUES

De sources diplomatiques, on craint toutefois que ces accords ne soient qu'*« un coup d'épée dans l'eau »*, tant que le fossé demeure au niveau politique. La rencontre entre le président serbe, Slobodan Milosevic, et le vice-président bosniaque, Ejup Ganic, a eu lieu sous la pression du médiateur américain, Richard Holbrooke, qui en avait négocié les modalités, lors de sa tournée, la semaine dernière.

La visite de M. Ganic en Serbie a été critiquée de toutes parts. Les ultranationalistes serbes, à Pale et à Belgrade, ont signalé leur mécontentement face à ce qui équivaut, à leurs yeux, à une reconnaissance de l'Etat de Bosnie-Herzégovine. Pour leur part, les opposants bosniaques démocrates ont dénoncé la « main tendue » à Slobodan Milosevic, au moment où les enquêteurs du Tribunal de La Haye continuent d'exhumer les corps de Musulmans dans la région de Srebrenica.

R. O.

L'Union européenne prend des dispositions pour contrer la loi américaine Helms-Burton

La proposition de la Commission devra être adoptée à l'unanimité par les Quinze

Après le feu vert politique du Conseil des ministres des affaires étrangères, reçu le 15 juillet, l'Union européenne se prépare à contrer efficacement la loi Helms-Burton qui permet aux Américains de sanctionner les entreprises européennes (mais aussi canadiennes, mexicaines, colombiennes...) faisant des affaires avec Cuba. Les Etats-Unis envisagent d'autre part une deuxième loi visant cette fois le commerce avec l'Iran et la Libye.

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

L'Union européenne (UE) considère les interventions extra-territoriales rendues possibles par la loi américaine Helms-Burton comme parfaitement contraires à la règle internationale et donc comme inacceptables. Elle se montre d'autant plus inquiète que Bill Clinton vient d'annoncer son intention de signer le projet de loi D'Amato, qui est de même nature, mais vise, lui, l'Iran et la Libye. Deux pays où, par exemple, les intérêts français sont beaucoup plus importants qu'à Cuba.

Mercredi, la Commission de Bruxelles a donné son accord à un projet de règlement dont l'objet sera précisément d'interdire aux entreprises européennes de se plier aux injonctions qui leur seront adressées par la justice américaine au titre de la loi Helms-Burton. Celle-ci, permet aux sociétés américaines qui ont été victimes du régime castriste de poursuivre des entreprises de pays tiers *« trafiquant »* avec des compagnies cubaines s'étant emparées de leurs avoirs.

Dans le projet européen, les entreprises communautaires qui, en application du chapitre 3 de la loi Helms-Burton, s'acquitteraient d'une amende ou bien s'efforceraient d'aboutir à une transaction avec leur adversaire américain, seraient sanctionnées par les tribunaux européens. L'objet du règlement européen est d'empêcher l'application d'une loi américaine jugée illégale.

Ce refus de coopérer ainsi imposé aux entreprises de l'UE ne sera pas sans conséquence : elles seront probablement lourdement condamnées aux Etats-Unis. Le règlement en cours d'adoption leur fournira une couverture légale. La justice européenne leur permettra de récupérer leur mise en se servant sur les avoirs détenus par les plaignants américains au sein de l'UE. Le 16 juillet, le président Clinton avait suspendu pour six mois ce chapitre 3 de la loi Helms-Burton, mais dans des termes qui n'avaient qu'à moitié rassuré les Européens, d'où leur contre-offensive actuelle.

Le projet de règlement n'a pas été formellement approuvé mercredi par la Commission et Sir Leon Brittan, le Commissaire chargé des affaires commerciales a été habilité à achever la mise au point du texte. Cette procédure en deux temps tient à la nécessité de convaincre les Britanniques. Certains, au Royaume Uni, tout en reconnaissant la nécessité de s'opposer à l'initiative américaine, redoutent que le règlement en question signifie une nouvelle extension des compétences communautaires...

Cet obstacle devrait pouvoir être levé sans trop de difficultés : le 15 juillet, Malcolm Rifkind, le Secrétaire au Foreign office, avait critiqué avec sévérité la démarche américaine, sans rien trouver à redire à l'idée alors déja exprimée de faire jouer une *« législation miroir »* en Europe. Une fois prête, la proposition de la Commission sera soumise aux Quinze, qui doivent l'adopter à l'unanimité. Ce vote devrait intervenir lors d'une des premières réunion du Conseil des ministres de l'Union en septembre. Le règlement est rédigé de telle manière qu'il pourra contrer les effets aussi bien de la loi D'Amato que de la loi Helms-Burton.

La Commission envisage d'interdire aux entreprises européennes de se plier aux injonctions de la justice américaine au titre de la loi Helms-Burton

La contre-offensive européenne ne se limite pas au chapitre 3 de la loi Helms-Burton. Les experts de l'UE (comité de l'article 113) ont délibéré récemment sur les suites à donner à la procédure en cours devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). A la rentrée, l'Union demandera l'instauration d'un « panel », c'est à dire d'une juridiction d'arbitrage, afin de faire mettre en exergue le caractère illégal de la législation américaine au regard des règles de l'OMC.

Enfin la riposte à l'article 4 de la loi Helms-Burton est également en train de s'organiser : il s'agit de la disposition, déja appliquée, qui permet d'interdire aux dirigeants des entreprises incriminées l'accès au territoire américain. Des contre-mesures du même ordre pourront être prises par les autorités nationales de l'UE – mais de manière coordonnée – à l'égard de responsables de compagnies d'outre-Atlantique.

Philippe Lemaître

■ **L'ADMINISTRATION américaine a annoncé**, dans un communiqué publié mercredi 24 juillet, la création d'un Centre de surveillance des accords commerciaux *(Trade Compliance Center)* chargé de contrôler, d'enquêter et d'évaluer la bonne application par des pays tiers des accords commerciaux bilatéraux comme multilatéraux. Le centre collectera des informations auprès des ambassades américaines à l'étranger et des associations professionnelles. Geste de méfiance à l'encontre de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), la création de cet organisme avait été préconisée par l'administration démocrate peu de temps après l'arrivée de Bill Clinton à la Maison blanche. – *(AFP.)*

Une intoxication alimentaire affecte des milliers de personnes au Japon

Le gouvernement envisage des « mesures nationales »

TOKYO
de notre correspondant

Sans prendre les proportions sociales et économiques de la maladie de la « vache folle », une intoxication alimentaire que certains scientifiques qualifient déjà d'« épidémie » prend, au Japon, une ampleur alarmante. Coup sur coup, trois personnes sont mortes – un homme de cinquante-six ans, une femme de quatre-ving-cinq ans et une enfant de dix ans – au cours des derniers jours, portant à sept le nombre des décès. Depuis juin, près de neuf mille personnes ont été intoxiquées, essentiellement dans la région du Kansai (Osaka-Kyoto). Le gouvernement a décidé, mardi 23 juillet, la formation d'une commission interministérielle spéciale. *« Des mesures nationales s'imposent »*, a déclaré le premier ministre, Ryutaro Hashimoto.

Dans la ville de Sakai règne une grande nervosité. 6 000 personnes, dont un grand nombre d'écoliers – vingt sont dans un état grave –, ont été intoxiquées apparemment par les repas servis dans les cantines. La municipalité multiplie les appels à partir d'un petit avion pour inviter les habitants à respecter les mesures élémentaires d'hygiène, à laver soigneusement les denrées alimentaires et à ne rien manger qui ne soit pas cuit.

RETARDS

Si le responsable de cette intoxication – le bacille 0-157 – a été identifié, les spécialistes n'ont pu jusqu'à maintenant déterminer l'origine de la contamination. Mercredi, le résultat des examens menés sur la nourriture distribuée dans 90 écoles de Sakai a été publié. Aucun des 1 352 aliments analysés ne contenait le bacille, pas plus que les poussières recueillies dans les cuisines ou l'eau donnée aux enfants.

Le bacille 0-157, découvert en 1982, aux Etats-Unis, semble, dans le cas nippon, particulièrement virulent : il est à l'origine de la mort de 17 personnes au Canada en 1993-1994, mais c'est la première fois qu'il fait autant de victimes.

Commençant à se manifester par des crampes d'estomac, il provoque des symptômes comparables à ceux de la dysenterie, accompagnés de vomissements et de saignements des parois intestinales puis de dysfonctionnement des reins. Il semble qu'il puisse se transmettre d'une personne à une autre par les selles mais aussi par l'eau des piscines, par exemple. Même une fois que les colibacilles ont été éliminés chez un malade, leur toxicité demeure. *« La dysenterie peut généralement être maîtrisée par des mesures d'hygiène, mais ce n'est pas le cas du bacille O-157 »*, estime Toshio Shimada, chef du laboratoire des infections intestinales à l'Institut de la santé publique.

Le bacille a été détecté dans des foies d'animaux, souvent mangés crus au Japon en été. Depuis lors, la consommation de viande a baissé de 10 % ainsi que celle du poisson cru, mets prisé s'il en fut des Japonais. Mais il n'a été découvert aucune autre piste. Il est rare, font valoir les experts, de mettre autant de temps – près de deux mois – à découvrir les agents de transmission d'un bacille qui affecte un si grand nombre de victimes, de surcroît concentrées dans une région. Si le Kansai est particulièrement affecté, une quarantaine de préfectures présentent aussi des cas d'intoxication.

Près de 9 000 cas depuis le 29 mai

Le premier ministre, Ryutaro Hashimoto, a décidé, mercredi 24 juillet, la mise en place d'une cellule de crise chargée de prendre des mesures destinées à enrayer la propagation de l'intoxication par le colibacille 0-157. Pour l'instant, le gouvernement se refuse à qualifier l'intoxication d'épidémie, ce qui supposerait l'isolement des victimes.

Mercredi, 8 945 personnes avaient été intoxiquées, dont 523 étaient hospitalisées (28 étant dans un état critique). L'intoxication s'était déclarée, le 29 mai, dans la ville d'Oku (préfecture d'Okayama). Le 1er juin, une écolière d'Oku décédait. Le 14 juillet, 2 691 enfants étaient intoxiqués à Sakai (région du Kansai). Le 17 juillet, le nombre des malades à Sakai passait à 5 294, puis à 5 939, deux jours plus tard. Le 21 juillet, un homme de cinquante-six ans, résident de Kyoto, mourait à son tour. Le 23 juillet, deux nouveaux décès étaient déclarés : ceux d'une femme de quatre-vingt-cinq ans à Kashiwara (Kansai) et d'une fillette de dix ans (Sakai).

Des critiques s'élèvent contre le ministère de la santé, dont la responsabilité est déjà mise en cause dans la contamination des hémophiles par les virus du sida, et qui a tardé à prendre au sérieux l'intoxication par le colibacille 0-157, traitée au départ comme une simple grippe intestinale. L'insuffisance des mesures d'hygiène dans la confection des repas servis dans les cantines des écoles et préparés à l'extérieur par des entreprises spécialisées est aussi mise en cause. Dans un pays aussi obsessionnel que peut l'être le Japon vis-à-vis des questions d'hygiène, l'intoxication encore mystérieuse par le colibacille 0-157 pourrait être de nature à provoquer une psychose.

Philippe Pons

Les Etats-Unis pourraient bientôt autoriser la commercialisation de la pilule abortive RU 486

WASHINGTON
de notre correspondant

La rencontre a eu lieu, voici quelques jours, à Gaithersburg, dans le Maryland. Les membres du conseil consultatif de la Food and Drug Administration (FDA) avaient été regroupés dans un hôtel étroitement surveillé par la police. Avant d'embarquer dans un minibus, ils durent montrer une pièce d'identité et signer un registre. Le convoi passa ensuite un barrage de police, et arriva à l'immeuble sans fenêtre où devait se tenir la réunion. Après distribution des badges, les participants furent inspectés par un détecteur de métal. Il y eut plusieurs votes : par 6 voix et 2 abstentions, les huit membres de la commission décidèrent que les avantages de la pilule abortive RU 486 l'emportaient sur ses inconvénients. Et par 6 voix contre 2, ils conclurent que l'étude réalisée en France auprès de 2480 femmes ayant utilisé le RU 486 était suffisante pour justifier une commercialisation aux Etats-Unis.

Huit ans après la France, qui a commercialisé la pilule abortive en septembre 1988, l'Amérique pourrait donc faire de même. La FDA n'est certes pas liée par les recommandations de son conseil consultatif, mais il est probable qu'elle se prononcera dans le même sens. Les précautions policières extraordinaires qui ont entouré le processus de décision s'expliquent par le caractère hautement polémique de la question de l'avortement.

CAMPAGNES D'INTIMIDATION

Les cliniques où l'on pratique l'interruption volontaire de grossesse qui ont été assiégées par des manifestants belliqueux ne se comptent plus. Des dizaines de praticiens ont eu à subir des campagnes d'intimidation, voire des brutalités physiques, de la part d'« ultras » appartenant au camp des *« pro-life »*, et nombre d'entre eux se déplacent aujourd'hui armés. L'éventuelle légalisation du RU 486 risque d'exacerber encore plus le débat sur l'avortement.

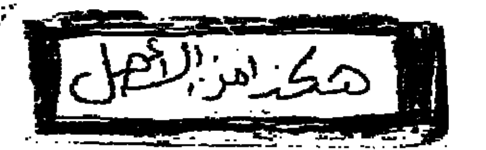
Les laboratoires Roussel-Uclaf, qui fabriquent la molécule en France, ainsi que leur maison-mère allemande Hoescht, échaudés par les procès et le boycottage dont ils ont été victimes dans les années 80, ont cédé, en 1994, leurs droits d'exploitation aux Etats-Unis au Population Council, organisation de recherche à but non lucratif sur le planning familial. Celle-ci a, à son tour, créé « Advances in Health Technology », une société qui sera chargée de la commercialisation. Si la FDA approuve définitivement le RU 486, le nom du distributeur sera connu, mais celui du fabricant restera secret.

De nombreux articles ont été publiés dans la presse américaine pour souligner que la molécule, administrée par voie orale avec une prostaglandine (qui provoque la contraction de l'utérus, et donc l'expulsion de l'embryon), était efficace à 95 %, si elle était administrée avant la septième semaine de grossesse. La commercialisation du RU 486 pourrait profondément modifier les termes du débat sur l'avortement aux Etats-Unis. Devant les menaces des groupes anti-avortement, le nombre des médecins acceptant de pratiquer des IVG a régressé de plus de 20 % en dix ans, pour atteindre 2400, selon l'institut Alan Guttmacher, favorable au droit à l'avortement.

Quelque 1,3 million d'avortements ont été pratiqués en 1993, selon les statistiques fédérales, contre 1,4 million trois ans plus tôt. En permettant aux femmes d'avoir recours à l'IVG dans la discrétion du cabinet d'un généraliste ou d'un gynécologue, et non plus dans le cadre de cliniques spécialisées placées *de facto* sous haute surveillance de manifestants parfois violents, le RU 486 devrait encourager davantage de médecins à pratiquer des IVG. Pour les femmes ayant décidé d'interrompre leur grossesse, il s'agit également d'une alternative « douce » à l'avortement par voie opératoire.

C'est bien ce qui inquiète les groupes anti-avortement, qui disposent d'une forte influence au sein du Parti républicain. De son côté, l'administration démocrate souhaite manifestement que la FDA donne son feu vert avant l'élection présidentielle du 5 novembre.

Laurent Zecchini



JUSTICE La nomination de Jean-François Burgelin et d'Alexandre Benmakhlouf, mercredi 24 juillet en conseil des ministres, respectivement aux postes de procureur général près la Cour de cassation et de procureur général près la cour d'appel de Paris, a suscité de nombreuses réactions. *« Le gouvernement poursuit avec obstination la mise en place de l'Etat RPR à la tête de la justice*, a estimé le Parti socialiste, tandis que le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) a qualifié ces nominations de *« coup de force du pouvoir exécutif »*. ● PLUS MODÉRÉE, l'Union syndicale des magistrats a considéré que la nomination du directeur de cabinet du garde des sceaux au poste de procureur général de Paris est *« dans la logique institutionnelle »*. ● L'ASSOCIATION professionnelle des magistrats (APM, droite) a fait part de sa satisfaction.

Les magistrats divisés après la nomination de MM. Benmakhlouf et Burgelin

Tandis que le Parti socialiste s'inquiète de la mise en place d'un « Etat RPR » à la tête du parquet, l'avis des syndicats professionnels diverge : le Syndicat de la magistrature (gauche) crie au « coup de force », mais l'USM (modérée) se refuse à tout procès d'intention

MÊME ATTENDUE, la nomination de Jean-François Burgelin et d'Alexandre Benmakhlouf, deux magistrats très proches du pouvoir, mercredi 24 juillet en conseil des ministres, aux deux plus hauts postes du ministère public en France, a suscité une volée de réactions critiques. Le Parti socialiste, par la voix de son délégué national à la justice, Marie-Pierre de La Gontrie, a concentré ses attaques sur la nomination de l'actuel directeur du cabinet du garde des sceaux, Alexandre Benmakhlouf, au poste de procureur général près la cour d'appel de Paris. *« Le gouvernement poursuit avec obstination (...) la mise en place de l'Etat RPR à la tête de la justice »*, indique le communiqué du PS. *« Toute la hiérarchie du parquet de Paris, compétente sur l'ensemble du territoire et bien entendu sur Paris et sur l'Ile-de-France, qui se trouve directement concernée par les affaires du financement du RPR, est donc, aujourd'hui, occupée par des magistrats très proches du pouvoir. »*

La nomination de l'ancien procureur général de Rouen, Gabriel Bestard, au poste de procureur de la République à Paris, rendue publique en pleine polémique judiciaire sur l'appartement du premier ministre (*Le Monde* du 1er novembre 1995), avait déjà suscité la méfiance de l'opposition, renforcée depuis par les décisions de classement successivement prises par le nouveau procureur dans les affaires immobilières concernant MM. Juppé, Pandraud, Cabana et Tiberi, tous membres du RPR. Outre les nominations de MM. Benmakhlouf et Burgelin, le gouvernement a également promu plusieurs magistrats du parquet qui ont eu à connaître des affaires hautement *« signalées »* : Jean-François Lorans, procureur de la République de Grenoble, devient procureur général de Besançon ; Jean-Amédée Lathoud, procureur de la République de Lyon, et Jean-Louis Nadal, procureur général de Lyon, deviennent respectivement procureur général de Riom et d'Aix-en-Provence. C'est le directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, François Falletti, lui aussi réputé proche de M. Toubon, qui est nommé à la tête du parquet général de Lyon. Son remplacement à la tête de la direction la plus sensible de la chancellerie n'est pas encore connu.

« ATTRISTANT ET NAVRANT »

Qualifiant d'*« affaire assez grave »* la nomination de proches du garde des sceaux à la tête du ministère public, Pierre Moscovici, secrétaire national du PS, chargé des études, et proche de Lionel Jospin, a déclaré au *Monde* que *« M. Toubon* [était] *un homme politique avant d'être un garde des sceaux impartial »*. Jeudi matin 25 juillet, Jack Lang a jugé, sur RTL, le choix de MM. Benmakhlouf et Burgelin *« attristant et navrant »*. Pour l'ancien ministre socialiste, *« il serait inimaginable, dans un quelconque autre pays démocratique d'Europe, que le directeur de cabinet du ministre de la justice puisse être nommé patron du parquet de la capitale du pays »*. Ancien ministre de la justice, le maire (PS) d'Arles, Michel Vauzelle, a affirmé *« qu'un nouveau seuil* [venait] *d'être franchi »* avec la nomination de M. Benmakhlouf. *« Après avoir échoué dans sa tentative d'intimider le Conseil supérieur de la magistrature pour la nomination de magistrats du siège*, a conclu M. Vauzelle, *le pouvoir aujourd'hui tient sa revanche : il illustre clairement son idée de l'indépendance de la magistrature. »*

Chez les magistrats, seul le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) s'est réellement indigné des nominations annoncées, qu'il qualifie de *« coup de force du pouvoir exécutif »*. La promotion du directeur du cabinet de M. Toubon, estime le SM, est *« l'aboutissement d'une véritable stratégie politicienne destinée à permettre à ce magistrat (...) de superviser l'activité des procureurs du ressort de la cour d'appel et de gérer au plus près le développement judiciaire des affaires susceptibles de mettre en cause la mairie de Paris et le RPR »*. Elargissant sa critique, le SM affirme qu'*« une telle situation est la conséquence logique d'un système aberrant qui permet à l'exécutif de maîtriser entièrement la nomination des magistrats du parquet, et de disposer par là même d'une influence réelle sur le déroulement des affaires sensibles »*. En toute logique, l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), proche de la majorité, n'a pas caché sa satisfaction. Georges Fenech, président de l'APM, a qualifié MM. Burgelin et Benmakhlouf de *« hauts magistrats aux qualités professionnelles reconnues et au-dessus de tout esprit partisan »*. L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), organisation majoritaire, s'est pour sa part montrée soulagée que le pouvoir évite un conflit ouvert avec le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) au sujet de M. Benmakhlouf, qui voulait initialement devenir président de la cour d'appel de Paris, un poste sur lequel le CSM, où l'USM détient la majorité, dispose du pouvoir de décision. Le secrétaire général de l'USM, Valéry Turcey, a estimé que la nomination de M. Benmakhlouf comme subordonné direct du ministre de la justice était *« dans la logique institutionnelle »*. Il a même considéré que, pour un tel poste, le passé de M. Benmakhlouf n'était *« ni un obstacle juridique, ni un obstacle politique »*, ajoutant que M. Burgelin avait quant à lui *« toutes les qualités requises »*. Le Syndicat des avocats de France (SAF, gauche), enfin, a regretté que le pouvoir politique ait *« tendance à confondre indépendance de la magistrature et méthode américaine de sélection des hauts magistrats en fonction de leur sensibilité ou affinité politique »*.

Jean-Michel Dumay et Hervé Gattegno

TU CONNAIS LES COPAINS ?!

PERIN

Pierre Mérand à la tête du SCPC

Le procureur général d'Aix-en-Provence, Pierre Mérand, succède à Bernard Challe à la tête du service central de prévention de la corruption (SCPC). Créé en 1993 et placé sous l'autorité du garde des sceaux, ce service rend des « avis » juridiques sur les faits que lui soumettent, entre autres, les collectivités. Le poste de M. Challe était vacant depuis le 12 décembre 1995, date à laquelle il avait été nommé conseiller à la Cour de cassation.

A soixante-deux ans, Pierre Mérand prend les rennes d'un service controversé. Le 11 juillet 1995, le SCPC avait été saisi par des élus socialistes pour rendre un avis sur le cas de l'attribution d'un appartement de la Ville de Paris au fils d'Alain Juppé, après que le parquet de Paris eut refusé d'ouvrir une information à ce sujet. Cette saisine avait provoqué la colère de Jacques Toubon, qui avait assuré par avance que le SCPC n'était *« pas habilité à constater les infractions pénales »*. Le SCPC avait estimé, le 25 septembre, qu'un cas similaire à celui de l'appartement HLM du fils d'Alain Juppé constituait bien un délit d'ingérence.

Alexandre Benmakhlouf, maître des opportunités

HOMME DE COULOIR plus que de prétoire, Alexandre Benmakhlouf est un proche de Jacques Chirac, avec qui il a travaillé étroitement comme conseiller technique à Matignon d'avril 1986 à mai 1988, pendant la première cohabitation, et comme conseiller juridique à la Mairie de Paris de juin 1989 à octobre 1991. Pourfendeur de la gauche judiciaire dans les années 80, il appartient à la vieille garde de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), dont il a été le secrétaire général adjoint de 1984 à 1986, quand celle-ci se forgeait une identité.



PORTRAIT

Réputé pour son calme et son impassibilité, le nouveau procureur général près la cour d'appel de Paris avait été appelé à prendre la direction du cabinet du garde des sceaux, dès l'arrivée de Jacques Toubon place Vendôme en mai 1995. L'absence de conseiller technique à l'action publique à ce cabinet a fait de lui le gestionnaire discret des affaires et l'interlocuteur politique des parquets, *via* la direction des affaires criminelles et des grâces.

Né le 9 septembre 1939 à Oran (Algérie), ce fils d'avocat, ancien élève de l'Institut d'études politiques de Paris, est diplômé d'études supérieures de droit privé. Il a d'abord été substitut à Meaux (Seine-et-Marne) en 1970, puis à Versailles (Yvelines) en 1972, avant d'être détaché pour une dizaine d'années à la chancellerie. Alexandre Benmakhlouf était vice-président du tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine) lorsque Jacques Chirac l'a appelé à Matignon en 1986.

DIFFICILE À DÉCRYPTER

On ne le reverra dans les palais qu'entre 1991 et 1993 en tant que président de chambre à la cour d'appel de Versailles. En novembre 1993, toujours au ministère de la justice, il est nommé directeur des affaires civiles et du sceau. Sa fonction de directeur de cabinet du garde des sceaux lui avait valu le grade d'avocat général à Paris.

Personnage énigmatique et courtois, amateur de livres anciens, celui qui aura la maîtrise de l'opportunité des poursuites sur Paris et l'Ile-de-France est, selon ses amis, un homme de principes et d'idées, auxquelles il reste fermement attaché.

Ceux qui ne les partagent pas parlent, quant à eux, d'un homme difficile à décrypter, silencieux, d'une discrétion qui confine au secret. Avec l'appui de son ministre, ce magistrat au profil florentin briguait la place de premier président de la cour d'appel de Paris, avant que cette candidature ne cristallise le conflit qui opposa récemment le Conseil de la magistrature à l'Elysée.

J.-M. Dy

Jean-François Burgelin, serviteur zélé du pouvoir

SA FRANCHISE, sa sincérité, pour les uns, ses lapsus, pour les autres, lui ont valu une étiquette de serviteur zélé du gouvernement. *« Si par malheur le délit était constitué »*, avait dit Jean-François Burgelin à propos de l'affaire de l'appartement d'Alain Juppé, dont l'Association des contribuables parisiens avait mis en cause les conditions d'acquisition... Le procureur général près la cour d'appel de Paris estimait qu'il n'y avait pas lieu à poursuivre le premier ministre, alors que le procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, avait classé la plainte en raison de *« l'inopportunité de poursuites »*, mais en indiquant que *« le délit de prise illégale d'intérêt lui était apparu comme constitué »*.



PORTRAIT

Ancien directeur du cabinet d'Albin Chalandon au ministère de la justice en 1986, M. Burgelin avait été nommé au poste-clé de procureur général près la cour d'appel de Paris en février 1994, par Pierre Méhaignerie. Né le 17 décembre 1936 à Metz, M. Burgelin a effectué l'essentiel de sa carrière comme magistrat du siège, avec un détour par le cabinet du giscardien Paul Dijoud, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, en 1976. Directeur de l'Ecole nationale de la magistrature en 1978, il était devenu, en 1982, président de chambre à la Cour d'appel de Paris.

BAVARD

A l'opposé de son successeur, Alexandre Benmakhlouf, M. Burgelin fait figure de bavard, et ses prises de position passent rarement inaperçues. A la fin de 1994, au nom de *« l'intérêt de la bonne administration de la justice »*, il prône le dessaisissement du juge Halphen dans l'affaire Schuller-Maréchal, avant de nuancer ses propos indiquant que la notion de *« bonne administration de la justice »*, dans une affaire aussi complexe, peut évoluer. A l'automne 1995, il estime qu'il n'y a pas infraction dans l'affaire de l'appartement de M. Juppé.

A l'audience de rentrée de la cour d'appel de Paris, le 9 janvier 1996, il insiste cette fois, au risque de provoquer un tollé chez les magistrats soucieux de leur indépendance, sur la prudence à adopter en matière de lutte contre la corruption.

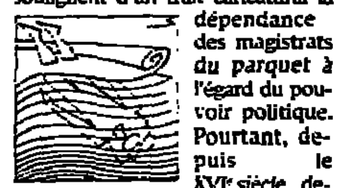
« Si tout le monde s'accorde sur la nécessité qu'il y a de lutter contre la corruption, dit-il, *et si personne ne conteste à la magistrature le rôle prépondérant qu'elle entend mener en cette matière, de nombreuses voix s'élèvent pour mettre en garde les juges contre la tentation qu'ils pourraient avoir de s'ériger en justiciers. »* Si le *« feu de la justice »* doit passer sur la corruption, continue-t-il, c'est un feu avec lequel les juges ne doivent pas *« jouer »*, sauf à prendre le risque que *« la démocratie »* ne s'y brûle.

Jugé trop *« interventionniste »* par ses détracteurs, M. Burgelin apparaît néanmoins moins « politique » que M. Benmakhlouf qui lui succèdera, en tout cas moins chiraquien. Dans une interview au *Monde*, Yves Mény, directeur du Centre Robert-Schuman-Institut universitaire européen de Florence et auteur de *La Corruption de la République*, donnait ainsi la clé du personnage (*Le Monde* du 15 janvier) : *« Le ministre de la justice* [Jacques Toubon] *affirme qu'il ne donne pas d'instructions de non-poursuite dans les affaires individuelles, mais il s'agit d'une version pieuse pour enfants sages ! Il y a en effet mille et une façons de faire savoir à mi-voix ce que souhaite le gouvernement. Prenez le récent discours de M. Burgelin : en s'interrogeant sur la notion d'abus de biens sociaux et en recommandant la prudence en matière de lutte anti-corruption, il répond en fait, directement, aux préoccupations de son maître. »* C'est ce qui s'appelle une réputation.

J.-M. Dy

Magistrats ou fonctionnaires, l'ambiguïté des « parquetiers »

LES CIRCONSTANCES qui ont entouré la nomination d'Alexandre Benmakhlouf au poste de procureur général près la cour d'appel de Paris soulignent d'un trait caricatural la dépendance des magistrats du parquet à l'égard du pouvoir politique. Pourtant, depuis le XVIe siècle, depuis que les *« Gens du Roi »* sont devenus procureurs, cette dépendance est inscrite dans la loi et ne devrait donc plus surprendre. Mais l'idée qu'un magistrat puisse être soumis au pouvoir provoque toujours un certain malaise, encore renforcé quand une décision, jugée politique, n'est pas entourée d'un minimum de pudeur.



ANALYSE

Malgré cette gène persistante, personne n'a véritablement réussi à trouver l'espèce de « formule magique » qui permettrait d'aboutir à une séparation totale entre le parquet et le pouvoir exécutif. Si elle existe dans certains pays, les résultats sont peu encourageants. Ici, on craint l'émergence d'un véritable pouvoir judiciaire alors qu'ailleurs, la dépendance du parquet existe toujours mais de manière plus subtile, plus discrète, en bénéficiant soit à de petits pouvoirs locaux soit à des puissances économiques.

En France, à droite comme à gauche, beaucoup considèrent qu'il est normal qu'un gouvernement dispose des moyens lui permettant d'appliquer une politique pénale cohérente sur l'ensemble du territoire. Mais derrière ce qui apparaît comme un but honorable se cache parfois des intentions moins avouables. Ce n'est pas sur les grandes options judiciaire du gouvernement que le bât blesse, mais sur ce que l'on appelle « la gestion des affaires individuelles ». Par le biais de *« l'opportunité des poursuites »* – elle aussi consacrée par la loi –, le parquet peut *« classer sans suite »* une affaire qui dérange le pouvoir. Supprimer cette prérogative du parquet reviendrait à installer le système dit de « la poursuite légale » qui entraîne une poursuite automatique de toutes les infractions constatées.

Séduisant en apparence, ce système, pratiqué dans quelques pays, revient en fait à transférer le classement du parquet vers le juge. Dans de nombreux cas, le refus de poursuivre est nécessaire et les juristes évoquent souvent des décisions d'opportunité prisent en matière d'usage de stupéfiants ou pour des infractions en relation avec de graves troubles sociaux. Mais la liste des classements « honorables » est bien plus élevée, car elle contient une foule de cas particuliers où l'abandon des poursuites constitue la meilleure réponse sociale. Si cette prérogative se justifie, il est bien difficile d'empêcher son détournement.

Certes, la plainte en constitution de partie civile permet de forcer la mise en mouvement de la machine judiciaire lorsque le parquet se montre peu empressé. Cependant, cette disposition, même si elle a un rôle régulateur, possède aussi ses effets pervers. Trop souvent utilisée comme arme politique, elle a perdu une grande partie de son crédit et le combat procédural avec le parquet prend parfois des allures de joutes partisanes dont la justice ne sort pas grandie.

Si les magistrats du parquet considèrent dans leur ensemble qu'il est bien difficile de supprimer le lien hiérarchique avec le ministère de la justice et le principe de l'opportunité des poursuites, ils souhaiteraient cependant bénéficier d'une plus grande autonomie, surtout sur le plan politique. Tel qu'il est rédigé actuellement, le statut des membres du parquet les placent dans une position délicate, car la carrière de ces magistrats dépend de la chancellerie. En outre, la nomination des procureurs généraux étant décidé en conseil des ministres, il est tentant de placer aux postes-clés des hommes de conviction, ceux que l'Union syndicale des magistrats appelle parfois des *« préfets judiciaires »*. Dès lors, il est facile, pour chaque ministre de la justice, de clamer à l'envie qu'il ne cherchera jamais à entraver le cours de la justice...

Devant cette situation, beaucoup de magistrats, syndiqués ou non, demandent que les nominations au sein du parquet soient effectuées par le Conseil supérieur de la magistrature selon les mêmes règles que pour leurs collègues du siège, y compris pour les procureurs généraux. Cette disposition, qui a déjà prouvé son efficacité dans la promotion des juges (M. Benmakhlouf en a fait la cruelle expérience), serait une avancée incontestable. Le soupçon de connivence avec le pouvoir politique serait considérablement diminué.

Si, comme on le répète tant, les « parquetiers » sont des magistrats, il serait sans doute bon qu'ils le soient à part entière. Nommés par une instance indépendante, les héritiers des « Gens du Roi » sortiraient enfin de cette situation curieuse de magistrats-fonctionnaires.

Maurice Peyrot

M. Chirac manifeste sa sollicitude aux PME menacées par la conjoncture économique

Le chef de l'Etat craint le mécontentement des petits patrons

Jacques Chirac a réuni jeudi 25 juillet, à l'Elysée, le « comité de pilotage » du plan annoncé à la fin de 1995 à Bordeaux par Alain Juppé en faveur des petites et moyennes entreprises. Mercredi, le chef de l'Etat s'est rendu à Châtellerault (Vienne), dont le maire est Edith Cresson (PS), pour y rencontrer des chefs de PME. La conjoncture défavorable affecte particulièrement les petites entreprises.

CHÂTELLERAULT
de notre envoyée spéciale

Les « clientèles » privilégiées du président de la République ne se portent pas très bien. Les agriculteurs se débattent avec l'affaire de la « vache folle », les militaires gèrent des restructurations douloureuses. Restent les PME. La crainte de Jacques Chirac est que ces petites et moyennes entreprises, fragilisées par une conjoncture morose, ne se laissent emporter, à leur tour, par la dépression.

C'est donc à titre préventif que le chef de l'Etat a tenu à leur manifester son attention. Avant d'accueillir, jeudi 25 juillet, à l'Elysée, la réunion exceptionnelle du comité de pilotage du plan PME-PMI, Jacques Chirac s'est invité, mercredi 24 juillet à Châtellerault, dans la Vienne, pour une rencontre avec une vingtaine de dirigeants de petites entreprises.

L'opération avait été montée avec soin par Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME, du commerce et de l'artisanat et président de la région Poitou-Charentes, qui avait symboliquement retenu la ville dont Edith Cresson est le maire.

DOLÉANCES

Entre M. Chirac et l'ancien premier ministre socialiste, la connivence est assurée dès lors qu'il s'agit de s'en prendre aux banques ou aux administrations. Devant un public qu'ils savent particulièrement sensible à ce type de réquisitoire, M. Chirac et Mme Cresson ont pu jouer, sans retenue, leur partition favorite.

Dans un département où 94 % des entreprises ont moins de dix salariés, les petits patrons se sont fait l'écho des doléances des PME françaises : un imbroglio de textes juridiques qui handicapent les procédures de transmission d'entreprise ; l'allongement des délais de paiement ; les problèmes de crédit ; la pression de la concurrence internationale.

« C'est à partir de la croissance que nous rétablirons l'emploi, a observé M. Chirac après deux heures d'entretien à huis clos, *mais la croissance ne vient pas de l'extérieur. C'est nous qui la faisons par notre aptitude à surmonter les difficultés et notre volonté de développer au maximum la capacité à innover des PME. »* Celles-ci, a-t-il ajouté, jouent *« un rôle irremplaçable dans le dynamisme de la nation »*.

Le chef de l'Etat a abordé aussi la question de la réduction du temps de travail, que les patrons de PME regardent avec circonspection.

Triés sur le volet par M. Raffarin, les chefs d'entreprise invités à participer à la table ronde ont apprécié cette visite présidentielle. Dominique Lenoir, président de l'Union patronale de la Vienne et patron de l'Atelier de réalisation industrielle (ARI), qui accueillait la rencontre dans ses locaux, en espère *« un coup de pouce à l'application du plan »*. *« Le président est dans le camp des PME »*, leur a assuré M. Raffarin.

TABLEAU MOROSE

Les petites entreprises ont bien besoin de ce soutien. L'enquête structurelle de conjoncture du Crédit d'équipement des PME (Cepme) dresse un tableau morose de leurs activités. Le millier d'entreprises interrogées prévoient une hausse de 1,3 % en moyenne de leur chiffre d'affaires cette année, contre 4,2 % en 1995. Le rythme d'embauche s'est ralenti, et les trésoreries se resserrent dangereusement, surtout dans le bâtiment et le tourisme. 67 % des chefs d'entreprise jugent leur rentabilité suffisante, contre 73 % en juin 1995.

L'investissement se maintient, mais l'enquête relève qu'*« en cas d'atonie persistante de la demande, les dirigeants de PMI pourraient ralentir le rythme de renouvellement de leur outil de production »*. L'insuffisance de la demande est en effet considérée comme le premier facteur de limitation de l'investissement.

A la sollicitude du chef de l'Etat correspond celle du premier ministre, Alain Juppé, qui a réuni, jeudi dans la matinée, un comité interministériel sur le plan PME-PMI. Celui-ci devrait être une des têtes de chapitre de la communication gouvernementale à la rentrée.

Pascale Caussat

Hausse des dépôts de bilan au premier semestre

Le nombre des défaillances d'entreprise croît depuis l'automne 1995. La SFAC (Société française d'assurance-crédit) en a dénombré 16 593 au premier trimestre 1996 et 17 393 au deuxième, le plus mauvais résultat trimestriel depuis la fin 1993.

Les secteurs les plus touchés, en comparaison avec le premier semestre 1995, sont le bâtiment et les travaux publics, avec une hausse de 16 % du nombre des défaillances, l'immobilier (+ 14 %) et les cafés-restaurants (+ 13 %). Parmi les plus grosses entreprises défaillantes, on retrouve trois sociétés réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de francs : IFI Dapta Mallinjoud (meubles, décolletage et travail des métaux), le promoteur immobilier Pierre 1er et la Lainière de Roubaix (textile).

En dehors de la morosité de la conjoncture, la SFAC souligne la faiblesse de l'économie allemande, qui explique, selon elle, l'augmentation des défaillances en Alsace (+ 35 %) et en Lorraine (+ 23 %).

M. Juppé réduit le temps de travail à la mairie de Bordeaux

BORDEAUX
de notre correspondant

En s'installant dans le fauteuil de Jacques Chaban-Delmas à la mairie de Bordeaux, Alain Juppé n'a pas oublié qu'il succédait au père de la « Nouvelle Société ». Dès son arrivée, le nouveau maire a laissé entendre qu'il comptait poursuivre l'œuvre de son prédécesseur, qui avait déjà fait de sa mairie un « laboratoire social » en signant quinze contrats de progrès durant son « règne ».

Le seizième, signé par M. Juppé et Force ouvrière, largement majoritaire dans les services municipaux – qui comptent 4 125 salariés, dont 695 contractuels et plus de 400 personnes en contrat emploi-solidarité – porte sur la durée du temps de travail. Il vise à passer de trente-sept à trente-cinq heures hebdomadaires sans diminution de salaire, en maîtrisant la progression de la masse salariale (800 millions de francs en 1996, soit 51 % du budget de fonctionnement de la ville), donc sans augmentation de la pression fiscale. La CFDT a attendu plusieurs semaines pour parapher le document, tandis que la CGT, qui n'a jamais signé aucun accord avec l'administration bordelaise, reste sur sa position.

« Nous avons signé le lancement d'un processus, explique Georges Dubernet, secrétaire de FO des employés municipaux de Bordeaux. *Ce contrat vise à améliorer le service public, en le rendant plus compétitif. Pour nous, c'est une façon de lutter contre les privatisations. Si l'administration espère un meilleur rendement, nous souhaitons que ce contrat ait une influence bénéfique sur l'emploi en permettant, au minimum, de remplacer les départs à la retraite, ce qui n'est plus le cas depuis plusieurs années, et en intégrant des vacataires. »*

Le contrat de progrès devrait aboutir à une nouvelle organisation du travail, qui sera effective au plus tard le 1er septembre 1997. Cette date concerne essentiellement le personnel des écoles, qui pourra ainsi commencer l'année scolaire selon les nouvelles dispositions. Pour les syndicats, les discussions actuellement menées avec Jean-Jacques Ardouin, secrétaire de la mairie, et Claude Bocchio, adjoint au maire chargé de l'administration générale, doivent continuer en respectant deux préalables : ne pas toucher à la journée continue là où elle existe (principalement dans les services techniques) et être menées dans la plus grande transparence, avec la participation des agents.

GROUPES DE « PILOTAGE »

Pour M. Dubernet, le *« réaménagement doit se faire par secteurs d'activité, chacun ayant ses spécificités »*. *« Il est donc essentiel,* souligne-t-il, *que chaque service soit directement impliqué dans la négociation. Les groupes de « pilotage » qui vont se mettre en place début septembre devront intégrer cette donnée. »*

En signant ce contrat de progrès, FO confirme son attachement à la politique contractuelle, dans la mesure où elle suppose une collaboration qui engage les uns et les autres. Pour le premier ministre, il s'agit de créer une nouvelle dynamique au sein des municipaux de Bordeaux et de montrer sa capacité à réussir sur le plan social. C'est aussi une façon de ne pas laisser à d'autres maires l'exclusivité d'initiatives largement médiatisées. – *(Intérim.)*

L'agence de l'énergie atomique de Vienne va expertiser les atolls de Polynésie

LES EXPERTS de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) séjourneront à Mururoa jusqu'en 1998, a indiqué, jeudi 25 juillet, à Papeete, le vice-amiral André Le Berre, commandant supérieur des forces armées en Polynésie.

Le but de cette mission, dont les travaux seront rendus publics, est d'effectuer le bilan radiologique de Mururoa et de Fangataufa, les deux sites des essais nucléaires français. *« L'AIEA est une agence internationale totalement indépendante,* a-t-il ajouté, *et la France est le seul pays membre du « club » nucléaire à laisser une telle organisation travailler sur le lieu de ses expérimentations. »*

Les spécialistes de l'agence de Vienne auront pour tâche d'établir des *« projections géologiques »* du site, c'est-à-dire qu'ils vont tenter de prévoir les différents scénarios de l'évolution géologique des atolls. les résultats de leurs premiers travaux devraient être connus dès 1998.

DÉMANTÈLEMENT

Le vice-amiral Le Berre a confirmé les projets de la France, à savoir le démantèlement des installations, la remise d'une partie du matériel au Territoire et aux communes, et enfin le retour à la nature des deux atolls, avec néanmoins le maintien d'une équipe de surveillance d'une trentaine de légionnaires.

Ces derniers seront installés sur la base de Hao (à 200 kilomètres au nord de Mururoa); unis installation militaire qui sera renforcée au cours des prochains mois et qui passera de cent cinquante hommes à quatre cents en 1998, avec pour mission la mise en œuvre de la piste aérienne.

Sur les mille trois cents militaires de la direction des centres d'expérimentations nucléaires (Dircen), un millier vont rentrer en métropole et deux cent cinquante seront affectés au renforcement de la base de Hao. Quant à la reconversion des trois cents employés civils recrutés localement, elle devrait prendre plusieurs aspects, avec le versement d'une prime de départ de 500 000 francs en moyenne, un reclassement dans la fonction publique (éducation nationale ou DOM-TOM) ou des aides financières pour la création d'entreprises.

Enfin, le vice-amiral Le Berre a précisé que les forces armées en Polynésie (deux mille hommes) seront peu touchées par les restructurations militaires mises en œuvre en métropole, avec, au contraire, une extension de la formule du service militaire adapté (SMA) déjà présent aux Marquises, à Tuamotu et dans d'autres archipels de Polynésie.

Chambre de commerce de Marseille : critiques contre la « petite semaine »

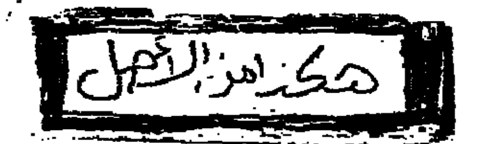
L'ACCORD signé à la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Marseille pour la « petite semaine » de travail de quatre jours (*Le Monde* du 24 juillet) a été critiqué, mercredi 24 juillet, par le ministère de l'industrie, qui regrette cette initiative *« isolée »* et juge que *« le coût de l'opération pèsera sur les entreprises de la région qui financent en partie la CCI,* via *la taxe professionnelle »*. L'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) juge, elle aussi, *« malencontreuse »* une décision qui *« ne peut en aucun cas servir de référence aux discussions actuellement en cours dans l'institution consulaire »*. Henri Roux-Alezais, président de la chambre de Marseille, qui s'était jusqu'à présent refusé à diffuser la moindre information sur l'accord, a répondu qu'il s'agit d'un *« malentendu, basé sur une information incomplète »*. Selon lui, le coût de l'opération serait de *« 19 millions de francs, financés à hauteur de 10 millions de francs par le personnel, qui abandonne notamment 3 millions de francs d'avantages acquis, le reste provenant d'économies de fonctionnement »*.

DÉPÊCHES

■ **ENVIRONNEMENT : dans la polémique qui l'oppose à Alphonse Arzel, sénateur (UDF-FD) du Finistère** et président du syndicat des communes bretonnes victimes de la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz* en 1978 (*Le Monde* du 24 juillet), Me Christian Huglo, mari du ministre de l'environnement Corinne Lepage, a indiqué qu'il avait signé, le 16 juillet, un premier chèque de 1,7 million de francs (sur une somme de 4,8 millions qu'il doit au syndicat), sous réserve, notamment, d'un pourvoi en cassation. Me Huglo précise, d'autre part, qu'il n'y a pas de différend entre les victimes de l'*Amoco-Cadiz* et Mme Lepage, mais entre la SCP d'avocats Huglo et associés et M. Arzel.

■ **MONNAIE : Alain Juppé a déclaré, mercredi 24 juillet,** devant les chefs des postes d'expansion économique réunis à Paris, que *« nous devons aller vers une plus grande stabilité monétaire mondiale, condition essentielle à une croissance durable »*. Il a dénoncé les dévaluations compétitives, qui *« nuisent gravement à l'équité des échanges en Europe »*.

■ **ASSURANCE-MALADIE : Georges Jollès (CNPF), vice-président de la Caisse nationale d'assurance-maladie,** propose la création d'une *« cellule de crise »* chargée d'élaborer des *« mesures d'urgence »* pour freiner la dérive des dépenses de santé. Faute de quoi, prévient-il dans un entretien publié par *Le Quotidien du médecin* mercredi 24 juillet, *« il faudra réfléchir à des moyens moins sympathiques »*.



TERRORISME *Un an après l'explosion d'une bombe dans une rame* du RER B, à la station Saint-Michel, à Paris, les enquêteurs ont acquis la certitude qu'une seule et même équipe de terroristes a organisé la *série d'attentats et de tentatives* d'attentats qu'a connue la France, du 25 juillet au 2 novembre 1995. ● SI L'IDENTITÉ exacte des poseurs de bombes pour chaque action terroriste reste à déterminer, les juges Bruguière et Le Vert ont réussi à établir l'organigramme du réseau, financé depuis Londres par Rachid Ramda, *alias* « Abou Fares », aujourd'hui dans l'attente de son extradition de Grande-Bretagne, et coordonné en France par Ali Touchent, *alias* « Tarek », toujours en fuite. ● *LES FAMILLES* des victimes devaient se rassembler place Saint-Michel, jeudi 25 juillet dans l'après-midi, *pour célébrer la mémoire* des huit personnes tuées dans le RER.

Une seule et même équipe a organisé la campagne d'attentats de 1995

Un an après l'explosion d'une bombe à la station Saint-Michel du RER parisien, les juges Bruguière et Le Vert ont acquis la certitude d'avoir « neutralisé » l'ensemble du réseau mis en place par le GIA algérien

LE PREMIER ANNIVERSAIRE de l'attentat commis le 25 juillet 1995 contre le RER parisien à la *station Saint-Michel a provoqué*, ces derniers jours, un renforcement discret des mesures de sécurité autour des lieux dits « sensibles », en particulier dans la capitale. *Un an après cet attentat*, qui devait être le premier d'une série meurtrière dont le bilan s'élève à huit morts et plus de cent trente blessés, les enquêteurs se trouvent toujours dans l'incapacité de dire *qui a effectivement posé* l'engin explosif dans une rame de la ligne B du RER. Les analyses des fragments de la bombe, confectionnée à partir d'une bouteille de gaz remplie d'un mélange de poudre, de clous et de boulons, n'ont permis la découverte d'aucun indice.

Paradoxalement, magistrats et policiers spécialisés dans la lutte antiterroriste ont acquis la conviction qu'en dépit de l'incertitude sur leurs identités, les auteurs de *cet attentat ont, depuis, été* « neutralisés ». Conduite par les juges Jean-Louis Bruguière et Laurence *Le Vert, les investigations menées* par la police judiciaire et les services de renseignement permettent en effet de conclure qu'une seule et même organisation a frappé – ou tenté de frapper – à neuf reprises sur le sol français.

Placée sous l'autorité de Boualem Bensaïd, un étudiant algérien de vingt-neuf ans spécialement dépêché par le GIA pour mener *une campagne terroriste et interpellé* le 1er novembre 1995, cette organisation comptait bien trois branches – les *groupes* de Vaulx-en-Velin, Chasse-sur-Rhône et Lille. Ses principaux membres sont aujourd'hui incarcérés, à deux notables exceptions près : Khaled Kelkal, chef du groupe de Vaulx-en-Velin, a été tué le 29 septembre, au cours d'une fusillade contre des gendarmes, et Ali Touchent, alias « Tarek », autre étudiant algérien qui aurait joué, selon les enquêteurs, le rôle de *« coordinateur des groupes d'action »* en France, est parvenu à *échapper à toutes les recherches*. Visé par un mandat d'arrêt international, le jeune homme figurait *déjà* sur la liste des personnes à interpeller, le 9 novembre 1993, dans un foyer de L'Haÿ-les-Roses, lors de la première grande opération policière contre les milieux islamistes. Mais il était, déjà, passé entre les mailles du filet.

COMPTABLE SCRUPULEUX

Entré en France en 1988, le jeune homme semble avoir été « activé » par les responsables du GIA en Europe pour accueillir Boualem Bensaïd, alias « Mehdi », à son arrivée en France. *Quelques semaines* avant l'ouverture des hostilités, il présentait ainsi le nouvel arrivant *à ses futurs « agents »*. *A la fin du* mois de juin 1995, une rencontre fut organisée dans un McDonald's *de Lille entre « Mehdi » et deux* membres du groupe nordiste, Mohamed Drici et Ali Ben Fattoum. Quelques jours plus tard, dans la forêt du parc de Ternay, près de Lyon, l'envoyé du GIA était présenté à Khaled Kelkal et deux de ses complices.

Chargé de superviser l'aspect logistique de la campagne d'attentats, Ali Touchent avait auparavant, *le 17 juin 1995, convoqué* deux membres du groupe lillois dans la même forêt de Ternay, afin *de leur passer une commande* d'armes et de munitions. Le 24 juin, il avait fait passer une somme de 9 000 francs à un autre membre du groupe lillois, Smaïn Aït Ali Belkacem, alors à Amsterdam pour acheter des faux papiers. Régisseur scrupuleux, « Tarek » notait toutes les dépenses dans un carnet. Ce registre, qui semble avoir été tenu à partir du *7 juillet 1995*, date de l'installation de Bensaïd à Paris, a été découvert dans l'appartement qu'il occupait *dans le 16e arrondissement, rue Félicien-David*, et a fourni de précieuses indications.

ORGANIGRAMME COMPLET

Ainsi, le 22 juillet, soit trois jours avant l'attentat contre le RER, une dépense de 668 francs a-t-elle été consignée, correspondant à l'achat de *« poudre »*. Les enquêteurs ont établi que cet achat – 2 kilos de poudre noire – avait bien été effectué par « Mehdi » et « Tarek », identifiés sur des photographies par un armurier du 2e arrondissement de Paris. Le 25 juillet, jour de l'attentat, Ali Touchent inscrit : *« 900 : billet retour + dépenses. »* Puis, le lendemain : *« Voyage (Lyon ?) ; 3 000 pour Sofiane* [nom de guerre de Belkacem], *rendu 700 F + 945 F billet + 668 F poudre + 100 piles + 150 réveil + 945 billet ; total dépenses : 2 800 F. »* Outre ces annotations, un autre élément atteste la présence à Paris de Khaled Kelkal et de l'un de ses complices, Abdelkader Maameri, la veille de l'attentat, auquel ils ont donc pu prendre part : des appels téléphoniques ont été passés sur le combiné portable de Kelkal, puis à un hôtel du 14e arrondissement, qui ont permis de découvrir que les deux hommes y avaient loué une chambre les 23 et *24 juillet 1995*...

Le 14 août, soit trois jours avant le deuxième attentat, Ali Touchent mentionnait *dans son carnet* l'achat de 2 200 francs de *« friandises »*. Boualem Bensaïd a indiqué, *depuis*, aux enquêteurs que ces *« friandises »* étaient en fait des boulons... Les pages suivantes *signalent*, dans le même esprit, de nombreux achats de *« chocolat »* et de *« bonbons »*, qui désignent à l'évidence des matériaux autrement plus mortifères... Le 5 août, en revanche, le greffier-terroriste n'a pas pris la peine de dissimuler l'objet de la dépense engagée : *« Total dépenses : 2 607 francs, dont 130 gaz + 100 tendeur + 119 F chariot + 300 F journaux + 300 F cabas + 200 F tickets de bus. »* Un mois plus tard, le 4 septembre, une bombe sera désamorcée dans une *sanisette* de la place Charles-Vallin (15e arrondissement) : l'engin était, comme les précédents, composé d'une bouteille de gaz, mais cette fois dissimulée dans une sorte de cabas monté sur un chariot, le tout fixé à l'aide de tendeurs...

Nul ne sait si « Tarek » participa en personne à l'attentat de Saint-Michel, ni d'ailleurs à aucun autre. Aux policiers, Boualem *Bensaïd* l'a promptement présenté comme son supérieur direct – *« J'ai rejoint les rangs des moudjahidines à la demande de Tarek »* –, et affirmé qu'il faisait partie des poseurs de bombe du RER, le 17 octobre, jour de l'attentat de la gare d'Orsay. Le rôle de régisseur *joué par* Ali Touchent incluait en tout cas la réception des fonds en provenance d'Angleterre, d'où Rachid Ramda, alias « Abou Fares » – actuellement détenu en Angleterre et en attente d'une extradition vers la France –, expédiait des virements vers un compte de la banque Rivaud, à Paris. L'interpellation, le 4 novembre à Londres, de cet autre membre du GIA a permis de compléter l'organigramme *du* réseau terroriste qui a, en 1995, porté la guerre sainte sur le sol français.

Après la mort de Khaled Kelkal, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, avait *indiqué* avoir *« le sentiment que c'est la même équipe qui a procédé aux différents attentats »*. Alors jugé hâtif par bon nombre d'enquêteurs, ce pronostic n'a pas été démenti par les faits.

Hervé Gattegno

Trois groupes, une seule organisation

LILLE	VAULX-EN-VELIN	CHASSE-SUR-RHONE
Mohamed DRICI	Khaled KELKAL	David VALLAT
Ali BEN FATTOUM	Karim KOUSSA	Joseph JAIME
Neji NASRI	Nasserdine SLIMANI	Zeber SAÏBI
Smaïn Aït Ali BELKACEM	Abdelkader MAAMERI	Bilel BELAFERIR
	Abdelkader BOUHADJAR	Azzedine MERABTI

Chronologie

● ***11 juillet 1995 :*** deux tueurs assassinent l'imam Sahraoui et l'un de ses fidèles dans sa mosquée, à Paris.

● **25 juillet :** une bombe explose dans une rame du RER à la station Saint-Michel (8 morts, 84 blessés).

● **17 août :** une bonbonne de gaz explose près de la place Charles-de-Gaulle, à Paris (17 blessés).

● ***26 août :*** un engin *explosif* est découvert et désamorcé sur la voie du TGV Lyon-Paris, près de Cailloux-sur-Fontaines (Rhône).

● **3 septembre :** une bombe explose à Paris sur un marché du boulevard Richard-Lenoir (11e arrondissement), blessant 4 personnes.

● **4 septembre :** une bombe est désamorcée dans une sanisette de la place Charles-Vallin (15e arrondissement).

● **7 septembre :** une voiture piégée explose devant une école juive de Villeurbanne (Rhône), blessant 14 personnes.

● **6 octobre :** une bombe fait 13 blessés à proximité de la station du métro parisien Maison-Blanche, dans le 13e arrondissement.

● ***17 octobre :*** une bombe explose dans une rame du RER entre les stations Musée-d'Orsay et Saint-Michel (19 blessés).

● **2 novembre :** les policiers interpellent à Lille un groupe d'islamistes qui s'apprêtaient à déposer une bonbonne de gaz sur un marché de la ville.

Des liens entre le groupe Kelkal et la rue Myrha

SI les deux assassins de l'imam Sahraoui n'ont pas été identifiés, le fusil Winchester qu'ils ont utilisé le 11 juillet 1995 a été formellement reconnu dans l'arme retrouvée le 27 septembre, *sur le campement du* groupe Kelkal. Le même fusil avait été utilisé, le 7 juillet, à Bron (Rhône), *dans une fusillade* entre Kelkal et ses complices et des policiers. Les *assassins de l'imam Sahraoui* avaient, en outre, abandonné rue Myrha un sac contenant, entre autres, 10 mètres de corde. Une autre partie de la même corde a été découverte dans l'appartement de la rue Félicien-David (Paris, 16e arrondissement), qu'occupait Boualem Bensaïd, l'envoyé du GIA. Dans son précédent logement parisien, boulevard d'Ornano, les policiers ont retrouvé deux bidons de chlorate, achetés au *Bricorama de la porte d'Italie*, dont un ticket de caisse avait aussi été trouvé au fond du sac « oublié » rue Myrha...

Le difficile travail de deuil des familles de victimes

LE 25 JUILLET 1995, Annick et son mari re*venaient de faire des courses lorsque la radio* leur a appris l'explosion à la station Saint-Michel. Le cœur d'Annick s'est emballé : elle *savait qu'à cette heure-là Véronique*, sa fille de vingt-six ans, empruntait cet itinéraire. Elle a appelé chez elle, demandé qu'elle se signale dès son retour. Vers 1 heure du matin, le téléphone a sonné. Véronique avait péri dans l'attentat. Depuis, *« vous vous couchez avec l'angoisse, avec la douleur, et le matin, vous vous réveillez pareil »*, raconte Annick.

Longtemps, en quête d'oubli, elle a pris des somnifères. *« Mais c'est abrutissant. On oublie, on sombre. Je croyais que je n'avais plus de rêves. Mais si, j'en ai encore ; enfin, si on peut appeler ça des rêves. Véronique y a toujours des accidents. Ou alors, je sens que je la perds. Je cours, je me précipite, mais elle s'échappe, elle s'en va, et je ne peux rien faire. Le 25 juillet, je n'ai pas su la protéger, et je m'en veux. J'aurais pu l'appeler, la retarder, faire quelque chose pour qu'elle ne prenne pas cette rame-là de RER. Des choses idiotes. »*

Le travail de deuil des « attendants », c'est-à-dire les proches des victimes ou les témoins *mêmes d'un drame, est plus compliqué que* lors de deuils « normaux ». Non seulement on y fait l'expérience de la méchanceté humaine, mais *« plus l'agresseur est impliqué dans l'acte, tel un attentat, un viol ou des tortures, plus le traumatisme de la mort est mal vécu »*, explique le professeur Louis Crocq, président de la cellule médico-psychologique *d'urgence couplée au SAMU mise en place* le 28 juillet 1995. Depuis un an, des attendants racontent à des psychologues ce qu'ils ont vécu et ressenti. *« Plus les soins sont précoces,* insiste le professeur Crocq, *moins les séquelles sont sévères. »*

« PAS LE DROIT D'OUBLIER »

Les familles se voient également distribuer des formulaires qui les éclairent sur les troubles qu'elles risquent d'éprouver, comme Annick : cauchemars, sentiments de culpabilité et de vulnérabilité notamment. Ils disparaissent plus vite si l'on comprend ce qui les a provoqués.

Annick a rencontré un psychologue de l'Inavem (Institut national d'aide aux vic*times et de médiation) une partie de l'année*, qui l'a aidée à surmonter son changement d'état. Mais elle a cessé de le rencontrer, *« parce que ça me coûte, d'y aller »*. *« Je ne sais pas si ma douleur aurait été différente si Véronique avait disparu dans un accident de voiture : on est préparé à cette idée, on sait que ça peut arriver. Mais l'attentat, on ne l'a pas intégré. Je ne sais pas si ma peine aurait été différente. Je ne connais que celle-là »*, constate-t-elle. Jeudi après-midi, avec son *mari et la sœur de Véronique, elle devait aller* se recueillir à la fontaine de la place Saint-Michel, en compagnie des autres familles et victimes de la vague d'attentats de l'été 1995. *« Au bout d'un an, c'est curieux*, reprend Annick, *quand on entend parler des attentats, ça nous fait mal. En même temps, on a besoin qu'on se souvienne de notre fille. Les gens n'ont pas le droit d'oublier que les victimes comme elle paient pour on ne sait pas quoi. Si on pense à eux, ils sont vivants quelque part. »*

Aude Dassonville

Les Savoies développent une politique de prévention des incidents géologiques

LES ALPES sont imprévisibles. Et pas seulement pour les amoureux de l'escalade. Les coulées de boue et les crues consécutives aux intempéries qui ont nécessité, mercredi 24 juillet, l'évacuation de *neuf cents personnes à Bourg-*Saint-Maurice (Savoie), ont été précédées ces dernières semaines *par trois séismes. D'une magni*tude de 5,2 degrés sur l'échelle de Richter le 15 juillet, de 3,2 degrés le *21 juillet et de 4,3 degrés le 23 juil*let, ils ont secoué la Haute-Savoie. Heureusement sans gravité, ces *événements ont mis en évidence* les dangers liés aux phénomènes naturels dans cette région où s'ac*tivent les scientifiques du service* de restauration des terrains en montagne (RTM) de l'Office natio*nal des forêts* (ONF).

En Haute-Savoie, un tiers des expertises de RTM concernent des *sites touristiques qu'il s'agit de* protéger en réalisant des travaux d'aménagement préventifs. L'été, *les accidents les plus courants* proviennent de l'activité des torrents. A la suite d'orages en altitude, *quelques minutes suffisent à* transformer de riants ruisseaux en véritables furies. Les catastrophes du Grand-Bornand (Haute-Savoie), le 14 juillet 1987 (23 morts), ou de Vaison-la-Romaine (Vaucluse), le 22 septembre 1992 (38 morts et 4 disparus) l'ont tristement rappelé.

TORRENT CORRIGÉ

La lutte contre la « divagation torrentielle » représente les deux *tiers du coût des travaux réalisés* par RTM. Ainsi, un chantier a permis de contenir le Nant-Bourdon, *un torrent situé sur la commune* de Passy. Trois voies de circulation se retrouvaient régulièrement bloquées *par des chutes de pierres* lors de crues, jusqu'au jour où l'une des voies disparut dans un *affaissement de terrain*. Aujourd'hui, le torrent est « corrigé » : quatre paliers de béton diminuent *sa pente et l'empêchent de* creuser davantage son lit, les rives ont été raidies afin d'éviter toute *nouvelle divagation, et la partie* supérieure de la colline a été reboisée pour stabiliser les terrains. En aval, faute de crédits suffisants et d'enjeux proches (une route ou des habitations), la poursuite de la pose de ces gouttières géantes attendra encore.

A 1 500 mètres au-dessus de La Tour, un hameau proche de Chamonix essentiellement peuplé de touristes, un autre affaissement constitue une menace réelle. A raison de 60 à 80 mètres par an, en surplomb d'un sentier de randonnée, un pan entier de montagne *descend dans la vallée*. Un fort orage, entraînant une crue et des infiltrations abondantes, accélérerait le glissement de terrain et mettrait directement en danger le village situé en contrebas. RTM, qui surveille la zone depuis plusieurs années, a fini par convaincre les élus d'entreprendre un chantier. Un tunnel de 800 mètres de long sur 3 de large va être prochainement aménagé, à 25 mètres sous terre.

LES EFFETS DE LA CHALEUR

La région et le *département* assurent en général 75 % du coût des travaux, mais se pose avec acuité *le problème de la prise en charge* de l'entretien. Depuis 1994, une personne morale (la commune, donc le maire) peut être appelée à comparaître devant le tribunal correctionnel. Les maires ont donc plutôt tendance à se référer *constamment* aux ingénieurs de RTM, auxquels ils demandent parfois de conclure un dossier.

Lors du dernier séisme, une route s'est retrouvée littéralement *coupée en deux*. *« L'hiver, la secousse aurait sans doute provoqué une avalanche*, explique Jérôme Lievois, géologue à l'ONF. *Mais si des pierres sont tombées dans le massif, c'est qu'elles devaient tomber. La chaleur, qui fait travailler la roche, provoque certainement plus de dégâts qu'un tel séisme. »* En tout cas, les secousses ont vraisemblablement modifié la circulation des eaux souterraines. Lorsqu'elle s'écoule, l'eau provoque des dépôts argileux qui dévient peu à peu son cours. Lors d'un choc, ces amas se décollent de la paroi à laquelle ils s'accrochaient, et l'eau s'engouffre dans une nouvelle voie. Au terme de son périple souterrain, elle ressort à un endroit que les géologues ne peuvent *prévoir*. Aussi faut-il impérativement se tenir prêt en période pluvieuse : fragilisée, la zone détrempée peut alors provoquer des glissements de terrain.

A. Da.

Evacuation de 900 personnes à Bourg-Saint-Maurice

Neuf cents personnes ont été évacuées, mercredi 24 juillet dans la soirée, à Bourg-Saint-Maurice (Savoie) à la suite des intempéries qui ont fait déborder une rivière et provoqué des coulées de boue. Selon la préfecture, qui indique que plusieurs campings ont également été évacués, aucune victime n'est à déplorer et de nombreuses personnes ont été hébergées dans un centre de vacances. Le gonflement de la rivière Arbone a entraîné la formation d'un mur de boue d'une hauteur de 1,5 mètre sur une largeur de 150 mètres à l'entrée ouest de Bourg, *coupant la circulation sur la route nationale 90 et la* route départementale 86. Deux ponts situés à l'entrée de la commune n'ont pas résisté au débordement du torrent et les trains *en provenance de Moûtiers ne pouvaient* accéder à Bourg-Saint-Maurice. Des coulées de boue, qui ont rendu impraticable la route, isolent par ailleurs depuis mercredi les stations de Val-d'Isère et Tignes.

DISPARITIONS

Parthénios III Coïnidis

Patriarche grec-orthodoxe d'Alexandrie

LE PATRIARCHE grec-orthodoxe d'Alexandrie, Parthénios III Coïnidis, est décédé mercredi 24 juillet, dans l'île d'Amorgos, dans les Cyclades, où il effectuait un pèlerinage au monastère de Panaghia Hossoviotissa. Il était né à Port-Saïd, en Egypte, en 1920.

Après avoir effectué son cursus scolaire dans les écoles grecques d'Egypte, il s'était rendu à Constantinople (Istanbul) pour étudier la théologie. Mgr Parthénios a ensuite obtenu une licence de lettres anglaises à Oxford. Il était polyglotte et parlait parfaitement grec, anglais, français, italien et arabe. Il avait été élu à la tête du patriarcat d'Alexandrie et de toute l'Afrique en 1987, au lendemain de la mort du patriarche Nicolaos Varélopoulos. Auparavant, il avait représenté le patriarcat au Conseil mondial des Eglises, à Genève, dont il était un des présidents, et était patriarche de Carthagenis (Tripoli, en Libye), couvrant tout le Maghreb (3 000 Grecs orthodoxes vivent au Maroc).

« Prélat universel et oecuménique », Mgr Parthénios entretenait d'excellents rapports avec les communautés musulmane et juive, et avait été récemment appelé à jouer les médiateurs dans le conflit qui avait opposé le patriarche de Constantinople, Mgr Bartholoméos, à celui de Moscou, Mgr Alexei. Il est décédé avant de réaliser son rêve d'une messe réunifiant les Eglises orthodoxes et catholiques, qui se serait tenue à Jérusalem à la veille du troisième millénaire. La communauté grecque orthodoxe d'origine arabe est d'autant plus sensible à la mort de Mgr Parthénios qu'il était le premier patriarche arabophone d'Alexandrie.

Les évêques du patriarcat d'Alexandrie et d'Afrique doivent se réunir la semaine prochaine à Alexandrie pour élire un *locum tenens* chargé d'assurer l'intérim du patriarche.

L'élection du nouveau patriarche, qui interviendra dans les soixante jours, se déroule en deux temps : d'abord le clergé et les laïcs élisent trois évêques, ensuite un tirage au sort est effectué par le Saint Synode. Le patriarcat d'Alexandrie et d'Afrique compte 250 000 fidèles, qui constituent la troisième communauté orthodoxe du continent, après l'Eglise autocéphale éthiopienne et l'Eglise copte d'Egypte.

Plus de la moitié des Grecs orthodoxes sont originaires d'Afrique noire, tandis que les autres sont russes, grecs, syro-libanais ou palestiniens. Le patriarcat compte une dizaine d'évêchés situés notamment en Afrique du Sud, au Ghana, au Cameroun, en Tanzanie, en Libye et au Kenya. Le patriarcat grec orthodoxe d'Afrique compte aussi plus d'une centaine d'églises, plusieurs missions, dispensaires et écoles. Il faut y ajouter les 20 000 Grecs orthodoxes qui vivent en Egypte, répartis entre six évêchés, et qui disposent d'une trentaine d'églises concentrées au nord du pays. C'est la seconde communauté orthodoxe dans la vallée du Nil, après celle des coptes.

Alexandre Buccianti

■ **LE GENERAL JEAN MARZLOFF** est décédé, lundi 22 juillet, à Saint-Denis-de-Palin (Cher), dans sa quatre vingt-septième année. Né le 8 août 1909 à Brest, cet ancien saint-cyrien est un spécialiste de l'arme blindée. Après des affectations au Levant et au Maghreb, il débarque avec la 1re armée française en Provence à l'été 1944. En 1953, il commande le 8e régiment de hussards et, en 1961, la 11e division légère d'intervention. En 1963, il commande l'école d'application qui forme les officiers de l'arme blindée et de la cavalerie, à Saumur. En 1965, il est inspecteur de l'arme blindée-cavalerie. Il quitte l'uniforme avec le rang de général de corps d'armée pour prendre la présidence de la Compagnie française d'assistance spécialisée (Cofras) et, à ce titre, il va jouer un rôle déterminant dans la formation, par la France, de l'armée de terre saoudienne et dans son équipement en blindés français, parmi lesquels le char de combat AMX-30. Grand-croix de l'ordre national du Mérite, le général Jean Marzloff était commandeur de la Légion d'honneur.

■ **JEAN GAITZ**, fondateur de *La Nouvelle République des Pyrénées*, est décédé mercredi 24 juillet à Tarbes. Il était âgé de quatre-vingt-douze ans. Journaliste depuis 1930, Jean Gaitz fut le directeur général du quotidien du soir, diffusé dans les Hautes-Pyrénées, à sa création en 1944. En 1979 il devint administrateur et le resta jusqu'en 1990. Il avait créé deux sociétés, La Société tarbaise d'édition et la Société pyrénéenne d'éditions et d'imprimerie, qui appartiennent maintenant au groupe La Dépêche du Midi.

NOMINATION

Diplomatie

Michel Jolivet, conseiller des affaires étrangères, a été nommé ambassadeur aux Fidji, en remplacement de Jacques-André Costilhes.

[Né en septembre 1942, diplômé de l'IEP de Paris, Michel Jolivet fut admis au concours pour le recrutement de secrétaires adjoints des affaires étrangères en 1971. En poste à Wellington (1974-1978), puis à Brasilia (1978-1980), il est affecté à la direction des affaires politiques du ministère des affaires étrangères. Deuxième conseiller à Nairobi (1981-1985), à Hanoï (1985-1987), et à Cotonou (1987-1990), il intègre ensuite le Quai d'Orsay. Michel Jolivet était depuis février 1994 délégué dans les fonctions de sous-directeur des sciences sociales, humaines et de l'archéologie à la direction de la coopération scientifique et technique du ministère.]

CONCOURS

Agrégations

Biochimie, génie biologique

Stéphanie Aubagnac (13e), Vincent Bernard (16e), Carole Bonino (29e), Sandrine Caze (3e), Marion Cecchetrelli (14e), Nathalie Chahmirian (28e), Silvère Daugeron (22e), Christophe Dogioli (17e ex ae.), Géraldine Drean (5e), Sophie Eloy (21e), Dominique Etienne (25e), Anne Farats (15e), Thierry Galvez (1er), Estelle Garino (9e), Manon Gérard (11e), Elsa Giovannini (24e), Catherine Humbert (17e ex ae.), Françoise Latourre (2e), Laetitia Lévêque (26e ex ae.), Christian Mairey (12e), Vanessa Malier (8e), Christèle Morelle (7e), Florian Petit (20e), Sophie Raisin (4e), Anne Robert (26e ex ae.), Yael Rotfus (19e), Marie-Line Ruffet (10e), Laurent Taillandier (23e), Valérie Védrine (6e).

Mathématiques

Bruno Abadie (146e), Sandrine Agagliate (349e), Philippe Agnes (99e), Abdelhak Ahjaou (243e), Stéphane Aicardi (25e), Patrick Alazard (23e), Jean-Roger Allary (289e), Jean-Marc Antonioli (200e), Nathalie Atlani (375e), Jérôme Audeoud (300e), Jean-Marie Audigier (98e), Denis Augier (259e), Stéphane Aulagnier (55e), Mathilde Auperin (182e), Pierre Auque (118e), Sylvie Ayax (120e), Jean-Matthieu Bailly (333e), Stéphane Balac (366e), Christophe Baltzer (233e), Susana Baptista (137e), Cécile Barlet (111e), Nathalie Barraux (213e), Alexandre Bascop (339e), Gaelle Basset (205e), Jean-Jacques Bassot (243e), Anne Baudrand (283e), Christine Beck (260e), Judy Begue (230e), François Beguin (81e), Juliette Beillard (91e), Dalila Belhaj (189e), Christine Belin (92e), Joël Bellaiche (3e), Valérie Bellecave (111e), Idriss Ben El Mamoune (207e), Fares Ben Mena (181e), Frédéric Bernard (347e), Damien Berthet (323e), Sylvain Besson (334e), Frank Bihler (304e), Patrick Billard (143e), Eric Billault (70e), David Biron (309e), Emmanuel Blanc (38e), Gilles Blanchard (7e), Thomas Blatter (330e), Elisabeth Blond (185e), Viviane Boisseau (339e), Emilia Boissonnet (40e), Jérôme Bolte (270e), Raphaël Bomboy (96e), Marine Bonin (174e), Mireille Borg (51e), Gaëtan Boschat (225e), Eric Botcazou (64e), Charles Boubel (16e), Christelle Bouchel (237e), Jean-Marc Bouclet (90e), Laurent Boudin (55e), Emmanuel Bougnol (59e), Olivier Bougnoux (191e), Olivier Bournez (102e), Emmanuel Bourreau (344e) Driss Boutat (375e), Virginie Bouteloup (332e), Marie Brau (260e), Jean-François Briquet (130e), François Brisoux (277e), Jean-Michel Bru (309e), Sylvain Bruiltet (24e), Rémi Buisson 137e), Michel Buonomo (192e), Carine Burbeau (208e), Pascal Busac (174e), Frédéric Cadet dit Degra (29e), Sandrine Cadoux (178e), Bruno Cailhol (366e), Delphine Cailloux (161e), Stéphane Campo (182e), Stéphanie Candide (169e), Guillermo Cano Ruiz (359e), Serge Cantat (2e), Vincent Cantus (260e), Sébastien Cario (88e), Isabelle Caroff (97e), Bruno Carrias (359e), Marion Castellani (349e), Claire Cécile (304e), Stephan Cerol (105e), Gael Cespedes-Alcoce (338e), Djalil Chafai (64e), Marie Chain (314e), Anne Chambon (325e), Laurent Chancogne (293e), Frédéric Chapoton (32e), Céline Chapuis (163e), Pierre-Henri Chaudouard (6e), Thérèse Chaumont (153e), Laurent Chevalier (293e), Christine Chevrier (304e), Sylvie Chilard (286e), Marc Christofeul (264e), Nathalie Cima (118e), Eric Coeur (375e), Stéphane Colffier (366e), Florence Comas (366e), Benoît Connétable (366e), Charles Cordier (328e), Valérie Cos (299e), Benoît Cosson (158e), Laurence Conduriet (325e), Jérôme Courtois (349e), Jérôme Couston (83e), Christophe Cramail (359e), Benoît Crepon (104e), Allan Cwynar (320e), Marc Dambrine (114e), Claire Danneville (330e), Alain Daurat (173e), Jérôme David (318e), Frédéric de Jaeger (10e), Charles de La Losa (275e), Béatrice Debors (245e), Christelle Dehondt (375e), Emmanuel Denis (304e), Frédéric Denizet (47e), François Desesquelles (366e), Jean-Luc Desseignes (218e), Cyrille Deuss (233e), François Dezorme (79e), Amaury Dheedene (256e), Pasquale di Fatta (73e), Jaen Diraison (359e), Christophe Doche (182e), Nathalie Donat (251e), Leonbattista Donati (99e), Quentin Donner (58e), Pierre Drillon (375e), Lionnel Dubost (165e), Jean-Michel Ducasse (117e), Eric Dumas (95e), Luc Dumey (54e), Frédérique Dupe (214e), Annick Dupouy (136e), Emmanuel Dupuis (254e), Sophie Dupuy (107e), Joseph Elbaz (227e), Emmanuelle Epalle (241e), Valérie Ermenault (349e), Marc Espie (208e), Claude Fabrer (309e), Emmanuel Farcy (178e), Isabelle Favet (164e), Dominique Favez (241e), Charles Favre (13e), Matthieu Fay (235e), Karine Feuillerat (339e), Françoise Fliche (168e), Thomas Folrien (375e), Matthieu Fradelizi (221e), Ludovic Freitag (130e), Christoph Frings (176e), Patrice Fromager (293e), Emmanuelle Frossard (115e), Sabine Fuchs (349e), Olivier Garet (63e), Nathalie Gaudin (346e), Eric Gaudron (20e), Pierrick Gaudry (198e), Olivier Gaultier (84e), Sandrine Gaye (77e), Emmanuel Geffroy (82e), Emmanuel Gerber (201e), Arnaud Gilles (210e), Isabelle Gioan (359e), Vincent Girinon (18e), Stéphane Gonnord (21e), Claire Grancher (227e), Hervé Gras (78e), Magali Grassin (68e), hélène-Cécile Grenapin (284e), Claire Grosheny (40e), Pascal Grosse (289e), Nicolas Gruyer (142e), Laurent Gueguen (150e), Pierre Guerini (76e), Radouane Guerziz (167e), Eric Guichet (85e), Delphine Guillermard (120e), Véronique Guinault (62e), Benoît Guy (320e), Frédéric Guyomarc'h (61e), Marie-Laure Hallot (133e), Charlotte Hannecart (162e), Frédéric Havet (291e), Philippe Henrich (196e), Karine Herand (93e), Luc Hernandez (265e), Claire Hillairet (300e), Luc Hillairet (27e), Maxime Hochart (44e), Nathalie Hoche (201e), Cécile Honoré (86e), Clothilde Jacquier (43e), Thomas Jaisson (75e), Julien Jalon (197e), Francis Jamet (59e), Thierry Jeannin (247e), Stéphane Julian (320e), Emmanuelle Kizerbo (339e), Inès Klimann (50e), Michaël Klopfenstein (249e), Julien Labetaa (375e), Christophe Lachat (103e), Stephan Lafargue (201e), Michel Lafitte (218e), Jean-Augustin Landier (69e), Bruno Langlois (122e), Jean-Marie Lapeyre (51e), Laurence Larcy (155e), Maryse Lavallée (214e), Gaëlle Lavigne (359e), Erwan Le Bezvoet (334e), Philippe Le Bezvoet (152e), Typhaine Le Mehante (273e), Anne Lebourgeois (325e), Antoine Lejay (146e), Hélène Lejeune (116e), Sophie Lemaire (48e), Anne Lemoine (125e), Pascal Lemuet (122e), Renaud Leplaideur (101e), Emmanuel Lequeu (171e), Jean-Marie Lescure (171e), Stéphane Liebart (221e), Patrick Loiseleur (74e), Frédéric Long (265e), Aymeric Louvet (265e), Béatrice Loze (254e), Cécile Macchi (11e), Karine Madère (53e), Jean Maeght (80e), Sophie Maille (108e), Eric Malecot (212e), Odile Manet (236e), Xavier Maquignon (315e), Jérôme Marchandise (270e), Charles-Pierre Mariani (35e), Ivan Marin (28e), Philippe Mario (180e), Olivier Marquet (298e), Anne Martinet (278e), Axel Martinot-Lagard (230e), Manuel Matencio (274e), Véronique Maume (133e), Loïc Mayot (312e), Frédéric Mazion (375e), Christophe Meilhac (106e), Dominique Mera (227e), Mohamed Mesmoudi (281e), Jean Messerlin (199e), Nicolas Meunier (205e), Anne Mével (245e), Frédéric Meyer (349e), Anne Micheli (250e), Cécile Millerioux (165e), Claire Moisson (46e), Alexis Monier (37e), Pascale Monnot (349e), Claude Montagnon (64e), Sylvain Moreau (204e), Bruno Morel (36e), François Morin (251e), Xavier Moyne (278e), Julien Mugnier (170e), Caroline Naquet-Radiguet (108e), Laurent Nguyen (286e), Nicolas Nguyen Tan (151e), Michaël Obana (187e), Stéphane Oselka (72e), Patrick Ostellari (187e), Anna Otwinowska (26e), Chabane Ould Ahmed (146e), Marie-Noël Panichi (247e), François Pantigny (33e), Laurent Parise (126e), Bertrand Parisot (141e), Anne Parreau (17e), Véronique Pascaud (133e), Dominique Payant (291e), Céline Perrot (339e), François Perruchaud (237e), Denis Pétrequin (55e), Clément Picard (15e), François Pierrot (5e), Yvan Pigeonnat (375e), François Plantade (130e), Nicolas Ploiz (223e), Olivier Ploton (189e), Patrick Popescu-Pampu (12e), François Pouit (256e), Agnès Pradel (225e), Jane Pratticò (223e), Benoît Pruvost (71e), Emmanuel Radet (366e), Jean-Christophe Ralbaut (323e), David Ramos (153e), Olivier Ramos (302e), Hugues Randriambololou (1er), Eric Rannou (108e), Gilles Rebelles (176e), Didier Reigner (349e), Stéphane Repovic (210e), Nicolas Ressayre (4e), Isabelle Rifflart (334e), Tanguy Rivoal (316e), Olivier de Robert (139e), Thomas Roblin (15e), Anita Rodrigues (334e), François Rose (214e), Vincent Roubeau (160e), Alain Rousseau (280e), Katell Rousseau (293e), Didier Roux (344e), Andrey Ruby (328e), David Rupprecht (88e), Diane Saada (347e), Cyril Safa (218e), Jean-Marc Saillet (375e), Laure Saint-Raymond (45e), Frank Salomon (293e), Aurélie Samain (129e), Lionel Sancede (265e), Olivier Sannière (313e), Muriel Saunois (286e), Pierre Saurel (156e), Delphine Savoy (86e), Eric Schost (38e), Eric Schrafstetter (193e), Nathalie Schutz (359e), Gilles Scluto (22e), Benjamin Scouarnec (318e), Florence Sepieter (240e), Sylvia Serfaty (9e), Céline Signoret (366e), Arnaud Simard (111e), Nathalie Simonin (269e), Mohamed Slah (30e), Michele Slama (270e), Edwige Soulard (349e), Matthieu Stankiewicz (260e), Laurent Sueur (145e), Grégoire Taviot (33e), Stéphanie Templier (126e), Hélène Thiebaut (31e), Gilles Thomas (253e), Jean-Philippe Tirard (185e), Emmanuel Tollis (93e), Christophe Tollot (194e), Nicolas Tonon (304e), Denis Torralba (194e), Frédéric Tod (146e), Sandrine Tran (281e), Isabelle Trebillon (42e), Hervé Tréguer (366e), Patricia Tretsch (156e), Sylvie Tribout (214e), Sandrine Trounday (302e), Sandra Vaglio (126e), Juliette Vandamme (285e), Loïc Vatin (349e), Stéphanie Vanvillier (49e), Florence Vergeynst (143e), Géraldine Vessier (316e), Bruno Vianey (237e), Pascale Vitse (122e), Yannick Vuillemin (232e), Jean-Marc Wachter (19e), Lionel Xavier (139e), Cécile Zarate (275e), Thierry Zell (159e), Paul Zimmermann (256e), Paul Zinn-Justin (8e), Vincent Zoonekynd (67e).

Admis à titre d'étrangers :

Abdelouahab Arouche (339e), Alexandru Baludescu (42e), Nader Masmoudi (7e), Andrei Moroianu (105e), Firas Rassoul (97e), Aristide Tsemo (165e).

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 24 juillet est publié :

● Culture : un arrêté portant création d'une Commission nationale des centres culturels de rencontre.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Corine LESNES
et
John RUDDY
ont la joie d'annoncer la naissance de

Liane, Julie,

le 21 juillet 1996.

119, boulevard du Montparnasse,
75006 Paris.

720 Madison Street,
Denver (Colorado).

Henri CESBRON LAVAU
et
A. Sophie, née WAROT
sont heureux de faire part de la naissance de

Marc,

le 4 juillet 1996.

Mariages

Anne TALLINEAU
et
Stephan SCHESCH

font part de leur mariage, célébré à Saix (Vienne), le 13 juillet 1996.

Monumentenstr. 23,
D. 10965 Berlin.

Décès

– Le service de pneumologie,
L'ensemble des équipes et la direction de l'hôpital Antoine-Béclère,
ont le regret d'annoncer le décès du

docteur François BRENOT,

survenu subitement, à l'âge de quarante et un ans, le lundi 15 juillet 1996.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, à la collégiale de Poissy, le lundi 29 juillet, à 15 heures.

Hôpital Antoine-Béclère,
157, rue de la Porte-de-Trivaux,
92140 Clamart.

– Mme Renée Chevassus,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès brutal du

docteur Jean CHEVASSUS,
ophtalmologiste,

survenu, le 22 juillet 1996, à l'âge de soixante-treize ans.

6, rue Crozatier,
43000 Le Puy.

– Edmond et Marie-Claude Falconnet,
Michel et Jacqueline Falconnet,
Marie-France et André Perrod,
Claude Falconnet,
François et Jacqueline Falconnet,
Annie et Guy Cambon
et leurs enfants,
M. Bernard Falconnet,
Mme Marguerite Bertholet-Falconnet,
ses frère et sœur,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean FALCONNET,

survenu, le 23 juillet 1996, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La messe de funérailles aura lieu le samedi 27 juillet, à 9 h 30, en l'église de Saint-Didier-sur-Chalaronne.

Condoléances sur registres.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les familles Fréjaville, Fafin, Landel, Récamier, Mongin, Depeyre,
font part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et sœur,

Marie-Josèphe FRÉJAVILLE,
née RÉCAMIER,

survenu, le 22 juillet 1996, à Paris.

La cérémonie sera célébrée, le 26 juillet, à 15 h 30, en la cathédrale Saint-Louis de Choisy-le-Roi.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue de Dagny,
77340 Cesson.
15, parc de Diane,
78350 Jouy-en-Josas.

– Etienne Bois-Gabai,
Ariane, François, Jean et Aurélien Heilbronn,
Ida Kelber,
ont la tristesse de faire part du décès, le 19 juillet 1996, de

Mme Cécile GABAI,
née LEHRER,

dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité.

12, rue Pierre-Leroux,
75007 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– M. Jacques Guillain,
M. et Mme René Ponthus,
M. et Mme Michel Houard,
M. et Mme Florent Guillain,
M. et Mme José Ferreira,
M. et Mme Florent Taripo Guillain,
ses enfants,
M. Robert Guillain,
son frère,
Michel, Carole, Franck et Hélène Guillain,
Bertrand, Olivier, François Duffau,
Armand Guillain et Chloé Guillain,
Sabine Guyonvar'ch,
Nicolas, Virginie et Pierre Houard,
Joana et Bruno Ferreira,
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants,
Ainsi que toute sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Armand GUILLAIN,

survenu, dans sa maison d'Equihen, le 23 juillet, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce vendredi 26 juillet, à 14 heures, en la paroisse Saint-Martin, à Meudon, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Françoise Huguet-Devallet,
sa fille,
Mlles Aurélie et Elodie Devallet,
ses petites-filles,
ont la tristesse de faire part de la mort de

l'intendant-colonel e.r.
Raymond HUGUET,

le 23 juillet 1996, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 29 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Quiriace, à Crouttes-sur-Marne (Aisne), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

18, rue du Commandeur,
75014 Paris.

– Sa fille,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme André MAYER,
née Andrée JACK,

survenu le 21 juillet 1996, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

21, rue du Départ,
75014 Paris.

– M. Alain Erlande-Brandenburg,
directeur des Archives de France,
a la tristesse de faire part de la disparition de

M. Jerzy SKOWRONEK,
directeur général
des Archives d'Etat de Pologne.

– M. et Mme Pierre Vitry,
Mme Jean-Claude Vitry,
M. et Mme Jean Petelle,
M. et Mme Jean-Michel Vitry,
M. et Mme Christian Vitry,
ses enfants,
Mathilde, Sophie, Boris, Marie-Laure, Grégoire, Ludovic, Nicolas, Julien, Thibault, Martin, Cyprien, Léonore et Marie,
ses petits-enfants,
Lucie, Clémence et Abélia,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean-Paul VITRY,
née Hélène SAUTELET,
avocat honoraire
à la cour de Paris,

survenu le mercredi 24 juillet 1996, dans sa quatre-vingt-huitième année, munie des sacrements de l'Eglise, à Larmor-Baden (Morbihan).

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 27 juillet, à 15 heures, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, sa paroisse, 19 *bis*, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris-4e.

Prions pour elle.

Unissons dans cette prière, son époux,

Jean-Paul VITRY,

décédé le 3 septembre 1989,

et son fils,

Jean-Claude VITRY,

décédé le 15 mars 1983.

55, quai de Bourbon,
75004 Paris.

– Le Bureau national de métrologie
a la très grande tristesse de faire part de la disparition accidentelle de

Jean ZARA,
chef de la mission internationale
et rédacteur en chef
du bulletin du BNM,

survenue, le 18 juillet 1996, dans la catastrophe aérienne de la TWA.

Anniversaires de décès

– Le 25 juillet 1995,

le bâtonnier
Jean-Pierre
ABECASSIS STECK

nous quittait.

Ses amis se souviennent.

– Il y a deux ans, ma mère,

Andrée DONOT,

nous quittait.

A jamais, notre élan était brisé.
Depuis, son absence nous obsède.

Jean-Pierre Donot.

– Le 26 juillet 1976,

Robert GÉRY

quittait ce monde et les siens.

En ce vingtième anniversaire de sa mort, une pensée, une prière, sont demandées à ceux qui l'ont connu et aimé.

De la part des familles Géry et Feertchak.

– Le 27 juillet 1986,

Louis WARASSE,
ENA promotion Guy-Desbos,
officier de la Légion d'honneur,

quittait les siens.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et estimé.

Remerciements

– Hélène Luc,
Nadine et Jean-Pierre,
Serge et Sylvie,
Alissia, Thibaut, Tim, Elia,
Et toute la famille,
profondément touchés par les témoignages de soutien et de sympathie qui leur ont été adressés, remercient très sincèrement tous ceux qui se sont associés à eux lors du décès de

Louis LUC,
maire de Choisy-le-Roi,

survenu le 12 juillet 1996.

Avis de messe

– Mme Marie-Jo Danan
et ses enfants,
font part de la célébration de l'office annuel dédié en la mémoire du

docteur Jacques DANAN,

le 28 juillet 1996, à 19 h 30, au centre Rambam, 19, rue Galvani, Paris-17e.

Félicitations

– Compliments à

Massis Paul SIRAPIAN

qui a été admis à l'Ecole polytechnique (7/96).

Communications diverses

– Il reste quelques places en première année de classes préparatoires aux grandes écoles (scientifiques) MPSI et PCSI.

Lycée Paul-Eluard,
93200 Saint-Denis.

Pour tous renseignements : 08-31-92-60.

HORIZONS

ENQUÊTE

A New York, le rêve brisé de l'Amérique

Ils y pensaient depuis longtemps, là-bas, très loin, dans leur pays d'origine, en Russie, en Ukraine, en Asie ou en Amérique latine. Puis ils ont fait le grand saut. Pour beaucoup, le rêve américain n'est plus qu'un lointain souvenir

TOUS les matins, Valeria essuie les tables face à l'océan en plaisantant avec ses collègues du Moscow, un café-restaurant balayé par le vent. Il hèle les rares passants qui ont choisi de se perdre sur cette plage sans charme à l'extrémité de Brooklyn, dans la chaleur moite, la poussière et les odeurs de poisson séché. Des femmes opulentes et fardées dévorent des pâtisseries aux graines de pavot, échangent des photos et sirotent doucement de petits verres de vodka derrière des lunettes de soleil en forme d'ailes de papillon. Les hommes jouent aux dominos, tuent le temps et se ventilent le visage avec des journaux chiffonnés. Les marchands de cornichons affichent leurs prix en dollars sur des étiquettes écrites en caractères cyrilliques.

Au loin, les lumières d'un Luna Park déglingué clignotent à travers la brume de chaleur. Le métro aérien vient jusqu'ici, à une heure de Manhattan, dans ce quartier de maisons sans jardin, à l'asphalte défoncé. Sur la promenade de planches, les restaurants alignent les mêmes menus, les mêmes chansons joyeuses et vieillottes de vedettes russes et ukrainiennes. Valeria hèle les passants, et puis attend. Il se dit qu'il est à New York. Le jeune homme aime prononcer : « New York ». Il vit à Brighton Beach, surnommée Little Odessa.

Une seule fois, il y a longtemps, Valeria était allé à l'étranger. C'était le temps de l'URSS, et Valeria vivait à Karkhov, en Ukraine. Il avait fait le pari avec un copain de prendre le train, rester deux heures à Miralopsi, une petite ville frontalière en Tchécoslovaquie, *« boire une bière et puis rentrer »*. Dans sa chambre d'étudiant, Valeria avait un poster du World Trade Center la nuit avec ses deux tours illuminées qui dominent Manhattan. Le jeune diplômé en droit n'avait, dit-il, jamais été naïf sur New York ni sur l'Amérique. Le soir où il est arrivé à l'aéroport J. F. Kennedy, au printemps dernier, il a baissé la vitre du taxi, hurlé sa joie et sa déception à la voiture d'à côté, immobilisée dans un embouteillage : *« C'est ça, New York ? »* Les immeubles de Flushing Meadow ressemblaient à ceux de Karkhov. Le taxi n'était pas allé à Manhattan. Il avait filé direct vers Little Odessa.

Brighton Beach est réputée pour accueillir les nouveaux immigrants russes, ukrainiens, ouzbeks, kazakhs. On y compte aussi des Pakistanais, des Chinois, quelques Irlandais, des Italiens, des « Hispaniques » – comme on dit ici pour nommer les diverses nationalités des Amériques –, des Polonais, quelques Africains, des Bengalais, des Coréens. L'école publique reçoit des enfants qui représentent soixante-deux langues différentes, mais elle traduit ses lettres et ses consignes administratives en huit langues seulement. Lorsqu'il arriva à Brighton Beach, Valeria marcha sur la plage, il accosta une jeune fille russe, et celle-ci lui conseilla d'offrir ses services au Moscow. Le restaurant n'avait pas vraiment besoin d'un serveur, Valeria parlait un peu l'anglais, ce qui ne sert pas à grand-chose à Little Odessa, mais le patron l'embaucha.

Valeria ne croyait pas à la propagande de son pays d'autrefois sur les Etats-Unis, il ne pensait pas non plus trouver un paradis. Il ne se souvient plus du jour de l'indépendance de l'Ukraine. *« Plus personne ne croit en la politique là-bas, on a l'impression de parler, mais on sait qu'on n'a aucun avenir. »* Valeria gagne en deux jours à New York son salaire mensuel de professeur à Karkhov (200 francs). Il pense qu'ici aussi quelque chose est en train d'échouer, mais il ne sait pas quoi. *« Sans doute est-il impossible de faire le bonheur de tout le monde, en Russie comme aux Etats-Unis. »* Le jeune homme rentrera peut-être en Ukraine. Valeria partage un deux pièces à trois dans le quartier italien. Parfois, il va à la plage à côté. Exceptionnellement, il se rend à Manhattan pour *« jouer*, dit-il, *à la frontière entre le rêve et la réalité »*. Le soir, il regarde la télé. A New York, il faut saisir les occasions. Valeria attend à Little Odessa.

A l'autre extrémité de Brooklyn, au coin de l'une des rues qui traversent Bredford Avenue, Carlos, un petit homme rond de quarante-cinq ans, travaille à l'épicerie, un dépôt de tabac et de sodas en buvant des bières sur le trottoir, et en écoutant de la salsa. Les voisins se sont assis autour de lui sur des caisses de bouteilles. Carlos est assez fier de son magasin : il a des conserves tchèques pour les Polonais du quartier, des patates douces et des bananes pour les Dominicains. Les « Américains » ont quitté le « bloc » depuis longtemps. Quand il a besoin de parler anglais, Carlos appelle des copains. Carlos vit à New York depuis vingt-cinq ans et, depuis vingt-cinq ans, il sait qu'il ne faut avoir besoin de rien : *« La nourriture, les vêtements, les voyages, tu oublies tout ça et tu te sens mieux. Le bonheur, c'est secondaire à New York. »* Carlos a été serveur, plongeur, boulanger. Aujourd'hui, il est employé épicier, six jours sur sept, de 8 heures à 23 heures, *« gagnant de quoi payer son loyer et envoyer 600 francs à sa famille en Dominique ; ils peuvent manger sans compter pendant un mois »*.

> « La nourriture, les vêtements, les voyages, tu oublies tout ça, et tu te sens mieux. Le bonheur, c'est secondaire à New York »

Carlos ne veut plus penser au temps où il travaillait quatre heures par jour dans son pays natal. Il était pauvre, mais il décidait d'aller à la plage ou de se baigner dans la rivière, *« c'était simple, c'était bien »*. Devant l'épicerie, ses amis se racontent une nouvelle fois l'histoire de l'un des leurs qui a vu entrer un homme armé chez lui, en pleine nuit. Il n'y avait rien à voler. L'homme est reparti comme il était venu. Carlos dit que la violence est seulement à deux intersections plus loin. *« Les mecs, ils entrent dans le magasin avec le revolver, et toi tu ne peux plus rien. »* Ici, c'est calme, c'est bien fréquenté. Tout le monde vient pour la salsa, *« pour l'amitié »*.

Plus au nord, dans le Queens, les hommes se regroupent par dizaines au coin de la 42e Rue et de Broadway au petit matin ; ils sont péruviens, équatoriens, colombiens, uruguayens. Moises, un vétérinaire de trente-huit ans, a fui Lima pour se retrouver ici. *« Employés à la journée, on nous embarque comme des troupeaux dans des camions, on se retrouve sur les chantiers. »* Le lendemain, il faut recommencer. Six, voire sept jours sur sept, payés 2 à 3 dollars l'heure (de 12 à 15 francs, le minimum légal étant de 4,25 dollars). Un jour, les Lords de Bookyn sont venus et ont commencé la bagarre. Les Lords de Brooklyn sont des jeunes qui n'aiment pas les immigrés. Moises est arrivé il y a deux ans et n'a toujours pas d'appartement. Il aimerait bien organiser un mouvement, *« un truc qui montre qu'on ne va pas se laisser faire »*.

Pour la première fois, des immigrés ont fait grève dans un restaurant grec, mais ils se sont fait licencier. Le matin, quand les camions arrivent au coin de la 42e, il n'y a pas vraiment moyen de discuter. *« Les gars, ils ont du travail pour la journée, ils montent. »* Un été, il a fait partie de ceux qui ont manifesté un soir pour réclamer davantage de protection. Ils étaient plusieurs centaines. Personne n'en a parlé.

Au Centre de défense des droits des immigrés, Jackson Chin s'occupe bénévolement de la « hot line », une ligne de téléphone spécialement destinée aux appels de détresse. Un manutentionnaire clandestin a été licencié *« dix minutes avant de toucher son salaire »* ; il travaillait 50 heures par semaine pour environ 4 000 francs par mois. Un sans-papiers, victime d'un accident de voiture, n'a pas voulu aller à l'hôpital par peur d'être identifié et expulsé. Un ouvrier a eu une crise cardiaque sur un chantier en portant des charges de 100 kilos. Un illégal chinois, employé dans un atelier de confection, s'est fait agresser dans la rue avec les cinq cents robes qu'il allait livrer. Le patron prit peur, et refusa qu'on le conduisît chez un médecin. On soigna ses fractures avec des plantes. Il vivait avec cinq autres personnes – dans un appartement –, *« tous sous-alimentés »*, précise Jackson Chin. Son état ne s'améliora pas ; finalement, son patron le licencia. *« Sa famille en Chine cessa de lui écrire, il n'envoyait plus d'argent. »*

Une journaliste du *New York Times*, Jane H. Lii, raconte comment elle réussit à se faire embaucher dans un atelier clandestin de Brooklyn, travaillant 13 heures par jour à raison de 65 cents l'heure (environ 3,50 francs). Ses « collègues » chinoises faisaient jouer leurs enfants entre les machines et les bobines de fil. Certains d'entre eux, âgés de dix à douze ans, aidaient leurs mères à assembler les pièces. *« Je veux que mes enfants travaillent*, se justifiait l'une d'elles. *Qu'est-ce qu'ils feraient, sinon, à la maison ? Regarder la télé en mangeant des saloperies ? Là, au moins, ils mesurent ma peine pour gagner mon argent »*, se rassurait-elle. La « contre-maîtresse », chinoise, n'était pas mauvaise femme, paraît-il. Elle disait seulement qu'à New York il fallait travailler.

YOURI et Irina, eux, s'efforcent d'oublier. Ils sont là, ces anciens cadres communistes *« convaincus »*, trente-six ans et une vie à Kiev qui a dû s'arrêter. Ils faisaient partie de l'élite scientifique qui jouissait de facilités. Polytechniciens ne doutant de rien, ils étaient passionnés. *« On croyait au système. On croyait au progrès, à la science. On travaillait sur les semi-conducteurs, nos recherches avançaient. Bien sûr, il y avait une petite part de nous-mêmes qui n'en était pas très sûre. Avec la perestroïka, on a entendu des voix différentes. Avec Tchernobyl, on a perdu notre idéal ! »*, voudrait résumer Irina. Le couple arrive à New York en 1993 et a l'impression de vivre le conte des *Trois Petits Cochons*, *« partant de la grosse maison bien solide de Kiev pour se réfugier dans un appartement à Brooklyn aux murs si fins... »* Youri et Irina retrouvent des cousins, désespèrent de ne pas se faire d'amis américains, cessent d'acheter le quotidien local en langue russe, qu'ils jugent *« trop républicain »*. Ils avancent *« pas après pas »*, répètent-il, sachant qu'ici tout est possible et difficile. L'un décroche un poste d'assistant à l'université, l'autre se reconvertit dans l'étude des logiciels, espérant le *« marché porteur »*.

Ils attendent eux aussi les occasions, essayant de ne pas trop penser à ce qu'il y avait de bon dans le passé. *« Nos amis passaient souvent à la maison, c'était un monde où on se parlait, on partageait nos problèmes, on se conseillait, on parlait de politique, on se disputait, ça durait des heures, mais on se sentait ensemble. En Amérique, un ami boit un verre, et, après, c'est tchao ! »*, raconte Youri. Le couple voudrait croire au rêve américain ; il vit à crédit pour payer l'école des enfants. *« Ils se sont fait des copains, décrochent les premières places au classement, ils seront sans doute citoyens américains »*, se dit Irina, sans vraiment éprouver de la joie. *« Nous, nous devons faire le deuil d'une vie programmée. Le parti, l'école, un métier ; nous avons grandi dans la sécurité. Ici, c'est difficile de trouver un travail, facile de le perdre, il vaut mieux être en bonne santé ; mais, surtout, c'est à nous-mêmes de décider de tout : de notre vie comme des petites choses de la vie matérielle, c'est à nous de faire les choix »*, pense Irina, sans illusion, pourtant, sur la « liberté ».

Parfois, le dimanche, ils se promènent à Little Odessa, même s'ils préfèrent voir en New York la *« capitale de l'humanité »*, disent-ils, plutôt que le ghetto russe en bout de ligne de métro. Ils marchent sur les planches, regardent la mer, le Luna Park déglingué ; ils croisent Valeria, le serveur du Moscow, qu'ils ne connaissent pas. Valeria va et vient, il ne cesse de se répéter *« fais-toi, toi-même »* et s'amuse à piéger les New-Yorkais *« égarés dans ce trou paumé »* en les faisant boire pour 8 dollars. *« Ils n'y prennent aucun plaisir. »* Youri et Irina se demandent ce que l'on devient quand on a perdu tout idéal. Valéria se dit qu'il faudra peut-être deux générations pour que la vie soit vivable en Ukraine. Pour l'instant, il essuie les tables et attend, à Little Odessa.

Dominique Le Guilledoux

Dessin Filip Pagowski

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le Monde

ÉDITORIAL

« Tenir » les juges

CETTE fois, le dispositif semble à peu près complet : le locataire de l'Elysée est l'ancien maire de Paris ; celui de l'hôtel Matignon en a été l'adjoint ; le garde des sceaux est toujours maire du XIIIe arrondissement, et, pour couronner le tout, le nouveau procureur général de Paris est l'ancien conseiller juridique de l'ancien maire de Paris... Le verrouillage, en somme, est parfait. Les juges d'instruction qui enquêtent sur des affaires mettant en cause des personnalités proches du RPR auront bien du mérite s'ils parviennent un jour à boucler leurs dossiers.

M. Toubon, qui se targue de passer *« 99 % de son temps à des actions de fond pour la justice »*, a décidément bien du talent. Et la mémoire un peu courte. Qu'on se souvienne : Jacques Chirac venait d'être élu et présidait le premier conseil des ministres. L'un de ses premiers mots fut d'affirmer qu'il entendait *« donner à la justice les moyens d'une totale indépendance »*. Quelques jours plus tard, à peine arrivé Place Vendôme, Jacques Toubon réunissait les procureurs généraux. Rendant compte pour la presse de cette réunion, Alexandre Benmakhlouf soulignait que le garde des sceaux avait *« clairement pris l'engagement de ne jamais ordonner à un procureur général d'arrêter les poursuites »*. *« Nous jouerons le jeu de la loi, et seulement ce jeu-là »*, avait ajouté M. Benmakhlouf, avant de préciser : *« Nous estimons que l'article 36 du code de procédure pénale, qui précise que le ministre peut enjoindre à un procureur général d'engager des poursuites, interdit déjà d'ordonner un classement sans suite. »*

M. Toubon pourra dorénavant, tout à loisir, se consacrer à ses chères *« actions de fond »*. On peut être certain qu'il n'aura pas à enjoindre quoi que ce soit à un procureur général de Paris qui fut, avant d'être directeur du cabinet du garde des sceaux, conseiller technique de M. Chirac à l'hôtel Matignon, puis conseiller juridique du même M. Chirac à la mairie de Paris. Les apparences seront sauves, et M. Toubon pourra continuer d'affirmer qu'il n'est pas le *« ministre des affaires »*. Procès d'intention ? Les événements de ces dernières semaines justifient, hélas !, toutes les craintes.

N'a-t-on pas vu des officiers de police judiciaire refuser – fait sans précédent – d'assister un juge d'instruction, en l'occurrence Eric Halphen, chargé de l'affaire des HLM de Paris, qui souhaitait perquisitionner au domicile de l'actuel maire de Paris, Jean Tiberi ? Jacques Toubon, Alain Juppé et Jacques Chirac ont refusé de s'exprimer sur cette affaire quand ils y étaient invités par les journalistes. Il est vrai que Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, avait dit l'essentiel en « couvrant » ses policiers.

C'est sous la gauche que les juges ont entrepris d'instruire les affaires gênantes pour le pouvoir politique ou pour l'establishment économique ou médiatique. Le RPR n'a jamais fait mystère de son intention de les ramener au bercail. La Ve République des vingt premières années savait en effet « tenir » ses juges, ce qu'un ministre d'aujourd'hui, lorsqu'il était dans l'opposition, reprochait aux socialistes de ne pas faire. Le pouvoir chiraquien entend revenir aux sources. Au risque de se tromper d'époque.

Tensions communautaires en Belgique

Suite de la première page

On crédite en effet M. Eerdekens d'avoir mis fin, au moins en paroles, à la paralysie de la Communauté française face au rouleau compresseur flamand. Des voix discordantes se font néanmoins entendre. Charles Picqué, ministre-président, socialiste et francophone, de la région Bruxelles, n'a pas apprécié que la capitale soit exclue du redécoupage de la Belgique suggéré par M. Eerdekens. Olivier Deleuze, président du groupe écolo à la chambre, se voit très mal, lui, *« comme un Breton supplémentaire dans une France centraliste »*.

Le pavé dans la mare de M. Eerdekens faisait suite à une accumulation de « provocations » flamandes qui ont mis les nerfs francophones à vif, avec pour résultat de donner à cette polémique un tour acerbe. *« Il y en a marre des humiliations »*, expliquait quelques jours plus tard Claude Eerdekens, stigmatisant l'arrogance des dirigeants politiques de Flandre qui font assaut de surenchères pour apparaître aux yeux de leurs électeurs comme les meilleurs défenseurs de l'identité flamande et de l'autonomie financière de cette riche région.

Le discours dominant dans le Nord du pays est nourri du ressentiment envers une Wallonie accusée de profiter abusivement de la solidarité fédérale, notamment dans le domaine des prestations sociales, dont la majorité des leaders flamands demande la « communautarisation ». Cela signifierait, pour de nombreux observateurs, un coup fatal porté à l'Etat belge. Les succès du Vlaams Blok, l'extrême droite séparatiste flamande, poussent les formations démocratiques à ne pas apparaître trop « mous » dans le débat communautaire. Ainsi, le SP (parti socialiste flamand), jusque-là très modéré dans la revendication autonomiste, vient de faire un pas vers les idées « confédéralistes » défendues avec vigueur par Luc Van den Brande, le ministre-président de Flandre, bête noire des francophones qui le surnomment *« Radovan den Brande »*.

PAROLES ROYALES

Cette poussée de fièvre séparatiste a amené le roi Albert II, lors de son discours à l'occasion de la fête nationale, à prononcer une condamnation très ferme du séparatisme : *« En Belgique, le choix fédéral, qui implique le rejet de toute forme de séparatisme, n'est pas dicté par un certain conservatisme (...) L'Histoire a tissé entre les habitants de toutes nos régions et communautés des liens personnels, familiaux, culturels et économiques. Vouloir couper ces liens créerait beaucoup de souffrance et nous appauvrirait, non seulement économiquement, mais aussi humainement et culturellement. »* Ces paroles royales d'apaisement auront-elles l'effet escompté ? Le premier ministre, Jean-Luc Dehaene, qui a constitutionnellement « approuvé » le discours du roi, est persuadé, pour sa part, que les turbulences communautaires s'apaiseront un fois l'automne venu. Il se concentre sur son objectif majeur, qui est de mettre la Belgique en état de faire partie du premier peloton d'entrée dans la monnaie unique en 1999.

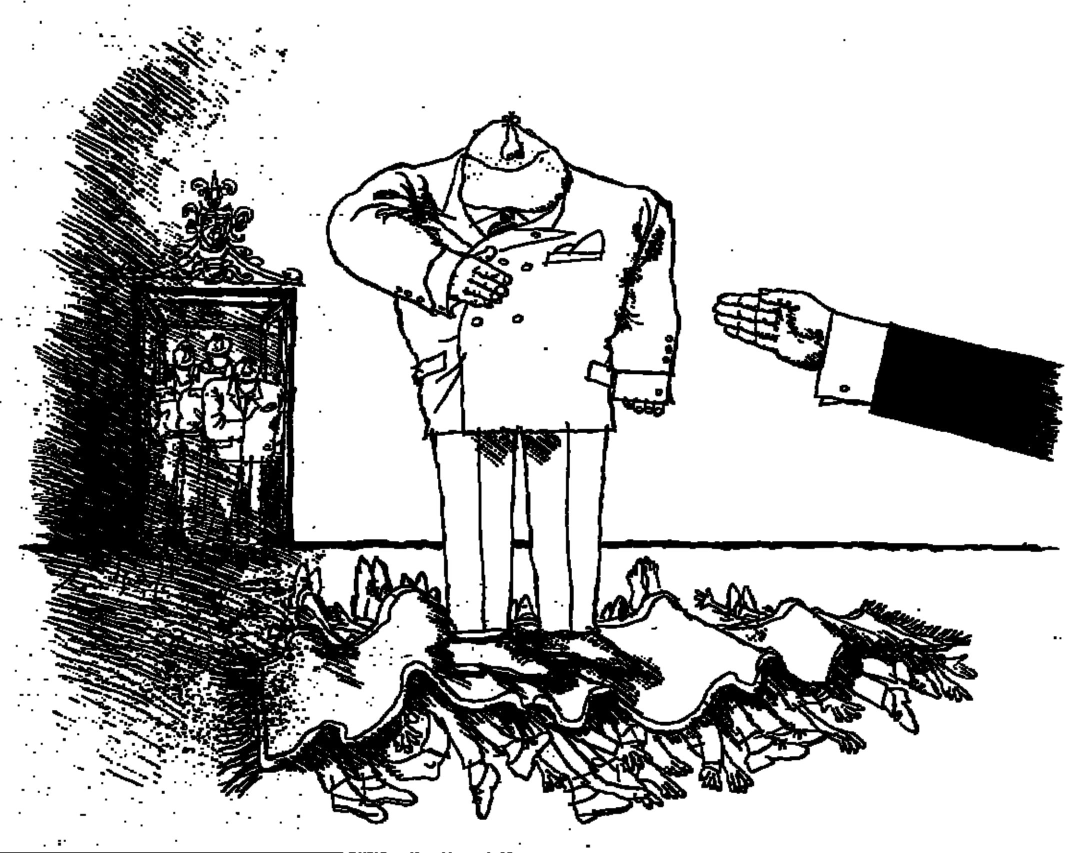
Il n'empêche, d'un « compromis à la belge » à l'autre, du type de celui qui a mis, provisoirement, fin à l'éternelle crise des Fourons [...] janvier 1995, la tension communautaire reste le problème principal d'une Belgique qui, par ailleurs, se veut européenne à part entière. Que restera-t-il de commun entre les Belges une fois l'euro mis en place et la défense commune réalisée ? Rien ne peut aujourd'hui empêcher Flamands, Wallons et Bruxellois d'échafauder des scénarios pour l'avenir, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne sont pas marqués par une farouche volonté de consolider l'unité d'une nation en proie aux forces centrifuges.

On ne pourra pas éternellement, à Paris, se retrancher derrière la sacro-sainte règle de non-ingérence dans les affaires intérieures de la Belgique, comme vient de le faire le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, invité à donner son avis sur les propos « rattachistes » de Claude Eerdekens. Rares sont les hommes politiques français qui se sont intéressés de près à ces aspirations wallonnes. Jacques Legendre, sénateur RPR du Nord, maire de Cambrai, montre, en voisin, de la sympathie pour les aspirations rattachistes, qui ne laissent pas insensibles le républicain romantique qu'est Jean-Pierre Chevènement.

L'éclatement de la Belgique n'est pas pour demain mais les polémiques récentes, comme le constate la politologue Evelyne Lentzen, *« ancrent chez les gens l'impression que l'on va vers quelque chose d'inéluctable, même si cela n'est pas forcément le cas »*. Il faudra alors se souvenir de la position du général de Gaulle qui estimait, en 1946, qu'une demande formulée par un gouvernement wallon légitime devrait être prise en considération par la France.

Luc Rosenzweig

Guerre et Paix *par Ronald Searle*



L'irrésistible chauvinisme sportif

QUE LE SPECTACLE sportif soit inséparable d'une certaine dose de chauvinisme, nul, sans doute, n'en disconviendra, mais que le public réserve toute sa ferveur à ses champions nationaux sans le moindre égard pour ceux des autres pays ni la moindre curiosité pour leurs performances, il y là comme une trahison de l'esprit même de la compétition, qui suppose le respect de l'adversaire et l'attention portée à ses efforts. Or, avec les Jeux d'Atlanta, une étape paraît franchie dans le développement d'un nationalisme sportif qui résume l'enjeu de la manifestation au nombre des médailles obtenues par chaque délégation et transforme les tournois en autant de batailles patriotiques.

Certes, l'identification des peuples à leurs champions sportifs n'est pas un phénomène nouveau. De Hitler à Staline, les dictatures ont abusé de ces passions malsaines et les démocraties elles-mêmes n'ont pas manqué de les utiliser à leur profit. En France, victoires et défaites des athlètes nationaux apparaissent comme des affaires d'Etat, qui suscitent les plus vives émotions collectives, auxquelles le président de la République lui-même ne craint pas de s'associer.

Le sport peut donc être, à bon droit, considéré comme la continuation de la politique par d'autres moyens, mobilisant les foules et provoquant, selon les cas, la fierté ou la désolation.

Toutefois, en France au moins, la préférence accordée traditionnellement aux compétiteurs français par le public et par les commentateurs ne semblait pas jusqu'ici exclusive d'un certain intérêt pour les exploits des autres. Après tout, sans ménager leur soutien à Laurent Jalabert puis à Richard Virenque, les spectateurs massés sur les routes du Tour de France, comme les téléspectateurs rassemblés devant leur écran, ont salué avec fair play le succès du Danois Bjarne Riis, comme ils avaient applaudi, au cours des années précédentes, à ceux de l'Espagnol Miguel Indurain. Il y a quelques semaines, en dépit des dérives chauvines de certains journalistes, les amateurs de football, tout en encourageant l'équipe d'Aimé Jacquet, avaient su apprécier aussi, comme il convenait, le jeu de ses adversaires.

D'où vient qu'à l'occasion des Jeux d'Atlanta l'impression prévaut que des limites ont été dépassées et que désormais seuls les Français retiennent l'attention des Français ? Sans doute cette impression tient-elle pour une part au fait que les Tricolores ont enlevé en quelques jours plus de médailles qu'on ne s'y attendait et que cette « divine surprise » est en elle-même un événement.

Sans doute aussi les commentateurs de la télévision française, assistés de consultants qui font eux-mêmes partie des équipes engagées dans la compétition, ont-ils largement contribué, par leur parti pris clairement affiché, au déséquilibre de la « couverture » médiatique. Mais ces explications ne suffisent pas.

Ce qui est en cause, c'est d'abord le lien de plus en plus étroit qui unit le sport aux Etats. Ceux-ci s'affrontent, avant même que la compétition ne commence, pour obtenir l'honneur de l'accueillir puis, par athlètes interposés, pour démontrer leur puissance. Certes, pour régler les questions de suprématie internationale, il est bon que les conflits sportifs se substituent, le plus souvent possible, aux conflits militaires. Mais ce sont bien de véritables armées que préparent les Etats pour affirmer leur force sur les stades.

EXIGENCES MÉDIATIQUES

Ce n'est pas un hasard si les participants, même s'ils ne chantent pas tous l'hymne de leur pays, brandissent en cas de victoire le drapeau national, communiant avec leur public dans l'exaltation du bonheur collectif.

La logique commerciale aurait pu corriger cette logique politique. Comme le notait récemment l'hebdomadaire anglais *The Economist*, *« plus les entreprises soutiendront les athlètes, moins les sportifs dépendront de l'Etat »* (*Le Monde* du 23 juillet).

De ce point de vue, on pourrait faire observer que le principe des équipes multinationales, dicté par des considérations purement économiques, combat efficacement le chauvinisme. La formation du cycliste Danois Bjarne Riis est allemande, celle de Laurent Jalabert espagnole et celle de Luc Leblanc italienne. Quand des Français se mettent au service d'un leader d'une autre nationalité ou quand, à l'inverse, ils bénéficient du concours de champions étrangers, le nationalisme n'a plus beaucoup de sens. En football, les matches de la Coupe d'Europe, où des Français jouent dans des équipes italiennes et des Allemands, des Brésiliens ou des Africains dans des équipes françaises, ont également habitué le public au mélange des nationalités.

Pour les Jeux olympiques, la logique économique, identifiée aux exigences médiatiques, produit apparemment l'effet contraire. Les chaînes de télévision ayant choisi de diffuser par priorité dans chaque pays les épreuves dans lesquelles les ressortissants nationaux ont des chances de médailles, tout se passe comme si chacune des nations assistait à des Jeux différents. Les téléspectateurs américains, par exemple, ne voient pas le même spectacle que les téléspectateurs français. Ils peuvent donc s'enthousiasmer pour les succès de leurs nageurs pendant que les Français vibrent à ceux de leurs escrimeurs ou de leurs judokas. On comprend que les annonceurs jugent cette formule plus rentable.

Sans doute ces particularités nationales s'effaceront-elles partiellement quand viendront les compétitions d'athlétisme, plus fédératrices que les autres en raison de leur prestige et de la diversité des participants. La volonté d'universalisme n'en est pas moins menacée par les tentations du nationalisme médiatique, qui conduit de plus en plus les chaînes de télévision française à n'être présentes que si des Français sont en lice. Ce n'est pas vraiment conforme à la vocation des Jeux olympiques ni à celle du sport en général.

Thomas Ferenczi

RECTIFICATIFS

ADJOINTS AU MAIRE DE PARIS

Après l'élection, lundi 22 juillet, de trois nouveaux adjoints au maire de Paris, le nombre des adjoints est désormais de quarante-quatre, et non de quarante et un, comme nous l'avons écrit par erreur dans notre article intitulé « MM. Toubon et Tiberi font cause commune sur le projet Paris Rive gauche » (*Le Monde* du 24 juillet).

HAENDEL

Dans notre article sur le spectacle présenté à Avignon par le chorégraphe Alain Platel, *Bonjour, madame, comment allez-vous...* (*Le Monde* du 23 juillet), nous avons attribué à l'opéra de Haendel, par suite d'une erreur de transmission, le titre de *Circé* au lieu de *Serse*, autre nom de Xerxès, roi de Perse.

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Jean-Michel Helvig

■ Le candidat Jacques Chirac avait promis que les cabinets ministériels seraient « allégés » (jadis il voulait, à juste titre, les supprimer), mais les mauvaises manières sont restées. Elles ont même empiré, avec ce « bouclage » judiciaire sans précédent. La gauche, qui ne peut se prévaloir d'une vertu à toute épreuve sur le plan de l'indépendance de la justice, n'avait pas osé, ou su, aller aussi loin. Il est vrai qu'elle ne s'était pas trouvée dans la situation de la Chiraquie d'aujourd'hui, dont l'état-major entier est passé de l'Hôtel de Ville aux palais de la République, devenant exceptionnellement vulnérable dès lors que les juges commencent à tirer les fils parisiens du financement du RPR. Il y a péril à tous les étages, et jusqu'au plus élevé. A ce niveau, on ne cherche même plus à sauver les apparences.

LA TRIBUNE DESFOSSÉS
Pascal Aubert

■ Les relations entre le pouvoir politique et les magistrats sont-elles aussi « saines » que l'assure Jacques Chirac ? Le sort réservé à certaines « affaires » récentes peut conduire les Français à s'interroger sur ce point. Peut-on encore parler d'« indépendance » de la justice lorsqu'on apprend qu'un grand magistrat, bénéficiant d'une importante promotion, a passé sept des dix dernières années, loin des tribunaux, au service du pouvoir politique qui l'honore ? Manque-t-on à ce point en France de magistrats chevronnés, incontestés et seulement préoccupés de justice qu'il faille inévitablement promouvoir des hommes dont l'intégrité professionnelle est, à tort ou à raison, ternie par leurs fréquentations politiques ? Plus fondamentalement, un pouvoir – celui-ci ou ceux qui l'ont précédé – est-il à ce point peu sûr de la probité de ses magistrats qu'il éprouve le besoin de mettre en place des hommes investis de « sa » confiance ?

RTL
Christine Clerc

■ De quoi ont-ils donc si peur ? Car enfin, il fallait que la peur de voir éclater de nouvelles affaires encore plus menaçantes pour le pouvoir fût bien grande pour que Jacques Chirac et son ministre Jacques Toubon prennent le risque de se voir accuser de mainmise sur la justice, en se livrant à un nouveau jeu de chaises musicales qui aboutit à la nomination, au poste-clé de procureur général près la cour d'appel de Paris, d'Alexandre Benmakhlouf. En théorie, rien de choquant. Benmakhlouf est magistrat, et la nomination du procureur relève du gouvernement. On pourrait même dire que le président de la République s'est incliné devant le Conseil supérieur de la magistrature. Au départ, en effet, Chirac voulait nommer son ancien conseiller juridique premier président de la cour d'appel. Ce qui aurait provoqué un tollé. Mais cette position de repli, si légale soit-elle, passe encore pour une provocation du seul fait que Benmakhlouf fut conseiller à l'Hôtel de Ville de Paris et eut, comme tel, à connaître des dossiers sensibles désormais de son ressort. Comme si, décidément, les affaires n'en finissaient pas d'empoisonner l'action gouvernementale.

La République et les symboles

par Paul-Marie Couteaux

A l'occasion du quinzième centenaire de la conversion de Clovis, le président de la République a créé en avril une commission chargée de commémorer *« les origines de la France »*. C'était reconnaître une évidence régulièrement soulignée par une étonnante floraison d'initiatives consacrées au roi mérovingien (pas moins de quatorze ouvrages édités ou réédités cette année, s'ajoutant à des bandes dessinées, dossiers de revues, pèlerinages, sons et lumières, jusqu'au lancement d'une fusée Klovis par des élèves de l'Institut national des sciences appliquées de Rennes !).

Pour les Français, le mythe de Clovis et ses symboles, Reims, Soissons, Tolbiac, continue à vivre. Or, un mythe n'est pas une légende, encore moins une fable, mais la rencontre d'une réalité et d'un sens. Cette vie lointaine étant désormais relativement connue, seul est en discussion le sens que nos générations entendent à leur tour lui donner.

Hélas, pour la première fois depuis longtemps, la signification est obscure. Excepté un colloque organisé en catimini, pour ainsi dire honteusement, dans un recoin de la Sorbonne en mai, la fameuse commission remplit l'office habituel des commissions : enterrer son objet. En sorte que, dans le vide officiel, on n'entend plus que les interprétations parcellaires ou partisanes jouant au gré de leurs obsessions avec le mythe fondateur : après Jeanne d'Arc et les trois couleurs, le Front national récupère la vieille figure du roi de Tournai (pourtant un immigré...).

Divers intégrismes en profitent. Les uns pour célébrer ce qu'ils appellent le *« baptême de la France »* contre les principes bibliques de séparation des pouvoirs spirituel et temporel, dont le *« rendez à César »* n'est qu'une figure... Les autres pour décréter que *« l'ensemble de l'histoire de France n'est qu'un mythe »*, laissant entendre qu'il n'y a là que mensonges et fantaisies, ce que la malveillance peut en effet montrer de tout mythe, prise de la Bastille et « bataille » de Valmy compris... *Ainsi, ce qui devait réunir finalement divise !*

L'affaire est plus profonde et plus grave que ne paraissent le croire les têtes légères qui dirigent nos institutions. Leur abstention confie l'essentiel de cette commémoration dite nationale... au pape ! Certes, il est naturel, et certainement honorable, que l'Eglise donne un vif éclat au souvenir d'un baptême qui a tant compté dans son histoire. En revanche, il est moins honorable que, ajoutant à la confusion, divers mouvements empêchent municipalités et régions de l'accueillir dignement, comme si cette visite remettait en cause la séparation des Eglises et de l'Etat. Diverses manifestations sont annoncées pour septembre, tandis que la municipalité de Reims se voit interdire de débourser le moindre sou.

Ces interprétations polémiques ne font que déplacer sur le terrain religieux un acte dont le sens fut très largement politique. Ce baptême est politique dans son inspiration (plus encore que la ruse par laquelle le conquérant s'attachait le clergé des Gaules, il y a dans la conversion une quête fort moderne de légitimité, le roi immigré cherchant en épousant la religion majoritaire un lien avec son peuple).

Avec Clovis, ce n'est pas la France chrétienne qu'il est interdit de commémorer mais la France tout court, qui doit renoncer à ses symboles aux parages du nirvana européen

Il l'est aussi par ses effets : il dessaisit les évêques de leurs pouvoirs civils, établit une distinction nette entre spirituel et temporel (alors que l'Empire romain faisait du christianisme la religion d'Etat). Le concile d'Orléans en 511, où Clovis refuse de se rendre, en est une éclatante illustration – parmi d'autres, car le roi franc établit de fait une véritable liberté religieuse, tolère le paganisme même parmi les siens, appelle à sa cour d'anciens clercs arianistes, reçoit dans plusieurs villes les représentants des communautés juives.

Il choisit pour capitale Paris, qui, loin d'être une métropole chrétienne comme Tours ou Reims, *rappelle surtout les cultes romains* ou druidiques.

En réalité, le baptême est une victoire remportée, non sur la libre-pensée, comme on tente curieusement de le faire accroire, mais sur les modèles théocratiques dominants alors, et pour longtemps, en Europe : celui de Rome, celui de l'arianisme (qui fait des rois wisigoths, ostrogoths et burgondes des chefs d'Eglise), celui des peuples germaniques, pour lesquels le chef est un dieu incarné.

Paradoxalement, Clovis, par son baptême, abandonne son nimbe divin : petite graine qui n'en finira pas de germer à travers les siècles, parmi certes bien des vicissitudes. Mais la laïcité française n'est pas tombée du ciel...

De ces vérités, les anti-commémorateurs n'ont cure : un personnage dont Lavisse aussi bien que Bainville, de Gaulle aussi bien que Jaurès ou Barrès ont fait une référence nationale, il faut s'en débarrasser. Ce n'est pas la France chrétienne *qu'il est interdit de célébrer*, comme il y a un siècle aux parages des lois laïques, mais la France tout court, qui doit renoncer à ses symboles aux parages du nirvana européen.

Qu'ils prennent garde cependant : la France n'est pas une donnée de nature, île ou péninsule. Elle n'est ni une évidence, ni une providence, ni un *Volk* au sens allemand, mais une commune référence d'hommes et de femmes d'origines et de sensibilités fort diverses à quelques principes, figures politiques ou mythes qui ne remplissent leur rôle que dans un large consentement.

Ce n'est pas impunément qu'on en fait des mystifications, érodant un peu plus un lien social qui, outre qu'il est le seul moyen de faire vivre ensemble soixante millions de personnes, est la condition de toute solidarité, aujourd'hui plus nécessaire que jamais pour tant d'êtres exclus ou simplement égarés sans repères dans un monde indéchiffrable pour beaucoup.

A moins qu'on ne préfère obstinément la débrouillardise générale, la solitude et la folie, et que les Français sans mémoire, sans principes et sans exigences soient bonnement livrés à « l'univers international » et ses diverses constructions. Ou qu'on veuille s'amuser encore, pour le plaisir des jeux et des partis, à casser ce qui reste d'unité française, changer l'heure de nos montres pour ne pas avoir la même que M. Le Pen, ouvrir à la démagogie un véritable boulevard en lui abandonnant tout le « champ symbolique » (une voix vient de s'élever pour qu'on renonce au défilé du 14 juillet, *« payé bien cher pour n'amuser que les électeurs du Front national »*...).

C'est ainsi que les « républicains » détruisent ou laissent détruire minutieusement la socialisation exquise mais bien fragile qu'était naguère la République...

Peut-être le président de la République, apparemment impressionné par quelques articles de journaux, s'avisera-t-il qu'il est le gardien du tabernacle national et, veillant à ne pas laisser au pape la célébration exclusive d'un personnage avant tout politique, prendra-t-il enfin quelque initiative un peu spectaculaire. François Mitterrand, après tout, n'avait pas laissé au Parti socialiste le soin de commémorer la prise de la Bastille... Pour le reste, que les uns et les autres fassent ce qu'ils veulent !

***Paul-Marie Couteaux** est professeur associé (droit européen) à l'université Paris-VIII.*

Clovis a-t-il jamais livré la bataille de Tolbiac ?

par Pierre-Georges Lorris

S'IL est un événement historique ancré dans la mémoire des Français – et l'un des premiers qu'on leur apprenne à l'école –, c'est assurément la victoire remportée par Clovis à Tolbiac sur les Alamans. Et aucun d'eux n'ignore que c'est à l'instant décisif du combat que le roi franc fit le vœu de se convertir au christianisme si le *« Dieu de Clotilde »* lui donnait la victoire.

Après cent autres historiens, Bainville peut écrire dans son *Histoire de France* : *« Lorsque à Tolbiac (496), Clovis fit vœu de recevoir le baptême s'il était vainqueur, l'ennemi était allemand. »*

Or Clovis n'était pas à Tolbiac et n'a jamais fait le vœu de devenir chrétien !

La science historique contemporaine a fait justice de ces deux légendes, mais celles-ci n'en continuent pas moins d'être enseignées dans les écoles et répétées de manuel en manuel.

Que l'origine de notre histoire soit, comme celle de la Grèce ou de Rome, entourée de légendes, c'est là un accident inévitable dû à la naïveté des premières chroniques et à l'absence de sens critique des premiers historiens qui les utilisèrent. La source quasi exclusive des renseignements que l'on possède sur le règne de Clovis est, on le sait, l'*Histoire ecclésiastique des Francs* que l'évêque de Tours, saint Grégoire, écrivit à la fin du VI[e] siècle, c'est-à-dire un siècle après le règne de Clovis.

Que l'origine de notre histoire soit entourée de légendes, c'est un accident inévitable

On a très justement appelé son auteur le père de l'histoire de France, et on l'a fréquemment comparé à Hérodote autant pour ses qualités de narrateur que pour la candeur avec laquelle il accueille et répète toutes les fables venues à sa connaissance. C'est dans son *Histoire* que l'on trouve l'anecdote du « vœu de Tolbiac » (comme d'ailleurs celle du « vase de Soissons »).

Lorsque, au X[e] siècle, un moine de Fleury, Aimoin, écrivit en latin l'une des premières histoires de France, l'*Historia Francorum*, il se servit nécessairement de l'*Histoire ecclésiastique des Francs* pour raconter le règne des premiers rois mérovingiens : il y reproduisit ainsi l'anecdote du « vœu de Tolbiac ».

A son tour, cette *Historia Francorum* fut utilisée par les moines de Saint-Denis lorsqu'ils composèrent en latin leur vaste compilation historique, dite des *Chroniques de Saint-Denis*, dont beaucoup plus tard leurs successeurs tirèrent la première histoire de France écrite en français : les *Grandes Chroniques de France*. Le « vœu de Tolbiac » passa naturellement de l'une à l'autre (on retrouve traduites en français dans les *Grandes Chroniques* des phrases quasi textuelles de Grégoire de Tours).

Et c'est ainsi que le « vœu de Tolbiac » entra définitivement dans l'histoire classique.

Or que dit exactement Grégoire de Tours ?

D'une part, au livre II, chapitre 30 : *« La reine* [Clotilde] *ne cessait donc de supplier le roi* [Clovis] *de reconnaître le vrai Dieu* [...] *mais rien ne put l'y décider jusqu'à ce que, dans une guerre avec les Alamans, il* [...] *arriva que* [l'armée] *de Clovis allait être taillée en pièces. Alors Clovis, plein de ferveur, éleva les mains vers le ciel et* [...] *s'écria :* « Jésus-Christ [...], si tu m'accordes la victoire sur mes ennemis [...], je croirai en toi et je me ferai baptiser en ton nom [...]. » *Comme il disait ces paroles, les Alamans, tournant le dos, commencèrent à se mettre en déroute ; et voyant que leur roi était mort ils se soumirent à Clovis.* [...] *Ces événements se passaient dans la quinzième année de son règne. »*

« Dans une guerre » : c'est la seule précision – si l'on ose dire – donnée par l'évêque de Tours, avec celle de l'année du règne, qu'on peut rapporter à l'an 496 grâce à la chronique de l'évêque d'Avenches, Marius, rigoureusement datée en années consulaires.

Dès lors, où a-t-on trouvé l'indication du lieu, Tolbiac ?

Dans un tout autre chapitre (livre II, chapitre 37) où, parlant de la grande victoire remportée à Vouillé par Clovis sur le roi des Goths, Alaric, Grégoire de Tours écrit : *« Il* (Clovis) *avait avec lui comme auxiliaire le fils de Sigebert le Boiteux, nommé Chlodéric. »*

Et, à propos du surnom du père de cet allié, il ajoute : *« Ce Sigebert boitait d'un coup qu'il avait reçu à un genou à la bataille de Tolbiac contre les Alamans. »*

Les historiens modernes ont rejeté ce vœu au rang de fable pittoresque mais inacceptable

C'est cette simple allusion au père de son allié qui, mal interprétée, a fait croire que le combat après lequel Clovis se serait converti s'est déroulé à Tolbiac !

Cependant, rien dans ce texte n'autorise à penser que Clovis, roi des Francs Saliens, assistait le père de son allié, Sigebert, roi des Francs Ripuaires, lorsque ce dernier fut blessé à un genou en livrant bataille à Tolbiac (Zülpich, près de Cologne, où il résidait) à ses voisins alamans. La trop fameuse identification du lieu de la victoire remportée par Clovis ne reposerait-elle que sur une confusion ou une simple déduction ?

De plus, le vœu lui-même que Clovis aurait prononcé pendant cette bataille impossible à localiser a été à son tour infirmé par une convaincante étude de Mgr Saltet. La meilleure preuve en est que saint Avit, évêque de Vienne, félicitant Clovis de sa conversion, ne fait pas la moindre allusion à ce vœu ni à la victoire miraculeuse qui en aurait été la conséquence. Un tel silence constitue bien la plus forte présomption contre la légende très postérieure recueillie par Grégoire de Tours.

Les historiens modernes, l'éminent médiéviste Calmette notamment, ont catégoriquement rejeté ce « vœu » au rang des fables pittoresques mais inacceptables, tout autant que la téméraire identification de Tolbiac comme lieu de la bataille livrée par Clovis aux Allemands.

***Pierre-Georges Lorris** est un ancien magistrat.*

★ **Ce texte a été publié une première fois dans *Le Monde* du 2 août 1950.**

Retour du Rwanda

par Jean-Pierre Boucher

JE suis de retour d'une mission de formation à Kigali, au Rwanda, dans le cadre d'une association française de juristes qui participe à la reconstruction de l'appareil judiciaire rwandais après sa totale destruction lors du génocide de 1994.

Après une semaine passée à Kigali en contact étroit avec des policiers et magistrats locaux et après avoir eu le triste privilège de visiter un charnier devenu un ossuaire d'environ 3 500 victimes dans une petite église, je ressens le devoir de témoigner.

Témoigner de ce que ce petit pays, sans ressources, qui se débat dans les difficultés de la misère, a connu, entre avril et juillet 1994 un terrible génocide dont les récits et les traces sont insoutenables et inimaginables au XX[e] siècle.

Témoigner de ce que ces massacres épouvantables ont pu avoir lieu, à la machette le plus souvent, en présence et parfois aux pieds des soldats occidentaux et français en particulier, présents pour assurer la sécurité et le départ des Européens !

Témoigner aussi de ce que cette plaie encore béante pour le peuple rwandais risque à tout moment de faire basculer certains dans les horreurs de la vengeance et qu'aujourd'hui les assassinats continuent, notamment ceux des témoins qui pourraient devenir des accusateurs devant une hypothétique justice.

Il faut juger. Vite. Avant... que d'autres drames, dans le même pays ou la même région, ne surviennent

Cette justice, attendue et indispensable à une reconstruction, se heurte encore, plus de deux ans après les faits, à des difficultés matérielles de tous ordres que nous avons peine à imaginer : pas de moyens de communication, pas de moyens de déplacement dans un pays dépourvu de transports en commun, pas de matériel de bureau tout simplement, aucun moyen en matière de police scientifique, des enquêteurs jeunes et inexpérimentés, des magistrats trop peu nombreux et présentant les mêmes handicaps malgré une volonté et une motivation extraordinaires.

Une justice qui n'est pas rendue non plus à ce jour par le Tribunal pénal international pour le Rwanda, institué par l'ONU, pour lequel les Etats tardent à verser leur contribution et qui semble s'orienter vers des débats de procédure et des exceptions dilatoires.

La conscience de la communauté internationale doit assurer l'exercice d'une justice sereine et équitable pour juger les assassins. C'est là l'honneur d'un système de droit universel qu'il faut construire et qui représente un progrès considérable des droits de la personne humaine.

Mais il faut juger, il faut le faire vite, avant que d'autres drames dans le même pays ou la même région ne surviennent. Sans un effort particulier et immédiat des pays riches pour aider la justice rwandaise et le Tribunal d'Arusha, il sera trop tard. Nous ne pourrons plus dire que nous ne savions pas.

***Jean-Pierre Boucher** est magistrat.*

AU COURRIER DU « MONDE »

POUR L'HONNEUR DE LA CNIL

Jamais la CNIL *[Commission nationale de l'informatique et des libertés]* n'avait failli. Quelles qu'aient été les convictions des dix-sept membres qui la composent et quelle qu'ait été la majorité au pouvoir, elle avait toujours su, avec autorité et en toute indépendance, honorer ses rendez-vous. Face aux tentations qu'offre aux pouvoirs le développement de l'informatique, la CNIL a toujours fait prévaloir la protection de la vie privée. (...)

Le 9 juillet 1996, la CNIL avait rendez-vous avec un ancien maire d'arrondissement de Paris qui avait entrepris en toute illégalité de ficher les opinions politiques de ses électeurs. Ce rendez-vous a mal tourné. M. Dominati ne vint pas seul. La politique l'accompagnait, qui nous fit tourner la tête. Le résultat est triste pour notre institution. (...)

Les faits étaient pourtant établis. Nous les avons consignés : soixante-neuf opposants politiques fichés en tant que tels, des centaines de noms d'électeurs accompagnés de codifications demeurées mystérieuses, des fichiers inaccessibles car protégés par des mots de passe indéchiffrables. Mais la cause était entendue. Cela méritait bien une absolution... pédagogique. Espérons toutefois qu'une telle décision ne fera pas jurisprudence et n'encouragera pas les partis politiques à ficher désormais les électeurs qui leur sont défavorables.

Espérons également que nos concitoyens n'en viendront pas à penser que les opinions politiques, que la loi du 6 janvier 1978 a classées parmi les données les plus sensibles, avec l'origine ethnique, les convictions religieuses ou philosophiques, l'appartenance syndicale ou les mœurs des personnes, ne seront plus protégées par la CNIL. (...)

Honoré d'avoir été désigné par le Conseil économique et social pour siéger à la CNIL, je suis engagé politiquement. Comme eux très attaché à la CNIL, j'espère que cette affaire n'aura entamé ni son indépendance, ni son crédit, ni la confiance *[qu'ont en elle]* nos concitoyens.

Pierre Schapira, Paris

RECRUTEMENTS UNIVERSITAIRES : RIEN DE NEUF SOUS LE SOLEIL !

Si le diagnostic posé dans *Le Monde* du 18 juillet par l'Association de réflexion sur l'enseignement supérieur et la recherche (Areser) sur les défauts de la procédure actuelle de recrutement des universitaires est bien exact, le remède préconisé – un concours national – n'a rien d'une nouveauté. C'est, ni plus ni moins, le système de l'agrégation du supérieur, en vigueur depuis exactement un siècle (1896) et maintenu contre vents et marées dans les disciplines des deux premiers groupes (droit, science politique, sciences économiques et de gestion).

La question qui mériterait d'être posée est de savoir si ce système protège mieux que d'autres les candidats contre le népotisme, les injustices et les inégalités, s'il est compatible avec une véritable autonomie scientifique des universités, et si son coût ne serait pas prohibitif. Rien n'est moins sûr.

Le fond du problème est que les universités françaises n'ont aucune culture réelle et ancienne d'autonomie et que le pouvoir, quel qu'il soit, considère le recrutement des universitaires comme un enjeu politique plus important que le recrutement des juges ou des policiers. Lorsqu'on cessera de modifier les procédures après chaque changement de majorité politique, on fera accomplir aux universités françaises un pas décisif vers l'âge adulte. Encore faudra-t-il les y maintenir.

Des solutions avancées par l'Areser, il en est une que nous retenons volontiers : l'obligation de mobilité. La sclérose des idées est souvent la conséquence de l'immobilisme des enseignants et des chercheurs.

Alain Alcouffe et Jacques Poumarède, Toulouse

LA CHRONIQUE
de Nicole Zand
« Fragments de vies »
récits de Jacques Rossi,
page II



MICHEL LE BRIS
page III

Le Monde des LIVRES
VENDREDI 26 JUILLET 1996

L'INVENTION EN AVEYRON
pages IV et V



LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
« L'animal politique »
page VI



JESSE FERNANDEZ

Borges, jeux de styles

Autobiographe paradoxal ou scribe impersonnel au service de la littérature, l'écrivain argentin cherchait, au travers de son œuvre une cohérence supérieure, universelle

Lorsque, il y a dix ans, le 14 juin 1986, Jorge Luis Borges mourait à Genève, les essais, les thèses qui lui étaient consacrés auraient pu remplir, déjà, une imposante bibliothèque. En outre, depuis bien longtemps, la gloire avait oublié son prénom et fait de son patronyme une épithète, ce qui est un gage de pérennité, mais comporte presque toujours une restriction : dire *« proustien »*, se réduit souvent à l'évocation prévisible des allées et venues de quelque narrateur dans sa mémoire ; dire *« kafkaïen »*, se limite à suggérer une quête entravée d'obstacles successifs, qui n'aboutira jamais ; en qualifiant de *« joycien »* un roman, on insinue que celui-ci est une prouesse d'ordre verbal ou – mais le mot est de Borges à propos d'*Ulysse* – que *« plus que l'œuvre d'un seul homme il semble être celle de nombreuses générations »*.

Enfin, lorsqu'on risque l'adjectif *« borgésien »*, on suscite l'image éthérée d'un métaphysicien poète qui erre dans une bibliothèque inépuisable, laquelle serait aussi un labyrinthe destiné à se fondre et se confondre avec l'univers...

Certes, on peut affirmer que ce que Borges propose d'emblée est une méthode de révision inlassable des données que, par habitude, paresse ou superstition, on a acceptées, une fois pour toutes. Il est également indiscutable que son idéal littéraire, illusoire mais persistant dans son œuvre tout au long de sa vie, portait le poète vers l'impersonnalité, voire l'anonymat : il aimait répéter avec Emerson, qu'une seule personne est l'auteur de tous les livres qui existent dans le monde ; et, avec Valéry, qu'une histoire approfondie de la littérature pourrait se faire sans que le nom d'un seul écrivain y fût prononcé. Sa plus grande ambition littéraire ? *« Ecrire un livre, un chapitre, une page, un paragraphe, qui n'ait rien à voir avec mes aversions, mes préférences, ni mes habitudes ; qui ne s'alimente pas de ma haine, de mon temps, ni de ma tendresse ; qui paraisse à Buenos Aires comme il aurait pu paraître à Oxford ou à Pergame... »*

Si l'on rappelle, ici, cette ambition à la fois démesurée et d'une mélancolique modestie, c'est dans le dessein de mettre en évidence la pluralité de vocations, pour ainsi dire, apparemment ou réellement opposées qui attiraient Borges, et qui, ensemble ou tour à tour, ont contribué à la richesse de son œuvre.

Ainsi, en 1926 – à l'époque où, de son propre aveu, il éprouvait un fort penchant *« pour les sophismes, les calembours et toutes formes de contorsion verbale »* –, il observait que *« toute littérature en fin de compte est autobiographique : tout ce qui fait état d'un destin et nous le fait voir est poétique »*, qu'il s'agisse *« d'œuvres personnelles »* (Montaigne, De Quincey, Whitman) ou de fictions romanesques. Rappelons, en passant, que, tout jeune, il se considérait comme un poète lyrique, tout en inclinant, déjà, à la poésie épique – sans doute par nostalgie de cette vie périlleuse qu'avaient menée ses ancêtres, héros de l'Indépendance sud-américaine. Le lent apprentissage de l'anglo-saxon, la familiarité acquise avec les anciennes littératures scandinaves, allaient accentuer cette attirance ; et l'âge mûr atteint, il préférait, à l'entendre, les *« dures sagas nordiques »* à (ce n'était qu'un exemple) Baudelaire – *« poète que ma jeunesse a vénéré »*. Cela dit, la manière lyrique et la manière épique se sont, jusqu'à la fin, disputé son inspiration.

Hector Bianciotti

Mais revenons à sa conviction d'une fatalité autobiographique liée à la littérature : au fil des années, Borges deviendra pour lui-même l'une des références récurrentes ; aussi, dans *L'Auteur et autres textes* (1), qu'il publie à l'âge de soixante ans, on trouve la page désormais célèbre, intitulée « Borges et moi » (dont il dit, dans la préface qu'il rédigea trois semaines avant sa mort pour l'édition de ses œuvres complètes dans « La Pléiade », qu'il ne lui semble pas impensable qu'une anthologie de l'avenir en tienne compte). « Borges et moi » : *« Il serait exagéré de prétendre que nos relations sont mauvaises. Je vis et me laisse vivre pour que Borges puisse ourdir sa littérature. (...) Il y a des années, j'ai essayé de me libérer de lui et j'ai passé des mythologies de banlieue aux jeux avec le temps et avec l'infini, mais maintenant ces jeux appartiennent à Borges et il faudra que j'imagine autre chose. De cette façon, ma vie est une fuite où je perds tout et où tout va à l'oubli ou à l'autre. Je ne sais pas lequel des deux écrit cette page. »*

Plus tard encore, en 1967, Borges répondait à Georges Charbonnier (2), qui l'interrogeait sur la littérature : *« Dans mes contes il y a, je l'espère, une partie intellectuelle et une autre partie, plus importante, je pense : le sentiment de la solitude, de l'angoisse, de l'inutilité, du caractère mystérieux de l'univers, du temps : de nous-mêmes, je dirai : de moi-même. »* et il ajoute ce regret : *« La réalité m'a moins ému qu'elle aurait dû émouvoir. »*

Dans un texte capital (3), Yves Bonnefoy nous convie à penser que Borges, *« loin de valoriser la fiction, n'a cessé de la dénoncer, de s'en scandaliser, d'essayer d'en détourner l'écrivain moderne. "Ce qui est" transcende toute fiction (...), toute fiction est coupable. »* Et, en effet, Borges a imaginé le Cavalier Marin, le poète d'*Adonis*, au style si contourné, sur son lit de mort. Il contemple une rose, cette rose qu'il a tant de mois masquée de métaphores, et il comprend qu'elle existe dans son éternité et non dans ses phrases : *« que nous pouvons mentionner ou évoquer, mais jamais exprimer »* ; qu'un livre n'est pas *« un miroir du monde, mais une chose de plus ajoutée au monde »*.

Ailleurs, dans son poème « La Lune », après avoir recensé les plus illustres métaphores qui la célèbrent, il conclut en disant qu'il n'y a, parmi les mots, qu'un seul mot qui puisse nous rappeler la lune : *« Ce mot est le mot "lune" »* – après avoir fait allusion au *« maléfice / de nous qui remplissons l'office / de changer notre vie en paroles »*. Et encore une fois, Borges, pourtant si fidèle à ses admirations, prend le contre-pied du Borges qui, en 1922, raillait Whitman d'avoir cru qu'*« il suffisait d'énumérer les noms des choses pour que l'on pût saisir sur le champ combien elles sont uniques et prodigieuses »*.

L'ensemble de ces démentis successifs, parfois avec de longs intervalles, parfois dans un même recueil de nouvelles ou de poèmes, nuirait-il à l'unité de l'œuvre, si chère au lecteur ?

De passage à Paris, en janvier 1983, Borges me demanda de lui lire les traductions en français de sa poésie. Maintes fois, au cours des séances de lecture, il avait regretté, sans plus, d'avoir écrit tel ou tel poème. Mais lorsqu'on est arrivé à cette élégie composée de deux sonnets, dont le titre est une date, *1964*, où le poète – un *desdichado* – dit son malheur et invoque la mort *« qui nous libère / du soleil, de la lune et de l'amour »*, Borges s'exclama, scandalisé : *« C'est sentimental ! »* Etonné, je lui vantai la beauté de ces vers et les lui relus. Il y eut un silence, puis, à mi-voix : *« Bon ! Puisque ce qui est sentimental existe aussi en ce monde, je dois m'y résigner, non ? »*

Ainsi renouait-il, Borges, avec le rêve impossible du scribe au service de la littérature, qui accepte que si une chose est digne d'être chantée, toutes le sont, et confirmait la cohérence interne de son œuvre, une cohérence supérieure, universelle.

(1) Gallimard, 1965
(2) *Entretiens avec Jorge Luis Borges*, Gallimard, 1967
(3) *La Vérité de parole*, Mercure de France, 1988

Le gilet rouge de Théophile Gautier

« Hernani », Hugo, Nerval... « Souvenirs » de l'épopée romantique et leçon d'une éclatante audace

SOUVENIRS DU ROMANTISME
de Théophile Gautier.
Postface d'Ariel Denis,
Le Seuil, « L'école des lettres »,
200 p., 45 F.

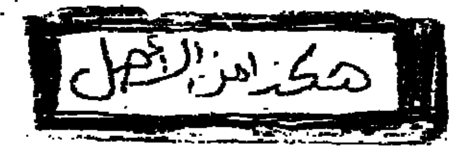
Le 25 février 1830, à Paris, a lieu un événement extravagant : une pièce de théâtre d'un auteur de vingt-huit ans déchaîne les passions. La salle est en effervescence. On écoute à peine, on crie, on s'insulte, on se méprise du regard, on en vient presque aux mains. Les *flamboyants* s'en prennent aux *grisâtres*, autrement dit une jeunesse anarchiste et aristocratique, cheveux longs et vêtements provocants, s'oppose aux bourgeois vindicatifs et apeurés, banquiers, magistrats, journalistes, professeurs, académiciens à perruque, profiteurs et nantis de la Restauration. Les jolies femmes, avec un instinct sûr de la situation, se mettent à applaudir les partisans de la pièce révolutionnaire. Un garçon de dix-neuf ans, surtout, se fait remarquer par son gilet rouge éclatant, véritable déclaration de guerre civile au lâche consensus moral de l'époque, à la démission sociale généralisée. Ce mauvais sujet s'appelle Théophile Gautier. Il est venu avec une bande d'énergumènes recrutés par un certain Gérard Labrunie (plus connu, par la suite, sous le nom de Nerval) soutenir le jeune auteur énergique et génial qu'ils considèrent comme leur meneur : Victor Hugo. Le scandale est celui d'*Hernani*. Février, donc. En juillet, ce sera la rue, et l'émeute.

Livres de poche

Gautier écrit ses *Souvenirs du romantisme* en 1872, quarante-deux ans après cette scène. Il a soixante et un ans, il est célèbre, il va mourir, il aura des funérailles nationales. Une autre insurrection, beaucoup plus importante, la Commune, vient d'être écrasée par l'éternel parti gris. Gautier écrit : *« Nos poésies, nos livres, nos articles, nos voyages seront oubliés ; mais l'on se souviendra de notre gilet rouge... Il ne nous déplaît pas, d'ailleurs, de laisser de nous cette idée, elle est farouche et hautaine... »* Avis aux fusilleurs versaillais. Il écrit aussi : *« On ne saurait imaginer à quel degré d'insignifiance et de pâleur en était arrivée la littérature. »* Que voulait l'armée romantique ? *« La vie, la lumière, le mouvement, l'audace de pensée et d'exécution, le retour aux belles époques de la Renaissance et à la vraie Antiquité. Nous rejetions le coloris effacé, le dessin maigre et sec, la composition pareille à des groupements de mannequins, que l'Empire avait légués à la Restauration. »*

La plume de Gautier vibre d'émotion, il met son gilet rouge pour disparaître ; il sait d'ailleurs qu'il a eu beau s'habiller autrement, on ne lui a jamais pardonné (pas plus qu'aux autres) son engagement de l'époque. Il fait revivre ses compagnons de jeunesse et de poésie, au moment où *« tout germait, tout bourgeonnait, tout éclatait à la fois »*. Hugo, en ce temps-là ? Un *« parfait gentleman »*. Nerval ? Un personnage surnaturel, cheveux blonds, *« yeux étoilés de bleu »*, marchant continuellement, s'arrêtant pour écrire dans un petit cahier, travaillant sans cesse, mais ne voulant pas que cela se voie. Bref, un certain nombre d'individus appelés à reparaître un jour, sous d'autres noms, pour incarner le signe des temps, quand le moment est venu, contre toute attente, de bousculer ceux qui, *« de leurs débiles mains tremblotantes, cherchent à tenir fermée la porte de l'avenir »*. Ce petit livre de Gautier ? Un tract pour aujourd'hui, en somme.

Philippe Sollers



David Garnett, la fantaisie en toute liberté

Inscrite en réaction contre le puritanisme de la société victorienne, l'œuvre du romancier anglais est l'expression d'un esprit sans cesse conduit par l'instinct du bonheur

ASPECTS OF LOVE
de David Garnett.
Traduit de l'anglais
par Anouk Neuhoff,
préface de François Gallix,
éd. Christian Bourgois,
192 p., 95 F.

UN HOMME AU ZOO
(A Man in a Zoo),
de David Garnett.
Traduit par Betty Colin,
illustrations de R. A. Garnett,
éd. Christian Bourgois,
140 p., 95 F.

LE RETOUR DU MARIN
(The Sailor's Return)
de David Garnett.
Traduit par Lucienne Lanusse,
éd. Christian Bourgois,
189 p., 95 F.

ELLE DOIT PARTIR
(Go She Must)
de David Garnett.
Traduit par Aurélien Digeon,
éd. Christian Bourgois,
235 p., 95 F.

David Garnett, Bunny comme on le surnommait, fut sans conteste l'un des membres les plus charmants du Bloomsbury group. Né dans une famille d'érudits (moins distinguée cependant que celle de Virginia Woolf), il connut dès son plus jeune âge les grandes figures littéraires de l'époque et, tout naturellement, rejoignit à Charleston, puis à Londres, autour de Virginia et Leonard Woolf, les intellectuels en vue de ce temps : Lytton Strachey, l'économiste Maynard Keynes, E. M. Forster, le peintre Vanessa Bell, sœur de Virginia Woolf, et Duncan Grant, son amant, qui était peintre également... David Garnett devint bientôt inséparable de ce couple. *Bien des années* plus tard, en 1940, il devait épouser Angelica Bell, *la fille de Vanessa et de* Duncan, comme il s'était, dit-on, engagé à le *faire au moment où elle* naquit. Vengeance contre Duncan Grant, avec lequel il entretenait à l'époque une liaison, *ou contre* Vanessa ? Fidélité à une promesse ancienne ou goût d'une logique perverse ? Bunny, *« ce jeune Corydon naturel, impétueux, audacieux et innocent »*, tel qu'il apparut aux yeux de la très jeune Angelica, démontra par cette action d'éclat la vitalité de l'esprit de Bloomsbury et ce qu'il comportait de cruauté.

En réaction contre la rigide société victorienne, cet esprit se voulait libre, tolérant, dénué de préjugés et de ces passions basses que sont la possessivité et la jalousie. Chacun des romans de Garnett est l'illustration du bonheur que procure une telle liberté quand la société ne prend pas pour tâche de le détruire. Cependant, Angelica Garnett, dans *Trompeuse gentillesse,* son autobiographie, raconte une autre histoire, mêlée de douleur et d'amertume celle-là, et, révélant sous les apparences la réalité profonde des sentiments, corrige quelque peu la vision, toute de charme, qu'on a en général de David Garnett : *« Bunny, s'il agissait à mon avis par égoïsme, égotisme et peut-être vengeance... et s'il fut ainsi conduit à faire d'une fille ignorante une victime... n'était pas totalement vaurien. »* (1)

Que Garnett ait été fasciné par la liberté des instincts et l'expression *spontanée de la sexualité, ses romans* aujourd'hui réédités (avec de très jolies *illustrations de Ray Marshall, sa* première femme) le prouvent, qui *prennent si souvent pour thème* central l'animalité. A commencer par *La Femme changée en renard (Lady into Fox, 1922), un roman hautement fantaisiste* qui fut son plus grand succès *et lui valut* l'admiration de H.G. Wells et de Conrad. En continuant avec *Un homme au zoo,* une parabole finement comique, où l'on voit John Cromartie, un jeune Ecossais amoureux qui, après s'être querellé avec son amie dans un zoo, décide d'occuper une cage dans la section des grands singes, entre un orang-outang et un chimpanzé. Il entend ainsi démontrer ainsi une parenté révélée par Darwin, qui, avec son *Origine des espèces,* troubla durablement certains esprits et en révolta beaucoup d'autres. Apposée sur la cage, une pancarte instruit le public de l'espèce présentée : *« Homo sapiens, homme, spécimen né en Ecosse... ».* La situation est poussée à l'absurde suivant une implacable logique.

La question de la sexualité est toujours au centre de *Aspects of Love,* avec un magnifique portrait de femme : Rose, belle, libre, émancipée, qui, par amour, épouse un homme distingué et vieillissant, aussi patient et tolérant qu'elle est ardente, puis collectionne les jeunes amants, tout en vivant en parfaite harmonie avec l'époux de ses rêves. Rose, modèle de la femme moderne, était aussi, de l'aveu de David Garnett, la femme idéale. *La leçon est claire :* la jalousie n'est pas de mise, elle provoque la folie *et le meurtre,* le jeune Alexis, *qui* était amoureux de Rose, l'apprendra à ses dépens. *Le roman s'achève* avec la mort de Sir George ; selon les vœux du défunt, une grande fête est organisée *sur la terre qu'il aimait, celle de* Rabelais, on y chante, on y boit et on *y danse, comme il l'avait voulu... Le* roman fut publié en 1955. La libération des mœurs autorisait sans doute l'issue optimiste que Garnett refusa au *Retour du marin* (1925).

La tragique histoire de William Targett, le marin revenu de ses voyages au long cours, de la belle Tulip, son épouse noire, et de Sambo, leur enfant, montre l'insidieux, le fatal cheminement de la haine dans une communauté villageoise, étroite d'esprit et ignorante. Sans doute peut-on voir maintenant dans le personnage de Tulip, qui possède toutes les qualités dont est dépourvue la société blanche – elle est gaie, vive, spontanée, libre et courageuse –, une sorte de racisme inversé ; sans doute peut-on s'amuser des tableaux de l'Afrique que Garnett oppose à la scène anglaise : l'esprit de fantaisie y règne et les images présentées semblent procéder plus d'un rêve nostalgique du bon sauvage et d'un rejet farouche des contraintes du puritanisme que d'une observation, si lointaine soit-elle, de la réalité. Il n'en reste pas moins que le roman sait toucher et convaincre le lecteur, comme l'émeut, dans *Elle doit partir,* le retour au village de la jeune femme émancipée : dans les deux cas, il y voit le prix très lourd qu'il faut payer pour la liberté. Mais le sort d'Anne Dunnock, qui retrouve, dans un presbytère transformé en volière, son père devenu fou, paraît plus enviable que celui de la pauvre Tulip et de William Targett, que pourchassa, au sein de l'idyllique campagne anglaise, toute la méchanceté du monde. Il faut lire, ou relire, ces romans, pour leur humour et leur fantaisie, pour tout ce qu'ils nous révèlent d'une société anglaise dans sa recherche d'une liberté aux formes multiples.

Christine Jordis

(1) Angelica Garnett, *Trompeuse gentillesse,* traduit de l'anglais par Sabine Porte, éd. Christian Bourgois, 1986.

C. BOURGOIS

David Garnett.
Né le 9 mars 1892 à Brighton et mort le 17 février 1981 à Montcuq, dans le Lot, David Garnett était le fils de Constance Garnett, écrivain et traductrice de renom et d'Edward Garnett, critique et conseiller éditorial. Ayant rejoint le Bloomsbury group à la fin de la première guerre mondiale, il publia sept romans entre 1921 et 1935, puis sept autres après être resté vingt ans sans écrire de fiction. Il est aussi l'auteur de plusieurs volumes de mémoires et fut, avec sa première femme, le fondateur d'une maison d'édition nommée Nonesuch Press.

Coups de soleil

Annika Idström souffle le chaud et froid dans un récit où les êtres révèlent crûment leur animalité

LETTRES À TRINIDAD
(Kirjeitä Trinidaiin)
d'Annika Idström.
Traduit du finnois par Gabriel Rebourcet,
Gallimard, « Du monde entier »,
192 p., 90 F.

Exposés au grand soleil, les abcès les mieux protégés finissent forcément par s'ouvrir et par libérer le venin qu'ils renfermaient. C'est au spectacle de cette effrayante maturation que convie le livre d'Annika Idström, tout entier baigné d'une étrange et mortelle lumière. Au centre du halo, il y a Seppo Sirén, *« du bureau des impôts d'Helsinki »*, en vacances dans le sud d'Israël avec sa femme et sa fille. En quelques jours ponctués de visites et de baignades, le fonctionnaire voit exploser l'ordre factice qui régentait sa vie. De son écriture glacée, implacablement morne par moments, l'auteur réussit à engendrer un malaise aussi étouffant que le climat dans lequel évoluent ses personnages.

Car le soleil est à la fois le grand coupable et le grand libérateur. La vie est un cauchemar tragique, c'est entendu, mais un cauchemar qui peut rester tel – c'est-à-dire irréel – tant que le dépaysement et la météo ne s'en mêlent pas. En Finlande, le héros pouvait parquer ses angoisses et le sentiment de son insuffisance dans l'enclos bien calfeutré de ses habitudes. Loin de ses bases, au contraire, il se trouve obligé de batailler pour sauvegarder sa tranquillité de façade.

Tout à la quête d'un bonheur qui se résume à l'absence de secousse, pris dans une sorte de banquise sentimentale, Seppo nous est montré comme un obsessionnel de *l'indifférence. Chaque chapitre* ramène les pauvres bastingages auxquels *il se raccroche de plus en* plus maladroitement pour éloigner sa peur : les *« brochures touristiques »* dont il fait grand usage lorsque la violence menace, l'exercice physique et ses vertus supposées, l'organisation matérielle du voyage. Côté nord, donc, la phrase est plate, l'observation prosaïque et l'optimisme de rigueur. Le récit multiplie les tournures négatives et les constats qui tournent court pour ne pas se transformer en vérités insoutenables.

« Continuer comme avant, c'est ça, comme avant. » Mais comment parvenir à ignorer les catastrophes, à se contenter de dire *« Merde ! (...) ma casquette est restée dans la voiture ! »*, lorsque votre femme et son amant vous abandonnent en plein désert ? Comment ne pas voir que votre fille, cette *« fillette »* qui n'en est plus une depuis longtemps, cette *« handicapée »* atteinte d'une mystérieuse débilité, souffre intensément d'abandon ? C'est que, côté sud, il y a le soleil, celui qui *« brille trois cent soixante jours par an »*, celui qui *« éblouit vos yeux et vous aveugle au point que vous finissez par ne plus rien voir, pas même votre main»*.

Ce soleil, Annika Idström en inonde, en écrase le roman. Il obstrue l'horizon *« comme si l'air eût été saturé d'un liquide brûlant »*, il rend fou et lucide à la fois, exaltant les instincts sexuels et dévoilant abruptement la part animale de chacun. Dans ses rêves les plus abominables, Seppo imagine qu'il dépèce sa femme à coups de dents. Quant à elle, après avoir manqué d'étrangler sa fille soi-disant aimée, elle se retrouve à terre, *« la salive lui* [coulant] *de la bouche en longs filets blancs »*. Des animaux, des *« fauves »* qui finiront par découvrir la vérité lorsque, tout au bout du roman, la *« fillette »* deviendra seule semblable à un ange, cette enfant que le récit, parlant par les yeux des parents, avait toujours présentée comme une bête. Alors seulement *« la »* fillette, être indéterminé, sera reliée à Seppo par un possessif. Trop tard.

Raphaëlle Rérolle

d ' a u t r e s   m o n d e s

Vingt ans au Goulag

FRAGMENTS DE VIES
***(Vingt ans dans les camps* soviétiques),**
récits de Jacques Rossi.
Ed. Elikia (Dauphin Diffusion,
45, rue de la Tombe-Issoire,
75014 Paris) 176 p., 98 F

« Garder la mémoire, se souvenir de ce qu'on n'a pas su ou pas voulu savoir » : voilà ce que rappelle Nicole Zand, dans cette ultime chronique, après nous avoir proposé, pendant dix ans, de partager ses passions, sa curiosité, sa culture, sa longue expérience du journalisme.

Jo. S.

Le Français du Goulag... Il est à peu près inconnu chez nous. Agé aujourd'hui de près de quatre-vingt-sept ans, Jacques Rossi ne tire aucune vanité de cet exotisme pénitentiaire réservé à quelques idéalistes que la vie a vaccinés. Il vient seulement de publier son premier livre en français, *Fragments de vies.* Un recueil de courtes nouvelles, une cinquantaine de croquis, rapides, souvent vitrioliques, vus de l'intérieur du système soviétique, qui sont le fruit de l'expérience vécue et qui exposent crûment une logique aberrante en apparence qui était une machine à briser des vies. *« Avoue ! Avoue, sale fasciste ! Fumier ! Ordure ! ».* Brièvement, froidement, semble-t-il, sans confondre le sarcasme avec la sécheresse. Sans s'apitoyer.

Une vie de militant, une vie de communiste, une vie de *zek.* Né à Bourg-en-Bresse en 1909 alors que son père vient de mourir, il passe son adolescence à Varsovie avec sa mère qui, remariée avec un Polonais, meurt en 1920. Il devient membre du Parti communiste polonais clandestin, à dix-sept ans. Six mois plus tard, il est condamné à neuf mois de forteresse pour avoir distribué des *tracts appelant les conscrits, en* cas de guerre, à tourner leurs armes contre les capitalistes et les propriétaires fonciers polonais. Contacté par le Komintern à cause de ses talents de polyglotte, il va commencer à circuler à travers l'Europe et même l'Afrique sous de fausses identités pour transmettre le courrier. Avec, parfois, d'étranges coïncidences qui pourraient faire douter de l'infaillibilité de la Guépéou, comme cette « croisière » qu'il fit *« de Gênes jusqu'à un port de la Méditerranée orientale »* avec un faux passeport suédois, enfermé dans sa cabine pendant toute la traversée pour ne pas rencontrer un autre Suédois qui était à bord. Et qui était en réalité un autre agent du Komintern !

Au début des années 30, Jacques Rossi *est envoyé à Paris* sous une fausse identité qu'aujourd'hui encore il ne veut pas révéler, officiellement comme étudiant de hindi, d'ourdou et de chinois aux Langues O. En octobre 1937, envoyé en Espagne, derrière les lignes de Franco, avec un émetteur clandestin, il est rappelé soudain et sans explication à Moscou. Il éprouvera finalement une sensation de soulagement lorsqu'il sera envoyé à *la Loubianka,* puis transféré à la Boutyrka, prison de deuxième classe réservée aux subalternes. *« Nous sommes plus d'une centaine dans notre cellule. Des apparatchiks du Parti et de l'Etat, des militaires, des ingénieurs, des étudiants, des diplomates, un philatéliste, deux espérantistes, un sourd-muet, quelques communistes étrangers, un ancien bolchevik qui a pris part aux révolutions de 1905 et de 1917. Personne ne comprend ce qui lui arrive. »*

C'est là que commencent les *Fragments de vies,* comme des éclats de moments, qui laissent l'autobiographie comme la grande Histoire en pointillés, et qui, entre littérature et témoignage, donnent à l'imagination la faculté d'approcher la terreur qui gît dans les détails : les commissaires interrogateurs qui se relaient pendant des jours et des nuits, eux-mêmes pris dans l'engrenage de la purge ; le général de l'Armée rouge qui au bout de six mois de tortures et d'isolement a fini par avouer n'importe quoi et qui se croit quitte ; le paysan accusé d'espionnage au profit du Japon ; le bourreau de la Tchéka qui dévoile les secrets du métier – un coup de pied au derrière tout en appuyant sur la détente *« pour que le sang n'éclabousse pas la tunique »* ; le moineau aussi insouciant qu'effronté qui s'est posé sur la fenêtre aveugle de la prison de Krasnoïarsk et qui évoque le géranium d'Eric von Stroheim dans *La Grande Illusion.*

En 1939, après deux ans d'incarcération à Moscou, on l'envoie vers les camps, dans des wagons à bestiaux. A Norilsk, sur le 70e parallèle où il peut faire jusqu'à moins 57 degrés. *« J'avais énormément de chance : une bonne santé, pas de famille, pas d'angoisse ; la plupart de mes camarades, surtout les étrangers, étaient écrasés par leur malheur alors que moi, j'étais conscient que c'était l'occasion de comprendre et d'apprendre ce qu'était cette Union soviétique qui était mon rêve, et dont je n'avais connu que les clandestins. »* Condamné à huit ans de camp de redressement, on ne le relâche pas. *« On me libère en 1945, sans que je puisse quitter Norilsk, mais je ne reçois plus ma ration quotidienne de prisonnier, et il faut que je la gagne. Et en 1948 on m'a fabriqué une nouvelle peine, sous prétexte que j'aurais transmis un message à l'ambassade de France pour demander un avion pour me récupérer. Toujours sans juge, j'ai été condamné à vingt-cinq ans de plus. J'ai calculé que j'aurais dû sortir en 1973 ! Mais gentiment Staline est mort. Je ne l'ai pas su tout de suite, parce que à ce moment j'étais dans une prison centrale près du lac Baïkal. »*

Nicole Zand

Assigné à résidence à Samarkand après le XXe congrès, on lui permettra, en 1961, après une grève de la faim, de revenir en Pologne où il demeurera jusqu'à la retraite, en 1978, enseignant la civilisation française à l'université de Varsovie et commençant à travailler à l'œuvre de sa vie : un *« dictionnaire historique du système pénitentiaire soviétique et des termes officiels qui s'y rapportent »* intitulé *Le Manuel du Goulag.* Après un séjour au Japon, il obtient une aide de l'université de Georgetown à Washington pour mener ses recherches et revient vers son pays natal en 1985 avec le désir de raconter ce qu'il avait appris là-bas. *« J'ai découvert avec surprise que mon témoignage n'intéressait que fort peu de monde. Et même qu'il dérangeait (...). J'ai donc failli renoncer à me faire entendre.»* Les éditeurs français n'ont pas été intéressés par cette « somme concentrationnaire », ouvrage de référence sociologique et linguistique, différent des œuvres désormais classiques de *Soljenitsyne, Herling, Czapski, Stajner.* Cependant, le livre paraît en 1987 à Londres en langue russe et en traduction anglaise chez Overseas Publications Interchange avec une préface d'Alain Besançon, puis aux Etats-Unis avec une préface de Robert Conquest (Paragon House, New York, 1989) et en Russie (Prosvet, Moscou, 1991). L'édition française, enfin, est annoncée pour l'automne aux éditions Saint-Germain-des-Prés.

Mais il faut lire, préambule au *Manuel,* ces *Fragments* qui dérangent parce qu'ils mettent en lumière l'inconséquence des « belles âmes» : rencontres au basard des baraques des camps, des cellules, des transferts, avec des dévots convaincus que les autres codétenus sont des salauds et qu'eux-mêmes ont été arrêtés par erreur, et se persuadant que si on leur faisait subir les épreuves réservées aux véritables ennemis du peuple, c'était afin de rendre les choses crédibles. Un mirage que Rossi, sans dévoiler pourtant les mystères du service secret, voudrait expliquer : *« Mais, me direz-vous, que diable étais-je allé faire dans cette galère ? Eh bien, en 1937, quand a débuté mon odyssée, communiste fervent, j'étais un agent au service du Komintern, prêt à tous les sacrifices pour instaurer sur terre le règne de la justice sociale. Si on m'avait dit que je servirais la cause en me jetant de la tour Eiffel, je l'aurais fait sans hésiter. (...) Peut-être que, sans mes années de Goulag, j'aurais eu du mal à comprendre. »* Des *Fragments* à ne pas manquer.

Un brin de folie dans l'Eire

LA VIERGE, LE JOURNALISTE
ET LE VIEUX VÉLO
(Why Should You Doubt Me Now ?)
de Mary Breasted.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean-Pierre Aoustin
Denoël, 428 p., 145 F.

La *situation* en Irlande ne prête guère à rire. Il faudrait peut-être en faire un pays imaginaire pour pouvoir *s'amuser sans arrière-pensée... A* lire ce portrait si narquois, cocasse et volontiers *grinçant*, on pourrait croire son auteur natif d'*Hibernia* (en latin dans le texte). *Mais Mary Breasted* est une journaliste américaine. Mariée à un *diplomate irlandais,* elle a vécu à Dublin, puis à Londres, avant de s'établir dans l'Etat de New York. Son livre a été publié aux Etats-Unis en novembre 1993 *et a été un peu dé*passé par l'histoire, en particulier sur ces questions politico-religieuses que sont le divorce (admis depuis le référendum du 24 novembre 1995) et l'avortement. Peu importe, c'est l'ambiance qui compte et ce vent de folie qui fait qu'on est tout le temps désarçonné, que rien n'est prévisible, qu'on a envie de se remémorer certaines phrases, certaines *situations* pour se raconter des *« craigs »* (des craques), tout seul, en *catimini,* dans les dîners où l'on s'ennuie. Exemples, au hasard, cette *pauvre femme* qui reste coincée dans sa robe de mariée (un test pour savoir *si* elle avait maigri après deux ans d'aérobic), ou ce pauvre homme désespéré qui se confesse – sous l'empire de l'alcool, *bien entendu* – dans une synagogue ou encore le nonce apostolique soupçonné d'entretenir une liaison coupable avec son cuisinier italien pour lui avoir parlé alors qu'il était sous la douche. Sans oublier la Vierge en pleine crise d'apparitions et de réapparitions dans des endroits saugrenus (chambre à coucher, garage, capot de voiture, pub...) et toutes sortes d'autres choses encore.

Martine Silber

Michel Le Bris

Julien Green

Michel Le Bris, ou la vivacité du souvenir

Le temps d'un livre, d'un retour sur cette terre bretonne qui l'a vu naître, cet infatigable voyageur des lettres renoue avec son enfance. Sous le double signe de l'éblouissement et du rythme

UN HIVER EN BRETAGNE
de Michel Le Bris.
Ed. Nil,
203 p., 120 F.

A force de l'entendre parler du monde comme il parle de son jardin et de le voir côtoyer les grands écrivains de la planète qu'il reçoit chaque année à Saint-Malo, on avait presque oublié qu'il était de quelque part. A force d'assister au combat qu'il mène inlassablement contre toutes les formes d'exclusion littéraire, on avait presque oublié qu'il était écrivain. A force de le voir plonger comme un bénédictin dans la vie et l'œuvre de R. L. Stevenson, on avait presque oublié que sa passion pour la littérature était dans la droite ligne de ses rêves de gosse. *« Ma mère, en récompense de mon succès à l'examen d'entrée en sixième, m'avait offert un livre. Magnifique... Il s'agissait de* La Guerre du feu, *de Rosny aîné, en "Bibliothèque Rouge et Or". Et là... comment dire ? J'ai été foudroyé net dès les premières phrases (...) Comme si, tout à coup, le monde s'ouvrait en deux devant moi, comme les battants d'une porte. Et derrière, il y avait des mondes, à l'infini. J'étais comme fou. »* (1).



DANIEL MORDZINSKI

« Je suis né ici, de cette histoire inachevée entre terre et mer »

Fou, il l'est sans doute resté cet « homme aux semelles de vent » qui, de mai 68 au festival des Etonnants voyageurs, parcourt son morceau de siècle en jonglant avec ce que les gens sensés s'obstinent à considérer comme des contradictions. A ceux qui s'étonnent qu'on puisse mettre sur un même plan le romantisme allemand et le roman noir américain, Novalis et Chandler, il répond en étant conjointement rédacteur en chef de *La Cause du peuple* et de *Jazz Hot*.

Cet infatigable destructeur de frontières est aussi un bâtisseur acharné de ponts qui, à travers l'immense réseau de la littérature mondiale, nous aide à comprendre que c'est bien le rythme qui donne son sens à l'œuvre. *« Elle ne signifie rien, sinon elle-même, elle ne répond pas mais révèle, elle est cette expérience qui, par le rythme, tend à transformer l'individu en sujet* (1). »

DISSIDENCE ET FICTION

De cette certitude intime, Le Bris a fait un credo qu'il martèle avec l'obstination du Breton qu'il est : la seule littérature qui vaille est celle qui dit le monde, celle qui s'élabore dans le creuset où se mêlent dissidence et fiction.

Alors, sans doute parce qu'il en avait assez de théoriser sa passion, Michel Le Bris a pris le temps de s'arrêter chez lui, dans la baie de Morlaix, pour y retrouver le cœur même de son combat. Celui qu'il évoquait dans la phrase magnifique qui ouvre *L'Homme aux semelles de vent* : *« Et nos vaisseaux étaient de pierre et nous étions très bons* (2). »

Les vaisseaux de pierre sont toujours là, et l'homme qui se souvient du gamin qu'il était a certainement eu, le temps d'une méditation, la pureté de la vraie bonté. *« Je sais au moins une chose : que je suis né ici, de cette histoire inachevée entre terre et mer, et que jamais ne pourront m'être ôtés ces moments éblouis de mon enfance. »*

Le ton est donné. Sous le double signe de l'éblouissement et du rythme, *Un hiver en Bretagne* est un saisissant retour sur l'enfance d'un écrivain impétueusement engagé dans le présent – un de ceux qui n'usent pas de leur passé comme d'une béquille –, un livre posé comme un jalon sur une vie qui n'a pas du tout l'intention de s'arrêter.

En regardant derrière lui, Le Bris donne à ses souvenirs la vigueur qu'il leur doit. Il fait de sa nostalgie un principe roboratif et universel car, si le décor est à lui, ses rêves sont communs à presque tous les gosses, y compris ceux qui, comme lui, sont nés dans la plus extrême pauvreté. Aucune impudeur, aucun secret, mais bien la certitude d'avoir assisté en naissant à la naissance du monde.

Le Bris ne se penche jamais sur son passé dans ces phrases superbes où il évoque le mouvement des marées, la pêche à pied, la geste des corsaires, la dureté de ces marins coriaces comme la mer, la misère des ramasseurs de goémon ou les fêtes et les succès du glorieux Térénez Torch Team (Torch comme torché ?), le club de voile déjanté dont sont sortis pas mal d'artistes de la navigation à voile. Il le regarde avec tendresse et amusement comme pour dire : *« Regardez les gars. C'est de là que je viens. Pas mal, non ? »*

Un hiver en Bretagne se lit comme un livre de sportif. Un grand coup d'air en haut de la côte avant d'attaquer le reste de l'étape. L'album d'un gamin qui a appris à vivre avec des gens du calibre de cet *« Antonio Balidar, le Portugais devenu roscovite jusqu'à la caricature, qui, haché menu par une frégate qu'il s'était mis en tête d'attaquer sur sa coquille de noix, contraint de laisser porter pour se dégager, vociféra, furieux, au capitaine anglais qui lui demandait : Quel est le nom du brave que j'ai combattu ? – C'est un jean-foutre, hé connard, puisqu'il ne t'a pas pris ! » « Presque rien, vous dis-je : toute la beauté du monde. »*

Patrick Raynal

(1) *Fragments du royaume*, conversations avec Yvon Le Men. Parole d'aube, 1995, 248 p., 95 F.
(2) Grasset, 1977 ; Payot, 1992.

Les dizains du solitaire

Détails fortuits ou événements profonds, William Cliff scande sa vie dans un chant sans apprêt

JOURNAL D'UN INNOCENT
de William Cliff.
Gallimard, 150 p, 95 F.

Les nombreux admirateurs de l'œuvre provocante et élégante, classique et crue, de ce grand poète belge qu'est William Cliff seront peut-être surpris de le voir emprunter, sans autre forme de procès, son titre à Tony Duvert qui, il y a exactement vingt ans, publiait aux éditions de Minuit un texte homonyme, récit de ses jeunes amours masculines. Ils ont, certes, des points communs. Mais Tony Duvert était un moraliste, pamphlétaire, prompt à l'imprécation adressée aux familles qu'il honnissait, qu'il vomissait. Il le serait encore s'il daignait publier. Sa voix nous manque.

Les accents de William Cliff, tout aussi singuliers et émouvants, tout aussi enthousiastes et ardents, sont, si l'on peut dire, moins « extérieurs », plus tournés vers lui-même, plus attentifs à un cheminement intérieur, intime, inexplicable à lui-même. En choisissant une forme encore plus contraignante et marquée par le temps, qu'est le dizain de décasyllabes, prisé par Maurice Scève, William Cliff s'arrache à notre époque : il s'en détourne avec une sorte d'insolence douce, pour affirmer sa solitude parfois paisible, parfois blessée. Sans ponctuation, sans majuscule, seulement scandés par le rythme implacable de la prosodie, des rimes, des alternances, ses monologues poursuivent un journal intime rédigé en vingt ans précisément sur sept recueils.

Remontant à sa petite enfance, William Cliff revendique le parrainage de Blake, dans des élans de christianisme sensuel et halluciné : *« de William Blake je reçus le sceau/ définitif incorruptible et veux/ renaître chaque jour avec le feu/ joyeux que la tendre enfance proclame/ va-t'en mon corps va-t'en jouer aux jeux/ du corps mais toi mon âme sois de flamme »*. Evoquant des détails très réalistes de sa vie quotidienne, il accorde, avec un naturel qui fait tout son don poétique et une distance à peine un peu guindée, son humeur variable, mais rarement très violente, du moins dans le présent recueil car on l'a connu plus agressif, au carcan draconien de la forme à laquelle il se tient. Un lecteur de Marguerite Duras, s'assourdissant avec un walkman, un robinet qui coule dans un hôtel minable de Toulouse, une tempête, Glenn Gould interprétant une transposition de Wagner, et mille réminiscences dont celle du voyage en Amérique du Sud, déjà décrit dans *América* (1) : détails fortuits ou événements profonds et nécessaires d'une vie de poète sont les points de départ d'images, de formules, de chants souvent simplement esquissés, mais où l'on perçoit une noblesse évidente, immédiate, sans que jamais la formule ne soit recherchée ou forcée. Les nuages du ciel normand ? *« les anges noirs accourus de la mer/ étendent leurs manteaux devant notre astre/ puis se fatiguent l'on voit à travers/ leurs voiles noirs quelques rayons qui passent »*

Mais cette grâce innée, qui est aussi une harmonie du poète avec le monde, si hostile soit-il, ne conjure pas une véritable hantise du néant et de l'ennui baudelairien *« béant dit-il pour avaler le monde »* ou de *« l'araignée horrible »* de Maldoror. Le poète s'arrête parfois de rêver, de contempler pour réfléchir amèrement sur ses vers, retrouvant une attitude romantique au fond intemporelle et un désespoir face à la vanité de vivre, fruit du Hasard et de la Nécessité, *« ces deux stupides gorgones »*. Avec lui, la poésie n'est pas la pose affectée d'un écrivain qui veut faire court et beau.

René de Ceccatty

(1) Gallimard, 1983.

Julien Green, la ferveur de l'instant

Voluptés d'un paysage, bonheur d'une amitié ou regards douloureux sur le monde. Dans le seizième volume de son « Journal », le romancier expose son désir toujours ardent d'explorer la grâce du moment

POURQUOI SUIS-JE MOI ?
Journal (1993-1996)
de Julien Green.
Fayard, 403 p. 150 F.

Ce seizième volume du célèbre *Journal* de Julien Green montre l'écrivain attentif comme jamais à l'exactitude, à la plénitude de chaque instant, à sa gravité, ses allégresses, à leur familiarité. A cette incarnation jamais dénuée du sens du mystère et de la transcendance.

La musique, les rires, le drame planétaire, la volupté des paysages, les souvenirs très drôles ou poignants, cette aptitude à capter et les heures capiteuses et les horreurs du temps, se succèdent dans la continuité d'une pensée frémissante. Ils nous entraînent de Paris à Oslo, de Londres à l'Autriche et surtout en Italie, qu'ils nous font découvrir autres encore à travers ce voyageur avide, émerveillé, qui traverse la vie et ses contrées, jamais blasé, ironique, amusé souvent. En alerte. En état d'accueil permanent.

Comme on comprend qu'il ignore tout de l'ennui : *« La locution "je m'ennuie", une des plus terribles qui soient, car que veut-elle dire si ce n'est "Moi ennuie je"... »* Ce qui lui *« importe de plus en plus*, confie-t-il dès la première page, *c'est de savoir qui il est, car il reste en nous une part inconnue, un double qu'avec le temps nous finissons par deviner. Pourquoi ce compagnon de l'ombre ? »* Nous retrouvons là le romancier de l'énigme, si limpide et d'autant plus troublant, qui, d'*Adrienne Mesurat* à *Léviathan*, de *Mont-Cinère* à *Dixie*, de *Minuit* au *Visionnaire* a toujours osé affronter la part exigeante, si inexorable et contradictoire, indéchiffrable et souvent sulfureuse de la Rédemption. Si Julien Green songe qu'à son âge (il a quatre-vingt-quinze ans) *« on peut commencer à savoir si on a répondu, correspondu à ce que l'on était vraiment »*, quel exemple ses *Journaux* donnent d'une correspondance totale avec soi, avec la vocation de soi ! Loin d'être réductrice, cette présence à soi devient présence *assoluta*, qui s'ouvre avec passion, avec une âpre lucidité sur la planète et ses tragédies : *« Le désastre permanent du chômage. On a l'impression de recevoir une armée battue et qui continue à être battue chaque jour. C'est une occupation lente et sans espoir. »* Ou encore : *« Les groupes économiques pèsent de plus en plus sur les lois pour les infléchir. Nous allons doucement vers l'horreur d'un gouvernement mondial, d'un ordre mondial, vers le* Big Brother *dont les directeurs des consortiums et les chefs d'Etat ne seront que les fonctionnaires à peine privilégiés. »* Présence à soi qui intègre cependant *« l'impression d'être ailleurs »*, la sensation de *« l'improbable de tout cela »* ou encore *« le sentiment de vivre dans un roman de Julien Green »* avec *« une inquiétude* [qui] *croît de jour en jour »*.

JOIE

Mais, de jour en jour, aussi, s'amplifie, audacieuse, invincible, cette forme de courage qu'est la joie, malgré la conscience de l'horreur. *« Joie d'être sur la terre, joies de l'amitié. »* Ces amitiés lumineuses, savourées comme un bonheur essentiel : un après-midi passé dans un jardin, une promenade, des soirées inoubliables dont il regrette qu'elles prennent toujours fin.

Attachement aussi à l'Italie qu'il connaît intimement, et qui, seul regret, alors qu'il ne peut *« vivre dans une absence d'arbres (...), ne voit pas d'arbres dans ses rêves, elle les remplace par de l'architecture »*. Car cette Italie a bien failli accueillir Julien Green menacé ces dernières années d'être expulsé de son appartement parisien. C'est aujourd'hui, fort heureusement, de l'histoire ancienne encore que récente, mais le *Journal* rend compte de cette angoisse si maîtrisée, dépassée, qui, néanmoins laisse percer, encore que rarement, l'incontournable nostalgie éprouvée à propos du présent même, si scandaleusement fragilisé. *« Pourrai-je jamais retrouver une chambre comme la mienne actuellement ? Chambre magique, toute rouge. Rasssemblés autour de moi, dans du rouge, meubles, murs et livres semblent s'approcher de ma personne pour me protéger d'un monde devenu idiot et incompréhensible. Ici, c'est mon refuge. Et puis n'ai-je pas la forêt à côté, dans ma bibliothèque derrière la porte. Elle n'est pas toujours présente, mais hier elle l'était extrêmement. C'est mon domaine de rêve, un domaine réservé, ma forêt d'Ardennes. »* Mais l'emporte toujours le désir ardent d'explorer, de goûter la grâce du moment, sans en rien refuser, ni les mélancolies ni jamais le sourire ou les rires, comme lorsque Angelo Rinaldi déclare : *« Depuis quinze jours, je suis sur les genoux, sur les miens malheureusement. »*

Cependant l'emporte, surtout, la beauté. Celle de la voix d'un enfant, par exemple, qui *« chante une note d'une longueur qui étonne, elle est si belle qu'on craint de la voir finir. L'enfant la garde, la tient comme par miracle. (...) et voilà que tout à coup la note miraculeuse cesse et descend sur une note d'une beauté différente qui perce le cœur. »* Sans doute pourrait-on souvent évoquer ce *Journal* dans ces termes mêmes.

La mémoire y joue un rôle naturel, car l'enfant dont se souvient Green n'a pas disparu ni la place de sa mère qu'il nous a déjà appris à aimer à travers d'autres livres, et dont l'image revient ici, sur son lit de mort alors que son fils était encore enfant ; image de *« l'endormie belle comme une statue aux joues lisses »*, et qu'il fallut effacer pour retrouver celle de la préférée : *« maman avec toutes ses rides »*.

Souvenir d'Edward Green, père discret, un peu replié sur lui-même, très discipliné, lui aussi converti au catholicisme, et qu'au temps de sa vieillesse une femme demande au téléphone, pour, informée de son absence, dire d'une voix *« qui mourait de douceur et de mélancolie : "Oh, comme je l'aime !" »* La dame raccroche, et Julien fait *« doucement de même, à jamais, jusqu'à aujourd'hui. »* Un des événements fugaces et prégnants, si clairs et non éclaircis qui jalonnent la vie de l'auteur ; un des récits qui abondent dans ce livre comme autant de brefs romans.

PREMIER REGARD

Comme y abondent les silhouettes à peine croisées mais qui révèlent le caractère aussitôt perçu, aussitôt passionnant d'individus qui demeureront anonymes. Comme s'y inscrit le charme des voyages, en Norvège, entre autres, où les tableaux du musée d'Oslo l'enchantent : *« L'attrait est fort pour le romancier que je demeurerai jusqu'à la fin. Si je vois une dame élégante, en fourrure, qui montre à son petit garçon la neige derrière une fenêtre, j'entre, je suis avec elle et le petit. J'ai l'âge de ce premier regard sur la neige. »* Premier regard à jamais préservé et toujours opérant. Un des secrets de Julien Green, grâce auquel tout devient apparition vibrante. Les disparus ne le sont pas, leur souvenir est au présent, et les présents rejoignent tout naturellement la cohorte merveilleuse. Le lecteur lui-même en fait partie, tenu en haleine au sein de rythmes souvent adjacents aux musiques du silence. Le lecteur souvent surpris de découvrir à travers une œuvre, une voix, que la vie peut être telle. Vivante.

Viviane Forrester

Qui a tué Jésus ?

Du mystère des manuscrits de la mer Morte, Eliette Abécassis tire un captivant thriller théologique

QUMRAN
d'Eliette Abécassis.
Ramsay, 459 p., 129 F.

Au commencement était un sacré pari. Ou un projet du diable, c'est selon. Raconter l'histoire des manuscrits de la mer Morte d'une manière aussi alerte qu'un récit d'aventures et rendre de savants débats d'experts, paléographes, archéologues ou théologiens, haletants comme un thriller. Et il arriva que cela fût. Car, en vérité, Eliette Abécassis, normalienne et jeune agrégée de philosophie, réussit bel et bien à tenir ses lecteurs en haleine, quatre cent cinquante pages durant, sur le fil de la plus improbable des énigmes policières : qui a tué Jésus et pourquoi ?

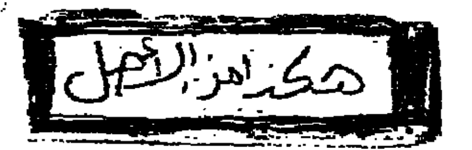
Au commencement, il y a donc ces fameux parchemins que des bédouins découvrirent par hasard, dans les grottes de Qumran, sur les rives de la mer Morte, un matin d'avril 1947. Rebondissant sur les mystères qui planent encore, cinquante ans après, sur l'origine et le contenu des manuscrits, Eliette Abécassis imagine qu'en 1999 un de ces rouleaux disparaît du Musée archéologique de Jérusalem. L'affaire est d'autant plus délicate que le *grand prêtre de l'église orthodoxe* de la ville, qui détenait le manuscrit à l'origine, a été assassiné dans des conditions aussi étranges qu'abominables : ...on l'a crucifié ! En grand secret, l'armée israélienne confie à un homme sûr, David Cohen, un archéologue de renommée mondiale, la charge de retrouver le manuscrit avec l'aide de son fils Ary, le narrateur de l'histoire, un jeune juif ultra-religieux qui va, pour l'occasion, accepter de s'éloigner de Méa Shéarim, le quartier hassidique de Jérusalem.

Eliette Abécassis décrit de réjouissante façon le périple, du désert de Judée à New York, en passant par Londres et Paris, de ces deux aventuriers du parchemin perdu. Mêlant avec une belle habileté les péripéties les plus rocambolesques, meurtres en série, enlèvement, séquestration, bagarres, à de passionnants développements sur le hassidisme ou l'art de la paléographie.

La mission des deux héros se transforme bientôt en chemin de croix. Un à un, tous ceux qui ont approché le rouleau disparu sont victimes du mystérieux crucificateur. De qui s'agit-il ? Quel secret foudroyant le manuscrit renferme-t-il ? Des informations pour localiser le fabuleux trésor du Temple ? Des révélations, intolérables pour certains, sur Jésus et les origines du christianisme ? Quel est, à cet égard, le jeu du Vatican et de la Commission biblique pontificale, également lancés dans une recherche éperdue du document ? Et c'est ainsi qu'imperceptiblement s'impose une nouvelle intrigue, largement aussi captivante que la première. Une investigation historique, religieuse et théologique sur une histoire vieille de deux mille ans et qui a changé la face du monde. Qui était Jésus ? A-t-il réellement existé et quelle a été sa vie ? Appartenait-il à la secte des esséniens, en rupture avec le judaïsme et le culte du Temple de Jérusalem ? Qui est véritablement responsable de sa mort et pourquoi l'a-t-on tué ?

On pardonnera volontiers certaines maladresses à ce premier roman, quelques dialogues d'exposition un peu lourds, quelques redondances et longueurs, tant on est emporté par l'érudition, l'intelligence, la malice et, au total, la profondeur de ce singulier roman, brillante réflexion sur la mémoire et la transmission, la foi, le mysticisme et le fanatisme religieux. La fin est à la mesure de l'imagination de l'auteur. Parfaitement surprenante comme dans tout bon thriller. Et l'on ne s'étonnera guère qu'elle soit aussi un commencement.

Michel Abescat



L'invention en Aveyron

Cuisiniers, artisans, éditeurs... les créateurs ne manquent pas autour de Rodez et de Millau. Mais inventer c'est aussi retrouver une mémoire, comme celle de l'abbé Raynal et du poète occitan Jean Boudou

Philippe-Jean Catinchi

Pour le Grec de l'Antiquité, tout commence par le faire – « poïein » – dont la matérialité première ne s'entend plus si nettement dans ses modernes descendants, poètes et poésies. C'est pourtant ce qui marque l'invention aveyronnaise, des fourneaux de Michel Bras aux objets incongrus de Christophe Liron ou à la ligne éditoriale d'Olivier Douzou. Mais inventer, c'est aussi mettre au jour un trésor. Et ici, Rodez et Millau, les Aveyronnais qu'on oppose volontiers entre Ruthénois au Nord, appuyés sur l'Aubrac, dont ils partagent la culture, et Millavois au Sud, plus tournés vers les valeurs méditerranéennes, ont la même énergie pour restituer la mémoire effacée des enfants du pays : au Nord, le romancier Jean Boudou, au Sud, Raynal, l'abbé philosophe.

Tout en ne visant que l'essentiel, la création sait ici miser sur la saveur. Celle des timbres, puisque c'est à Saint-Georges-de-Levejac, près de Séverac qu'habite le luthier Denis Sivrat dont le Berrichon Gilles Chabenat, vielliste du groupe corse I Muvrini, est le client fidèle. Celle des palais aussi : Michel Bras a su faire du Puech-du-Suquet mieux qu'un restaurant, un lieu de première nécessité, *comme l'était, à l'entendre*, la cuisine qu'il tient de sa grand-mère, même si *lui l'habille de surprises* comme cet apéritif de gentiane-réglisse (à boire très frais), conjugaison inédite et pourtant évidente de saveurs vives où l'amertume se tempère en douceur ; ou encore cette décoration surréelle qu'a faite, au printemps, à sa demande, l'artiste artisan Christophe Liron. Par un usage savant de la poussière de cuir, un plafond comme *une ouverture sur le ciel, qui* disqualifie l'obstacle du toit, pour donner à voir l'humeur changeante des nuages, et la couleur qui joue du contraste avec l'arête des crêtes, réalisant un miracle digne des robes couleur de temps que promettaient les contes féeriques de l'enfance.

Question de peau... L'usage reste de tradition : Millau fut longtemps connue comme la capitale du gant, mais Liron, poète, revendique *l'étymologie du mot*, en travaillant l'argile, le bois, comme la peau de *mouton*, *mariage* des trois genres et de la nature. Il la sculpte plus qu'il ne la dompte. Ses « mustoffs » définis par les plissements de l'ample manteau – robe monacale ou *burnous* du Maghreb – qui ne contiennent que l'espace laissé libre par le corps absent, flacon précieux d'une essence évanouie, pourraient être le symbole de ces nomades immobiles, ancrés dans *le terroir mais si libres que leur esprit* vagabonde sans cesse. Comme l'illustrateur-éditeur Olivier Douzou, Liron travaille le livre. Comme lui, loin des conformismes : en inventant l'énigmatique « ellivre », crase d'ellipse et *de livre : un manche en bois incrusté* d'une perle de nacre, se prolonge par un axe d'aluminium que des lames de papier dissimulent, rayons d'une roue de fortune forçant à réinventer le sens de la lecture des maximes, aphorismes *ou éclats de poèmes qui*, à chaque page, font la vraie valeur de l'objet (1).

Inventer en créant. En redécouvrant aussi les trésors disparus.

Parallèlement à la résurrection du poète occitan Jean Boudou, croisade des Editions du Rouergue, 1996 voit depuis l'Aveyron l'« invention » inattendue de l'abbé Raynal (1713-1796). Enfant du pays puisque natif de Lapanouse, près de Séverac-le-Château, il a longtemps été occulté des mémoires, moins du fait qu'on ait pu dénigrer son œuvre, prolifique et hétérogène, que très peu ont lue, qu'en raison de son ton offensif et de sa fougue dérangeante. Précurseur de l'explosion révolu*tionnaire, le vieil homme n'ose-t-il* pas, quand la monarchie chancelle, affirmer : *« J'ai parlé au roi de ses abus, souffrez que je parle au peuple de ses excès. »* Ce qui, à quelques mois de l'ère de la Convention, ressemble à un suicide. Si la Terreur oublie le propos, c'est qu'elle préfère y voir l'expression d'un délire sénile. *Exit* donc Raynal, que l'historiographie ne repêche pas, reprochant à ses *Histoires des deux Indes* (1770) une composition incohérente due à des contributeurs trop nombreux pour s'accorder toujours. Mais qu'en est-il de l'*Encyclopédie* de ses amis Diderot et d'Alembert ?

Aujourd'hui, l'heure de la réhabilitation a peut-être sonné. Moins par la grâce programmée des commémorations officielles (ministères et éditeurs ont mieux traité von Platen ou Edmond de Goncourt) que par la foi à déplacer les montagnes de ses compatriotes aveyronnais.

Longtemps exact, l'adage qui veut que nul ne soit prophète en son pays pourrait bien être démenti grâce à l'initiative imprévisible de deux avocats entreprenants, dont l'audace étonne encore les universitaires, peu habitués à ce qu'on les *rappelle à l'ordre sur leurs propres* négligences. Jean Bancarel et François-Paul Rossi sont remarquablement complémentaires : l'un est d'une rigueur et d'une retenue qui tranchent sur la faconde et les rondeurs de l'autre – grand communicateur du duo. Ils ont eu toutes les audaces – on aimerait évoquer les combats époustouflants de modernes mousquetaires, mais le nombre n'y est pas, et l'arrière-goût gascon pourrait offenser nos Aveyronnais : organiser à Rodez du 23 au 26 mars un congrès centré sur l'homme et son grand œuvre, « best-seller » incontesté du XVIIIe, qui rassembla des professeurs venus du monde *entier et que le directeur adjoint* des projets interculturels de l'Unesco honora de sa présence pour saluer les positions visionnaires de Raynal contre l'esclavage ; monter une exposition itinérante qui prêche la parole de l'abbé en Aveyron d'abord, avant Montpellier et Paris ; rencontrer dans les établissements scolaires des collégiens de Saint-Geniez-d'*Olt ou de Millau pour faire du* message de Raynal le fondement d'un civisme contemporain ; enfin, un colloque plus accessible à Millau, les 22 et 23 juin, sur « Raynal et les droits de l'homme », où l'historien et recteur d'académie Philippe Joutard comme le professeur Vercruysse se félicitèrent de *l'intérêt du jeune public, visible*ment préparé à une rencontre d'une telle densité. Les petits Millavois comprendraient-ils mieux la leçon des Lumières que les pouvoirs publics ? Ce nouveau *paradoxe aveyron*nais montre qu'entre *faire* et inventer il n'y a pas de réelle différence, et le dynamisme créatif du Rouergue mérite plus qu'un coup de chapeau, un véritable relais.

(1) Cent exemplaires numérotés et signés en autoédition, chez Christophe Liron, qui « aime peaux et poèmes », 2, rue Louis-Blanc, 12100 Millau.



Machine à Écrire (XIXe s.)

OLIVIER DOUZOU

Les desseins malins d'Olivier Douzou

L'homme est vif, malicieux, et son regard clair semble sans cesse rire du bon tour qu'il pourrait trouver pour surprendre, séduire, émouvoir aussi. Au sens étymologique, ce pourrait être son credo : mettre en mouvement. Car si, à trente-deux ans, l'illustrateur Olivier Douzou travaille loin des *rythmes volontiers inhumains* de la capitale, c'est moins par goût de *la retraite paisible que par sens* du recul, de l'écart nécessaire pour mesurer l'effet. Par choix d'une certaine qualité de vie aussi, tant familiale – Adrien n'a pas encore cinq mois et déjà comme ses aînés, Emma et Tom, les honneurs d'une dédicace de son dessinateur de père (1) – que personnelle – rugbyman passionné, Olivier n'est plus disponible les jeudis soirs où le stade sait *l'efficacité de la tenta*tion du jeu collectif.

Car Douzou a le sens de l'équipe.

S'il a connu les débuts classiques d'un jeune homme plein d'énergie et de ressources, quit*tant le Rouergue pour mener* à bien des études d'architecture à Montpellier, c'est à Paris qu'il entre en agence, où il travaille, pour l'affiche et la communication, l'illustration. Graphiste, il assure durant cinq ans la direction *artistique de l'agence, qu'il ne* quitte que pour regagner Rodez à l'approche de la trentaine.

Troquant la fièvre parisienne pour Rodez et la profonde sérénité *du prieuré de Comberoumal*, où il s'échappe pour se consacrer aux siens, Olivier Douzou poursuit en Aveyron sa carrière, désormais dans le monde du livre : c'est l'entrée aux éditions du Rouergue, jeune maison fondée au milieu des années 80 par la directrice de La Maison du Livre de Rodez (2), Danielle Dastugue, qui lui confie très vite la direction artistique de l'entreprise. Aujourd'hui, Douzou signe la ligne de tous les produits commerciaux qui entourent le lieu (sacs, marque-page, cartes et papiers cadeaux de la boutique) et *reçoit même des commandes* d'autres acteurs culturels qui savent repérer l'inventivité de l'artiste, Fnac en tête. Comme il touche aussi à la création littéraire, il compose, pour ses propres enfants – un peu à la manière de Komagata –, texte et illustration, deux albums (*Jojo la mache* et *Mono le cyclope*, 1993) qui imposent un univers d'une poésie simple et mutine, rêveuse et malicieuse, qui l'inscrit dans le sillage fécond des Prévert et autres Doisneau, dont, côté chansons, Kent et Thomas Fersen complètent la fratrie.

L'évidence s'impose bientôt : si le Rouergue crée le secteur « jeunesse » que ces deux premiers titres viennent de fait d'inventer, c'est à Olivier Douzou qu'il échoit de le conduire, de lui donner son identité propre. En charge du domaine depuis janvier 1994, l'illustrateur peut s'enorgueillir d'un bilan exceptionnel : d'abord par ses propres réalisations. On distinguera *particulièrement la merveil*leuse méditation rythmique – c'est le moins ! – sur le temps (*Misto Tempo*, 1995) et *Les 40 Coups*, histoire sans fin dont l'usage devrait forcer les portes des salles de classe pour apprendre la magie du récit et *la vitalité des mots* : tout le récit est mené par des légendes « basiques » – coups de chance, de blues, de folie, de cœur... – sous des vignettes d'une sobriété exemplaire, comme une mise en page des premières bandes dessinées à la Töpffer.

UNE GRIFFE

Mais Douzou découvre aussi nombre de jeunes talents qu'il accompagne dans l'affirmation de leur propre style. Quand il contacte toutes les *écoles d'illustrateurs*, il fait chou blanc (une *seule réponse, de l'école Estienne*) ; depuis, la notoriété aidant, tout a changé et certaines semaines, il lui arrive d'avoir une vingtaine de dossiers à examiner. Mais, rançon prévisible du succès, beaucoup « font » dans le genre de la maison. Il y a donc bien une griffe « Rouergue », si les contrefaçons se multiplient. Olivier Douzou s'en amuse plus qu'il ne s'en émeut – ce n'est pas le genre de cet homme, d'une exigence maniaque qui peut produire du stress lorsqu'il s'agit de son travail, mais d'une indulgence souriante pour les faux pas d'autrui.

Il se fera scénariste pour servir l'audace graphique d'Isabelle Simon, et signe avec elle *Les Petits Hommes sur le carreau*, vision de la misère ordinaire de la rue, versant froid de la réalité qu'on distingue si mal derrière la buée qui voile les vitres des maisons bien chauffées ; avec elle encore, il prêche pour l'utopique tolérance universelle qui permet de rassembler dans l'*Autobus 33*, version moderne et mécanisée de l'arche de Noé, tous les habitants de la planète sans discrimination. Conscience civique et livre jeunesse peuvent faire bon ménage.

Le message peut se faire plus léger avec la fable du *Défilé*, illustrée par Emilie Crollat. Même partage des rôles pour le *Tour de manège* plus convenu de Régis Lejonc, mais la malice reprend ses droits avec l'irrésistible Ermeline, souris industrieuse qui habille la terre entière, jusqu'aux ponts et aux arbres, grâce à sa machine à coudre (3).

Soucieux de permetttre l'épa*nouissement des débutants*, Douzou est un *coach* attentif (l'image sportive convient à ce gaillard lunaire qu'on image mal hanter les hauts lieux de sa profession qu'il ne boude pas pourtant). Musicien, il joue la partition qui leur manque, chambriste discret et modeste, se pliant aux techniques que lui-même ne pratique pas toujours. Plus rarement, il redevient illustrateur pour accompagner les histoires : début septembre, c'est lui qui habille *Au petit bonheur la chance*, complainte burlesque d'un malchanceux invétéré qu'a écrite Annie Agopian, déjà remarquée pour *Slam et Maïs* et plus encore l'extraordinaire *Billet bleu*, initiation, aussi inattendue que convaincante, aux circuits de l'échange économique qui parvient à préserver la part magique de la poésie (4).

Journaliste en herbe, Douzou livre à l'automne l'incroyable histoire de Michel Navratil (5), rescapé du mythique *Titanic* sur lequel il embarqua avec son père pour un autre monde qui les sépara. Quatre-vingt-quatre ans après le drame, l'enfant (il avait quatre ans) se souvient et témoigne : les collages, peintures et montages de Charlotte Mollet qui marie le grec ancien d'Homère (indispensable pour une odyssée si tragique) et les partitions légères qui masquaient de leur suprême légèreté la catastrophe en marche, soulignent avec une grâce, une élégance et une imagination merveilleuse l'émotion première de l'enfant.

Un tel éclectisme ne pouvait rester longtemps ignoré et, dès l'an dernier, une commande du conseil général de Seine-Saint-Denis nous a valu, à l'occasion du Salon du livre de Jeunesse à Montreuil, le rébus le plus séduisant qui soit, *Loup*, à tout petit prix. L'an prochain, c'est le conseil général du Val-de-Marne qui distribuera dans les maternités un exemplaire gratuit d'*Esquimau*, fable langagière sans parole, d'une fraîcheur bienvenue, à tous les bébés nés dans l'année 1997. Que les autres se rassurent, l'ouvrage sera également, dès novembre, en librairie.

L'aventure commence à peine pour Olivier Douzou, curieux impénitent, qui s'apprête à accueillir des albums étrangers (on pressent Michael Bartalos, J. Otto Seibold et Vivian Walsh) dans une nouvelle collection (« From the world to le Rouergue ») que le docte directeur présente en signant *« From zé Rouergue »*. Résolument incorrigible.

Ph.-J. C.

(1) Pour *Luchien* (voir « Le Monde des livres » du 3 mai).
(2) Sis passage des Maçons, l'établissement vient de fêter son cinquantenaire en 1995.
(3) *Ermeline et sa machine*, illustration d'Isabelle Chatellard.
(4) Tous deux en collaboration avec Charlotte Mollet.
(5) *Navratil*, en librairie le 5 septembre, 72 F.

Jean Boudou, paroles d'oc

Il aura fallu moins de dix ans à Danielle Dastugue et aux éditions du Rouergue pour mener à bien un projet un peu fou mais d'une générosité nécessaire : nous rendre l'œuvre romanesque intégrale de Jean Boudou, disparu il y a plus de vingt ans, le 24 février 1975. Et pour faire bonne mesure dans deux versions. En langue originale, l'occitan d'un Rouergat du Ségala, comme en français, grâce à des traductions précieuses, de Pierre Canivenc notamment. Déjouant le piège des éditions bilingues, où la paresse conduit naturellement à ne suivre qu'une seule leçon, l'éditeur propose deux volumes séparés pour chaque idiome, réunis en coffret, mais que l'on peut acquérir en toute indépendance à l'unité (1). Ce devoir de mémoire envers l'un des grands écrivains de langue d'oc a eu la chance de trouver les serviteurs les plus exigeants, si scrupuleux que, le septième et dernier volume à peine paru – *Le Livre des grands jours/ Li libre dels grands jorns* (2) –, ils évoquent à terme la nécessaire publication de la poésie et ne s'estimeront en règle avec la place réelle de l'œuvre que s'ils peuvent proposer au grand public la biographie de l'auteur, qui établira la dimension d'un des plus importants écrivains de sa langue.

L'homme n'a rien fait pour séduire. Timide qui se masquait derrière un cynisme affecté, maladroit dans ses gestes, comme s'il était encombré de son corps, gêne dont l'œuvre, fortement alimentée par les aléas biographiques, portera la marque, Jean Boudou avait pourtant une élégance instinctive que certains se souviennent de n'avoir perçue qu'après coup, comme marque d'une discrétion supplémentaire. Il pouvait jouer de cette enveloppe rustique, d'un éternel béret porté à l'encontre des modes, de sa voix qui surprenait, de sa faconde à éclipses, entravée par un bégaiement qui l'avait rattrapé à la mort, imprévisible et bouleversante, de sa grand-mère, comme une malédiction familiale – à l'école, on le surnommait, comme tous les siens, « *Catoïe* », ce qui sonnait comme une insulte, « *race de sauvages* », à cause d'un grand-père qui ne parvenait pas à prononcer correctement le nombre « 14 ». Les témoins rappellent tous le poids de cette fatalité douloureuse qui marqua peut-être sa famille, mais plus encore l'être profondément souffrant qu'il ne cessa jamais d'être. En quête de la « *chimère intérieure* » que nous pourchassons tous, commentait-il.

« Tous tant que nous sommes,
hommes et femmes, nous portons en nous
quelque fantasmagorie
chacun notre grain de folie. »

Cette formule, rencontrée dans le si dense fragment conservé de *L'Homme que j'étais*, un roman inachevé qui annonce *Les Demoiselles*, dit la part du fantastique, présent dès la petite enfance quand sa mère Albanie évoquait, avec la puissance de l'oralité occitane traditionnelle, les amours effroyables du drac qui engendre les monstres hybrides et préfigure les faillites abyssales. L'enfant découvre avec l'école l'illégitimité de son premier langage. Le monde noir de l'instituteur sera celui de l'apprentissage de la marge. On lui apprend que si l'occitan est interdit, c'est parce qu'il fait perdre les guerres nationales, que le pacifisme paysan ne doit pas s'effrayer des récits de la répression des mutineries de 1917, que les cartouches à blanc préservent la présomption d'innocence des soldats chargés d'exécuter leurs camarades : Boudou n'y croira jamais et découvre ainsi la vision politique du monde qu'il gardera jusqu'au bout (il sera présent sur le plateau du Larzac lors des affrontements fameux des années Pompidou), ses deux ans comme travailleur « volontaire » à Breslau, en Silésie, durant la deuxième guerre mondiale, ne faisant qu'aggraver l'hallucinante vision de la bestialité humaine, dont il fera l'aliment de sa tolérance et d'une compassion portée à l'universel. Même sceptique, le petit Jean, élève brillant, parcourt les étapes scolaires sans problèmes. D'autant que la découverte, à douze ans, du long poème de l'abbé Bessou, *Dal brèç a la tomba* (*Du berceau à la tombe*), qui chante sur le mode épique la vie des paysans du Rouergue au XIXe siècle, rend à Boudou la foi en sa langue, qu'il craignait maudite. Impression de lecture si vivace qu'elle ne s'estompera jamais (« *Je me souviens toujours de ce livre comme si je venais juste de le lire* », confiera-t-il plus tard) et décide de la langue qu'il servira, celle de ses ancêtres, source mère que nombre de ses contemporains laissaient s'abîmer. Il ne devait cependant jamais s'enfermer dans cette forme en creux d'intégrisme qui consiste à refuser la traduction-trahison qui permet de se draper dans le rôle théâtral de l'incommunicabilité : les vrais douleurs n'ont pas besoin de s'inventer. En justifiant sa traduction de Boudou, Pierre Canivenc résume avec bonheur la démarche du poète, qui a toujours souhaité être lu : « *Je ne me suis pas dit : "Que le français y aille si l'occitan n'y peut aller", mais encore : "Que le français y aille et l'occitan y reviendra."* »

Pour gagner sa vie, Boudou devient instituteur. Dès l'école normale de Rodez, il écrit, lit énormément, écumant, outre la bibliothèque de la ville, celles de Clermont et de Carmaux, où il fait la connaissance de Marius Valière, qui l'introduit auprès de Lucien Noves. Ce sera, avec la rencontre d'Henri Mouly, fondateur du Grelh Roergàs, société littéraire qui assure la publication et la diffusion d'ouvrages en oc (3), le compagnonnage le plus fécond. Il en retire une culture extraordinairement étendue (il connaissait déjà la Bible par cœur), se frotte aux langues étrangères, qu'il assimile avec une grande facilité, du russe et de l'allemand des années de guerre à l'arabe de son dernier poste de coopérant dans un collège agricole algérien.

Circulant à vélo, l'homme sillonne le Rouergue en tous sens, en raison de déménagements incessants, toujours lourds à gérer avec ses six enfants. Mais le plus dur au quotidien semble être le manque tragique de réel interlocuteur, qui renforce un sentiment d'isolement, d'exclusion, que rien, pas même la TSF, outil inefficace pour le désenclavement, ne vient corriger. Même ses contacts avec l'IEO (Institut d'études occitanes) ne lui ouvrent pas de vraie famille : comme il appartient aussi au félibrige, héritage alors très contesté de l'occitanisme de Frédéric Mistral (la vision qu'il donne de sa réunion annuelle dans *La Sainte-Estelle du centenaire* indique néanmoins assez ses distances), il assiste en retrait à des querelles de chapelle dans lesquelles il ne reconnaît rien d'essentiel.

RYTHME ET SYNTAXE

Pour lui, « *la poétique prime sur le politique* » – il ne composera qu'un seul poème du genre, magistral, sur les grèves de Decazeville. Il part donc du travail sur la langue, rythme et syntaxe. Soucieux de se perfectionner sur son propre idiome, il suit à Montpellier le cours de Robert Lafont, et, le jour où il passe son diplôme, tombe en version sur un texte de... Jean Boudou. Une ironie savoureuse qui tranche sur une vie de souffrance intime, plus profonde encore d'être moins spectaculaire. Suffoqué par ses crises d'asthme, il lui arrivait la nuit de réveiller toute la maisonnée, tyran malheureux à qui l'expiation se refuse.

La seule parenthèse de bonheur, c'est dans son poste en Algérie qu'il l'aura : comme par enchantement, il ne bégaie plus et peut retrouver aux vacances scolaires l'Aveyron sans être rattrapé par ses vieux démons. La chimère du Levant, galère emblématique d'un calvaire inouï, sera l'un de ses derniers thèmes romanesques. L'homme obscur, qui vouait un culte secret aux souterrains, écrivait le vertige des abîmes et des chutes sans rémission, disparut à cinquante-quatre ans en pleine composition de ces *Demoiselles*, qui ont la force terrible, sous l'apparente légèreté, d'une œuvre qui n'est pas près d'être épuisée.

Ph.-J. C.

(1) Vol. 1 : *Les Demoiselles/Las Domaisèlas*, suivi de *L'Homme que j'étais/L'Òme que èri ieu* (180 F le coffret) ; vol. 2 : *Les Cailloux du chemin/ La Grava sul camin* (180 F) ; vol. 3 : *La Chimère/La Quimèra* (255 F) ; vol. 4 : *Contes* (255 F) ; vol. 5 : *La Sainte-Estelle du centenaire/La Santa Estèla del centenari* (180 F) ; vol. 6 : *Le Livre de Catoïe/Lo Libre de Catòia* (170 F).

(2) 192 p., 85 F en français ou en occitan, 170 F le coffret.

(3) Les *Lettres de Jean Boudou à Henri Mouly/Letras de Joan Bodon a Enric Molin* ont été publiées en 1986 par l'« Association des amis de Jean Boudou ».

Moulin à Paroles

extrait

« Il est temps, Clément... Viens avec moi dans l'eau... » Clément ne comprend pas. Germaine répète : *"Viens avec moi dans l'eau..."* Sa voix est douce et pourtant elle commande. Clément se lève alors. Et il dit tout gêné : *« Je n'ai pas de maillot...*
– Et moi, est-ce que j'en ai un ? », demande-t-elle.

Clément quitte les mocassins de cuir souple [illegible] lui plaisaient tant, puis [illegible] chemisette rouge. La main à la ceinture, il reste un moment indécis. Mais Germaine saute dans le gour en criant : *« Dépêche-toi, je t'attends... »* Clément déboucle sa ceinture, laisse tomber son pantalon. Cependant, il plie ses habits, les range sur le sable, une pierre dessus. Et il s'avance dans l'eau, sans nager, il ne sait pas. Il se garde de perdre pied. Mais Germaine l'appelle : *« Approche, encore... Viens... »*

Elle nage, elle, à fortes brassées. Alternativement, un sein puis l'autre émerge et plonge aussitôt pour redisparaître. *« Approche, encore... Viens... »*

Clément chancelle maintenant, il s'est trop avancé. Les vaguelettes le secouent. Il ne peut pas assurer ses pieds sur les pierres lisses du fond. Il va tomber...

Germaine est là. Elle porte la main sur lui. Non pas pour le retenir, mais pour le pousser à plonger. Lui avale de l'eau. Il se débat. Il gesticule. Il éternue... Et il croit encore à un jeu. Il saute, assez pour remonter. Il sort la tête. Il veut reprendre haleine.

Sur ses lèvres, les *lèvres* de Germaine viennent se poser pour un baiser [illegible] aussi. Pour ne pas étouffer, lui se tord [illegible]. A deux reprises il roule dans le tourbillon. Il se voit dans le creux du gouffre. Et il ne reconnaît pas sur ses yeux cette brume : écume peut-être ou salive... Il plonge encore... remonte. Un autre baiser forcé... Baisers de l'eau. Quelle est la profondeur du Gour noir ? Personne n'en sait rien...

– Quelques bulles encore. Que s'est-il passé ? Le Gour noir tourbillonne. Le gouffre n'en finit pas de se creuser. Une boule d'écume tournoie sans fin, douce comme du lait... Manque le sein...

Et Clément ?

Les mocassins béent sur le sable... Une pierre tient les habits. Ridicule, ce pantalon de garçon, vide, braguette ouverte, ceinture débouclée, sur la chemisette rouge abandonnée... Et le béret... »

Extrait des *Demoiselles* (*Las Domaisèlas*), 1975.



alins d'Olivier Douzou



LITTÉRATURE FRANÇAISE

● **TUNNEL**, de Frédéric Klein
Traversée du désespoir ou illusion de bonheur, c'est l'enfance, trafiquée par la mémoire, qui est la terre nourricière de ce roman. Avec gourmandise, Frédéric Klein succombe à la tentation de raconter par le biais d'un narrateur anonyme une enfance apparemment banale dont il se plaît à décrire l'horreur ordinaire. La mère est acariâtre, méchante, amère. Le héros (intelligent et excellent élève) la tue. Meurtre imaginaire sans cesse élaboré, série réjouissante d'assassinats qui meublent la solitude du cœur et excitent la fiction, *Tunnel*, le deuxième livre de Frédéric Klein, est un faux roman noir : plutôt une initiation pleine d'humour aux joies obscures de la littérature (Phébus, 188 p., 119 F).

● **MARIÉE**, de Véronique Blamont
Emma – qui n'échappe pas au bovarysme – et Scipion ont connu des périls qui ont jalonné leurs dix années de vie commune. Ils y résistent grâce à leur fille et à une connivence patiemment exercée, heurts conjugaux et tentations extra-conjugales entretenant la complicité. Ce qui, toutefois, ne suffirait à la pérennité du couple s'ils ne la protégeaient par une espèce de sacralisation profane de l'amour en le vivant suivant une liturgie charnelle placée sous le signe de Joyce jusqu'à la « *sodomie matrimoniale, avec la bénédiction urbi et orbi du style* » ! On peut trouver que cette bénédiction inspire un peu trop de scènes où l'on cite l'auteur irlandais, qu'il y a complaisance à la description des accouplements, mais cela est le sujet même : « *grandeur et servitude du mariage* ». Et si cette femme de quarante ans apprécie la réalité, elle rêve aussi, joliment (JC Lattès, 250 p., 110F).

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

● **LES COURS PARTICULIERS DU PROFESSEUR TADANO**, de Yasutaka Tsutsui
Entre David Lodge, Umberto Eco et *Le Monde de Sophie*, ce curieux roman « universitaire » raconte les déboires et les succès d'un brillant enseignant de théorie littéraire. L'intégralité de ses cours est fournie, dans un ordre parfaitement pédagogique, de la nouvelle critique au poststructuralisme en passant par le formalisme russe et la phénoménologie. Aucun nom, aucune apostille, aucune glose ne manque. Des prologues et des épilogues, parfois graveleux, le plus souvent gentiment coquins, sont agrémentés d'anecdotes caustiques. Il n'est pas certain que l'effet soit aussi désopilant que le suggère la quatrième de couverture. Les jeux de mots un peu laborieux, les allusions à des best-sellers, à des émissions, à des vedettes et à des événements japonais passent gaillardement au-dessus de nos têtes. (traduit du japonais par Jeanne Cotinet et Tadahiru Oku, Stock, 370 p.,, 130 F).

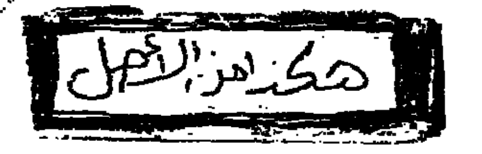
● **L'ARC DE TRIOMPHE**, d'Erich Maria Remarque
« *La nuit était si profonde qu'on ne voyait même pas l'Arc de triomphe* » : c'est ainsi que s'achève le beau roman de l'auteur du célèbre *A l'ouest rien de nouveau*. Cette nuit durera quatre ans à Paris, le temps de l'occupation nazie. Avant cela, une autre tragédie, silencieuse et feutrée, s'était déroulée sous les regards indifférents des habitants de la Ville lumière. Chassés d'Allemagne, des millions de réfugiés sans papiers vivaient au jour le jour, arpentaient les rues de la capitale, s'entassaient dans les chambres d'hôtels minables, attendaient un miracle. Il n'y eut pas de miracle pour Ravic, autrefois médecin renommé puis contraint d'exercer clandestinement en France. Son histoire d'amour désespérée, avant que le pire n'arrive, est comme le chant du cygne d'un monde qui se meurt (traduit de l'allemand par Michel Hérubel, Stock, « Nouveau cabinet cosmopolite », 565 p., 160 F).

ESSAIS

● **HISTOIRE DE CORSE**, de Michel Vergé-Franceschi
Vergé-Franceschi donne le ton d'entrée, redéfinissant le clan : avec le clientélisme, « *d'essence nobiliaire* », il serait la base profonde de la société corse. Rejetant l'idée d'un monde clos, au profit d'un espace de parcours et de rencontres (sans doute exagéré par le déséquilibre de la documentation au profit du Cap Corse qui permet de célébrer avec une étonnante complaisance sa propre généalogie), l'auteur défend l'idée d'un *melting pot* fondateur. S'il reconnaît le rôle moteur d'une quête de grandeur chez le Corse qui cède volontiers devant la vraie puissance, il y sacrifie aussi, s'attardant davantage sur la généalogie des Bonaparte que sur les anonymes de l'île, démentant la lecture « braudélienne » que fait Le Roy Ladurie dans une préface incongrue. Même si le dernier demi-siècle est (stratégiquement ?) omis et les index à utiliser avec prudence, ce travail considérable tient compte des derniers apports de la recherche mais choisit trop ses zooms pour couvrir l'ensemble du projet initial (éd. du Félin, 2 volumes sous coffret, 592 p., 278 F).

● **DE L'IMMIGRATION À L'ASSIMILATION**, de Michèle Tribalat, avec la participatioin de Patrick Simon et de Benoît Riandey
Cette « enquête sur les populations d'origine étrangère en France » est un livre important, par l'intérêt du thème, mais aussi par la méthode utilisée et les conclusions. Le grand problème de l'assimilation des populations immigrées en France n'est pas traité, comme trop souvent, par des analyses partielles, des témoignages fragmentés ou des *a priori* idéologiques, mais à partir d'une vaste enquête, scientifiquement solide et qui analyse très concrètement les pratiques matrimoniales, les pratiques sociales et culturelles, les liens au pays d'origine, le rapport à la nationalité française... Les auteurs concluent que le processus d'assimilation continue à fonctionner beaucoup mieux que ce que l'on croit souvent et que la diversité des comportements des courants migratoires face à l'assimilation l'emporte de beaucoup sur l'homogénéité de l'ensemble. L'« *immigré inassimilable* » est doublement un leurre (La Découverte/INED, 300 p., 225 F).

● **L'ESPACE HUMAIN, UNE INVITATION À LA GÉOGRAPHIE**, de Jean-Pierre Allix
Voici un essai qui se veut un « *anti-manuel* », pourtant l'œuvre d'un professeur de classes préparatoires. L'auteur vagabonde à travers le monde, de voyages en interrogations, de commentaires en paysages, pour répondre à cette seule question : qu'est-ce que la géographie, cette « *belle inconnue* » ? Réponse très classique et très assurée, pour déchiffrer une « *combinaison complexe* », pour comprendre le monde changeant de la terre et des hommes, dans l'aléatoire de la matière et de l'intelligence (Seuil, 420 p., 149 F).



la chronique de Roger-Pol Droit

Eloge de la vache multicolore

L'ANIMAL POLITIQUE
Revue « Epokhè » n° 6.
Numéro coordonné par Miguel Abensour et Etienne Tassin,
éd. Jérôme Millon, 318 p., 180 F.

Pour justifier ce qui ne peut l'être, on a tout essayé. Le soupçon d'inhumanité, à l'usage, s'est révélé efficace et polyvalent. Qu'on veuille exclure, persécuter ou exécuter, il peut toujours être utile d'insinuer que l'autre n'est pas un homme, qu'en *lui la* bête encore domine, que sa sauvagerie le rattache *en fait* à *l'animal, pas entièrement* à l'humain. Air connu, repérable dans toutes les formes de racisme : l'humanité, chez tels ou tels, ne se réaliserait qu'imparfaitement, de manière contrefaite, apparente, illusoire. Sous les traits grossièrement imités de l'*homo sapiens*, sévîraient en réalité des bêtes – frustes, inférieures, dangereuses, malsaines, perverses, etc. Leur dénier les droits accordés aux hommes, leur réserver un statut inférieur, les dominer et les exploiter..., ne serait, en fin de compte, que justice : ces « gens-là » ne seraient pas véritablement des gens. Ce ne seraient ni des personnes ni des citoyens, seulement des sous-êtres qui, par nature, n'appartiendraient pas pleinement à la communauté morale et politique. Pas vraiment humains, ils ne sauraient avoir, légitimement, leur part de pouvoir.

L'antique définition qu'Aristote a donnée de l'homme – *« l'animal politique », zôon politikon* – est alors reprise : supposé proche de la seule vie animale, le prétendu « sous-homme » sera éloigné, sous ce prétexte, de la vie éthique collective, de cette poursuite d'idéaux communs qui rapprochent les « animaux » authentiquement doués de raison. En même temps, la pensée d'Aristote est évidem*ment détournée. Car cette formule*, devenue si courante qu'on en oublie le sens, ne signifie pas que les humains simplement vivent en groupes, sociétés structurées, collectivités obligées. Ne pas confondre avec *« n'importe quelle abeille »*, dit le texte d'Aristote. L'animal politique n'est pas celui qui vit en collectivité par instinct, ni par suite des nécessités de la survie, ni même par souci de l'efficacité et de l'agrément engendrés par le partage des tâches. La nature des *humains*, selon Aristote, les porte au contraire à vouloir plus que la satisfaction des besoins. Ils désirent vivre « bien », c'est-à-dire selon la justice, et non simplement « bien vivre », selon le confort et l'utilité.

Savons-nous encore ce que tout cela peut bien vouloir dire ? Ce n'est pas tout à fait certain. Hannah Arendt a souligné, il y a déjà *une cinquantaine d'années*, combien notre compréhension de ce que les Grecs ont nommé « politique » demeure incomplète, amoindrie par la perte de la notion de « bien commun » et par le rétrécissement de l'espace public. Nous en sommes arrivés à confondre le politique et le social. Nous avons fini par penser, « spontanément », que l'homme se définit par la coexistence utilitaire avec ses semblables, non par l'instauration d'un monde commun régi par le choix du préférable. Il nous faudra donc *parcourir bien du chemin pour saisir* un jour, peut-être, ce que peut signifier aujourd'hui, après les dévastations totalitaires, l'idée même d'« animal politique ». L'ensemble d'études consacrées à ce thème, que viennent d'éditer Miguel Abensour et Etienne Tassin, contribue intelligemment à en éclairer de nouvelles facettes. Plus qu'un numéro de revue, c'est un véritable livre collectif (1).

L'homme, selon la vieille définition d'Aristote, est un « animal politique ». Dans un siècle pauvre en idéaux et riche en massacres, savons-nous ce que peut encore signifier cette formule ?

Du vaste parcours proposé on retiendra d'abord que l'homme n'est pas une espèce destructible. Dans un sobre et juste commentaire de l'œuvre de Robert Antelme, *L'Espèce humaine* (2), Anne-Marie Roviello rappelle comment échouent, malgré l'ingéniosité dans l'horreur dont les bourreaux font preuve, les pires tentatives de déshumanisation. Avilis, affamés, apeurés, anonymes... ceux que les nazis torturent et assassinent ne cessent pas d'être humains : au moment même où tout est mis en œuvre pour faire d'eux *« des bêtes malades et dolentes »*, il apparaît que le projet est irréalisable. En effet, la peur même de n'être plus humain définit l'homme. La crainte de se réduire à l'animalité jamais n'habite aucun animal. Elle taraude au contraire le déporté, le rendant par là même évidemment humain. Le SS, écrit Antelme, *« peut tuer un homme, mais il ne peut le changer en autre chose »*. On se tromperait bien sûr en prenant cette formule à la lettre, et en concluant que l'homme est une chose, et comme tel immuable. Au contraire : ce *qu'on ne peut radicalement pas* transformer en lui, c'est précisément le fait de n'être pas « quelque chose ». L'espèce humaine ne se définit pas essentiellement par la possession d'une série de traits biologiquement descriptibles. Elle s'incarne au contraire dans la liberté, l'absence de définition préalable, le néant interne à l'existence – ce qui fait défaut à l'animal. Dans les situations extrêmes des camps, où tout est fait pour briser les solidarités et dissoudre les liens, la communauté fondamentale des humain resurgit comme par éclair, fugitivement, par bribes, dans des *gestes inattendus et des regards* inespérés. Ces parenthèses infimes dans l'anéantissement suffisent à rendre une forme de vie, virtuellement infinie, à la communauté. Ce qui manque, à jamais, ce sont les mots. Si « l'animal politique » survit à l'inhumain, « l'animal parlant » demeure incapable de dire ces moments où il va *« retourner à la nuit, à la pierre de la figure sans nom »*. Ces expériences-là n'ont pas de phrases dans lesquelles s'exprimer, s'inscrire et se transmettre. Il appartient à leur souffrance singulière de demeurer impossible à décrire : le langage humain ne peut dire l'inhumain. Il tourne, s'approche, tente, échoue. Il sait depuis la première seconde qu'il ne peut qu'échouer. Il est dépourvu de moyen pour peindre ce qui est sans couleur.

Peut-être le langage des hommes a-t-*il aussi bien du mal*, pour d'autres raisons, à dire ce qui est *multicolore. Le bigarré, le zébré*, le polychrome, tout ce qui est peint de couleurs variées, les nuances mêlées, les taches juxtaposées, les dissonances et les chatoiements, les chromatismes et leurs contrastes, leurs disparités, leurs continuités, leurs ruptures, le jeu infini et mobile des teintes et des lumières semblent échapper aux mailles de la langue. C'est pourquoi Nietzsche a choisi, *comme* nom de la ville préférée de Zarathoustra, *« la Vache multicolore » (Die bunte Kuh)*. Il semble s'être souvenu notamment, comme le note Sébastien Bauer, de ce vers où Théognis de Mégare affirme que le sage est « multicolore » (*poikilon*, en grec : peint de couleurs diverses). Multiplicité déconcertante, variété des aspects : l'image parle d'elle-même – inutile de gloser. *Mais la vache ?* Que vient-elle faire là ? En quoi est-*elle un « animal politique » ?*

Zarathoustra affectionne une ville au nom étrange, évoquant un bovidé peint de couleurs variées. Que veut-il dire ? Serait-ce l'image d'une nouvelle démocratie ?

La vache possède, aux yeux de Nietzsche, une relation exemplaire au temps. Cette bête méditante en effet rumine. Elle ne cesse donc de voir revenir indéfiniment l'identique. Sa mastication sans fin serait, si l'on veut, l'éternel retour mis en pratique, la fin du ressentiment envers le temps. La vache symboliserait cette *sagesse qui sait que* tout revient, qui l'accepte, et qui ne *désire point autrement*. La grande panse pacifique détient un autre avantage majeur. Elle ne peut vivre seule (les vaches vont en troupeau), mais n'est pourtant pas grégaire. Rien à voir avec les moutons, dépourvus d'autonomie, agglutinés bêlants. Le bovidé ruminant est solitaire auprès des autres. Ces bêtes vivent ensemble, *mais à distance*, chacune comme absorbée dans le *travail pensif* de son gros estomac. Ce pourrait être l'image – approximative, plus ou moins délirante, mais parlante malgré tout – d'une forme politique où la communauté n'écraserait pas les solitudes singulières. Dans les termes de Nietzsche : une politique qui ne serait plus soumise aux contraintes et aux tristesses *artificieuses de la* morale.

Le seul point faible de la vache, tout compte fait, c'est sa robe. Blanche, noire, tachetée, ou rousse, voilà qui est monotone et terne. C'est pourquoi il faut la dénaturer, la bigarrer, la patchworker, la transformer en palette multiple. Même nos vaches de couleur vive – violette dans les alpages, pour un chocolat au lait, rouge sur boîte ronde pour un fromage fondu – sont encore *lamentablement* monochromes.

Il nous faut des vaches multicolores, aux couleurs changeantes et *innombrables*. Pas de sujet unifié, pas d'apparence uniforme. De l'international, interculturel, Internet. Des croisements, des instabilités, des hasards. D'autres formes d'animalité humaine.

C'est peut-être ainsi que pourront s'inventer des formes politiques nouvelles, des démocraties d'après – après les horreurs, les faux-semblants et les croyances vaines. Peut-être... On peut toujours rêver. C'est l'été.

(1) Ont participé à cet ouvrage : Sébastien Bauer, Michel-Pierre Edmond, Elisabeth de Fontenay, Michel Haar, Jean-Louis Labarrière, Jean Maurel, Georges Navet, Marc Richir, Anne-Marie Roviello, Jacques Vauclair, Jean-Marie Vidal.
(2) Collection « Tel », Gallimard, 1979.

Douce puissance

Le « diktat » du sens a refoulé, selon Serge Tisseron, l'emprise sensorielle de l'image. Une emprise qu'il faut accepter comme gage de plaisir

LE BONHEUR DANS L'IMAGE
de Serge Tisseron.
Ed. *Les empêcheurs de penser en rond*, 138 p., 84 F.

Comprendre l'efficacité des images, c'est le propos de ce petit livre alerte et clair. Il serait banal, si l'auteur ne recommandait, pour ce faire, de libérer enfin l'image de la question du sens. Par quoi l'opuscule devient brûlot. Jugez plutôt. Trop d'interprétation, nous dit l'auteur, trop de sémio, trop d'iconologie. A force de traiter les images comme des signes – originalité occidentale, – et de s'acharner à les lire comme des mots, on a oublié la source de l'emprise très singulière qu'elles ont sur nous, à commencer par le sensoriel épanouissement que beaucoup suscitent. Oublié ? Non : refoulé. Le sens fait censure, et Serge Tisseron, en bon clinicien de l'inconscient, qui a écrit récemment un *Tintin chez le psychanalyste*, a flairé dans notre manie du déchiffrement une sorte de refoulement idéologique propre à nous empoisonner la vie. Il propose rien de moins ici que réhabiliter tout ce qu'exècre la saine tradition, théologique et critique : le fétichisme, par exemple, cette attitude réputée illusoire (mais au fond assez justifiable) qui fait comme si l'image contenait l'objet ou la personne dont elle est son double. Cessons, nous dit Tisseron, d'incriminer le déficit symbolique de l'image, d'y voir un moindre verbe, l'éternel second des hiérarchies symboliques ; gardons-nous de l'absoudre seulement, à la façon du critique d'art Greenberg, à partir du moment où elle se fait totalement et purement signe, comme il advient avec l'art abstrait, conceptuel et minimal. L'opium du peuple nous *« phagocyte »*, nous *« aliène »*, nous *« manipule »* ? Eh bien, c'est ce qu'il a de meilleur ! Au lieu de protester contre l'effet d'emprise, mettons notre langage à la hauteur de notre plaisir.

L'image matérielle rend heureux, et pour comprendre pourquoi il ne faut pas interroger la *relation intelligible d'un signifiant* avec son référent, mais la relation pragmatique, affective et motrice, que nous entretenons avec elle – photo, vignette, tableau, écran. Tisseron l'ordonne autour de deux axes : une relation d'enveloppement (on s'y blottit, on s'y réchauffe, on y plonge) ; une relation transformatrice (on peut remanier psychiquement son contenu et, en l'introjectant, nous nous transformons nous-mêmes), qui exalte. L'image est un espace à habiter et à modeler. Claudel l'avait bien vu à propos de la peinture hollandaise. On l'a dans la peau, parce qu'elle nous recouvre de sa propre eau. Les pouvoirs de l'image, en somme, passent par le corps – le sien et le nôtre.

Ce n'est sans doute pas la première émeute contre *« l'impérialisme du sens »*. L'étonnant, et le démonstratif, c'est que l'émeutier sorte des rangs des brigades d'interprétation les mieux accréditées au sein de l'armée intellectuelle, la psychanalyse freudienne. Voyons-y... un signe. Joyeux et prometteur.

Régis Debray

Affaires obscures

Denis Robert ouvre son carnet de bord des affaires pour en démonter les mécanismes. Faute de preuve, sa dénonciation tourne court

PENDANT LES AFFAIRES, LES AFFAIRES CONTINUENT...
de Denis Robert.
Stock, 266 p., 120 F.

«Je voudrais raconter le dessous des cartes, expliquer les mensonges des journalistes, des magistrats, des politiques », a dit un jour Denis Robert. *« Tu vas te griller avec toutes tes sources »*, lui a répondu son informateur. *« Pas sûr »*, a rétorqué le journaliste. Voici, résumé en quelques lignes, le livre de Denis Robert, écrit malgré les avertissements, contre les découragements. Dans le monde de Denis Robert, personne n'a plus d'illusions sur rien, sauf lui. Il y a les grands patrons, prêts à acheter tout et tout le monde ; les politiques, repus de cynisme et de mauvaises pensées ; les magistrats, qui ne sont pas tous à la hauteur de la tâche ; le bon peuple, enfin, qui ne sait pas tout le mal qu'on lui fait, mais qui pourrait bien, un jour ou l'autre, prendre le mors aux dents.

Et puis, bien sûr, il y a les journalistes. Denis Robert ne les porte pas dans son cœur. Il n'a pas toujours tort. Le monde des médias est fait d'hypocrisie, de veulerie et de vanité. *« Nous sommes dans un pays*, écrit-il, *où les candidats à la présidentielle choisissent leurs journalistes quand ils passent à la télé. Et où les journalistes l'acceptent comme s'il s'agissait d'une immuable tradition. »* Pendant douze ans, Denis Robert a tenu la rubrique « Affaires » de *Libération*. Il a vécu cette décennie durant laquelle l'investigation a cessé d'être une pratique pour devenir une rubrique. Il s'est fâché contre ce « consentement » général qui est l'antidote de la révolte. *« En sortant mes histoires d'hommes politiques plus ou moins corrompus, j'ai pensé un moment aller contre ce consentement. C'était une erreur (...), j'ai participé à un enchaînement médiatique dont je me sens prisonnier. »* Jugé à l'aune de cette indignation sincère, le manichéisme de Denis Robert n'est pas *inutile, presque roboratif*, souvent émouvant. Son livre est le journal de bord d'un enquêteur en proie au doute, naviguant entre le roman et l'essai, la politique et le polar. Denis Robert a les idées noires comme les caisses qu'il recherche et l'argent qui les remplit. Seul dans un monde qui semble conçu *par George Orwell et filmé* par Yves Boisset, le journaliste, pourtant, ne tient pas toutes ses prométhéennes promesses. Il n'est certes pas le premier à vider ses carnets de notes dans un livre où, sous prétexte de dénoncer un système, on s'affranchit de règles heureusement en vigueur dans la presse. Quelques noms sont lâchés, certaines pratiques dénoncées, mais les preuves manquent souvent à l'appel. Lorsque la dénonciation se fait mécanique, un rien malsaine, certaines pages inspirent le malaise. *« J'écris ce livre*, confesse-t-il, *parce qu'au journal je ne peux pas écrire cela. »* Le « consentement » général est-il vraiment seul en cause ?

Autour de Denis Robert, les violeurs d'omerta, les briseurs de consignes, les trahisseurs de secrets sont partout et nulle part. Ils sont dissimulés, déguisés, codés comme des comptes en Suisse : *« Nez fin », « Plein aux as », « Zed », « Magic Man »* et surtout *« Gorge profonde »*, ce *« porteur de sacs à billets, ami de présidents et de ministres »*, qui, à l'en croire, pourrait, juste en ouvrant la bouche, *« envoyer le tiers du gouvernement à la Santé »*. A son ami, qui l'a baptisé ainsi en mémoire de l'informateur secret des journalistes du *Washington Post* qui enquêtaient sur le Watergate, « Gorge » raconte des histoires de valises de billets, de sociétés panaméennes, de ministres achetés, etc. Robert les consigne dans son étrange éphéméride des *« affaires »*. Autour d'un bon déjeuner, « Gorge » lui a conté l'histoire d'un journaliste corrompu : *50 000 francs dans une enveloppe* pour un sujet au « 20 heures ». Il lui a donné son nom, mais lui a fait jurer de n'en parler à personne. L'épisode figure dans le livre, puisque tout doit y figurer. Sauf le nom. Pas une fois, Denis Robert ne s'interroge : et si « Gorge » se trompait ? Et s'il mentait ? Au demeurant, la pratique est sans risques, puisque personne ne pourra démentir. Robert broie du noir, mais tire à blanc.

En feuilletant ces embryons de scandales jetés aux quatre vents, cette matière brute servie sans accompagnement, on songe avec dépit à la règle que s'étaient fixée, justement, les deux journalistes du Watergate, Woodward et Bernstein : leur *« Gorge profonde »* ne devrait jamais être cité, pas même anonymement ; surtout, son rôle devrait se limiter à *« confirmer des informations recueillies ailleurs, et les placer dans une perspective élargie »*. A livrer ainsi, sur un mode semi-blasé, les débuts de piste offerts par des sources dont il est seul à pouvoir mesurer la fiabilité, Denis Robert n'évite pas le piège d'une dénonciation trop facile, parce que trop générale, et somme toute guère plus légitime que de simples rumeurs. *« Ce que je raconte est terrible, mais il faut, hélas ! le croire puisque "Gorge" me l'a dit »*, sous-entend-il. Mais peut-on mettre les gens en examen sur la foi de lettres anonymes ?

La principale révélation du livre de Denis Robert est là, dans l'océan qui sépare l'homme qui chuchotait dans les parkings de Washington et ceux qui dégustent du coq au vin avec les journalistes français en livrant des noms avec délectation. Cet océan-là reste à franchir.

Hervé Gattegno

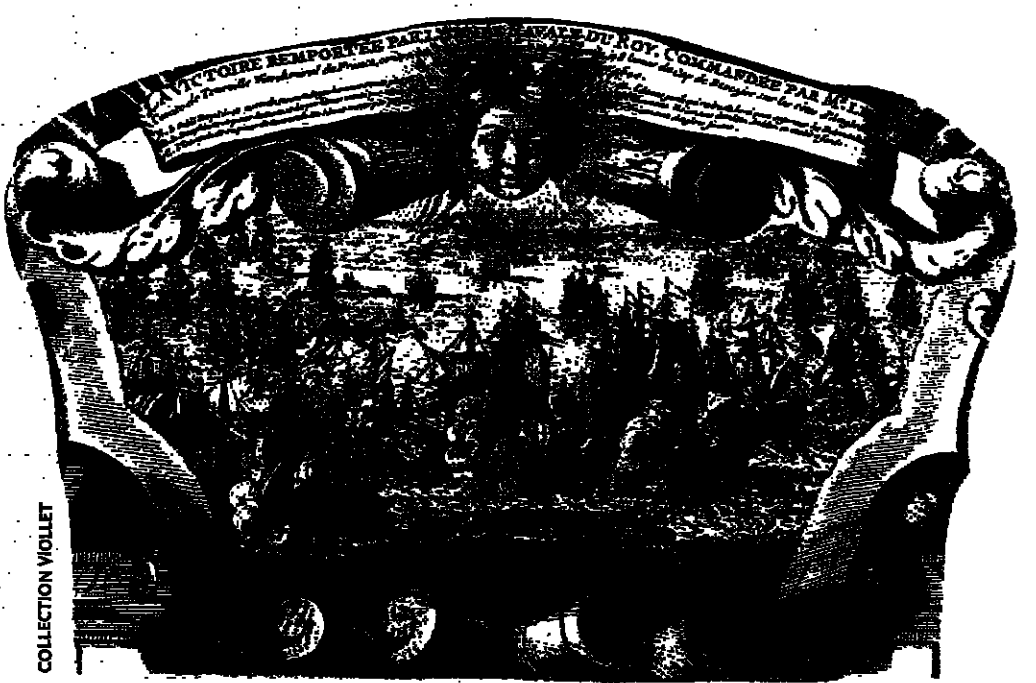
Grandeur et désillusions océanes

Sous l'influence de Colbert et d'un vaste lobby groupant intendants financiers et techniciens, Louis XIV se lance dans les années 1680 à la conquête des océans. Evoquant la naissance de la Marine royale, Daniel Dessert analyse l'échec de cette ambiteuse aventure

LA ROYALE
Vaisseaux et marins
du Roi-Soleil
de Daniel Dessert.
Fayard, 396 p., 150 F.

Dunkerque, 1680. *« J'ai été très content des travaux du port et du vaisseau que j'ai examinés de cette manière... J'entendrai mieux présentement les lettres de marine que je ne faisais car j'ai vu le vaisseau de toutes manières et faire toutes les manœuvres tant pour le combat que pour faire route. Je n'ai jamais vu d'hommes si bien faits que les soldats et les matelots ; si je vois jamais beaucoup de mes vaisseaux ensemble, ils me feront grand plaisir. »* Ainsi s'exprime la royale satisfaction de Louis XIV après sa visite au port et son éphémère passage à bord de l'*Entreprenant*. Il comprendrait mieux désormais la chose maritime. Il était temps ! Voilà près de vingt ans que la France s'était vraiment lancée dans l'aventure militaire du grand large à la suite des quelques brèves tentatives des cardinaux-ministres. C'est cette aventure que le nouveau livre de Daniel Dessert évoque avec érudition, compétence et originalité.

Loin des histoires navales répétitives et étriquées qui fleurissent à nouveau, obnubilées par les stratégies ou les manœuvres savantes, loin aussi des biographies amirales pesantes et convenues, l'historien, biographe de Fouquet (1) – et ce n'est pas un hasard –, réussit à démontrer que l'histoire *« maritime »* – si elle existe – ne saurait faire l'économie d'un croisement permanent des données les plus différentes. Pas de batailles, et d'éventuelles victoires (Bévéziers en 1689), sans hommes d'équipage, bien sûr, ni gens de bureau, intendants et commis, munitionnaires et charpentiers. Bref, le grand dessein d'un roi, aux impressions océanes incertaines, ne pouvait se réaliser hors de cet indispensable support à la fois financier, technique et social. Et le livre de souligner à l'envi les liens étroits que les intendants des ports entretenaient avec les principaux fournisseurs et les officiers de marine ; tout ce petit monde se trouvant réuni au puissant lobby des Colbert et aux messieurs de la finance louis-quatorzienne. L'osmose entre le pouvoir économique, le pouvoir administratif et technicien, entreprise et entretenue par la volonté exclusive du ministre rémois, puis de son fils Seignelay, aurait dû conduire à des triomphes éclatants et répétés, asseyant à jamais la plus grande gloire de Louis sur le royaume de Neptune. Las : les résultats s'avérèrent beaucoup moins brillants que chacun, à Versailles, à Brest ou à Toulon, ne l'avait escompté. Et le livre, en proposant d'expliquer cette contradiction, prend un tour allègrement iconoclaste.


COLLECTION VIOLLET

Combat naval de Beachy Head (Beveziers) remporté par la flotte de l'amiral comte de Tourville contre les Anglais le 10 juillet 1690

ATOUTS

Les lamentations habituelles, relatives aux échecs successifs de la marine française – qui ne sera dénommée « La royale » qu'au XIXe siècle ! – faisaient toujours entendre la même plainte : ce pays n'a jamais eu de vocation maritime ! La belle affaire, s'écrit Dessert qui, dans le mouvement, récuse l'idée d'un atavisme national terrien en alignant les réels atouts de la France dans ce domaine. Le déterminisme géographique avec plus de deux mille kilomètres de côtes, les villes portuaires, la volonté politique, le commerce, grand et petit, l'énorme croissance de la flotte de guerre qui, entre 1661 et 1715 put utiliser environ neuf cents bâtiments de toutes sortes et, pour une bonne part, neufs et standardisés, la mobilisation enfin d'une importante population navigante. Alors, pourquoi ces pertes multiples, ces défaites et, à terme, la domination écrasante de l'Angleterre sur les mers à la mort de Louis XIV en 1715 ? Avant même d'envisager les responsabilités, les raisons ne manquent pas. Spatiales avec l'éloignement extrême entre le centre de décision et les pôles d'exécution littoraux ; avec la distance considérable entre la plupart des zones d'approvisionnement (Nivernais, Bourgogne, Franche-Comté, Savoie) et les arsenaux. On y ajoutera les mauvais atterrages de la majorité des ports, Brest et Toulon exclus, et le choix calamiteux de Rochefort pour édifier le grand havre de la façade atlantique. Tous ces aléas ont incontestablement pesé sur le développement harmonieux et efficace de la marine du roi. Mais pour Dessert, l'essentiel n'est pas là. Avec beaucoup (trop ?) d'insistance, il désigne les vrais fautifs. Les chefs de guerre, matamores et pusillanimes, décidés devant la menace ennemie à saborder la flotte de Toulon... dès 1707 ; mais plus encore le clan de la couleuvre, entendez Colbert et ses affidés. Les ambitions du secrétaire d'Etat à la marine étaient immenses. Celles du roi ne l'étaient pas moins. Et puisque la puissance du souverain se mesurait aussi à sa capacité à contrôler la mer, l'ancienne créature de Mazarin servirait les unes pour assouvir les autres. Dès lors, rien ne fut trop beau. La construction à grande échelle de superbes vaisseaux qui manifestaient la gloire du Bourbon à travers les lourdes et somptueuses décorations des châteaux et des proues ; la levée de dizaines de milliers d'hommes assujettis désormais à un service militaire obligatoire ; l'encouragement porté aux meilleurs constructeurs français ou étrangers. Ces prétentions cependant se trouvèrent bridées par l'esprit gestionnaire qui présida aussi à leur lancement et à leur réalisation. Comment rentabiliser un tel instrument de combat, comment s'assurer de l'efficience de la nouvelle administration alors que tout passait par des réseaux d'influence concurrents qui finissaient par se neutraliser pour avoir cherché à être les premiers en cour ?

Bref, si Daniel Dessert reconnaît du bout de la plume quelques qualités à Jean-Baptiste, tout en étant plus magnanime avec son Seignelay de fils, actif et débauché, il ne l'en rend pas moins responsable *in fine* de l'impuissance dont sembla le plus souvent frappée la marine du Roi-Soleil, capable seulement *« d'être forte avec les faibles »*. Cette thèse séduisante et sans complaisance qui court à travers tout le livre participe en fait de l'entreprise de remise en perspective que l'auteur poursuit depuis longtemps. La majesté du grand roi ne fut qu'une façade qui masqua laborieusement sa servitude à l'égard du monde de l'argent, la seule puissance qui compte. Colbert l'aura vite saisi au détriment de Nicolas Fouquet d'abord. Mais, derrière les projets flatteurs et la théorie de la souveraineté maritime du contrôleur général des finances, la dépendance, face aux réalités du système fisco-financier limita progressivement les présomptueuses perspectives que Louis et son ministre avaient tracées pour leur marine. Face à de redoutables adversaires, la réalité s'avéra cruelle. La boucle du projet historiographique de Dessert est-elle bouclée ?

Peut-être pas. Mais dans la lignée de ses autres travaux, *La Royale* déboulonne les statues et pourfend les thuriféraires habituels du monarque et de ses serviteurs. Si Seignelay et Tourville trouvent grâce dans ces pages, n'est-ce pas pour mieux exécuter Colbert, le superbe, et Duquesne, l'usurpateur, qui réussit encore aujourd'hui à tromper son monde. Dans ce combat, les batteries du vaisseau Dessert font souvent mouche et possèdent une sainte-barbe bien garnie.

Alain Cabantous

(1) Fayard, 1987.

★ **Signalons également l'hommage à Jean Meyer, le plus conventionnel *Etat, Marine et Société*, textes réunis par Martine Acerra, Jean-Pierre Poussou, Michel Vergé-Franceschi et André Zysberg (Presses de l'Université de Paris Sorbonne, 496 p., 280 F).**

La famille Pygmalion

Loin d'être en voie de disparition, la cellule familiale constitue à présent, selon le sociologue François de Singly, un lieu essentiel de reconnaissance et de valorisation de l'identité personnelle

LE SOI, LE COUPLE
ET LA FAMILLE
de François de Singly.
Nathan, coll. « Essais & Recherches », 255 p., 139 F.

On a annoncé la crise de la famille, voire sa faillite. Nouvelles alarmantes pour ceux qui la voulaient immuable, fausses nouvelles nous dit le sociologue François de Singly qui, depuis longtemps, se penche sur la question. Si les unions n'ont plus la stabilité d'autrefois et si les recompositions familiales se multiplient, la famille a encore de beaux jours devant elle et une fonction sociale tout à fait essentielle. Certes, elle a changé : son rôle, désormais, est moins lié à la transmission du patrimoine économique et moral qu'à la promotion de l'individualité de chacun de ses membres. Conformément aux exigences de la société individualiste contemporaine, elle devient un lieu privilégié de *« révélation de soi »*, un espace de reconnaissance et de valorisation de l'identité personnelle, celle des partenaires du couple comme celle de leurs enfants.

François de Singly développe cette analyse à partir de matériaux aussi riches que divers, de nombreux entretiens et, moins classiquement, une kyrielle de romans et de films. Il ne fait pas qu'y puiser exemples et illustrations suggestives, mais en dégage également un cadre théorique, l'imaginaire étant un réservoir extraordinaire de figures et modèles. Ainsi, le mythe de Pygmalion dans les *Métamorphoses* d'Ovide, sa transposition dans la pièce de George Bernard Shaw, comme la reprise du thème (bien que sans référence au mythe initial) dans *Tendre est la nuit* de Francis Scott Fitzgerald, relus par le sociologue, offrent l'*« idéal-type des échanges conjugaux dans les sociétés contemporaines »*. Chez Ovide, Galatée, la vierge sculptée dans l'ivoire blanc, que son créateur se met à aimer, et que Vénus consent à animer, est tout entière née de leurs actions conjuguées. En revanche, dans la pièce, Higgins, le professeur, ne façonne pas Eliza, la marchande de fleurs, à partir de rien, il révèle ses dispositions cachées. Cependant il demeure à son égard dans un rôle de pédagogue où l'affectif a peu de place. Finalement, c'est dans le roman de Fitzgerald qu'amour, pédagogie et thérapie sont liés : Dick, le psychiatre, s'éprend de sa patiente, l'épouse et voue son temps à son accomplissement. En donnant à sa femme le *« sentiment continu d'exister »*, il conforte l'identité de celle-ci et la sienne en retour. Son comportement correspond parfaitement à la nouvelle fonction de la conjugalité conçue comme relation de validation réciproque.

INSTABILITÉ

Cette nouvelle version des unions n'est pas pour autant garante de stabilité. En effet, *« soumis à la pression sociale de l'épanouissement personnel, les couples modernes doivent suivre le rythme des transformations identitaires de chacun »*. Faute d'y parvenir, leurs liens s'étiolent et ils s'éloignent. C'est là, selon l'auteur, une des raisons, sous-estimée, des ruptures et divorces. C'est aussi la faille de Pygmalion car, quand sa partenaire s'est pleinement réalisée, l'œuvre, ailleurs, est à recommencer. L'inverse est-il également vrai ? La femme, ayant aidé son compagnon à devenir authentiquement lui-même, va-t-elle en aimer un autre, auprès de qui elle pourra de nouveau exercer ses talents tout en exaltant sa propre personnalité ? *« Les femmes peuvent aussi devenir des Pygmalionnes »*, affirme François de Singly, qui s'en tient néanmoins ici à *« la vision des hommes »*. Nul hasard, au demeurant, s'il n'y a pas de mythe symétrique au féminin. Les autres figures « idéal-typiques » qu'il distingue, également masculines, sont d'ailleurs nettement patinées de tradition. L'époux *« gentleman »* encourage aimablement l'activité professionnelle de sa femme, sans véritablement investir dans la réussite de cette dernière, à qui il rappelle aussi ses obligations familiales. Quant à l'époux *« mari »*, il accepte cette activité comme complément de revenu, mais non comme *« moyen de définition personnelle »* pour elle, car il la veut avant tout maîtresse de maison.

Dans le domaine des relations parents-enfants, l'exigence de l'épanouissement individuel est également profondément intériorisée. L'enfant n'est plus perçu comme une pâte malléable que morale et autorité façonneraient, mais comme un individu à part entière, digne de respect, doté d'une *« personnalité latente »* et de potentialités cachées, dont il faut, là encore, favoriser l'éclosion. Tel est le rôle crucial des parents, que les normes psychologiques contribuent à définir. La bonne éducation en famille doit permettre *« la construction du soi enfantin »* et assurer *« l'identité individualisée »* de l'adolescent. Reste, et cela ne va pas toujours sans contradictions, à conjuguer l'enjeu éducatif (du côté de l'épanouissement) et l'enjeu de réussite scolaire (du côté du statut). Avec finesse, et en s'appuyant sur les propos de nombreux parents, François de Singly montre comment les uns et les autres cherchent à concilier ce double impératif – entre école nouvelle et collège d'excellence – pour que leur progéniture soit à la fois pourvue de capacités propres et d'un solide capital scolaire, afin de mettre toutes les chances de son côté, en anticipant la valeur sociale de l'individu dans notre société.

Au sein de la famille ainsi redessinée s'ébauche, parfois avec difficultés, *« une autre manière d'être père »*, moins souveraine et lointaine, plus proche physiquement et affectivement. Néanmoins, son implication n'est pas la même que celle de la mère : sa disponibilité reste moindre, la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale n'est pas un impératif pour lui, il ne se sent pas tenu d'accorder une attention continue aux besoins de chacun et il ne consacre qu'un temps circonscrit aux siens. Surtout, son rôle diffère : il *« doit être celui qui, tout en n'étant pas autoritaire, marque les frontières entre le privé et le public, entre le permis et le défendu »*, il *« sert davantage de médiateur entre le monde extérieur et son enfant »*, tandis que sa femme fait plutôt le lien *« entre le monde intérieur de l'enfant et lui-même »*.

Finalement, on s'apprendrait donc réciproquement, en famille, à jongler avec des injonctions contradictoires, à conjuguer des normes aussi intériorisées qu'opposées, bref à trouver ce difficile équilibre entre le *« soi intime »* et le *« soi statutaire »* qu'impose l'individualisme contemporain. L'homme, invité à se dépouiller de ses prérogatives d'autorité sans pour autant devenir le copain de ses enfants ; ces derniers, sommés d'être aussi *« bien dans leur peau »* que bons à l'école ; chacun des conjoints enfin, censé aider l'autre à devenir lui-même, en s'efforçant de tout concilier, et sans qu'aucun ne soit lésé, ont tous une lourde tâche, toujours à recommencer. Cela ne va pas sans tensions ni crises récurrentes. La famille Pygmalion n'est pas un lieu de socialisation tranquille.

Nicole Lapierre

★ **Signalons dans la revue trimestrielle dirigée par Pierre Bourdieu *Actes de la recherche en sciences sociales* la parution d'un numéro consacré à « La famille dans tous ses états » (Seuil, n° 113, 112 p., 69 F).**

Fiscalité et contrat social

DE LA PRESSION FISCALE
EN GÉNÉRAL
ET DE NOTRE
PORTE-MONNAIE
EN PARTICULIER
de Philippe Manière.
Plon, 242 p., 100 F.

Comme on se prend de plus en plus les pieds dans le tapis fiscal, il est bon qu'un auteur, un journaliste n'appartenant pas au sérail, prenne la plume. Qu'est-ce qui ne va pas ? Notre analyste, libéral bon teint, rejoint les thèmes bien en cour : les prélèvements sont abusifs ; les allocations sous condition de ressources dissuadent l'effort comme les taux extrêmes de l'impôt sur le revenu ; les interventions économiques de l'Etat ont des effets pervers ; etc.

Une valse-hésitation entre l'utopie libérale et la justice sociale apparaît tout au long de l'ouvrage.

L'auteur se déclare contre la progressivité de l'impôt sur le revenu, demande que tous les Français – et non seulement la moitié d'entre eux – soient des *« contribuables conscients »*, prêche pour un taux unique (de l'ordre de 7 à 10 %) de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) mais demande tout de même que les cinquante mille premiers francs soient détaxés. Il souhaite la suppression du SMIC mais serait partisan d'une allocation égale et mensuelle pour chaque Français adulte. Selon Philippe Manière, le vrai contrat social est *« celui qui offre à chacun la faculté de transformer sans entraves son talent en argent »*. Un peu court, non ?

Regrettons aussi que l'auteur n'ait rien dit sur la fiscalité des successions et des facilités que l'on donne à la fortune d'y échapper. La préservation des castes patrimoniales ne méritait-elle pas qu'on nous explique pourquoi il est important de les conserver pour la bonne marche de la société en général et de l'économie en particulier ?

Pierre Drouin

L'EDITION FRANÇAISE

● **Revue gay.** En publiant son premier numéro, *La Revue h* nourrit l'ambition de s'ouvrir à des *analyses sociales et culturelles sur* la question homosexuelle, et de laisser la parole à des collaborateurs extérieurs, français ou étrangers, hommes et femmes, *chercheurs en sociologie, philosophie*, psychanalyse, histoire... Créées par l'association Les Amis de la *Revue h* ces 64 pages de réflexions et d'entretiens tentent d'élargir le problème *« homosexuels/sida »* à celui de l'homosexualité et de l'identité, de la culture et de la citoyenneté. Traducteurs, membres du CNRS, du ministère de la culture ou de la Comédie-Française constituent l'équipe de rédaction de cette nouvelle revue trimestrielle (60 F ; abonnement annuel : 200 F. Rens : Les Amis de *La Revue h*, c/o C. Miles, 90, rue de Maubeuge 75010 Paris).

● **Nouvelle collection.** Les éditions Philippe Lebaud lancent « Les intemporels », une collection située *« au point de jonction informel de la philosophie, de la religion et du mythe »*. Trois ouvrages ont déjà paru (158 p., 89 F chaque) : *La Voix du Bouddha*, présenté et traduit par André Bareau (voir la chronique de Roger-Pol Droit dans « Le Monde des livres » du 19 juillet), *Tristan et Iseut*, adapté en français moderne par Pierre Dalle-Nogare, et *Les Versets de la sagesse*, de Jean Grosjean, d'après L'Ecclésiaste.

● **Malraux.** Pour le XX[e] anniversaire de la mort d'André Malraux (23 novembre 1976), le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a réuni les membres du Comité national André Malraux présidé par l'écrivain Jorge Semprun, afin de préparer l'ensemble des manifestations qui auront lieu en novembre dans toute la France (expositions, publications, projections de films, débats, conférences).

● **Nouvel éditeur.** Sous le nom Les Chats noirs, Noëlle Mouska a créé une maison d'édition, en se donnant pour vocation de *« découvrir et faire connaître de jeunes auteurs, français et étrangers »*. Pari tenu, puisque les cinq titres déjà parus sont tous des premiers romans, dont deux traduits de l'anglais (Etats-Unis). Les projets ne manquent pas : fictions, livres pour enfants, romans historiques (BP 037, 06901 Sophia Antipolis Cedex. Tel : (16) 93-95-52-70 ; Distribution : Distique).

● **Prix littéraires.** Le prix Hugues-Rebell a été décerné à Michel Ragon pour *Les coquelicots sont revenus* (Albin Michel) ; le prix Les Raisins de la Commune à Daniel Zimmermann pour *Nouvelles du racisme ordinaire* (Le Cherche Midi éditeur).

Précisions

Les photos de William Burroughs et d'Allen Ginsberg illustrant les articles consacrés à la beat generation (« Le Monde des livres » du 19 juillet) datent de 1953. En « une » du même numéro, les droits de la photo de René-Jacques sont partagés entre celui-ci et le ministère de culture.

Incertitudes sur les archives d'Emmanuel Levinas

Que vont devenir les écrits du philosophe ?
Resteront-ils en France ou partiront-ils pour les Etats-Unis ? Querelle d'héritiers...

Le nom d'Emmanuel Levinas n'aura pas échappé au sort qui frappe des œuvres devenues célèbres, fût-ce sur le tard : des querelles d'héritiers étalées sur la place publique. Celles-ci font planer des ombres sur l'accès futur aux archives du philosophe, mort le 25 décembre 1995 (1), et sur la publication d'éventuels inédits. Introducteur de la pensée de Heidegger au début des années 30, traducteur et élève de Husserl, apprécié du pape Jean Paul II, l'auteur de *Totalité et infini* a été l'architecte d'une pensée de l'éthique et de l'altérité, qui puise aussi bien aux sources philosophiques qu'hébraïques. Est-ce à ce caractère inclassable qu'il faut encore attribuer la difficulté que ses archives ont aujourd'hui à trouver une place définitive ?

Là est peut-être l'un des enjeux des dissensions en cours qui opposent la fille aînée d'Emmanuel Levinas, Simone Hansel, à son frère Michaël Levinas. En fait, l'enjeu du débat est la détention du « droit moral », qui confère, selon la loi du 11 mars 1957, à un auteur, ses héritiers ou son exécuteur testamentaire, le monopole de la divulgation d'une œuvre. Ce « droit moral », Emmanuel Levinas l'a légué par testament à son fils seul, le 8 mars 1995. Une décision que Simone Hansel conteste : son père aurait été à cette époque hors d'état de tester, puisqu'il était atteint, selon elle, de la maladie d'Alzheimer. Saisi par Simone Hansel, le 23 février 1996, le juge des référés s'est déclaré incompétent et a renvoyé l'affaire au juge du fond. Le 14 mai, Simone Hansel a saisi le tribunal de grande instance de Paris exigeant l'annulation du testament d'Emmanuel Levinas *« pour insanité d'esprit du testateur »*. On en est là des péripéties juridiques, et la date du procès n'est pas encore connue.

L'importance de la question se mesure, bien entendu, à celle d'archives dont l'inventaire n'a pas été fait et qui peuvent aussi bien renfermer des œuvres inédites, de la correspondance que... des factures de téléphone ou des relevés de banque ! *« Gardons-nous de sacraliser les textes que l'auteur n'a pas jugé bon de publier de son vivant*, dit Jérôme Lindon, qui a publié, aux éditions de Minuit, les *Nouvelles lectures talmudiques* et qui est lui-même l'exécuteur littéraire de Samuel Beckett. *Au nom d'un culte exagéré de la mémoire, bien des gens se passionnent pour les inédits, alors qu'ils n'ont pas même lu l'ensemble de l'œuvre imprimée... Les ouvrages d'Emmanuel Levinas ne touchent qu'un nombre limité d'acheteurs, sans rapport avec l'immense notoriété de l'auteur : les ventes des* Lectures talmudiques *n'ont jamais dépassé en vingt ans, quelques milliers d'exemplaires. Si les archives, qui seront sans doute longues à déchiffrer et à classer, contiennent des documents intéressants, ceux-ci concerneront plutôt les chercheurs et les spécialistes que le grand public, même cultivé. »*

Sur le contenu de ces archives, qui ont été déposées par Michaël Levinas, à titre conservatoire, à l'IMEC (l'Institut mémoires de l'édition contemporaine, à Paris), ni Michaël Levinas ni Olivier Corpet, administrateur de l'institution, n'ont souhaité en dire plus. L'IMEC avait pourtant annoncé par un communiqué du 9 juillet son intention de constituer *« un Fonds Emmanuel Levinas »*, *« afin d'[en] préserver l'intégrité et maintenir sa présence en France. »* (*Le Monde* du 12 juillet). Simone Hansel estime, quant à elle, à soixante-quatre les dossiers qu'elle a pu dénombrer dans l'appartement de son père, sans savoir si cela constituait l'intégralité des archives, parmi lesquelles, pense-t-elle, les carnets de captivité d'Emmanuel Levinas (mobilisé en 1939, celui-ci a passé toute la période de la deuxième guerre mondiale dans un camp de soldats français prisonniers en Allemagne).

LE CHOIX DE LA FRANCE

Quant à la destination finale de ces archives, celle-ci doit être, dans l'esprit de Michaël Levinas *« conforme à ce qui sur le plan intellectuel a été la vie de mon père : un lieu français et républicain, qui pourrait avoir des relations normales avec des institutions juives notamment. L'attachement de mon père à la France était total, et c'est autour de l'université française que son destin s'est noué. Pour lui, selon le discours qu'il m'avait chargé en 1983 de prononcer en son nom pour le prix Karl Jaspers, du haut de la chaire de Hegel, la France c'était "la patrie de Descartes, de Malebranche, de l'abbé Grégoire et de Bergson, c'est-à-dire la France libre". J'ajoute que ce lieu doit donner les plus hautes garanties de scientificité et doit être accessible aux chercheurs de partout. Cela me semble correspondre aux vœux de mon père et à son histoire »*. Tout en soulignant que le droit moral dont il est le détenteur exclusif est surtout une charge et une responsabilité, il considère que sa sœur est, *« naturellement »* autant que lui, propriétaire des manuscrits d'Emmanuel Levinas. *« Pour moi*, conclut-il, *l'œuvre et la vie de mon père se sont déroulées dans une pudeur très éloignée du débat public »*.

Simone Hansel juge que son père *« mérite mieux que l'IMEC »*. Elle, voit d'un œil favorable une proposition de Richard Cohen, qui enseigne les études juives dans un département de religion de l'University North Carolina Charlotte (Etats-Unis), qui suggère de recueillir le futur « fonds », ou, à défaut, d'en obtenir une copie. *« Emmanuel Levinas était né en Lituanie, il a passé un temps en Ukraine, a étudié la philosophie allemande, il connaissait l'hébreu, lisait le russe, écrivait en français... C'est un philosophe de stature internationale, et certains des meilleurs spécialistes de sa pensée sont aux Etats-Unis. »* Après tout, ajoute-t-il, les cartes postales sur lesquelles le philosophe allemand Franz Rosenzweig a écrit *L'Etoile de la rédemption* (Seuil) dans les tranchées de la première guerre mondiale ne se trouvent-elles pas déposées à Nashville (Tennessee) ?

« Ce qui me plaisait dans cette solution, dit Simone Hansel, *c'est que ce département proposait un système informatique auquel tout le monde a accès, ce qui est positif. Mais* a priori, *il faut que mon frère soit d'accord. En tout cas je ne crois pas qu'il ait le droit de transférer ces archives à l'IMEC. Ce que je souhaite, c'est que l'œuvre de mon père soit diffusée sans être dénaturée et, si l'on trouve une bonne solution, je serais enchantée qu'elle reste en France. »* Pour Simone Hansel, la pensée d'Emmanuel Levinas se situe au-dessus de l'actuel affrontement entre laïcisme et fondamentalisme. *« Mon père était un philosophe, un point c'est tout. Faire dériver ce débat en une discussion idéologique entre laïcisme et fondamentalisme, est un commencement d'altération de sa pensée. »*

La situation préoccupe un certain nombre d'intellectuels français (2) qui se disent liés à cette philosophie et déplorent vivement, dans un communiqué du 23 juillet, *« la tournure inquiétante qu'est en train de prendre un conflit de nature familiale, mais dont la particularité est de porter sur l'œuvre d'un très grand philosophe du XX[e] siècle (...) En anticipant des décisions de justice qui concernent avant tout des personnes privées, toute prise de parti publique risquerait*, pensent-ils, *d'être à la fois violente, déplacée et inutilement théâtrale »*. Aux yeux des signataires de ce communiqué, *« La responsabilité »* qu'exige cette œuvre impose au débat en cours *« une règle de décence et de dignité »*.

Anne-Catherine Dutoit et Nicolas Weill

(1) *Le Monde* du 26 décembre 1995.
(2) Texte cosigné par Miguel Abensour, Catherine Chalier, Jacques Derrida, Michel Deguy, Jean Halpérin, François Jullien, Philippe Lacoue-Labarthe, Roger Laporte, Jérôme Lindon, Olivier Revault d'Allonnes, Patrice Vermeren.

Question de responsabilités

Le huitième Forum *Le Monde*-Le Mans, organisé par notre journal, la ville du Mans et l'université du Maine, qui se tiendra du 25 au 27 octobre au palais des congrès et de la culture du Mans, aura pour thème : « De quoi sommes-nous responsables ? ». Une question déjà ancienne, mais qui se pose aujourd'hui en des termes nouveaux, aussi bien dans le champ juridique que sur le plan moral ou philosophique.

Pourquoi ? Pour deux raisons au moins. La première est que les progrès de la science et de la technologie ont accru d'une manière considérable la puissance de l'homme et, par là même, ses responsabilités, au point de lui donner un pouvoir de vie et de mort sur l'espèce humaine (d'où les interrogations de la bioéthique) ou sur l'avenir de la planète (d'où les questions soulevées par les écologistes). En même temps, ces responsabilités sont devenues si lourdes et si complexes que les hommes ont été tentés de s'en décharger sur la collectivité, au risque de les diluer, voire de les fuir ou de les nier.

Or, si on ne peut pas être responsable de tout, on ne peut pas non plus se dérober à ses responsabilités. Sans doute est-on allé trop loin dans la dilution des responsabilités : dans le domaine du droit, avec le développement de la « responsabilité sans faute », dans celui de la politique, avec le rôle dévolu aux experts et aux « technocrates », dans celui de l'histoire, avec une certaine tendance à l'oubli ou à l'occultation du passé. Mais il ne faudrait pas non plus que la volonté de trouver des « coupables » se confonde avec la recherche de boucs émissaires. *« Entre la fuite devant la responsabilité des conséquences et l'inflation d'une responsabilité infinie, il faut trouver la juste mesure »*, a écrit Paul Ricœur.

Pendant trois jours, des juristes (Jean-Denis Bredin, Laurence Collet, Gilles Cottereau, Laurence Engel, Denis Salas), des sociologues (Remi Lenoir, Nathalie Heinich, Philippe Corcuff), des philosophes (Etienne Balibar, Catherine Colliot-Thélène, François Ewald, Alain Finkielkraut, Elisabeth de Fontenay, Jean Maurel, Olivier Mongin, Jean-Luc Nancy), un théologien (Mgr Gérard Defois), des historiens (Jean-Noël Jeanneney, Alain-Gérard Slama), des scientifiques (Michel Bornancin, Aquilino Morelle), des journalistes (August Von Kagenek, Edwy Plenel) tenteront de définir une morale de la responsabilité qui permette aux hommes de reconnaître, parmi les innombrables conséquences de leurs actes, celles qu'ils peuvent légitimement assumer.

Thomas Ferenczi

★ *Renseignements : Forum Le Monde-Le Mans, direction du développement et de l'action culturels, hôtel de ville, place Saint-Pierre, 72039 Le Mans Cedex.*

A L'ETRANGER

La culture grecque, une œuvre au noir

Depuis sa parution, en 1987, *Black Athena* (« Athéna noire » – Rutgers University Press), de Martin Bernal, professeur à l'université de Cornell (Etats-Unis) – qui sera publié en français, en novembre, aux PUF –, suscite un flot de réactions violentes car les propositions afrocentristes et antiracistes développées par l'auteur mettent en relief un paradoxe troublant : comment combattre le racisme sans se noyer dans le mensonge, et mettre à bas l'édifice des sciences humaines européennes modernes ? Pour le critique de la *New York Review of Books* Jasper Griffin, lui-même professeur à Oxford, *Black Athena* est une œuvre singulière, autant par son originalité que pour ses lacunes. Pour Martin Bernal, en effet, la Grèce, pilier de la civilisation européenne, doit l'essentiel de son patrimoine culturel – histoire, philosophie, art – aux Egyptiens... noirs. Contre toute évidence scientifique, dit Griffin, Bernal affirme que l'Egypte *« noire »* a conquis les peuples helléniques aux alentours de 1800 av. J.-C., et que le produit de cet événement, la culture grecque, est en réalité l'œuvre de l'Afrique noire. Bernal accuse Aristote d'avoir puisé les bases de sa philosophie dans des *« livres africains »* de la bibliothèque d'Alexandrie. Or c'est bien longtemps après la mort d'Alexandre le Grand, fondateur de la cité et disciple d'Aristote, que cette bibliothèque a été créée ; elle ne renfermait pas de *« livres africains »*. D'ailleurs, Aristote lui-même n'est jamais allé à Alexandrie. Bernal accuse ses nombreux critiques de racisme. Il persiste et signe, ayant déjà promis la livraison de deux volumes supplémentaires.

● **GRANDE-BRETAGNE : DE LA POÉSIE, ENCORE ET TOUJOURS**

Une étude lancée par l'Arts Council of England montre que les Anglais apprécient de nouveau la poésie malgré leurs mauvais souvenirs scolaires. Ce regain est très probablement dû au film *Quatre mariages et un enterrement*, où l'acteur John Hannah lit un extrait de *Tell Me the Truth About Love*, de W. H. Auden, dont il s'est vendu depuis cent mille exemplaires. En 1994, il a été publié mille neuf cents recueils de poésie, soit une augmentation de 26 % par rapport à l'année précédente. L'étude montre que ce sont les femmes ayant reçu une certaine éducation et vivant dans le Sud qui sont le plus susceptibles de les avoir achetés.

● **ÉTATS-UNIS : « ANONYMOUS » A UN NOM**

Le scandale autour de *Primary Colors* a une suite. Ce best-seller publié en janvier (*Le Monde* du 1[er] février), dont l'auteur avait pris pour pseudonyme « d'Anonymous », a connu un grand retentissement sur la scène politique américaine, en raison du portrait sinistre qu'il trace du président Bill Clinton et de son entourage. Chacun cherchant à savoir qui pouvait ainsi connaître et dévoiler autant d'informations importantes sur la vie privée du chef d'Etat américain. Le magazine *New York* a demandé à Donald Foster, ce professeur de Vassar College, qui a réussi à attribuer à William Shakespeare une élégie funèbre de 1612 à l'aide d'un ordinateur (*Le Monde* du 19 juin), d'enquêter sur *Primary Colors*. Foster avait alors déclaré que l'auteur ne pouvait être que Joe Klein, le célèbre journaliste politique et reporter de la chaîne de télévision CBS et également chroniqueur à *Newsweek*. Trois mois plus tard, et après avoir nié plusieurs fois tout rapport avec le livre, Klein vient d'avouer, au grand dam de la presse américaine, qui lui reproche d'avoir, en démentant si longtemps, risqué sa propre crédibilité ainsi que celle de sa profession. Klein, qui a reçu 6 millions de dollars pour les ventes du roman et des droits de film, pourrait perdre ses deux collaborations.

sommaire

L'AGENDA

● **DU 15 JUIN AU 31 AOÛT, à Charleville-Mézières : Guillevic.** A l'occasion de la parution du dernier recueil de poèmes de Guillevic, *Possibles futurs* (Gallimard), la ville organise une série de manifestations. A la bibliothèque municipale, des dessins d'Hélène Vincent parcourent son œuvre, et l'on trouve entre autres, au Musée Rimbaud, l'ensemble de ses ouvrages bibliophiliques (rens. : (16) 24-35-45-80).

● **DE JUILLET A AOÛT, à Paris : Histoire de la marine.** La librairie Fontaine organise une exposition sur l'évolution du costume dans la marine. Elle sera accompagnée de 400 titres d'une dizaine d'éditeurs traitant de l'histoire de la marine, de la Royale à nos jours (galerie du sous-sol de la librairie, 50, rue de Laborde, 75008, tél. : 45-22-21-73).

● **DIMANCHE 4 AOÛT, à Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire) : Lecture sous l'arbre.** Pour célébrer les quinze ans de Cheyne Editeur, les organisateurs de « Lecture sous l'arbre » proposent cet été un programme particulièrement riche. Jean-Pierre Siméon et Jacques Vandenschrick liront leurs propres œuvres, tandis qu'Isabelle Habiague prêtera sa voix aux textes de Christiane Veschambre. Ces lectures seront accompagnées par le Trio Sibélius (à partir de 18 heures, réservations conseillées au (16) 71-59-76-46).

● **SAMEDI 17 AOÛT, à Ajaccio : Journées des éditeurs de Corse et de la Corse.** Devant la librairie La Marge, des éditeurs régionaux et nationaux présenteront la culture corse, certains recevront des auteurs pour la tradionnelle séance des signatures (La Marge, 4, rue Emmanuel- Arène, 20000 Ajaccio, tél. : (16) 95-21-53-01, ouvert de 10 heures à 22 heures).

● **DU 12 AU 14 SEPTEMBRE, à Thonon-les-Bains : Colloque « Madame Guyon ».** Il s'agit de nous faire redécouvrir le vrai visage de M[me] Guyon (1648-1717), qui préfigure toutes les tensions annonciatrices du Siècle des Lumières. Souvent considérée comme la plus fidèle héritière de saint Jean de la Croix, son œuvre (publiée en 40 volumes) trouve un nouveau souffle aujourd'hui au regard de l'intérêt croissant accordé aux textes mystiques (château de Ripaille, à Thonon-les-Bains, tél. : (16) 50-26-64-44).

Les Jeux d'Atlanta
Le Monde

PODIUM

1 **PREMIER** KO du tournoi de boxe au bout de 156 combats : le super-léger français Nordine Mouchi a battu le Pakistanais Ullah Usman au deuxième tour.

2 **SECOND** des favoris de l'épreuve du kilomètre, l'Australien Shane Kelly, champion du monde 1995, n'a pu contester le titre au Français Florian Rousseau : la fixation de sa chaussure gauche s'est séparéede la pédale dès le départ.

3 **TROIS** tireurs étaient opposés en barrages dans la finale du double trap, remportée par l'Australien Russel Mark. L'Italien Albano Pera (argent) et le Chinois Bing Zhang (bronze) ont été plus heureux que le Coréen Park Chul-Sun.

Seconde zone

de nos envoyés spéciaux

Quand la nuit tombe sur Atlanta, une humidité tiède descend sur les choses et les gens, obligeant les automobilistes à actionner leurs essuie-glaces. A cette heure poisseuse, mercredi 24 juillet, Paul Palmer était encore le seul et unique Britannique à avoir eu une médaille passée au cou depuis le début des Jeux olympiques. Pour certains, cette situation constituerait un légitime motif de satisfaction. Pour ce jeune Anglais, elle est le motif d'un grand courroux. En substance, il pense qu'il aurait pu gagner le 400 m nage libre, et ne pas se contenter de la deuxième place, s'il avait bénéficié de meilleures conditions financières pour s'entraîner. Comme à vingt et un ans on prend rarement des pincettes pour exprimer le fond de sa pensée, Palmer a parlé haut et clair : *« Nous avons été traités comme des citoyens de seconde zone. »* En tout cas, le bilan provisoire des médailles place la patrie du sport moderne en dix-neuvième position, au rang d'une puissance de seconde zone. Quand un athlète s'autorise à ruer dans les brancards, comme Paul Palmer, il se fait en principe remettre à sa place par ses dirigeants sportifs. Ceux-ci ont une expérience séculaire de ce genre de situations. Ils savent toujours répliquer aux blancs-becs qui se prévalent de leur position sur un podium pour prendre à partie les uns ou les autres. Or, dans ce cas, il n'en a rien été. Un officiel de la délégation britannique, Kevin Hickey, a même abondé dans le sens de Palmer : *« Paul a raison. Dans toutes nos équipes, il y a des gens possédant un fort potentiel. Ce qui nous fait défaut, ce sont les structures pour leur permettre de gagner les médailles. »* Et le cas du vice-champion olympique du 400 m nage libre est bien exemplaire : le jour, quand il ne s'entraîne pas, il travaille comme homme de peine dans un restaurant italien et, le soir, il dort chez ses parents. N'y a-t-il d'autre choix, en économie libérale, qu'entre le vedettariat et le prolétariat pour les sportifs ? Gageons que la Grande-Bretagne sortira de la queue du peloton dès que l'athlétisme commencera. Les récriminations de Paul Palmer seront alors vite oubliées. Reste que ce n'est pas de la bouche d'un des médaillés français que pourraient sortir pareilles critiques. Ceux qui ne sont pas professeurs de sport, comme Jeannie Longo, Stéphane Traineau et Jean-Pierre Amat, bénéficient d'une convention, c'est-à-dire de revenus et d'un temps de travail aménagé au sein d'une entreprise publique ou privée. La Mairie de Paris aide ainsi Djamel Bouras et Ghani Yalouz ; le conseil général du Val-de-Marne, c'est Christophe Gagliano. David Douillet et Sophie Moressée sont au Crédit lyonnais, Eric Srecki à la BNP, Lionel Plumenail à La Poste, Valérie Barlois et Robert Leroux chez Bouygues. Le ministère de la défense s'occupe de Christine Cicot. Et les trois derniers sont étudiants. Avec ce bricolage « à la française », dont on a pu longtemps douter de l'efficacité, la délégation olympique tricolore se trouve en troisième place du classement, derrière la Russie et les Etats-Unis. Ne sont-elles époustouflantes, ces conventions ?

Alain Giraudo

VENDREDI 26 JUILLET 1996

Li Xiaoshuang, le seigneur des agrès

Gymnastique. Pour la première fois, un Chinois remporte le concours général individuel. Il a détrôné le Biélorusse Scherbo qui, dépité, doit se contenter du bronze

SEULES les oeillades malicieuses du Russe Alexei Nemov, deuxième, parviennent à dérider son ex-compatriote, Vitaly Scherbo, vautré sur la table de conférence de presse. Le Biélorusse, qui n'a jamais été gracieux dans la défaite, s'accommode fort mal de sa médaille de bronze au concours général individuel de gymnastique. D'autant que le vainqueur est sa bête noire, Li Xiaoshuang, déjà champion du monde en titre de la spécialité.

Avec ses cheveux sagement plaqués à gauche et sa médaille autour du cou, le gymnaste chinois n'a pourtant pas l'air plus menaçant qu'un premier communiant. Mais Scherbo ne lui pardonne pas l'affront perpétré lors des championnats du monde de Sabae, Japon, en octobre dernier. Nemov indisponible, Li Xiaoshuang avait déclaré que l'absence de son *« seul véritable adversaire »* l'avait servi et que la faiblesse de Scherbo aux anneaux ne faisait pas de lui *« un réel danger »*.

Le sextuple médaillé des Jeux de Barcelone avait vu rouge. Depuis, il ignore souverainement Li Xiaoshuang, mais évalue sévèrement toutes ses évolutions en compétition. Comme mercredi 24 juillet au Georgia Dome : *« Je ne critiquerai pas les juges maintenant car la compétition n'est pas terminée,* a déclaré Scherbo, *mais vous m'en entendrez parler après les Jeux. Je ne conteste pas les notes qu'ils m'ont attribuées,mais celles qu'ils ont mises à un autre gymnaste. Je n'aurais peut être pas gagné l'or, mais Alexei Nemov a été excellent et je n'étais pas loin de lui. »*

Cette passation de pouvoirs à Li Xiaoshuang lui apparaît comme une terrible injustice. Il a trop bataillé pour ce rendez-vous olympique fort compromis il y a encore cinq mois. A la mi-décembre, Vitaly a arrêté l'entraînement pour rester, nuit et jour, au chevet de son épouse, Irina, plongée dans le coma à la suite d'un grave accident de voiture. Il lui a parlé à en perdre haleine, sans certitude qu'elle l'entendrait à nouveau un jour. Presque miraculeusement sauvée en février, Irina l'a enjoint de se remettre au travail. Il s'est exécuté avec application, s'adjugeant l'argent aux championnats d'Europe.

ÉPAULES FRAGILISÉES

L'idée d'épater sa femme en réussissant un gros coup à Atlanta a alors germé dans son esprit. Après tout, quatre années seulement s'étaient écoulées depuis son insolent hold-up de Barcelone. *« Chez nous, on ne connaît que l'or lorsqu'il s'agit des Jeux,* dit-il crânement, *alors Irina sera forcément déçue. »* Mais Vitaly Scherbo ne pouvait raisonnablement espérer mieux que le bronze, mercredi. Programmé d'entrée au cheval d'arçons puis aux anneaux, les deux agrès qui sollicitent le plus ses épaules fragilisées par de nombreuses blessures, il a sans cesse couru derrière Alexei Nemov et Li Xiaoshuang. Sa fierté l'a sauvé. Il est finalement parvenu à se hisser à la troisième place juste avant son dernier passage. Un exercice au sol plein et admirablement exécuté lui a assuré cet accessit qui le fait bouder.

Li Xiaoshuang ne se risque pas à une exubérance qui pourrait nourrir la colère de Scherbo. Il est trop conscient que l'omission d'un élément dans l'enchaînement au sol d'Alexei Nemov lui a valu cette consécration : être le premier de son pays champion olympique du concours général. D'un mouvement propre à la barre fixe, il a conclu l'affaire. Il sait que, dans quelques minutes, il ne sentira plus peser sur lui le regard accusateur de Scherbo. En attendant, le Chinois sert au parterre de journalistes des phrases convenues sur les aléas de la compétition. D'une voix monocorde, il débite l'histoire de sa carrière : sa détection, et celle de son frère jumeau Li Dashuang – récent retraité de l'équipe nationale chinoise pour cause de blessures –, par un coach dans les rues de Xiantau, les entraînements draconiens mais *« bien utiles »* dispensés dans son pays, etc. Enfin, il s'éclipse, *« contrôle antidopage oblige »*. Au passage, il lance pour brouiller les pistes : *« Alexei est très fort et jeune, Vitaly a vingt-quatre ans et beaucoup d'expérience, moi, je suis entre les deux. »*

Patricia Jolly



Déçu par son parcours lors de l'épreuve par équipes, le gymnaste chinois Li Xiaoshuang s'est bien repris, notamment au saut de cheval. (Mike Blake, Reuter.)

Le dauphin furtif du bassin olympique

100 m papillon. Le russe Denis Pankratov a conquis un deuxième titre en améliorant son record du monde

AVEC Denis Pankratov, l'eau des piscines est bien une fraction captive du monde du silence. Il s'y engloutit pour mieux taire tout ce qu'il n'aime pas dire avant, tout ce qu'il ne souhaite pas raconter après. Il s'y précipite pour n'y confirmer que l'unique vérité qu'il laisse répandre à son sujet : le Russe est le maître mutique des nageurs de papillon.

Mercredi 24 juillet, il s'est avancé au départ du 100 m camouflé comme un champion furtif qui souhaiterait ne délivrer que le minimum d'informations à son sujet. Le bonnet noir cachait les cheveux blonds. Les lunettes dissimulaient les yeux d'un bleu glaçant. Seuls les haut-parleurs ont laissé filtrer un élément crucial de son identité. Double recordman du monde du 100 m et du 200 m papillon, Denis Pankratov a déjà gagné à Atlanta la médaille d'or de la seconde distance.

Le Russe a plongé comme pour fuir cette indiscrétion. Les autres étaient déjà réapparus à la surface quand lui cherchait encore à prolonger cette intimité avec son talent, protégée par l'eau. Le nageur n'avait plus d'histoire, plus de nom. Il se résumait en cette économie de gestes, sublime, révélée par le voyeurisme des caméras immergées. Il se concentrait en ces ondulations de son corps, où tout vibrait en harmonie, des premières phalanges des doigts aux extrémités des orteils. Il retardait le moment où il lui faudrait se livrer aux mouvements de cette étrange nage de sémaphores flottants.

Quand Pankratov a déchiré l'enveloppe d'eau, la moitié de la première longueur était dépassée et ses bras n'ont envoyé dans l'air qu'un seul message. Le Russe allait demeurer le dominateur du papillon, n'en déplaise à Scott Miller, l'Australien qui s'acharnait derrière lui, encore accroché à sa conviction de prouver le contraire. Le virage, la deuxième longueur attestèrent de cette puissance que Denis Pankratov ne cherchait plus à celer au fond de la piscine. En chiffres d'or, le tableau d'affichage clama la nouvelle que l'assistance avait déjà devinée.

Le nageur venait de retrancher cinq centièmes à son propre record du monde, en nageant en 52 s 27. Cette performance serait incontestable, non comme ses deux records du monde en petit bassin établis en février à Paris et non homologués parce que les organisateurs de la réunion avaient omis, malgré ses demandes, de le soumettre au contrôle antidopage. Cette péripétie l'a contraint à engager un recours contre la Fédération française de natation, corvée supplémentaire pour le nageur qui n'aime ni évoquer ses performances ni a fortiori les défendre.

A Atlanta, ses silences d'après-courses vérifièrent la réputation de Pankratov le taiseux. Avec le roi du papillon, la vie d'un champion de vingt-deux années peut tenir en deux phrases. *« Je suis né à Volgograd où mes parents sont ouvriers dans une usine de tracteurs. Ce sont eux qui m'ont inscrit à la natation pour que je ne traîne pas dans la rue. »* Quant aux questions d'ordre technique, aux renseignements stratégiques, ils se heurtent à un inviolable secret-défense. *« Je n'ai pas à donner d'explications. Voyez mon entraîneur. »*

Et l'entraîneur explique tout, justement. Il se nomme Victor Avdienko, il a fondé le Volgograd Swimming Club, miraculeuse école de natation où sont passés Alexandre Popov, le sprinter aux deux médailles d'or sur 100 m, aujourd'hui exilé en Australie, Evgueni Sadovi, triple vainqueur aux Jeux de Barcelone, et dont Denis Pankratov est l'actuel fleuron. Pourquoi ce dernier s'exprimerait-il alors qu'il lui suffit d'illustrer dans l'eau les préceptes de son mentor ?

C'est Avdienko, en s'inspirant des études sur le déplacement des dauphins menées par un ingénieur pour l'amélioration des sous-marins soviétiques, qui lui a inculqué cette longue phase coulée, où le nageur doit apprendre à se faufiler dans l'élément aqueux. C'est lui qui a perfectionné cette technique de respiration sur le côté, qui permet d'opposer moins de résistance aux mouvements. Lui encore, qui a mis au point toutes ces méthodes d'entraînement qui décomposent et répètent chaque geste à l'infini, pour que les nageurs assemblent patiemment le puzzle d'une technique irréprochable.

Chez Victor Avdienko, maître génial aux principes enviés par le monde entier, les efforts se mesurent en heures de travail bien compris et non en kilomètres de nage abrutissante. La vitesse s'obtient en finesse, non en force. L'eau s'amadoue et ne se combat pas. Et le talent des nageurs tient en des résultats et des records, non en ces déclarations d'intention et ces commentaires que redoute Denis Pankratov.

Jérôme Fenoglio

Victorieuse sur 200 m 4 nages, Michelle Smith bataille contre le soupçon

Triplé. La nageuse irlandaise, qui totalise déjà trois médailles, fait face aux accusations de dopage

AU CINQUIÈME jour des Jeux du Centenaire, mercredi 24 juillet, le « peuple » de la piscine d'Atlanta s'est découvert un nouveau sujet de conversation. Une polémique riche et inépuisable, évidente et pourtant incertaine, suffisamment vive pour ricocher sans faiblir de la tribune des spectateurs aux vestiaires des nageurs, en faisant un long détour par la salle de conférence de presse. Au centre des interrogations : Michelle Smith.

La nageuse irlandaise avait déjà deux médailles d'or en poche, sur 400 m et 400 m 4 nages. A la première, ses joues roses et ses longues boucles rousses avaient surpris l'assistance et amusé les chroniqueurs. Une Irlandaise championne olympique de natation, enfant unique d'une Fédération qui ne compte pas la moindre piscine de format décent, voilà une nouveauté dont les Jeux se déclaraient ravis. A la deuxième, lundi 21 juillet, la presse américaine avait montré moins d'empressement à lui tresser quelques lauriers. La troisième victoire, mercredi soir, sur 200 m 4 nages, n'a plus seulement étonné les experts, incrédules devant les progrès d'une jeune femme de vingt-six ans dont le nom n'apparaissait même pas, en début de saison, parmi les 40 meilleurs temps mondiaux. Elle a intrigué. Et même pire : agacé.

« UN MOMENT VRAIMENT SYMPA »

Ce dernier succès, Michelle Smith lui a donné une forme encore inédite. A la différence de ses deux courses précédentes, elle a laissé les regards se détourner longtemps de sa ligne d'eau, la première, à l'extérieur du bassin. A l'attaque du dernier virage, sa courte silhouette était encore à peine visible, repoussée à la quatrième place. Mais une seule longueur lui a suffi pour reprendre son rang. Elle a touché le mur en tête, sans angoisse ni vraie souffrance. Puis elle a souri doucement, chevauché la ligne d'eau pour se donner de la hauteur et salué d'un signe les drapeaux irlandais sortis des rangs des spectateurs. *« Un bon moment, vraiment sympa »*, soufflera-t-elle peu de temps après sa course. Un bon moment, le seul d'une soirée qui allait lui en réserver de bien pires.

A sa descente du podium, elle souriait encore. A la première question de la conférence de presse, le sourire l'avait déjà quittée, remplacé par un masque assez solide pour encaisser les coups. Aux accusations de dopage, formulées le plus souvent sans le moindre effet de manche, Michelle Smith allait répondre avec une intelligence et un sens de la répartie qui eurent pour effet de réduire au silence les plus obstinés.

« Le dopage, j'en connais un rayon, dit-elle d'une voix cassante. *J'ai été testée si souvent, ces derniers temps, que je suis sûrement la sportive la plus populaire parmi le personnel des laboratoires. J'ai été contrôlée à deux reprises de manière inopinée depuis le mois de mai. J'ai beaucoup progressé ces deux dernières années, c'est vrai, mais cela ne cache aucun secret. Jusque-là, je devais concilier la natation et de vraies études à l'université. Depuis, je suis nageuse à 100 %. Je nage, je mange et je dors. Six heures de travail par jour, six jours par semaine. Avec ce rythme, il serait décourageant de ne pas progresser. »*

L'argument pèse sur l'assistance. Mais le soupçon perdure. Les entraîneurs américains et Janet Evans auraient, dit-on, associé son nom à de lourdes insinuations. *« Les premiers feraient mieux de s'occuper de leurs nageurs,* riposte-t-elle. *Ils les entraînent encore comme on le faisait vingt ans en arrière. Quant à la seconde, elle peut bien insinuer ce qu'elle veut, cela me fait vraiment rire. J'ai le souvenir de l'avoir vue remporter plusieurs médailles d'or aux Jeux de Séoul, en 1988, alors qu'elle sortait de nulle part. Elle nageait le 400 m en 4 min 03. J'en suis seulement à 4 min 07. Si je prenais vraiment des anabolisants, je battrais sûrement son record. »* Silence dans la salle. Michelle Smith se lève, remercie poliment et s'éloigne sans empressement. A ses victoires dans l'eau, elle vient d'en ajouter une autre. Sur terre.

Alain Mercier

هكذا من الأصل

L'ombre et le rêve

Décidément, Cuba est toujours dans la ligne de mire des Etats-Unis. A Atlanta, les Américains prêtent attention à la délégation de La Havane pour au moins deux raisons : la première concerne les éventuelles défections d'athlètes qui pourraient affecter le régime castriste ; la seconde a trait aux soupçons de dopage pesant sur tous les sportifs issus de l'ancien bloc communiste.



UN JOUR AUX JEUX

Si rien n'a été signalé sur le premier front, depuis que deux boxeurs et un joueur de base-ball ont demandé l'asile politique avant l'ouverture des Jeux, une « bonne nouvelle » a réjouit, mercredi, les reporters américains. La finaliste de l'épreuve des poids lourds en judo, Estela Rodriguez Villaneva, avait dans ses urines, recueillies après son combat contre la Chinoise Sun Fuming, de très légères traces d'un diurétique, le furocémide, utilisé pour masquer de véritable dopants. La quantité de ce résidu était pourtant tellement faible que la commission médicale du CIO a décidé de ne pas en tenir compte.

« *Les sportifs cubains n'ont besoin de rien pour gagner* », a déclaré Hilarion Veitla Valdive, entraîneur de l'équipe cubaine féminine de judo. Dans les minutes qui ont suivi cette forte sentence, l'une de ses élèves, Driulis Gonzales, s'est imposée dans la catégorie des moins de 56 kg. En attendant les phases finales de la boxe, l'athlétisme et le base-ball, des disciplines qui leur sont *a priori* favorables, les Cubains ont pu se rassurer mercredi en halthérophilie, avec la victoire, dans la catégorie des moins de 76 kg, de Pablo Lara Rodriguez. Conformément aux règlements, il n'avait pas obtenu la médaille d'or à Barcelone, car il était légèrement plus lourd que le Russe Fedor Kassapu, qui avait soulevé exactement la même charge que lui.

Les rumeurs de dopage ont également été un des thèmes de conversation majeurs durant la journée, autour des bassins de natation. Force est d'accepter qu'il n'y a, pour le moment, aucun cas de dopage signalé. Tous les nageurs bénéficient donc de la même présomption d'innocence en ce domaine et les vainqueurs ont droit aux pleins honneurs. La Hongrie en a proposé deux dans une seule finale, en début de soirée, sur 200 m brasse masculin. Norbert Rozsa a fini par l'emporter devant son compatriote Karoly Guttler. Un doublé qui console la Hongrie de l'échec de Krisztina Egerszegi, seulement troisième du 400 m 4 nages.

La natation américaine, elle, poursuivit sa moisson de titres. Mais c'est une réussite qu'elle doit surtout à ses nageuses. Mercredi soir, elles ont bouclé la journée par une médaille d'or au relais 4 × 100 m 4 nages. Beth Botsford, Amanda Beard, Angel Martino et Amy Van Dyken se sont associées pour remporter la huitième victoire américaine à la piscine olympique de Georgia Tech.

Pour sa part, la « Dream Team », elle, remporté son troisième match consécutif sans convaincre davantage les amateurs de basket. Pourtant privés de leur meneur de jeu, Sarunas Marciulionis, les Lituaniens étaient à égalité, 40-40, après 28 minutes de jeu, grâce aux carences de la défense « locale ». Après quelques exploits personnels des vedettes de la NBA, les Lituaniens ont été battus de 22 points (104-82), soit la plus faible marge obtenue par la formation américaine à Atlanta. Pour rêver vraiment, il ne reste à l'Amérique que ses équipes féminines.

DESSINÉ POUR LES JEUX

IBM. International Business Machines a accepté, mercredi 24 juillet, « *la pleine responsabilité* » des déficiences du système d'information des Jeux d'Atlanta. Sponsor du CIO et fournisseur du comité d'organisation, la firme informatique assume une « *communication de crise* », qui partage les difficultés des organisateurs, alors qu'elle tentait de garder ses distances. A la différence des autres sponsors importants, IBM fait en effet un usage limité des anneaux olympiques. Son logo, pour les Jeux, est constitué à partir des barres horizontales bleues de son logo, entrelardées d'une flamme olympique brûlant dans une vasque. IBM reste au premier plan. « *Notre marque est un de nos principaux actifs, et notre stratégie reste de l'afficher* », explique Jorg Peters, en charge de la communication en Europe.

L'image n'est en fait que la première icône d'une série largement déclinée, la flamme étant remplacée par une gymnaste, un cavalier, un médaillé en train de saluer, etc. « *L'important est de garder une cohérence d'ensemble; afin d'avoir un « look » pour les Jeux qui soit unique mais adaptable, en même temps lié à IBM et assez souple* », juge Lee Green, directeur du design pour la compagnie. Il a réalisé la série en neuf mois, avec un consultant externe, « *Evender* », et la conviction que les bonnes créations ne doivent pas se plier à l'air du temps.



L'épée féminine française, pionnière et couronnée

Escrime. En une décennie, l'entraîneur Michel Salesse, qui fut champion olympique en 1980, a fait de l'équipe de France la meilleure du monde

IL Y A DIX ANS, l'épée féminine n'existait pas. Ou si peu. Rares étaient les maîtres d'armes proposant aux jeunes filles autre chose que la pratique du fleuret. Paradoxalement, les seules à empoigner une épée en compétition étaient alors les adeptes du pentathlon moderne, une discipline ouverte aux femmes à partir de 1980 et dont une épreuve utilise cette arme. Sophie Moressée-Pichot était de celles-là. Mercredi, elle est devenue championne olympique d'épée par équipes, aux côtés de Laura Flessel et de Valérie Barlois, les deux finalistes de l'épreuve individuelle disputée trois jours auparavant.

Mieux que ses deux coéquipières, qui se sont converties à l'épée en 1991, après plusieurs années de pratique du fleuret, Sophie Moressée-Pichot mesure le pas de géant qu'a franchi l'épée féminine en une décennie. Dans la farandole entamée avec ses deux coéquipières sur la piste du Georgia World Congress Center, après que Laura Flessel eut porté l'estocade à l'équipe d'Italie, battue 45 touches à 33, elle représentait toute l'histoire d'une spécialité qui a mûri en France, au plus haut niveau, sous l'impulsion d'un unique éducateur.

« AVENTURE EMBALLANTE »

Michel Salesse est le seul entraîneur national qu'ait connu l'épée féminine française. Le seul aussi à avoir cru dès le début à cette discipline. Ancien coéquipier de Philippe Riboud et Philippe Boisse, avec lesquels il fut champion olympique par équipes en 1980, champion du monde en 1983 et vice-champion olympique en 1984, il venait de mettre un terme à sa carrière quand on lui offrit le choix entre deux postes : s'occuper de l'équipe de France juniors d'épée ou prendre en charge la destinée incertaine de l'épée féminine.

« *Le pari semblait intéressant, l'aventure était emballante*, dit-il. *Tout le monde pensait que l'épée féminine ne prendrait jamais. Je voulais prouver le contraire. Dans le milieu de l'escrime, l'avis général était que l'épée était une arme trop violente pour les femmes, qu'elles allaient se faire mal. Des poncifs stupides...* » Aujourd'hui, le nombre de femmes faisant de l'épée dans les salles d'armes est supérieur à celui des pratiquantes du fleuret. Et, en remportant avec panache trois médailles à l'occasion de l'apparition de cette discipline aux Jeux olympiques, Laura Flessel (première double championne olympique d'escrime depuis la fleurettiste Pascale Trinquet, en 1980, à Moscou), Valérie Barlois et Sophie Moressée-Pichot ont fait taire les derniers sceptiques.

L'époque où la France organisait en catimini des championnats du monde d'épée féminine, sans l'aval de la Fédération internationale d'escrime, n'est pourtant pas si éloignée : c'était en 1989, à Orléans, et Sophie Moressée, qui pratiquait encore alors le pentathlon moderne parallèlement à l'épée, avait terminé deuxième, battue seulement par Brigitte Benon, une autre Française.

« *Il ne nous restait plus qu'à faire mieux à l'occasion des Jeux*, reprend Michel Salesse. *C'est ce que nous avons réussi en remportant le titre par équipes après avoir réalisé le doublé en individuel. La boucle est bouclée et je peux passer à autre chose avec le cœur en fête et le sentiment du devoir accompli.* »

L'EXEMPLE

Longtemps prise de haut par les autres armes, l'épée féminine fait figure aujourd'hui d'exemple. A quarante et un ans, Michel Salesse va pouvoir passer la main en laissant une équipe de France emmenée par deux épéistes de vingt-cinq et vingt-sept ans (Flessel et Barlois) – qui ont affirmé leur intention d'être encore présentes dans quatre ans aux Jeux de Sydney –, un centre national d'entraînement installé à Talence, où se prépare déjà la relève, et un acquis considérable.

Ce n'est évidemment pas sans un pincement au cœur qu'il laissera ces trois jeunes femmes - qu'il décida un jour à l'accompagner dans une drôle d'aventure - continuer seules leur chemin : la solide Sophie Moressée-Pichot, vice-championne du monde de pentathlon moderne, qui désespérait d'aller un jour aux Jeux ; Laura Flessel, Guadeloupéenne arrivée en métropole en 1991 pour tenter de rejoindre l'équipe de France de fleuret et qui se retrouva une épée entre les mains ; et la bondissante Valérie Barlois, qui ne voulait plus entendre parler de compétition quand elle se convertit à l'épée après un accident de ski. Ce sont les trois premières championnes olympiques de l'histoire toute neuve de l'épée féminine.

Gilles Van Kote



La Française Laura Flessel (à gauche) obtient une « touche double » face à l'attaque de l'Italienne Elisa Uga, lors de la finale de l'épée par équipes. (Charles Platiau, Reuter.)

Les marathons de Pagaille-City

Ambiance. Arriver sur un site olympique de compétition constitue un véritable parcours du combattant pour les spectateurs

DISONS-LE tout de suite : l'*Homo olympicus* est un bon bougre. Du genre patient, poli et peu contrariant. La ville d'Atlanta, qui en est aujourd'hui peuplée, ne remerciera jamais assez ses compatriotes prêts à tous les efforts pour être de la fête. Leur faudra-t-il attendre des heures sous le soleil ? Ils attendront. Acheter des gadgets publicitaires à chaque coin de rue ? Ils achèteront. Marcher une heure pour trouver le chemin des tribunes ? Ils marcheront.

Les athlètes et les journalistes ont beau vilipender ces jeux, se plaindre des difficultés de transport et des incohérences de l'organisation, les spectateurs continuent de sourire aux anges du sport. Les suivre dans leur périple relève pourtant du parcours du combattant. C'est une plongée incertaine dans ce centre-ville congestionné que le reste du monde a désormais surnommé « *Pagaille-City* ».

Dès le matin, nos intrépides s'engouffrent dans le métro local, Marta de son prénom. Même si les rames sont neuves et briquées comme des modèles d'exposition, elles frôlent la saturation et jouent les capricieuses. Il leur arrive de bouder dans l'obscurité d'un tunnel. Le record à battre est d'une trentaine de minutes, délai amplement suffisant pour transpirer d'impatience. Indignée, une lectrice du quotidien *Atlanta Journal-Constitution* a suggéré au comité d'organisation de « *prendre comme sponsor une marque de déodorants* ».

Heureusement, à l'orée d'une telle journée, les passagers ne sont pas d'humeur grincheuse. La rame finit toujours par repartir. Sur le quai, un policier s'égosille : « *Sortez par la droite ! Sortez par la droite !* ». Il le dira cent fois, mille fois jusqu'au soir. Son insistance trahit une autre lacune des maîtres de cérémonie : la pénurie de panneaux indicateurs. Comme les milliers de bénévoles enrôlés pour assister les égarés sont aussi sympathiques qu'inefficaces, le public se perd vite.

Dehors, c'est l'été, façon sudiste. Quarante degrés à l'ombre. Une chaleur moite, poisseuse, la course aux boissons. La foule se fait plus compacte, mais toujours aussi sage. Elle marche, marche.

Des dizaines de milliers de personnes convergent sur le Parc du centenaire, ultime étape avant l'arrivée. Cette esplanade est plutôt agréable, ensoleillée à souhait. Les gamins se précipitent sous les jets d'eau, les femmes enceintes cherchent désespérément un coin d'ombre, les vieilles dames sortent leurs ombrelles. Quant aux buveurs de bière, ils trépignent : aucun sanitaire public en vue ! Une autre défaillance de l'organisation. Les plus pressés se rabattront sur la tour voisine, celle de la chaîne de télévision CNN, dont les toilettes sont désormais les plus fréquentées d'Atlanta.

FAUSSES PISTES

Reste enfin à trouver la voie des travées. Entrée A ? Porte B ? Escalier C ? Gare aux fausses pistes. On peut faire trois fois le tour d'un bâtiment et demander l'aide d'une quinzaine de responsables avant de parvenir à destination.

Dans ce joyeux désordre, les sportifs devraient faire figures de privilégiés. Des navettes sont censés les conduire de leur village aux différents sites. Or les fameuses navettes sont souvent en retard, coincées dans les embouteillages ou conduites par des chauffeurs inexpérimentés. D'où la colère de certains champions. Des rameurs polonais, ukrainiens et britanniques, lassés d'attendre leur bus, en ont investi un autre, réservé aux hockeyeurs sur gazon. Sous la menace, et malgré un barrage de police, le chauffeur a dû les mener au plan d'eau.

Les spectateurs américains se garderaient bien d'oser pareille rébellion. Pas un cri, pas un geste d'énervement. Même lorsqu'ils sont deux mille devant un ascenseur capable d'accueillir dix poids moyens. Les visiteurs étrangers ne songent pas davantage à s'insurger contre ces situations ubuesques.

Quant aux organisateurs, ils voient là des exagérations de journalistes. Bill Payne, le président du comité d'organisation, a d'ailleurs déclaré : « *Vous verrez, les stars de ces jeux seront les athlètes et les spectateurs.* » La médaille d'or de la persévérance reviendrait alors aux amateurs de volley-ball de plage : pour rejoindre leur stade, dans un lointain domaine forestier, ils doivent abandonner leur voiture sur un parking (10 dollars) à 30 kilomètres de là et guettent une navette qui les déposera, quarante minutes plus tard, au bord de la plage artificielle. Le retour avant la nuit n'est pas garanti.

Philippe Broussard

RÉSULTATS
Mercredi 24 juillet

BASE-BALL

Cuba b. Corée du Sud 14-11 ; Etats-Unis b. Italie 15-2.

BASKET-BALL

Messieurs

● **Groupe A.** Etats-Unis b. Lituanie 104-82 ; Croatie b. Angola 77-48 ; Chine b. Argentine 87-77.
Classement : 1. Etats-Unis, 6 pts ; 2. Croatie et Chine, 5 ; 4. Argentine et Lituanie, 4 ; 6. Angola, 3.
● **Groupe B.** Grèce b. Porto Rico 80-63 ; Australie b. Brésil 109-101 ; Yougoslavie b. Corée du Sud 119-65.
Classement : 1. Yougoslavie, 6 pts ; 2. Australie et Grèce, 5 ; 4. Brésil et Porto-Rico, 4 ; 6. Corée du Sud, 3.

CYCLISME (PISTE)

Messieurs

● **Kilomètre.** 1. F. Rousseau (Fr.), 1 mn 2 s 712 ; 2. E. Hartwell (EU), 1 mn 2 s 940 ; 3. T. Jumonji (Jap.), 1 mn 3 s 261 ; 4. S. Lausberg (All.), 1 mn 3 s 514 ; 5. J.-P. Van Zyl (Af. S.), 1 mn 4 s 214 ; 6. G. Kraner (Pol.), 1 mn 4 s 697 ; 7. D. Georgalis (Grè.), 1 mn 4 s 935 ; 8. A. Kiksis (Lett.), 1 mn 5 s 457.

ESCRIME

Messieurs

● **Sabre par équipes. Demi-finales** : Russie b. Italie 45-28 ; Hongrie b. Pologne 45-33. **Pour la 3e place** : Italie b. Pologne 45-37.
Finale : Russie b. Hongrie 45-25.

Dames

● **Epée par équipes. Demi-finales** : France b. Russie 45-39 ; Italie b. Hongrie 45-32. **Pour la 3e place** : Russie b. Hongrie 45-44.
Finale : France b. Italie 45-33.

FOOTBALL

Messieurs

● **Groupe A.** Portugal et Etats-Unis 1-1 ; Argentine et Tunisie 1-1.
Classement : 1. Argentine, 5 pts ; 2. Portugal, 5 ; 3. Etats-Unis, 4 ; 4. Tunisie, 1.
● **Groupe B.** Espagne b. Australie 3-2 ; France b. Arabie Saoudite 2-1.
Classement : 1. France, 7 pts ; 2. Espagne, 7 ; 3. Australie, 3 ; 4. Arabie saoudite, 0.
En quarts de finale, samedi 27 juillet, la France sera opposée au Portugal à Miami et l'Espagne à l'Argentine, à Birmingham.

GYMNASTIQUE

● **Concours général.** 1. L. Xiaoshuang (Chine), 58.423 pts ; 2. A. Nemov (Rus.), 58.374 ; 3. V. Scherbo (Bél.), 58.197 ; 4. Z. Jinjing (Chine), 58.148 ; 5. S. Jian (Chine), 57.361 ; 6. V. Belenki (All.), 57.846 ; 7. J. Roethlisberger (EU), 57.792 ; 8. R. Sharipov (Ukr.), 57.712.

HALTÉROPHILIE

● **76 kg.** 1. P. Lara (Cuba), 367.5 kg ; 2. Y. Yotov (Bulg.), 360 ; 3. C. Jon-Ho (Cor. N.), 357.5 ; 4. V. Mitrou (Grè.), 357.5 ; 5. L. Shouteng (Chine), 352.5 ; 6. I. Steinhöfel (All.), 347.5 ; 7. S. Filimonov (Rus.), 345 ; 8. H. Barseghian (Arm.), 345.

HANDBALL

Messieurs

● **Groupe A.** Suède b. Etats-Unis 23-13 ; Croatie b. Suisse 25-22 ; Russie b. Koweït 32-20.
● **Groupe B.** Allemagne b. Brésil 30-20 ; Egypte b. Algérie 19-15 ; France b. Espagne 27-25.

HOCKEY

Messieurs

● **Groupe A.** Allemagne b. Pakistan 3-1 ; Espagne b. Argentine 2-1 ; Inde b. Etats-Unis 4-0.
Classement : 1. Espagne, 9 pts ; 2. Argentine, 4 ; 3. Inde et Allemagne, 3 ; 5. Pakistan, 2 ; 6. Etats-Unis, 0.

JUDO

Messieurs

● **– 71 kg. Finale** : K. Nakamura (Jap.) b. D.-S. Kwak (Cor. S.), décision. **Pour la 3e place** : J. Pedro (EU) b. S. Pereira (Bré.), ippon ; C. Gagliano (Fr.) b. K. Bolderaar (Mong.), waza ari.

Dames

● **– 56 kg. Finale** : D. Gonzalez (Cuba) b. S.-Y. Jung (Cor. S.), yuko. **Pour la 3e place** : M. Lomba (Bel.) b. C. Liu (Chine), ippon ; I. Fernandez (Esp.) b. N. Fairbrother (GB), yuko.

NATATION

Messieurs

● **200 m brasse.** 1. N. Rozsa (Hongr.), 2 mn 12 s 57 ; 2. K. Guttler (Hongr.), 2 mn 13 s 03 ; 3. A. Korneyev (Rus.), 2 mn 13 s 17 ; 4. N. Gillingham (GB), 2 mn 14 s 37 ; 5. P. Rogers (Austr.), 2 mn 14 s 79 ; 6. M. Krawczyk (Pol.), 2 mn 14 s 84 ; 7. E. Wunderlich (EU), 2 mn 15 s 69 ; 8. K. Grote (EU), 2 mn 16 s 05.
● **100 m papillon.** 1. D. Pankratov (Rus.), 52 s 27 (rec. du monde, ancien rec. : 52 s 32 le 23 août 1995 par lui-même) ; 2. S. Miller (Austr.), 52 s 53 ; 3. V. Kulikov (Rus.), 53 s 13 ; 4. C. Jiang (Chine), 53 s 20 ; 5. R. Szukala (Pol.), 53 s 29 ; 6. M. Klim (Austr.), 53 s 30 ; 7. S. Clarke (Can.), 53 s 33 ; 8. P. Khnykin (Ukr.), 53 s 58.

Dames

● **200 m 4 nages.** 1. M. Smith (Irl.), 2 mn 13 s 93 ; 2. M. Limpert (Can.), 2 mn 14 s 35 ; 3. L. Lin (Chine), 2 mn 14 s 74 ; 4. J. Malar (Can.), 2 mn 15 s 30 ; 5. E. Overton (Austr.), 2 mn 16 s 04 ; 6. A. Wagner (EU), 2 mn 16 s 43 ; 7. M. Sme (PB), 2 mn 16 s 73 ; 8. L. Karlsson (Suè.), 2 mn 17 s 25.
● **Relais 4 × 100 m 4 nages.** 1. Etats-Unis, 4 mn 2 s 88 ; 2. Australie, 4 mn 5 s 08 ; 3. Chine, 4 mn 7 s 34 ; 4. Afrique du Sud, 4 mn 8 s 16 ; 5. Canada, 4 mn 8 s 29 ; 6. Allemagne, 4 mn 9 s 22 ; 7. Russie, 4 mn 10 s 56 ; 8. Italie, 4 mn 10 s 59.

WATER-POLO

● **Groupe A.** Allemagne b. Pays-Bas 3-6 ; Espagne b. Russie 8-6 ; Hongrie b. Yougoslavie 12-6.
Classement : 1. Hongrie, 10 pts ; 2. Yougoslavie, 7 ; 3. Espagne, 6 ; 4. Russie, 5 ; 5. Allemagne, 2 ; 6. Pays-Bas, 0.
● **Groupe B.** Etats-Unis b. Croatie 10-6 ; Grèce b. Ukraine 9-6 ; Italie b. Roumanie 10-9.
Classement : 1. Italie, 10 pts ; 2. Etats-Unis, 8 ; 3. Croatie, 6 ; 4. Grèce, 4 ; 5. Ukraine et Roumanie, 1.
Quarts de finale (vendredi 26 juillet) : Hongrie-Grèce ; Yougoslavie-Croatie ; Etats-Unis-Espagne et Italie-Russie.

SPORTS ÉQUESTRES

● **Concours complet par équipes.** 1. Australie, 203.85 pts ; 2. Etats-Unis, 261.10 ; 3. Nouvelle-Zélande, 268.55 ; 4. France, 307.65 ; 5. Grande-Bretagne, 312.90 ; 6. Japon, 326.15 ; 7. Suède, 345.25 ; 8. Espagne, 821.65.

TIR

Dames

● **Carabine 3 positions 50 m.** 1. A. Ivosev (Youg.), 686 pts ; 2. I. Gerasimenok (Rus.), 680 ; 3. R. Mauer (Pol.), 679 ; 4. K. Obst (All.), 679 ; 5. N. Mitova (Bulg.), 678 ; 6. H.-A. Kong (Cor. S.), 675 ; 7. E. Bouland (EU), 674 ; 8. T. Nesterova (Ukr.), 673.

Messieurs

● **Double trap.** 1. R. Mark (Austr.), 189 pts ; 2. A. Pera (It.), 183 (barrage) ; 3. B. Zhang (Chine), 183 (barrage) ; 4. C.-S. Park (Cor. S.), 183 (barrage) ; 5. R. Faulds (GB), 180 ; 6. H. I-Chien (Taï.), 178.

VOLLEY-BALL

Dames

● **Groupe A.** Corée du Sud b. Ukraine 3-0 ; Chine b. Etats-Unis 3-2 ; Pays-Bas b. Japon 3-0.
● **Groupe B.** Brésil b. Russie 3-0 ; Allemagne b. Canada 3-0 ; Cuba b. Pérou 3-0.



DESSINS DE D'OLCE

Les Français

● **AVIRON.** Le quatre de couple, le quatre sans barreur poids légers messieurs et le deux de couple poids légers dames qualifiés pour les demi-finales après les repêchages.
● **BADMINTON.** Etienne Thobois éliminé au premier tour par Jun Sun (Chine).
● **BOXE.** Le super-léger (63,5 kg) Nordine Mouchi et le mi-lourd (81 kg) Jean-Louis Mandengue se qualifient pour le deuxième tour en battant respectivement Ullah Usman (Pak.) et Pourtaghi Ayoub Ghoshchi (Iran).
● **CYCLISME.** Florian Rousseau champion olympique du kilomètre, et qualifié pour le deuxième tour de la vitesse avec Frédéric Magné. Félicia Ballanger qualifiée pour les huitièmes de finale de la vitesse et Philippe Ermenault pour les quarts de finale de la poursuite.
● **ESCRIME.** Laura Flessel, Sophie Moressée et Valérie Barlois championnes olympiques par équipes à l'épée. Jean-Philippe Daurelle, Franck Ducheix et Damien Touya battus en quarts de finale du sabre par équipes par la Pologne (45-42).
● **GYMNASTIQUE.** Sébastien Tayac et Frédéric Nicolas terminent respectivement 26e et 33e du concours général.
● **HANDBALL.** Bon départ des Français contre l'Espagne (27-25).
● **JUDO.** Christophe Gagliano (71 kg) bat Khalium Boldbaatar (Mong.) pour la médaille de bronze après avoir été battu d'entrée par Sébastian Pereira (Bré.). Magali Baton battue au premier tour par Driulis Gonzalez (Cuba), puis par Nicola Falbrother (GB) en repêchage.
● **NATATION.** Franck Esposito (54 s 02) et Jean-Christophe Sarnin (2 mn 16 s 26) sixièmes des finales B sur 100 m papillon et 200 m brasse. Eliminés en séries : Stéphane Perrot sur 200 m brasse (2 mn 18 s 58), Nadège Cliton sur 200 m 4 nages (2 mn 25 s 25) et le relais 4x100 m 4 nages dames (4 mn 15 s 69).
● **SPORTS ÉQUESTRES.** Koris Vieules, Rodolphe Scherer, Jacques Dulcy et Marie-Christine Duroy prennent la quatrième place du concours complet par équipes.
● **TENNIS.** Mary Pierce et Arnaud Boetsch qualifiés pour le deuxième tour en battant respectivement Olga Barabanschikova (Biél.) et Brett Steven (NZ).
● **TIR.** Jean-Paul Gros 12e au double trap. Marc Mennessier 17e.
● **VOILE.** Après quatre régates, Jean-Max de Chavigny, vainqueur de la quatrième manche, remonte à la 5e place provisoire, Maud Herbert est 6e chez les dames, Philippe Presti est 7e en Finn et Guillaume Florent 15e en Laser. Disqualifiés dans la troisième régate, Marc Bouët, Gildas Morvan et Sylvain Chtounder sont 14e en Soling. Pour leur première manche en 470, les frères Berthet ont fini 16e, Florence Lebrun et Annabel Chaulvin 13e.
● **VOLLEY-BALL DE PLAGE.** Christian Pénigaud et Jean-Philippe Jodard battent les Japonais (15-12) au deuxième tour.

Au bout du kilomètre, Florian Rousseau

Cyclisme. Vingt-quatre ans après Daniel Morelon, un pistard français devient champion olympique

SUR LA PISTE, groggy, le coureur se libère de sa machine futuriste et enfourche la modeste bicyclette de course qu'on lui glisse sous les fesses. L'effort a été si intense qu'il peut à peine marcher. Seuls quelques tours de roue, accomplis d'une pédalée lente et relâchée, vont pouvoir délier les muscles de ses jambes et desserrer l'étau qui bride ses poumons. C'est ainsi que Florian Rousseau s'extrait de l'effort qui a fait de lui le champion olympique du kilomètre départ arrêté.

Cette épreuve éclair est la plus éprouvante du cyclisme. Un « jeu » assassin qui consiste à démarrer arrêté pour porter la vitesse au maximum au prix d'un effort si explosif, si douloureux qu'il fait souvent peur aux cyclistes. Comme maintenus en apnée, ils doivent ignorer les symptômes de leur douleur pendant une minute et quelques secondes. Tous franchissent la ligne d'arrivée à bout de forces.

PLACÉ SOUS OXYGÈNE

Champion olympique du kilomètre, Florian Rousseau manifeste d'ailleurs quelques réticences à tenter ainsi le diable. Il ne s'y risque que quatre fois par ans, pour régler ses marques : le championnat régional, le championnat de France, une Coupe du monde et un grand événement. Aux championnats du monde, en 1994, à Palerme, il s'était quasiment évanoui sur le podium. L'année suivante, à Bogota, il avait été placé sous oxygène à l'arrivée. A Atlanta, une bouteille et un masque l'attendaient au bord de l'anneau.

La souffrance, Florian Rousseau la connaît et l'assume. Ce blond aux traits doux et au verbe timide a décidé de consacrer sa vie à la piste : *« C'est le tiers-Etat du cyclisme,* lâche-t-il. *Mais c'est tellement bon de courir contre le temps. »* Gamin, il voulut être footballeur, puis routier-sprinter. Sa carrure et son amour-propre le prédisposaient à la piste. Il est fort et gagneur. A la route, il préfère donc rapidement la lutte en solitaire, contre le chronomètre. Il gagne facilement, et il aime cela.

La suite ? Une routine du haut niveau. Le garçon est repéré dans son club. A seize ans, il est invité à venir s'entraîner à l'Insep. A l'époque, la fédération entend sortir la piste française du gouffre en la finançant et en ouvrant deux centres d'entraînement à Vincennes et à Hyères. Il est rejoint par Frédéric Magné et Philippe Ermenault – qualifié, mercredi, pour les demi-finales de la poursuite individuelle – qui composent aujourd'hui, autour de lui, l'une des meilleures équipes du monde.

Très vite, Florian Rousseau étonne par sa motivation et sa détermination. Il veut devenir un prodige de la piste. Fasciné par l'anneau, il s'entraîne aujourd'hui quatre à cinq heures par jour, six jours par semaine : *« Je passe mon temps à me faire souffrir pour glaner encore des millièmes de seconde »*, dit-il. Son entraînement est à part, basé sur la puissance et la vélocité.

Au lieu des 20 000 km auxquels s'astreignent les coureurs classiques du kilomètre, il n'en parcourt que 7 000 et s'acharne sur des séries de départs arrêtés suivis de 30 secondes de course et sur de longues séances de musculation. Avec 82 kilos pour 1,80 mètre, il s'est modelé pour la violence d'un effort explosif plutôt que pour l'endurance.

Ce goût pour l'effort absolu lui interdira sans doute de passer un jour à la course sur route : *« Je vis pour la piste et je cours après les médailles »*, insiste-t-il. Ses résultats parlent pour lui. En une courte carrière, il collectionne déjà les titres de champion du monde du kilomètre : chez les juniors en 1992 et chez les seniors en 1993 et 1994.

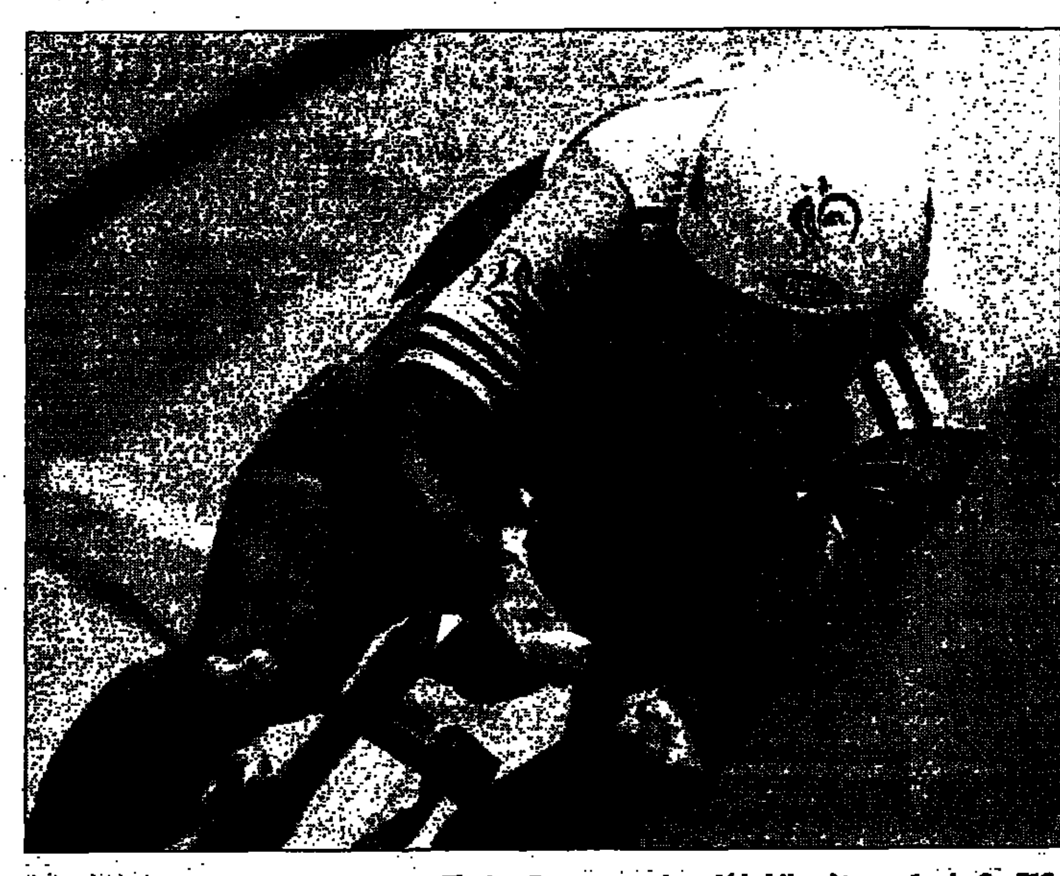
LES ANGOISSES D'UNE SALE NUIT

Mais, l'année suivante, il s'était fait souffler la première place et son titre aux championnats du monde à Bogota. *« Cette défaite fut le premier revers de sa carrière sur le kilomètre. Elle l'a aiguillonné*, raconte Gérard Quintyn. *Il a encore moins hésité à aller rouler sous la pluie. »* Depuis dix mois, Florian Rousseau préparait les Jeux olympiques avec plus de force. Il vivait presque enfermé à l'Insep, refusait de partir glaner des monceaux d'argent au Japon, n'acceptant que quelques courses à Paris.

Trois semaines avant l'épreuve olympique, il est tombé à l'entraînement et a passé deux jours à l'hôpital, victime d'une brulûre – provoquée par la glissade sur la piste – et de contusions. Qu'importe. Passé les angoisses d'une sale nuit et d'un petit déjeuner difficilement avalé, il a retrouvé ses forces sur le bois surchauffé de la piste de Stone Mountain.

Quatre heures après avoir exténué son organisme en une minute, Florian Rousseau, rayonnant, s'est encore qualifié pour le deuxième tour de la vitesse – 200 mètres en une dizaine de secondes – qui avait lieu jeudi. Un exercice qualifié d'exploit.

Bénédicte Mathieu



Florian Rousseau a bouclé le kilomètre en 1 min 2 s 712. A vingt-deux ans, il a déjà remporté tous les titres sur cette distance. (Reuter.)

DÉPÊCHES

■ **MÉDAILLES.** Avec deux nouveaux titres et un total de 16 médailles, la France est remontée en troisième position à l'issue de la journée de mercredi (six or, trois argent, sept bronze), devancée seulement par la Russie, passée en tête (22 médailles, onze d'or), et les Etats-Unis (28 médailles, dix d'or).
■ **CYCLISME.** Lors de la première journée des épreuves sur piste, mercredi 24 juillet, l'Italien Andrea Collinelli a amélioré deux fois le record du monde du 4 km poursuite pour le porter à 4 mn 19 s 153. L'ancien record (4 mn 20 s 089) était détenu par l'Australien Bradley Mc Gee, qu'il devait rencontrer jeudi en demi-finales.
■ **CONCOURS COMPLET.** Remontée à la quatrième place après le parcours de fond, l'équipe de France n'a pu bondir sur le podium lors du saut d'obstacles. Pas mal quand même pour une équipe affaiblie par l'affaire « Twist la Beige », le cheval de Jean-Lou Bigot, refoulé à son arrivée aux Etats-Unis pour des raisons vétérinaires.
■ **GYMNASTIQUE.** L'Américaine Kerri Strug, qui s'était blessée mardi à la cheville gauche lors du concours par équipe, a renoncé à participer jeudi au concours général individuel des J.O. d'Atlanta. Elle sera remplacée par Dominique Moceanu, la quatrième gymnaste de l'équipe des Etats-Unis.
■ **ATHLÉTISME.** Inscrite sur 400 m – distance dont elle est championne olympique et championne du monde – ainsi que sur 200 m, la Française Marie-José Pérec ne déciderait de sa participation au demi-tour de piste qu'au lendemain de la finale du tour complet. Elle s'est aussi déclarée *« très détendue »*, à l'inverse de ce qui s'était passé avant son titre de Barcelone.
■ **HALTÉROPHILIE.** Le secrétaire général de la Fédération internationale d'haltérophilie, Tamas Ajan, a jugé possible, mercredi 24 juillet, l'introduction de l'haltérophilie féminine aux Jeux de Sydney en l'an 2000.
■ **BASE-BALL.** Cuba, favori du tournoi, est assuré de disputer les demi-finales après sa victoire aux dépens de la Corée du Sud (14-11). Cuba devance au classement les Etats-Unis, victorieux de l'Italie (15-3).

De l'or sur le sable fin d'Atlanta Beach

Volley-ball de plage. Avec un vieux jeu à la sauce californienne, on a fait un sport olympique. L'occasion de s'offrir la mer à la campagne

IMAGINONS la plage de Palavas-les-Flots transférée en pleine forêt de Fontainebleau : du sable fin, des parasols, des effluves de crème solaire et la foule des estivants qui se retrouverait soudain parachutée entre les pins et les chênes centenaires. Ce serait la mer sans la mer, la grande verte à défaut de la grande bleue.

Eh bien, Atlanta étant située à 400 km de l'océan, il a fallu dénicher un endroit de ce genre pour accueillir le volley-ball de plage, promu discipline olympique. C'est donc dans un vaste parc que les organisateurs ont érigé des tribunes et déversé de pleins camions de sable blanc. Ne manquent que les cocotiers, mais c'est sans doute une question de sol.

Mardi 23 juillet, au premier jour de compétition, les Américains se sont donc rendus autour de ce bac à sable comme s'ils allaient sur les rivages de Floride, la serviette sous le bras, en bermuda ou en maillot de bain. C'était à celle qui porterait les plus belles lunettes de soleil, à celui qui exhiberait les pectoraux les plus rebondis. L'Amérique bronzée et satisfaite des clubs de mise en forme avaient investi le domaine des écureuils.

L'histoire prêterait à sourire si ce sport, pratiqué en duo, n'était une discipline des plus sérieuses, contrôlée par la puissante Fédération internationale de volley-ball en salle (FIVB). Aux Etats-Unis et au Brésil, le circuit professionnel passionne le public. Les compétitions sont richement dotées en dollars, à la manière du tennis ou du golf. Les champions au physique de maître nageur attirent les partenaires financiers. Les femmes ne sont pas en reste : les Brésiliennes rivalisent de popularité avec bien des joueurs de football.

AFFAIRE D'INITIÉS

En France, le « beach » demeure néanmoins une affaire d'initiés : Christian Penigaud et Jean-Philippe Jodard, présents au Jeux, se sont lancés les premiers dans le professionnalisme et prennent part aux tournois internationaux. Brigitte Lesage et Anabelle Prawerman font aussi figures de pionnières.

Ces deux anciennes joueuses de l'équipe de France en salle sont les seules à pratiquer ce sport à haut niveau. Elles ne sont pas pour autant professionnelles et négocient avec leurs employeurs respectifs leur participation à des stages ou à des compétitions.

A les entendre, ce sport pourrait constituer un complément estival de la saison en salle. *« Il nous faut fournir un gros travail d'intégration pour être mieux considérées dans le volley français,* estime Anabelle Prawerman. *Aujourd'hui, la fédération nous aide, mais cela n'a pas toujours été le cas. Vu le nombre de plages dans notre pays, il existe pourtant un potentiel énorme ! De nombreuses joueuses voudraient se lancer. Un peu comme les disciplines de glisse telles que le surf des neiges le beach est dans l'air du temps. C'est une ambiance particulière, très conviviale. Si l'on me dit que c'est un amusement, je ne me vexe pas : le sport doit rester un plaisir ! »*

Philippe Broussard

Christophe Gagliano, le médaillé inattendu

Judo. Repêché après une défaite d'entrée, le poids léger de Maisons-Alfort revient de loin

C'EST L'HISTOIRE d'une médaille qui revient de loin. Il y a trois semaines encore, Christophe Gagliano était cloué au lit par une blessure au dos. Un vilain pincement de disques vertébraux, venu sans prévenir, l'empêchait de marcher, de s'entraîner, de croire en ses chances olympiques. Et le voici promu miraculé d'Atlanta, réjouissant vainqueur de l'improbable. Comme si, décidément, le sort lui refusait la banalité des histoires simples.

Comment imaginer parcours plus tourmenté ? A la première heure du tournoi des moins de 71 kilos, mercredi 24 juillet, Christophe Gagliano sombrait dans les affres d'une défaite précoce, donnant l'image d'un judoka sans hargne et sans grâce, combattant méconnaissable.

Il n'avait d'espoir que dans le repêchage, après pratiquement deux heures d'attente, le temps du doute et des regrets, mais aussi l'occasion unique de se refaire un moral. *« J'ai retrouvé à ce moment-là toutes mes sensations,* racontait-il. *Je me suis dit que je ne pouvais pas gâcher comme ça huit ans de travail. »*

« FAIM DE VICTOIRES »

Au bout d'un après-midi essoufflant, vécu comme une douce rédemption, il accrochait donc le bronze autour de son cou, et devenait le quatrième médaillé de l'équipe de France masculine, en cinq jours de compétition. Gagliano avait surmonté le stress de son départ manqué. Et redécouvert toute la finesse que lui reconnaissent ses adversaires.

« J'ai réussi à me concentrer sur les détails techniques des combats, expliquait-il, *et à m'abstraire de tout ce qu'il y avait d'incontrôlable pour moi, le public, l'arbitrage. »* Une sorte de consécration pour ce jeune homme de vingt-neuf ans, qui vit ses premiers Jeux olympiques. Dans une équipe de France riche en fortes personnalités, il fait figure de timide, peut-être parce qu'il ne ressemble pas à ses coéquipiers, qu'il s'est moins plié qu'eux dans le moule efficace de la fédération de judo. *« Pour donner sa mesure de judoka, Christophe a besoin d'être poussé,* témoigne René Rambier, l'entraîneur de l'équipe masculine. *Ce qui lui manque un peu, c'est l'agressivité. »*

Malgré sa régularité dans le haut niveau et ses revendications répétées d'*« une faim de victoires »*, Gagliano ne pense pas qu'à son sport. Il confesse volontiers sa curiosité pour des domaines bien éloignés des tatamis. Il a suivi des études de gestion à l'université de Paris-Dauphine, couronnées par une maîtrise en management du sport. Aujourd'hui encore, il rêve de *« fréquenter d'autres gens, de s'ouvrir la tête »*. Et sa médaille de bronze n'y aura rien changé.

P. Ce.

Mauvaise humeur

Serions-nous, Français, d'incorrigibles râleurs, prêts à critiquer tout ce qui ne correspond pas aux canons en vigueur dans l'Hexagone, ricaneurs et caustiques vis-à-vis d'hôtes qui se mettent en quatre pour nous faire plaisir ? Les échos renvoyés d'Atlanta par nos équipes dépêchées sur place, tous médias confondus, pourraient confirmer ce travers national, s'ils n'étaient pas confortés par le même état d'esprit chez des confrères étrangers dont nous pouvons, grâce aux bienfaits du câble, capter l'image et les propos.



NUITS BLANCHES

Allemands, Italiens et Néerlandais sont d'accord avec Gérard Holtz, qui vilipendait, mercredi soir, l'ethnocentrisme du robinet d'images américain, privilégiant outrageusement les compétiteurs nationaux. *« On se croirait revenu aux Jeux de Mexico en 1968, nous sommes contraints de revenir aux méthodes de travail de l'époque »*, se plaignait le responsable du service des sports de l'Agence France-Presse devant l'inefficacité du système informatique censé transmettre de manière sûre et rapide les résultats.

Tout cela fait l'affaire de Pierre Mauroy, sénateur, maire de Lille, qui s'en retourne dans son beffroi soulagé après deux semaines où on a pu l'apercevoir à plusieurs reprises en supporteur jovial et enthousiaste des athlètes français. Les ch'timis n'ont aucune raison d'avoir des complexes face aux mégalomaniaques Géorgiens, et les Jeux de Lille en 2004, si Dieu et le CIO leur prêtent vie, seront mieux organisés, pour la bonne raison qu'il est quasi impossible de faire plus mal, a-t-il affirmé en substance. Peut-être même cela va-t-il donner des idées à Philippe Séguin, qui vient de prendre le relais de Pierre Mauroy pour assurer la permanence politique olympique : pourquoi pas Epinal ?...

Il n'en reste pas moins que des travaux pratiques de médiologie, comme dirait Régis Debray, nous sont offerts gracieusement à l'occasion de ces Jeux. Ce n'est pas parce que l'on est capable de faire CNN que l'on maîtrise l'art de filmer les événements sportifs. On se rend compte *in vivo* que notre plaisir à regarder une compétition doit beaucoup au talent des obscurs qui ont l'œil collé au viseur et aux artistes méconnus qui règnent sur les manettes en régie. L'école Canal Plus n'a pas encore fait d'émules outre-Atlantique, ce qui nous ramène au moins une décennie en arrière, dans une télévision sportive primitive et sans grâce.

Comme on est bien obligé de se faire son cinéma soi-même, on peut rêver de l'usage qu'aurait fait un réalisateur de talent de ce combat des « coachs » qui se déroule en arrière-plan, et qui, parfois, cèle une intensité dramatique plus grande que la compétition elle-même. Tel cet affrontement entre la montagne de graisse cubaine portant catogan, tout droit sortie d'un roman d'Hemingway, et son métallique homologue coréen, dont on aurait aimé entendre les rauques exhortations adressées à son poulain, sur le tatami.

Enfin, nous persistons et signons dans nos plus expresses réserves concernant l'admission du tir parmi les disciplines olympiques, qui provoque des plaisanteries de très mauvais goût, comme l'obtention de sa première médaille d'or par la Yougoslavie, grâce à Mme Ivosev.

Luc Rosenzweig

NET OLYMPIQUE

CHAMAILLERIES. Le site officiel des Jeux reste discret sur les cafouillages de l'organisation. Mais les cybernautes peuvent consulter des centaines de groupes de discussion sur le réseau. DejaNews, un moteur de recherche qui enregistre tous les messages échangés sur le Net, dévoile une incroyable variété de commentaires. On trouvait mercredi 24 juillet plus de cent messages liant les mots *« olympique »* et *« désastre »*. Les Américains sont sur la défensive, usant, au besoin, de l'injure pour défendre Atlanta, la Georgie, le pays tout entier et même le capitalisme.

La chaîne de télévision NBC, qui produit l'essentiel des images, est abondamment mise en cause. Les Américains lui reprochent spécifiquement des accusations de dopage à l'endroit des athlètes chinois, le fait qu'un de ses commentateurs a présenté l'équipe d'Argentine de basket comme *« le premier dessert de l'équipe américaine »*, voire la simple retransmission des sifflets adressés aux Cubains par le public de la boxe.

Bien sûr, les Cybernautes, férus d'informatique, se déchaînent pour traiter des ratés du système de gestion des épreuves et de leurs résultats. *« Croyez-moi, j'en souffre plus que toute autre personne que vous puissiez trouver »*, plaide un informaticien impliqué dans l'affaire et qui épanche son cœur sur le réseau. On met en cause une gestion des messages et de circulation des données qui traitait chaque demande de résultats sur un terminal du système comme un cas unique. Engorgement inévitable !

Mais l'explication la plus savoureuse reste encore celle-ci : *« La couverture des Jeux par NBC était tellement mauvaise*, dit un utilisateur du réseau, *que tout le monde, à Atlanta, a tenté de se tourner vers les écrans de résultats des organisateurs »*.

Les footballeurs français qualifiés, tout doucement

Sédentarité. Vainqueurs de l'Arabie saoudite (2-1), les joueurs de Raymond Domenech resteront à Miami pour rencontrer le Portugal en quart de finale, samedi 27 juillet

MIAMI (Floride).- Ni jaune, ni rouge. Pas un seul carton. Il y a des matches amicaux disputés dans un moins bon esprit. Cette dernière rencontre du groupe B n'était pourtant pas sans enjeu. Selon le résultat et l'ampleur du score, les Français pouvaient aussi bien être éliminés que finir en tête de la poule. Ils pouvaient retourner, penauds, aux affaires du championnat de France, ou rester à Miami pour rencontrer l'Argentine, les Etats-Unis ou le Portugal. Ils pouvaient aussi être obligés de déménager une fois de plus, à Birmingham (Alabama) cette fois, pour disputer leur quart de finale, s'ils terminaient deuxième. La soirée était piégée. De celles que le football français ne vit pas toujours bien, surtout face à une équipe réputée plus faible.

Déjà éliminée, l'Arabie saoudite ne souhaitait pas quitter les Jeux sur la pointe des pieds. Dans l'Orange Bowl, stade déserté dès que le football produit n'est ni brésilien ni féminin, les Saoudiens auraient aimé laisser leur empreinte, cette ébauche de style carioca que prêche leur entraîneur brésilien Ivo Wortmann. Ils en ont été empêchés par des Français sérieux, disciplinés et séduisants.

HUIT OCCASIONS

A la fin du match, l'entraîneur Raymond Domenech pouvait louer la *« maturité »* et la *« maîtrise »* de ses joueurs, malgré l'étroitesse du score. Les statistiques – cette gourmandise du public américain – en disent plus long que le sec communiqué de victoire. Deux buts à un, certes, mais que d'occasions ! Pas moins de huit en première mi-temps, moins ratées par les Tricolores que sauvées par des exploits du gardien Hussain Al Sadik, ou par l'arrière Mohammed Al Jahani sur la ligne de but.

Le penalty transformé par Florian Maurice (20e), en réparation d'une faute commise sur lui-même, n'est qu'un pauvre reflet de la créativité des attaquants français. Avec sa manière élégante de chat jouant avec une pelote, le Havrais Vikash Dhorasoo caressait le jeu dans le sens du poil, faisait ronronner le style français, montrait patte de velours au milieu du terrain pour mieux griffer à l'approche de la cage. C'est lui qui donna, d'un court centre en retrait dans la surface de réparation, le but de la victoire à Antoine Sibierski (49e).

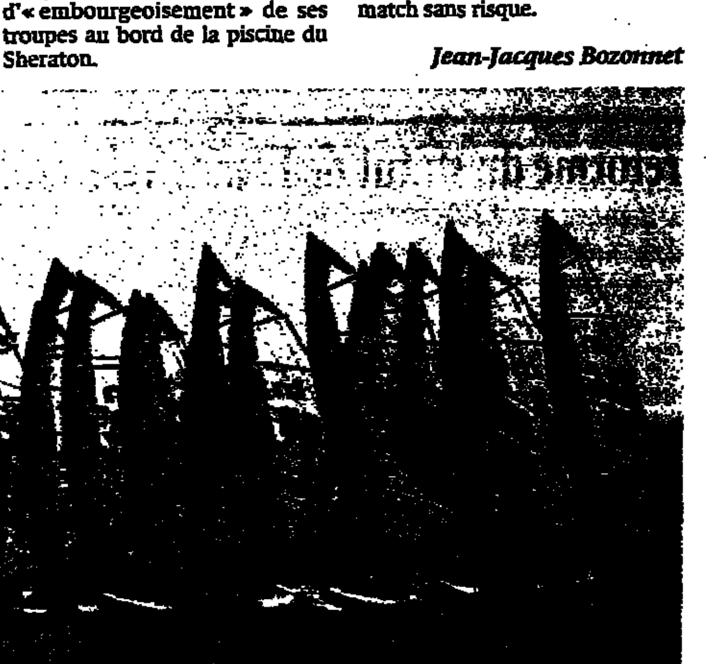
Le ciseau acrobatique du néo-Auxerrois rendait insignifiante la faute d'inattention de Lionel Létizi, le gardien français, qui s'était fait surprendre à la 26e minute par un tir croisé lointain d'Amin Fuad.

Le véritable suspense était ailleurs. A Orlando, où l'Espagne, longtemps menée deux buts à zéro par l'Australie, était virtuellement éliminée. Revenus *in extremis* (3-2), les Espagnols laissaient tout de même la première place du groupe aux Bleus à la faveur de la différence de buts.

Restait à connaître l'adversaire. Ce sera le Portugal, deuxième de son groupe derrière l'Argentine. Les joueurs apprécient de pouvoir rester à Miami pour ce quart de finale. Leur entraîneur, pourtant prompt à se plaindre des incessants déplacements de son équipe pendant le premier tour, n'aurait pas détesté aller à Birmingham. Il redoute une forme d'« embourgeoisement » de ses troupes au bord de la piscine du Sheraton.

« Changer évite de s'installer dans des habitudes, explique-t-il. *Personnellement, je ne supporte pas la routine, au point de ne jamais faire deux fois de suite les mêmes entraînements. »* Mardi, il avait improvisé une séance dans un parc public, près de l'hôtel, plutôt que sur les terrains du village olympique, à une bonne heure de route. La monotonie ne menace pas non plus la composition de son équipe, jamais la même depuis le début du tournoi. D'ici à samedi, Domenech devra remplacer Martin Djetou (entorse du genou) et Oumar Dieng (entorse de la cheville). Un match sans carton n'est pas un match sans risque.

Jean-Jacques Bozonnet



Peloton groupé à Wassaw Sound

Les concurrentes de l'épreuve de planche à voile forment une escadre serrée au départ de leur troisième régate, mercredi 24 juillet, au large de Savannah. La manche a été gagnée par la Néo-Zélandaise Aron McIntosh. Après une journée de compétition normale, la veille, le programme de la voile a de nouveau été bouleversé par l'orage. (Mike Segars/Reuter)

LE PROGRAMME DES ÉPREUVES (heure française)

JEUDI 25 JUILLET

Aviron. Demi-finales. 15.00 : deux sans barreur M ; 15.20 : deux sans barreur D ; 16.00 : deux de couple M ; 16.20 : deux de couple D ; 16.40 : quatre sans barreur M ; 17.00 : skiff M ; 17.20 : skiff D.

Badminton. Seizièmes de finale. 15.00/20.00/2.00 : simple et double M, double D.

Base-ball. 16.00 : Pays-Bas-Nicaragua ; 21.00 : Australie-Italie ; 2.00 : Japon-Etats-Unis

Basket-ball. *Tournoi féminin.* 16.00 : Italie-Russie (gr. A) ; 18.00 : Etats-Unis-Zaïre (gr. B) ; 21.00 : Corée du Sud-Ukraine (gr. B) ; 23.00 : Cuba-Australie (gr. B) ; 2.00 : Brésil-Japon (gr. A) ; 4.00 : Canada-Chine (gr. A).

Boxe. *Deuxième tour.* 19.30/2.00 : coq ; 20.20/2.50 : welters ; 3.05/3.35 : lourds.

Cyclisme. Piste. 15.00 : poursuite individuelle D (éliminatoires) ; 16.35 : poursuite individuelle M (demi-finales) ; 16.55 : vitesse M (deuxième tour et repêchage) ; 17.40 : vitesse D (huitièmes de finale et repêchages) ; 18.40 : poursuite individuelle M (finale).

Escrime. Fleuret par équipes M et D. 13.30 : (éliminatoires) ; 22.30 : fleuret par équipes D (finale) : 0.50 : fleuret par équipes M (finale).

Football. 0.00 : Brésil-Allemagne D (gr. F) ; Norvège-Japon D (gr. F) ; Etats-Unis-Chine D (gr. E) ; Danemark-Suède D (gr. E) ; 0.30 : Corée du Sud-Italie M (gr. C) ; Ghana-Mexique M (gr. C) ; Brésil-Nigeria M (gr. D) ; Japon-Hongrie M (gr. D).

Gymnastique. 22.25 : Concours général D.

Handball. Tournoi masculin. 16.00 : Koweït-Croatie (gr. A) ; 18.45 : Algérie-France (gr. B) ; 20.30 : Suisse-Suède (gr. A) ; 22.15 : Espagne-Allemagne (gr. B) ; 1.00 : Brésil-Egypte (gr. B) ; 2.45 : Etats-Unis-Russie (gr. A).

Hockey. 15.00 : Corée du Sud-Afrique du Sud M ; Espagne-Grande-Bretagne D ; 17.00 : Pays-Bas-Allemagne D ; 23.30 : Malaisie-Grande-Bretagne M ; Australie-Corée du Sud D ; 2.00 : Pays-Bas-Australie M ; Etats-Unis-Argentine D.

Judo. 65 kg M, 52 kg D. 15.30 : éliminatoires et repêchages ; 21.55 : 52 kg D (finale) ; 22.00 : 65 kg M (finale).

Natation. Éliminatoires. 16.05 : 50 m libre M ; 16.45 : 200 m dos D ; 17.15 : 200 m 4 nages M ; 17.50 : relais 4x200 m D ; 18.25 : 1500 m libre M ; Finales. 1.30 : 800 m libre D ; 1.45 : 50 m libre M ; 2.10 : 200 m dos D ; 2.30 : 200 m 4 nages M ; 3.00 : relais 4 x 200 m D.

Softball. 15.00 : Chine-Pays-Bas ; 17.30 : Japon-Australie ; 0.30 : Taïwan-Porto Rico ; 3.00 : Canada-Etats-Unis.

Sports équestres. 13.15 : Concours complet individuel (parcours de fond)

Tennis. 16.00 : simple M et D (deuxième tour), double M et D (premier tour).

Tennis de table. 16.00/1.00 : simple M et D, double M et D (éliminatoires).

Tir. 14.30 : carabine 50 m position couchée (éliminatoires) ; 15.00 : cible mouvante 10 m M (éliminatoires) ; 16.00 : pistolet libre 25 m M (éliminatoires) ; 17.00 : carabine 50 m position couchée (finale) ; 20.30 : pistolet libre 25 m M (finale).

Voile. 19.00 : 470 M et D, Laser, Europe D, Star, Finn, planche à voile M et D.

Volley-ball. Tournoi masculin. 16.00 : Bulgarie-Argentine (gr. A) ; 18.30 : Pays-Bas-Italie (gr. B) ; 22.00 : Pologne-Brésil (gr. A) ; 0.30 : Tunisie-Yougoslavie (gr. B) ; 1.30 : Etats-Unis-Cuba (gr. A) ; 4.00 : Corée du Sud-Russie (gr. B).

Volley-ball de plage. 15.00/14.00 : Eliminatoires M et D.

VENDREDI 26 JUILLET

Athlétisme. *14.00 : 20 km marche (finale)* ; 15.00 : hauteur M (qualifications) ; 16.00 : 100 m D (premier tour) ; 16.05 : poids M (qualifications) ; 17.00 : 100 m M (premier tour) ; 18.00 : 400 m D (premier tour) ; 22.30 : javelot D (qualifications) ; 23.00 : 800 m D (premier tour) ; 0.05 : 100 m D (deuxième tour) ; 0.10 : triple saut M (qualifications) ; 0.35 : 100 m M (deuxième tour) ; 1.00 : 400 m M (premier tour) ; 1.50 : 5000 m D (qualifications) ; 2.00 : poids M (finale) ; 3.15 : 10 000 m M (qualifications).

Aviron. 15.00 : deux de couple poids légers M et D, quatre sans barreur poids légers M, quatre de couple M (demi-finales et finale B), deux sans barreur M, deux de couple M, skiff M et D (finale B).

Badminton. 15.00/20.00 : simple D (seizièmes de finale), simple M (huitièmes de finale) ; 2.00 : simple D et double mixte (seizièmes de finale).

Basket-ball. Tournoi masculin. 16.00 : Porto Rico-Australie (gr. B), Angola-Lituanie (gr. A) ; 21.00 : Corée du Sud-Grèce (gr. B), Brésil-Yougoslavie (gr. B) ; 2.00 : Argentine-Croatie (gr. A), Etats-Unis-Chine (gr. A).

Boxe. Super-mouche, légers, moyens. 19.30/2.00 : deuxième tour.

Cyclisme (piste). 15.00 : poursuite par équipes M (éliminatoires et quarts de finale), sprint D (quarts, demi-finales, classement 5e à 8e place), sprint M (huitièmes de finale et repêchage).

Haltérophilie. 18.30/22.00 : 83 kg.

Handball. Tournoi féminin. 16.00 : Hongrie-Chine, Norvège-Angola ; 20.30 : Danemark-Etats-Unis, Corée du Sud-Danemark.

Hockey. 15.00 : *Allemagne-Argentine M* ; 23.30 : Pakistan-Inde M ; Etats-Unis-Allemagne D ; 2.00 : Espagne-Etats-Unis M ; Australie-Grande-Bretagne D.

Judo. 60 kg M, 48 kg D. 15.30 : éliminatoires et repêchages ; 21.00 : finales.

Natation. 16.30 : 200 m papillon D, 200 m dos M, 50 m libre D, relais 4 x 100 m 4 nages M (éliminatoires) ; 1.30 : Finales 200 m papillon D, 200 m dos M, 50 m libre D, 1500 m libre M, relais 4 x 100 m 4 nages D (finales).

Plongeon. 21.00 : tremplin 3 m D (éliminatoires).

Softball. 15.00 : Japon-Porto Rico, Etats-Unis-Australie ; 0.30 : Canada-Pays-Bas, Chine-Taïwan.

Sports équestres. 17.00 : Concours complet individuel (saut d'obstacles).

Tennis. 16.00 : simple M et D (deuxième tour), double M et D (premier tour).

Tennis de table. 16.00 : simple M et D (éliminatoires) ; 1.00 : double D (quart de finale), simple M (éliminatoires).

Tir. 14.30 : pistolet sport 25 m D, cible mouvante 10 m M (éliminatoires et finale), skeet (éliminatoires).

Voile. 19.00 : Soling, Tornado (régates 5 et 6), Planche à voile M et D (régates 7 et 8).

Volley-ball. *Tournoi féminin.* 16.00 : Russie-Pérou ; 18.30 : Pays-Bas-Corée du Sud ; 22.00 : Chine-Ukraine ; 0.30 : Allemagne-Cuba ; 1.30 : Etats-Unis-Japon ; 4.00 : Canada-Brésil.

Volley-ball de plage. 16.00 : éliminatoires M et D ; 20.30 : éliminatoires M, demi-finales D.

Water-polo. 17.00 : Match de classement ; 22.00/4.30 : quart de finale.

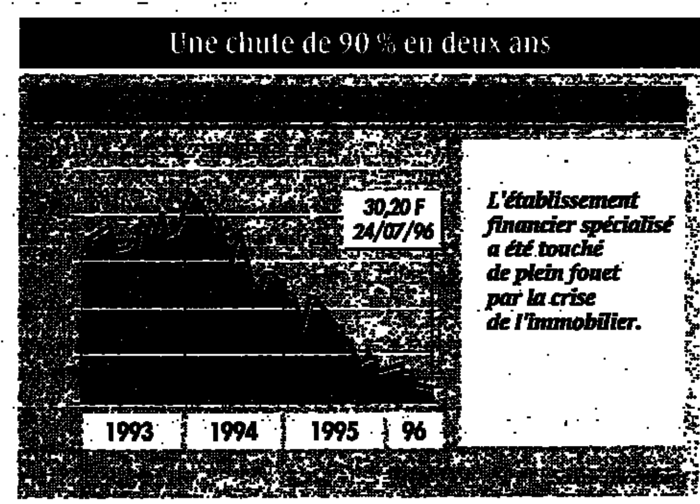
FINANCE Le sauvetage laborieux du Crédit foncier de France (CFF) va entrer sans sa phase active. La Caisse des dépôts et consignations (CDC) devrait lancer, sous la pression des pouvoirs publics, une offre publique d'achat (OPA) sur l'institution financière spécialisée dans le financement de l'immobilier. ● LE SCHÉMA DE REPRISE a été présenté, mercredi 24 juillet, au conseil de surveillance de la CDC. L'OPA serait suivie d'une OPR (offre publique de reprise). ● LES ACTIONNAIRES ne verraient pas forcément d'un mauvais œil l'opération pour autant que le prix leur convienne. ● L'ADAM (Association de défense des actionnaires minoritaires) estime qu'un repreneur, quel qu'il soit, doit payer au moins 100 francs par action. La cotation des actions du Crédit foncier a été suspendue, jeudi 25 juillet, dans l'attente de la publication d'un communiqué.

La Caisse des dépôts doit se porter au secours du Crédit foncier

La cotation des actions de l'institution spécialisée dans le financement de l'immobilier a été suspendue à la Bourse de Paris. C'est le prélude au lancement d'une offre publique d'achat

LE TITRE du Crédit foncier de France (CFF) a été suspendu de cotation, jeudi 25 juillet, à la Bourse de Paris dans l'attente de la publication d'un communiqué. L'intense opération de lobbying qui s'est déclenchée depuis quelques jours en faveur de la survie, en l'état, du Crédit foncier de France va-t-elle avoir l'effet escompté ou au contraire risque-t-elle de précipiter le démantèlement de l'institution ?

Depuis l'assemblée générale du 28 juin, qui a approuvé *in extremis* les comptes 1995 faisant apparaître près de 11 milliards de pertes dues à des provisions massives (*Le Monde* du 30 juin), le 31 juillet – échéance fixée par le ministre de l'économie et des finances pour trouver une solution de reprise – était considérée par la direction du Foncier comme une date théorique. Le 29 avril, Jean Arthuis avait en effet fixé cette date butoir au gouverneur du Foncier, Jérôme Meyssonier : « *L'Etat facilitera la réalisation d'un schéma d'adossement économiquement crédible et assurant la sécurité de la dette du CFF. Un tel schéma devra impérativement être arrêté avant le 31 juillet* », avait déclaré le ministre dans un communiqué. Le report de l'assemblée générale extraordinaire, à laquelle devait être soumise la réduction du capital du CFF, laissait présager que le gouvernement trouverait une pirouette pour laisser discrètement passer la fin du mois de juillet et donner un peu plus de temps à Jérôme Meyssonnier.



La déclaration de Jacques Chirac, le 14 juillet, sur la mauvaise gestion notamment du Crédit foncier ; la montée au créneau, le 22 juillet, du sénateur PS de l'Hérault, Gérard Delfau, « *alerté par les personnels de la délégation régionale de Montpellier* » qui appelait ses collègues à rallier un comité de défense du Foncier sur le thème « *sauver le Crédit foncier, c'est sauver le logement social* » ; la pétition signée par quatre-vingt-six députés de la majorité réclamant une commission d'enquête parlementaire à l'instar de celle du Crédit lyonnais ; la mobilisation sans faille des personnels de l'institution qui défendent leur emploi et ont publiquement fait appel – via une publicité dans *Le Monde* – à l'arbitrage du chef de l'Etat, sont autant de coups de projecteurs qui ont remis le 31 juillet à l'ordre du jour.

REPRENEUR AMÉRICAIN

Peut-être n'est-ce d'ailleurs pas une mauvaise chose. Car le problème du Foncier a beau être tourné dans tout les sens possibles et imaginables, aucune solution « *crédible économiquement* », selon les termes de Jean Arthuis n'a pu aujourd'hui se dégager. Et on voit mal comment l'été pourrait apporter de nouvelles idées. Les caisses d'épargne qui auraient pu être intéressées n'ont pas apprécié la baisse du taux du rendement du Livret A, dont elles ont le monopole, et ne sont plus prêtes à faire un quelconque effort. L'idée d'adosser le Crédit foncier à une compagnie d'assurance qui aurait pu valoriser la clientèle de l'institution pour développer l'activité d'assurance-vie a été abandonné. Les étrangers vers lesquels s'était tourné l'ancien gouverneur du Crédit foncier, Jean-Claude Colli – remercié en janvier 1996 – n'avaient pas été jugés suffisamment convenables.

Il y a quelques jours, Jérôme Meyssonnier confiait l'alternative qui s'offrait à lui : un (autre) repreneur américain déniché par le sous-gouverneur Jean-Pascal Beaufret, mais « *dont le gouvernement ne voudrait pas* » et « *une solution d'extinction des activités du Crédit foncier, concoctée par la Caisse des dépôts et le Trésor* ».

Ce n'est évidemment pas une présentation aussi brutale qu'est sur le point d'annoncer Bercy. Mais la constance avec laquelle Philippe Lagayette, directeur général de la Caisse des dépôts, réaffirme que « *l'intervention de la Caisse des dépôts, quelle qu'en soit sa forme, ne se fera jamais au détriment de sa solidité financière et de sa profitabilité* », démontre qu'il se battra pied à pied avec le Trésor pour ne pas détériorer la notation de la Caisse. Il l'a montré lorsqu'il s'est agit, à l'automne 1995, de donner un ballon d'oxygène au CFF, qui n'était plus en mesure de se refinancer sur les marchés en raison de la faiblesse de sa notation par les agences de *rating*. La Caisse lui a alors consenti un prêt de 20 milliards sur dix-huit mois, mais aux conditions du marché.

S'il peut résister à la poussée du Trésor, Philippe Lagayette, tentera donc d'aménager à son profit le schéma de reprise auquel il est de plus en plus acculé. Celui-ci, présenté, mercredi 24 juillet, au conseil de surveillance de la CDC, passerait par la prise de contrôle du Foncier via une OPA (offre publique d'achat) suivie d'une OPR (offre publique de reprise). Une porte de sortie que les actionnaires ne verraient pas forcément d'un mauvais œil pour autant que le prix leur convienne. Le fonds d'investissement américain Templeton qui détient 10 % du capital du Foncier a voté les comptes 1995 dans l'espoir qu'une telle opportunité lui serait offerte. Il ne s'inscrira pas dans ce schéma à n'importe quel prix. De son côté, l'Adam (Association de défense des actionnaires minoritaires) estime qu'une repreneur, quel qu'il soit, doit payer au moins 100 francs par action. Un prix calculé par Colette Neuville, sa présidente, à partir d'une valeur d'actif net de 35 francs et une valeur de fonds de commerce de 65 francs, ce qui valoriserait le Foncier à près de 4 milliards de francs.

Babette Stern

La CDC, le bras séculier de l'Etat

La Caisse des dépôts et consignations (CDC) est une institution publique sans équivalent, tant par son statut qui la met sous le contrôle du Parlement que par la diversité de ses métiers. A plusieurs reprises, une réforme de la CDC a été envisagée, afin de séparer les missions d'intérêt général et les activités concurrentielles qu'elle exerce. Mais les pouvoirs publics n'ont jamais voulu prendre le risque de casser un outil si utile.

La Caisse regroupe des activités bancaires et financières classiques, la gestion des fonds d'épargne et de financement du logement social, la gestion de caisses de retraite publiques, l'assurance-vie *via* sa filiale la Caisse nationale de prévoyance, le soutien au développement des PME (CEPME) et les services aux collectivités locales. Elle gère la collecte du Livret A des Caisses d'épargne et de La Poste. Fin 1995, son total de bilan était de 866 milliards de francs et l'encours des fonds d'épargne gérés dépassait 1 000 milliards de francs.

Le Conseil constitutionnel autorise la réforme du statut de France Télécom mais rappelle l'opérateur à ses obligations de service public

FRANÇOIS FILLON, ministre de la poste et des télécommunications, a constaté, « *avec satisfaction* », mercredi 24 juillet, que le Conseil constitutionnel avait déclaré conforme à la Constitution la loi relative à l'entreprise nationale France Télécom et n'avait pas retenu l'argumentation des députés socialistes qui avaient déposé un recours contre ce texte (*Le Monde* du 25 juillet). Aux yeux des parlementaires socialistes, le changement de statut de France Télécom et l'ouverture de 49 % du capital à des actionnaires privés ouvraient la voie à une privatisation de l'entreprise et pouvaient menacer son caractère de service public national. Pour le Conseil, il n'en est rien.

Mais les neuf sages assortissent ce *quitus* de considérations qui encadreront de façon rigoureuse le processus. Ils constatent, tout d'abord, qu'en prévoyant que l'Etat restera majoritaire dans la future entreprise le législateur a respecté le préambule de la Constitution de 1946, selon lequel « *tout bien, toute entreprise dont l'exploitation a, ou acquiert, les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de l'Etat* ». De ce fait, le Conseil souligne : « *Dans le cadre de cette loi, il serait impossible d'abandonner la participation majoritaire de l'Etat.* » Un tel abandon ne pourrait résulter, insiste-t-il, « *que d'une loi ultérieure* », qui serait, alors, une loi de privatisation.

Le Conseil constitutionnel considère, en outre, que le changement de statut juridique de France Télécom ne peut, « *en aucune façon, affranchir l'entreprise du respect des prescriptions à valeur constitutionnelle s'attachant à l'accomplissement des missions de service public qui lui incombent* ». Il note que la nouvelle loi ne remet pas en cause l'article 8 de la loi de 1990, relative à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications.

« CONTINUITÉ »

Or cet article précise qu'un cahier des charges fixe les droits et obligations des exploitants publics, notamment en ce qui concerne « *les conditions dans lesquelles sont assurées la desserte de l'ensemble du territoire national, l'égalité de traitement des usagers, la neutralité et la confidentialité des services* », ainsi que « *la qualité et la disponibilité des services* ». Il est donc clair, pour le Conseil, que le principe de « *continuité* », spatiale et temporelle, du service public est garanti par la nouvelle loi.

Mais, là encore, il met en garde l'Etat – et le futur opérateur – contre toute tentation de déroger à ces règles. La décision du Conseil précise : « *Il appartiendra aux autorités juridictionnelles et administratives de veiller strictement au respect, par l'entreprise France Télécom, des principes constitutionnels régissant le service public, notamment dans la gestion des biens transférés.* ». Les travaux pour la privatisation partielle de France Télécom vont donc pouvoir débuter. L'Etat sera conseillé par Paribas et Deutsche Morgan Grenfell, et l'opérateur par la BNP et Merrill Lynch.

Gérard Courtois

La Banque d'Angleterre renforce le contrôle des banques

TIRANT LES ENSEIGNEMENTS de la déroute de la banque Barings en février 1995, la Banque d'Angleterre a annoncé, mercredi 24 juillet, un renforcement de son arsenal de surveillance du système bancaire. S'appuyant sur une étude du cabinet de consultants Arthur Andersen, menée pendant neuf mois pour tirer les conclusions de l'affaire Barings, la banque centrale compte engager 101 personnes supplémentaires dans les services chargés de la surveillance des quelque cinq cents banques installées en Grande-Bretagne et prévoit de porter leurs effectifs à 486 personnes.

Les ressources allouées chaque année à la supervision des établissements seront accrues de 25 %. Elles sont actuellement de 35 millions de livres sterling (273 millions de francs) et devraient ainsi être augmentées de 7 à 8 millions de livres par an sur les trois prochaines années.

DÉPÊCHES

■ **EUROTUNNEL : le coprésident britannique d'Eurotunnel** Alastair Morton sera remplacé par Robert Malpas, dès qu'un accord aura été conclu avec les banques créditrices sur la dette de la société, a annoncé mercredi 24 juillet Eurotunnel. Robert Malpas, soixante-neuf ans, est président du groupe de matériaux industriels Cookson. Il ne disposera pas d'un rôle exécutif. Patrick Ponsolle détiendra la majeure partie des commandes de gestion de la société. M. Morton a aussi indiqué que les discussions sur l'endettement d'Eurotunnel se prolongeaient en raison d'un désaccord entre les banques.

■ **RIVIERA : le SPMP (Syndicat des producteurs de matières plastiques)**, le fabricant de bacs Riviera, a été contraint au dépôt de bilan, mardi 23 juillet, à la suite de l'échec d'un projet de reprise par l'industriel lillois Nortene, spécialiste du jardinage. Le projet s'est heurté au refus de la Caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône d'accorder un crédit de 15 millions de francs à SPMP contre garantie bancaire du CEPME et du Crédit national.

■ **BOEING : le constructeur aéronautique américain** va doubler sa production d'appareils d'ici à 1999 pour la porter au rythme de quarante-six par mois, selon des fournisseurs du groupe cités par le *Wall Street Journal* mercredi 24 juillet. Cette hausse des commandes rassurera les 113 000 salariés du groupe après la perte de 30 000 emplois ces dernières années.

■ **PHILIPS : le groupe néerlandais** a annoncé, le 25 juillet, qu'il supprimera 6 000 emplois dans son activité électronique grand public en trois ans. Le groupe a annoncé une perte de 456 millions de florins (1,3 milliard de francs) au deuxième trimestre 1996.

La micro-informatique d'Olivetti resterait déficitaire en 1996

L'américain Compaq, numéro un mondial des PC, prévoit quant à lui un bon second semestre

LE GROUPE ITALIEN Olivetti a annoncé le 24 juillet qu'il ne s'attend pas, malgré un deuxième trimestre 1996 relativement bon, que sa filiale spécialisée dans les ordinateurs personnels (PC) présente des comptes à l'équilibre fin 1996 comme promis. « *Compte tenu de l'état du marché, notre objectif de vendre 900 000 micro-ordinateurs cette année est à revoir à la baisse et il vaut mieux prévoir une perte limitée* », a indiqué Francesco Caio, le nouveau directeur général, qui a cependant souligné que les restructurations menées dans cette entité ont produit un « *effet positif* ».

L'activité PC a enregistré un bénéfice imposable de 1,1 milliard de lires (3,6 millions de francs) au deuxième trimestre, sur un chiffre d'affaires de 479 milliards de lires, en hausse de 8 %. Mais sur le premier semestre les comptes demeurent dans le rouge : le résultat imposable est déficitaire de 15,8 milliards de lires. Le chiffre d'affaires s'élève à 1 000 milliards de lires, 340 000 ordinateurs ayant été vendus, soit une progression de 17 % sur les six premiers mois de 1995. L'avenir que réservera Olivetti à son activité PC, principale responsable des pertes du groupe ces cinq dernières années, n'est pas clair. Carlo De Benedetti, le président du groupe, a plusieurs fois répété que cette activité devrait être à l'équilibre fin 1996, sinon elle serait fermée ou vendue. A en croire Francesco Caio, aucune de ces deux solutions n'est envisagée. « *Les PC ont représenté 220 milliards de lires de pertes d'exploitation l'an dernier. Au second semestre cette année nous serons sortis de ce scénario* », a-t-il indiqué le 24 juillet, sans plus de précision.

Si Olivetti prévoit que la demande en PC va se ralentir au second semestre 1996, le fabricant américain Compaq, numéro un mondial des PC, anticipe quant à lui un second semestre « *fort* ». Pour le troisième trimestre, le groupe table sur une croissance de 10 % de ses ventes. Sur les six premiers mois de 1996, son chiffre d'affaires a progressé de 27 %, à 8,2 milliards de dollars (41 milliards de francs). Son bénéfice net s'est élevé à 501 millions de dollars, soit une hausse de 8,4 %, chiffre supérieur aux prévisions des analystes.



CORRESPONDANCE

Une lettre de l'organisation humanitaire Refugees International

A la suite de l'entretien avec Daniel Valot, directeur de l'exploration-production de Total, qui répondait aux critiques formulées par Aung Saan Suu Kyi dans nos colonnes contre les investissements du groupe français en Birmanie considérés comme un soutien au gouvernement en place (Le Monde daté *21-22 juillet*), *Yvette Pierpaoli, représentante de l'organisation Refugees International en Europe, nous a adressé ce courrier :*

« M. Valot affirme dans vos colonnes que sa compagnie « *a répondu aux interrogations* » exprimées par Refugees International, dont je suis la représentante en Europe. Il n'en est rien. A ce jour, Total a toujours répondu par la négative aux demandes d'envoi d'observateurs indépendants dont la notoriété est incontestable sur les sites du chantier du gazoduc en territoire birman. Nous renouvelons cette demande.

» A notre connaissance, une association humanitaire opérant en Birmanie s'est récemment trouvée dans l'obligation morale de refuser, dans la zone du futur gazoduc, une intervention généreusement financée par Total, car son contrat l'aurait tenue au secret avec interdiction de diffuser ses observations sur la région.

» Ce n'est pas sur les salariés de Total que portent nos interrogations, mais, d'une part, sur les villageois de la zone que les travaux du gazoduc ont chassés de leur terre et forcés à chercher refuge sur la frontière thaïe, et, d'autre part, sur les travailleurs réquisitionnés de force par des sous-traitants du chantier Total-Unocal. Pour accompagner le projet de gazoduc, le régime birman a, en effet, mis en chantier de grands travaux d'infrastructure, dont les méthodes continuent de faire l'objet de condamnations régulières par la Commission des droits de l'homme de l'ONU. »

[Total, interrogé, maintient les propos de Daniel Valot. La compagnie pétrolière a répondu, par courrier, le 12 janvier 1994 aux demandes formulées par Yvette Pierpaoli reçues le 25 novembre 1993. Elle précise qu'en matière d'emploi les sous-traitants appliquent les mêmes règles que celles en vigueur et définies dans le groupe. Ces règles sont sous le contrôle opérationnel de la firme française. Le groupe pétrolier rappelle qu'il demande à tout intervenant travaillant avec lui, contractant ou association, de respecter des règles de discrétion pour des raisons de sécurité.]

■ **LA BOURSE DE TOKYO** s'est très sensiblement reprise, jeudi, après sa chute de la veille. L'indice Nikkei a gagné 252,81 points à 20 883,84 points soit en hausse de 1,23 %.

■ **LE DOLLAR** s'inscrivait en baisse à 108,30 yens, jeudi en fin d'après-midi, sur le marché des changes de Tokyo, contre 108,45 yens à New York mercredi soir.

■ **L'OR** a ouvert en hausse, jeudi 25 juillet, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 385,20-385,40 dollars contre 384,40-384,70 la veille en clôture.

■ **LA LIQUIDATION BOURSIÈRE** de juillet s'est achevée mercredi à Paris sur une nette baisse de 6,24 %, la plus importante enregistrée sur un mois depuis le début de l'année.

■ **LE TAUX D'INTÉRÊT** sur les bons du Trésor américain à cinq ans s'est établi mercredi à 6,625 %, lors de l'adjudication mensuelle, son plus bas niveau depuis le mois de mai.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

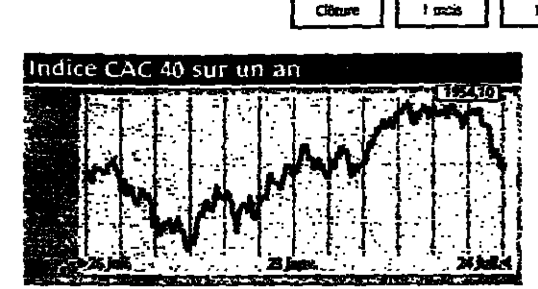
NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Nette hausse à Paris

LES VALEURS FRANÇAISES ont débuté le terme boursier d'août sous le signe de la hausse, *jeudi 25 juillet, à la Bourse* de Paris. En progression de 1,14 % au début des échanges, l'indice CAC 40 gagnait 0,98 %, à 1 973,20 points, *quelques minutes plus* tard.

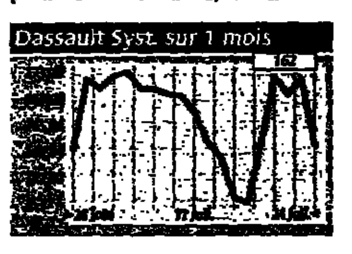
La veille, jour de la liquidation mensuelle du terme boursier de juillet, les valeurs françaises avaient terminé la séance sur un repli de 1,42 %, à 1 954,10 points. Le mois boursier s'est soldé par une perte de 6,24 %, soit la plus mauvaise liquidation depuis le mois de septembre 1995. Alors que le 30 avril, au plus haut de l'année, l'indice gagnait 14,7 % par rapport au 1er janvier, le gain n'est plus que de 4,4 %.

Selon certains opérateurs, la *Bourse de Paris, plus dépendante* de Wall Street que les autres places européennes, pourrait subir plus durement le contrecoup d'une poursuite de la chute du Dow Jones. John Lomax, stratégiste européen pour Merrill Lynch, se déclare néanmoins *« modérément optimiste »* sur le marché français. *« Il existe un pessimisme extraordinaire sur la Bourse de Paris »*, constate-t-il, alors qu'avec une seule valeur technologique (Alcatel) la Bourse est peu concernée par l'effet *« valeur technologique »* qui domine à Wall Street et que, de même, l'environnement français en matière de taux y est bien meilleur.



Dassault Systèmes, valeur du jour

MAUVAISE SÉANCE, mercredi *24 juillet, à la Bourse de Paris pour* Dassault Systèmes. Le titre de l'entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication assis*tée par ordinateur a perdu* 5,8 %, à 162 francs. Selon les opérateurs, l'action a souffert de sa double cotation sur le marché parisien et sur le Nasdaq de la Bourse de New York (marché électronique dédié sur les valeurs de haute technologie). Introduit simultanément le 28 juin de part et d'autre de l'Atlantique, l'offre publique de vente avait été *sursouscrite* trente-cinq fois et le titre avait terminé la première séance à 161,20 francs.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 25/07	Var. % 24/07	Var. % 31/12
Spir Communication	475	[illegible]	+5,79
Cap Gemini	209	[illegible]	+51,44
Legrand ADP	558	[illegible]	+13,87
Dassault Electro	314	[illegible]	+93,94
Sommer-Allibert	118,50	[illegible]	−8,77
Euro Disney	12,10	[illegible]	+8,52
Eiffage	499	[illegible]	−24,80
Sat	1675	[illegible]	−6,10
Docks France	1270	[illegible]	+70,69
Ingenico	58,20	[illegible]	+66,52
BAISSES, 10h15			
Poliet	480,10	[illegible]	+20,68
Lapeyre	275	[illegible]	+12,70
UIC	60,90	[illegible]	+3,39
Metaleurop	48,80	[illegible]	+7,48
Elf Gabon	989	[illegible]	+15,13
G.F.C.	386	[illegible]	+4,89
Fives-Lille	450	[illegible]	+22,28
Sade (Ny)	172,10	[illegible]	−1,14
Casino Guich.ADP	133	[illegible]	+23,77
Bertrand Faure	162,10	[illegible]	+29,68

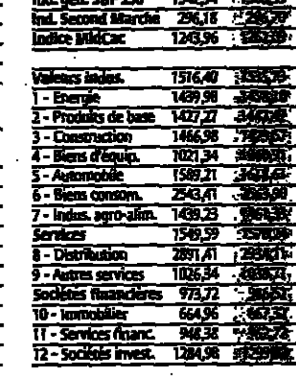
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	25/07 Titres échangés	Capitalisation en KF
Docks France	466006	591827620
Total	72568	25510504,30
Elf Aquitaine	48617	17391860,40
Cap Gemini	37758	7898172
LVMH Moet Vuitton	6497	7417230
Alcatel Alsthom	17358	6837612,30
Air Liquide	7447	6485160
Carrefour	2391	6382567
Saint-Gobain	9433	6004494
Roussel Uclaf	4950	5580903

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

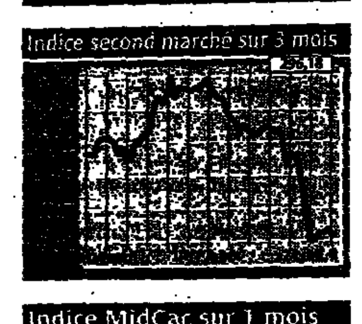
HAUSSES, 10h15	Cours au 25/07	Var. % 24/07	Var. % 31/12
AFE #	435	[illegible]	+21,16
Pier imp.(Damal)#	43	[illegible]	−14
Trouvay Cauvin #	79,60	[illegible]	+34,23
BRICORAMA #	205	[illegible]	—
Assystem #	549	[illegible]	+54,17
BAISSES, 10h15			
Chaine et Trame #	115,90	[illegible]	−10,29
Deplа-Malfrjoud	14	[illegible]	+6,87
HIT Ly #	295	[illegible]	+5,73
Arkopharma	351	[illegible]	—
Aigle #	182,10	[illegible]	−20,34

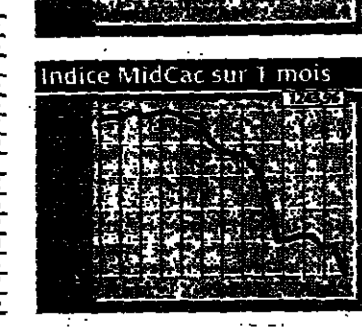
INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	24/07	23/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1385,28	[illegible]	−1,30
Ind. gén. SBF 250	1342,94	[illegible]	−1,28
Ind. Second Marché	296,18	[illegible]	−0,17
Indice MidCac	1243,96	[illegible]	−1,44
Valeurs indus.	1516,40	[illegible]	−1,26
1 - Energie	1439,98	[illegible]	−1,24
2 - Produits de base	1427,27	[illegible]	−1,40
3 - Construction	1466,98	[illegible]	−0,45
4 - Biens d'équip.	1021,34	[illegible]	−1,88
5 - Automobile	1589,21	[illegible]	−1,82
6 - Biens consom.	2543,41	[illegible]	−0,80
7 - Indus. agro-alim.	1439,23	[illegible]	−1,51
Services	1549,59	[illegible]	−1,32
8 - Distribution	2891,41	[illegible]	−1,46
9 - Autres services	1026,34	[illegible]	−1,19
Sociétés financières	973,72	[illegible]	−1,30
10 - Immobilier	664,96	[illegible]	−0,35
11 - Services financ.	948,38	[illegible]	−1,49
12 - Sociétés invest.	1284,98	[illegible]	−1,15

Indice SBF 250 sur 3 mois





Reprise technique à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a terminé en hausse jeudi 25 juillet en réaction technique à la chute de la veille. *Les opérateurs* notent, par ailleurs, que la progression du marché reste limitée par les craintes d'une hausse des taux d'intérêt. *L'indice Nikkei a gagné* 252,81 points, soit 1,23 %, à 20 883,84 points.

La veille, Wall Street a connu *une nouvelle séance en dents de* scie, parvenant toutefois à finir en modeste hausse grâce à des achats de couverture qui ont commencé sur le Nasdaq. *L'indice Dow Jones*, qui avait chuté de près de 80 points dans les premiers échanges, avant d'évoluer irrégulièrement à la baisse, a gagné jusqu'à 31 points à la mi-journée, avant de finir sur une avance de 8,14 points, soit 0,15 %, à 5 354,69 points. L'indice du Nasdaq avait chuté de 31 points dans la matinée pour finalement terminer sur un repli plus modéré de *6,70 points (0,64 %)*.

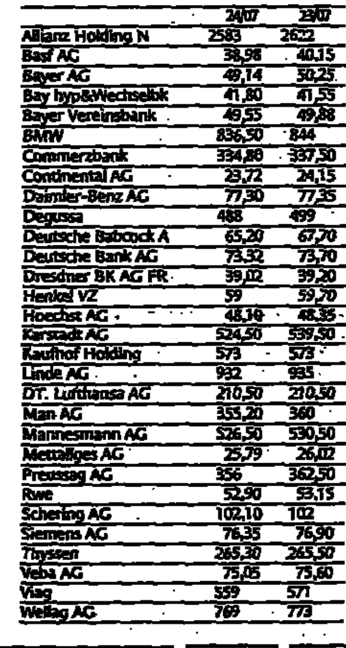
En Europe, la Bourse de Londres a terminé en baisse, l'indice Footsie perdant en clôture 39,6 points, *soit 1,1 %, à 3 668,8 points*. La Bourse de Francfort a terminé sur un recul d'une ampleur similaire.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 24/07	Cours au 23/07	Var. en %
Paris CAC 40	1949,47	1982,23	−1,68
New-York/DJ indus.	5312,52	5346,55	−0,64
Tokyo/Nikkei	22348	21163,78	+5,30
Londres/FT100	3668,20	3708,48	−1,10
Francfort/Dax 30	2447,80	2475,07	−1,11
Frankfort/Commer.	867,57	875,41	−0,90
Bruxelles/Général	1753,40	1753,40	—
Milan/MIB 30	982	982	—
Amsterdam/Gé. Cbs	354,90	360,30	−1,52
Madrid/Ibex 35	350,28	355,69	−1,54
Stockholm/Affarsal	1445,51	1446,51	—
Londres FT30	2677,90	2712,40	−1,29
Hong Kong/Hang S.	10699,90	10865,30	−1,55
Singapour/Strait t	2137,13	2169,47	−1,51

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	24/07	23/07
Alcoa	56	55,62
American Express	42,62	41,37
Allied Signal	58	57,75
AT & T	50,75	50,25
Bethlehem	9,87	9,87
Boeing Co	85,87	84,12
Caterpillar Inc.	65,37	64,75
Chevron Corp.	57,75	58,12
Coca-Cola Co	45,75	46,87
Disney Corp.	54,37	55,50
Du Pont Nemours&Co	77,25	74,87
Eastman Kodak Co	73,75	73
Exxon Corp.	83,62	84,75
Gen. Electric Co	79,87	79,62
Goodyear T & Rubbe	41,87	42,62
IBM	91,37	90,50
Intl Paper	37,62	37,87
J.P. Morgan Co	84,87	85,87
Mc Don Dougl	45,75	45,50
Merck & Co.Inc.	64,62	64
Minnesota Mng.&Mfg	63,37	65
Philip Moris	99,87	99,75
Procter & Gamble C	85,50	86,12
Sears Roebuck & Co	41,50	40,75
Texaco	84,62	84,37
Union Carb.	37,50	36,87
Utd Technol	107,37	107,25
Westingh. Electric	16,75	16,25
Woolworth	20	19,87

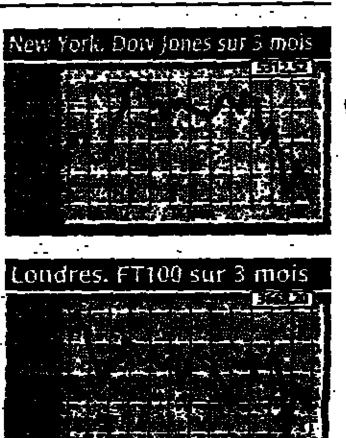


LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	24/07	23/07
Allied Lyons	4,26	4,24
Barclays Bank	7,99	8,05
B.A.T. industries	4,93	4,97
British Aerospace	9,25	9,45
British Airways	5,06	5,10
British Gas	1,91	1,96
British Petroleum	5,86	5,91
British Telecom	3,56	3,59
B.T.R.	2,36	2,39
Cadbury Schweppes	4,89	4,93
Eurotunnel	0,99	1,01
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,85	9,12
Grand Metropolitan	4,24	4,30
Guinness	4,67	4,72
Hanson Plc	1,54	1,56
Great Ic	6,14	6,20
H.S.B.C.	10,26	10,42
Imperial Chemical	7,78	7,88
Legal	6,97	7
Marks and Spencer	4,79	4,83
National Westminst	6,21	6,25
Peninsular Orienta	4,94	4,95
Reuters	7,04	7,30
Saatchi and Saatch	1,13	1,13
Shell Transport	9,18	9,31
Tate and Lyle	4,59	4,60
Univeler Ltd	12,16	12,26
Zeneca	13,91	14,05

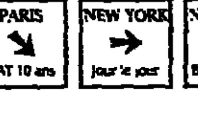
FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	24/07	23/07
Allianz Holding N	2583	2622
Basf AG	38,98	40,15
Bayer AG	49,14	50,25
Bay hyp&Wechselbk	41,80	41,55
Bayer Vereinsbank	49,55	49,88
BMW	836,50	844
Commerzbank	334,80	337,50
Continental AG	23,72	24,15
Daimler-Benz AG	77,30	77,35
Degussa	488	499
Deutsche Babcock A	65,20	67,70
Deutsche Bank AG	73,32	73,70
Dresdner BK AG FR	39,02	39,20
Henkel VZ	59	59,70
Hoechst AG	48,10	48,35
Karstadt AG	524,50	539,50
Kaufhof Holding	573	573
Linde AG	932	935
DT. Lufthansa AG	210,50	210,50
Man AG	355,20	360
Mannesmann AG	526,50	530,50
Mettallges AG	25,79	26,02
Preussag AG	356	362,50
Rwe	52,90	53,15
Schering AG	102,10	102
Siemens AG	76,35	76,90
Thyssen	265,30	265,50
Veba AG	75,05	75,60
Viag	559	571
Wellag AG	769	773



Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX





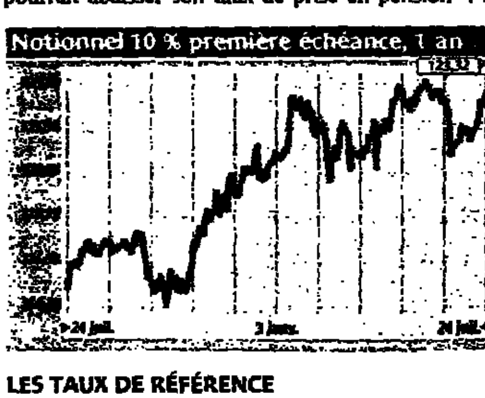


Baisse du Matif à l'ouverture

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif qui sert à mesurer la *performance des emprunts d'État* français a débuté la séance en baisse jeudi 25 juillet. Aux alentours de 9 h 30, l'échéance septembre perdait 18 centièmes à 123,10.

La veille, dans le sillage de Wall Street, et dans l'attente de la réunion du conseil de la Bundesbank – qui pourrait abaisser son taux de prise en pension –, le contrat avait gagné 14 centièmes à 123,28, sur un *marché relativement actif*, mais il n'a pas réussi à maintenir tous ses gains.

Le marché français a profité de la bonne orientation de *l'obligataire américain qui* recueille les capitaux fuyant les marchés d'actions. Le rendement des emprunts d'État à trente ans américain s'est détendu à 6,92 % contre 6,97 % mardi soir.



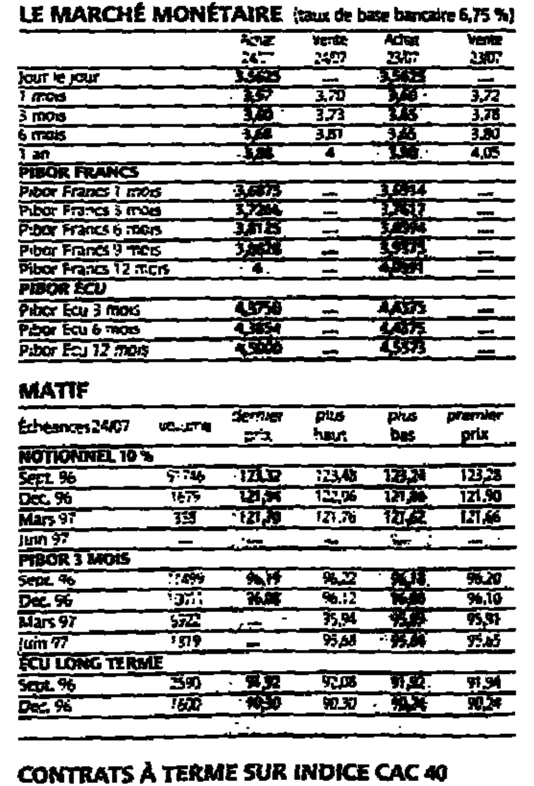
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 24/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,50	6,48	7,16	2,40
Allemagne	3,25	6,37	7,79	1,60
Grande-Bretagne	5,75	7,92	8,23	2,70
Italie	8,82	9,34	9,69	4,30
Japon	0,53	3,37	—	−0,20
États-Unis	5,19	6,79	6,97	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 24/07	Taux au 23/07	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,22	5,28	100,81
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,84	5,86	101,65
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,24	6,25	102,05
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,47	6,49	102,14
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,07	7,07	102,76
Obligations françaises	6,67	6,65	101,78
Fonds d'État à TME	−1,55	−1,55	100,97
Fonds d'État à TRE	−2,04	−1,96	101,53
Obligat. franç. à TME	−1,43	−1,39	100,67
Obligat. franç. à TRE	+0,19	+0,19	100,19

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)



	Achat 24/07	Vente 24/07	Achat 23/07	Vente 23/07
Jour le jour	3,5625	—	3,5625	—
1 mois	3,57	3,70	3,60	3,72
3 mois	3,60	3,73	3,65	3,78
6 mois	3,68	3,81	3,65	3,80
1 an	3,88	4	3,90	4,05
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,6875	—	3,6914	—
Pibor Francs 3 mois	3,7266	—	3,7617	—
Pibor Francs 6 mois	3,8125	—	3,8594	—
Pibor Francs 9 mois	3,8828	—	3,9375	—
Pibor Francs 12 mois	4	—	4,0391	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3750	—	4,4375	—
Pibor Ecu 6 mois	4,3854	—	4,4375	—
Pibor Ecu 12 mois	4,5000	—	4,5573	—

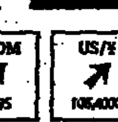
MATIF

Échéances 24/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	97746	123,32	123,48	123,24	123,28
Déc. 96	1679	121,96	122,06	121,86	121,90
Mars 97	335	121,70	121,76	121,62	121,66
Juin 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	11499	96,19	96,22	96,18	96,20
Déc. 96	10711	96,08	96,12	96,08	96,10
Mars 97	5722	—	95,94	95,88	95,91
Juin 97	1519	—	95,68	95,64	95,65
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	2590	91,92	92,08	91,92	91,94
Déc. 96	1600	90,30	90,30	90,24	90,24

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 24/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 96	27565	1960	1963	1942	1956
Août 96	2750	1965,50	1966,50	1951	1961
Sept. 96	766	1974,80	1971,50	1958	1967
Déc. 96	100	1983	1983	1983	1984,50

LES MONNAIES





Le dollar toujours ferme

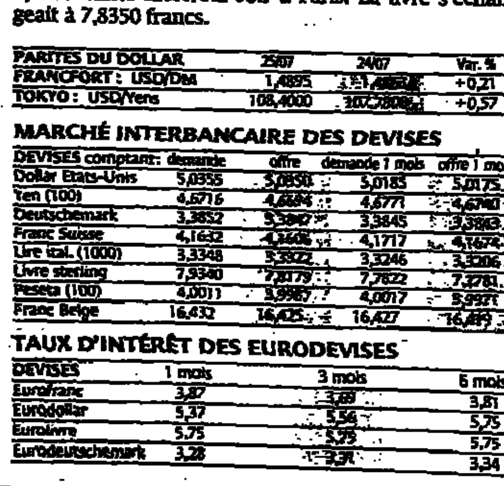
APRÈS s'être repris au cours de la *journée* de mercredi, le dollar *continuait à gagner* un peu de terrain, jeudi 25 juillet dans la matinée, sur les marchés de changes, alors que les investisseurs attendaient la *réunion en début d'après-midi* du conseil de la Bundesbank. Le billet vert s'échangeait à 5,0440 francs, 1,4888 deutschemark et 108,22 yens, contre respectivement 5,0365 francs, 1,4868 mark et 107,95 yens, dans les échanges interbancaires de mercredi soir. *« Si la Bundesbank baisse son taux de REPO, le dollar aura une chance de repasser au-dessus de 1,500 mark »*, estimait un opérateur. Le deutschemark était en légère hausse contre le franc, à 3,3885 francs, jeudi, au cours des premiers échanges, contre 3,3880 francs mercredi soir à Paris. La livre s'échangeait à 7,8350 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 24/07	% 23/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,6500	[illegible]	327	[illegible]
Ecu	6,3780	+0,02	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,0340	[illegible]	4,7500	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4310	[illegible]	15,9000	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	301,2100	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3290	[illegible]	3,1200	[illegible]
Danemark (100 krd)	87,8100	[illegible]	83	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,1260	[illegible]	7,7300	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,8240	[illegible]	7,4000	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1300	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	76,8600	[illegible]	72	[illegible]
Suisse (100 F)	415,5500	[illegible]	402	[illegible]
Norvège (100 k)	78,7700	[illegible]	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,1220	[illegible]	46,6000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0020	[illegible]	3,7500	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2950	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,6656	[illegible]	3,4000	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6685	[illegible]	4,4500	[illegible]
Finlande (mark)	111,4400	[illegible]	105,5000	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	25/07	24/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4895	[illegible]	+0,21
TOKYO : USD/Yens	108,4000	[illegible]	+0,57

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES



DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,0355	5,0850	5,0185	5,0175
Yen (100)	4,6716	4,6684	4,6771	4,6740
Deutschemark	3,3852	3,3842	3,3845	3,3803
Franc Suisse	4,1632	4,1606	4,1717	4,1674
Lire ital. (1000)	3,3348	3,3322	3,3246	3,3206
Livre sterling	7,9340	7,8179	7,7822	7,3781
Peseta (100)	4,0011	3,9987	4,0017	3,9971
Franc Belge	16,432	16,425	16,427	16,419

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,87	3,69	3,81
Eurodollar	5,37	5,56	5,75
Eurolivre	5,75	5,75	5,75
Eurodeutschemark	3,28	3,31	3,34

L'OR

	cours 24/07	cours 23/07
Or fin (k. barre)	62100	62000
Or fin (en lingot)	62350	62500
Once d'Or Londres	355,10	384,40
Pièce française(20f)	358	356
Pièce suisse (20f)	359	356
Pièce Union lat(20f)	359	356
Pièce 20 dollars us	2500	2500
Pièce 10 dollars us	1400	1390
Pièce 50 pesos mex.	2325	2295

LE PÉTROLE

En dollars	cours 24/07	cours 23/07
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	20,44	20,44
Crude Oil (New York)	19,38	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	24/07	23/07
Dow-Jones comptant	208,21	[illegible]
Dow-Jones à terme	331,87	[illegible]
CRB	242,24	[illegible]

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2018	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1933	[illegible]
Aluminium comptant	1463,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1496	[illegible]
Plomb comptant	777	[illegible]
Plomb à 3 mois	785	[illegible]
Etain comptant	6205	[illegible]
Etain à 3 mois	6255	[illegible]
Zinc comptant	991	[illegible]
Zinc à 3 mois	1017,50	[illegible]
Nickel comptant	6960	[illegible]
Nickel à 3 mois	7060	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,95	[illegible]
Platine à terme	399	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,71	[illegible]
Maïs (Chicago)	4,85	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	7,83	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	244,50	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1291	[illegible]
Café (Londres)	1491	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1517,96	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,23	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 25 JUILLET

COMPTANT

SECOND MARCHÉ

SICAV et FCP

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 25 JUILLET
Liquidation : 23 août
Taux de report : 4,38
Cours relevés à 10h15

CAC 40 ↗ PARIS
+0,98 %
CAC 40 : 1973,31

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	937	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	809	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Renault (T.P.)	1600	[illegible]	+ 5,62	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1968	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1189	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1070	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
Accor	654	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	135,10	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
Air Liquide	866	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Alcatel Alsthom	387	[illegible]	+ 1,57	[illegible]
Axa	265,90	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Axime	690	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Bail Investis	730	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Bancaire (Cie)	536	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Bazar Hot. Ville	461	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Bertrand Faure	165	[illegible]	− 1,75	[illegible]
BIC	692	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
BIS	504	[illegible]	− 1,38	[illegible]
B.N.P.	173,80	[illegible]	+ 1,55	[illegible]
Bollore Techno	535	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
Bongrain	2334	[illegible]	—	[illegible]
Bouygues	517	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Canal +	1160	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Cap Gemini	196,60	[illegible]	+ 6,30	[illegible]
Carbone Lorraine	675	[illegible]	—	[illegible]
Carrefour	2648	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Casino Guichard	197,10	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
Casino Guich.ADP	135,50	[illegible]	− 1,84	[illegible]
Castorama Dl (Li)	994	[illegible]	− 0,20	[illegible]
C.C.F.	238	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
CCMX(ex.CCMC)Ly.	45	[illegible]	+ 2,22	[illegible]
Cegid (Ly)	405	[illegible]	+ 2,22	[illegible]
CEP Communication	390	[illegible]	+ 1,28	[illegible]
Cerus Europ.Reun	85,45	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Cetelem	1092	[illegible]	+ 2,93	[illegible]
CGIP	1140	[illegible]	+ 1,84	[illegible]
Chargeurs Intl	199,90	[illegible]	− 0,45	[illegible]
Christian Dior	642	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	175,10	[illegible]	+ 1,54	[illegible]
Cipe France Ly #	468	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Clarins	750	[illegible]	—	[illegible]
Club Mediterranee	404,80	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Coflexip	177	[illegible]	+ 3,67	[illegible]
Colas	835	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Comptoir Entrep.1	10	[illegible]	+ 1,50	[illegible]
Comptoir Moder.	2180	[illegible]	+ 3,21	[illegible]
CPR	356	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Cred.Fon.France	30,20	[illegible]	—	[illegible]
Credit Local Fce	417,30	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Credit Lyonnais CI	131,10	[illegible]	+ 2,05	[illegible]
Credit National	336	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	220	[illegible]	− 0,45	[illegible]
Damart	3670	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Danone	732	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
Dassault-Aviation	755	[illegible]	+ 1,98	[illegible]
Dassault Electro	298	[illegible]	+ 5,36	[illegible]
Dassault Systemes	162	[illegible]	+ 1,85	[illegible]
De Dietrich	236	[illegible]	+ 1,69	[illegible]
Degremont	446	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	39,60	[illegible]	− 1,26	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	205	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Docks France	1222	[illegible]	+ 3,92	[illegible]
Dynaction	123,80	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Eaux (Gle des)	507	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Ecco	1172	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Eiffage	478,60	[illegible]	+ 4,26	[illegible]
Elf Aquitaine	353,50	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Eramet	315	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Eridania Beghin	698	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Essilor Intl	1380	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Essilor Intl ADP	984	[illegible]	+ 1,62	[illegible]
Esso	556	[illegible]	− 0,89	[illegible]
Eurafrance	1950	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Euro Disney	11,60	[illegible]	+ 4,31	[illegible]
Europe 1	998	[illegible]	+ 2,02	[illegible]
Eurotunnel	8	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Filipacchi Medias	955	[illegible]	—	[illegible]
Finalac	441,90	[illegible]	− 1,56	[illegible]
Finextel	73,20	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
Fives-Lille	460	[illegible]	− 2,17	[illegible]
Fromageries Bel	4697	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Galeries Lafayette	1660	[illegible]	—	[illegible]
GAN	130,20	[illegible]	+ 3,30	[illegible]
Gascogne (B)	439	[illegible]	—	[illegible]
Gaumont #	350	[illegible]	—	[illegible]
Gaz et Eaux	2060	[illegible]	—	[illegible]
Geophysique	317,80	[illegible]	− 0,84	[illegible]
G.F.C.	395	[illegible]	− 2,27	[illegible]
Groupe Andre S.A.	388	[illegible]	+ 1,80	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	88,50	[illegible]	+ 1,69	[illegible]
GTM-Entrepose	298	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Guilbert	694	[illegible]	—	[illegible]
Guyenne-Gascogne	1878	[illegible]	+ 2,76	[illegible]
Havas	362,40	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Havas Advertising	539	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Imetal	733	[illegible]	+ 1,50	[illegible]
Immeubl.France	310	[illegible]	—	[illegible]
Ingenico	56	[illegible]	+ 3,92	[illegible]
Interbail	220,50	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Intertechnique 1	530	[illegible]	—	[illegible]
Jean Lefebvre	310,20	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	636	[illegible]	− 0,94	[illegible]
Labinal	691	[illegible]	+ 2,02	[illegible]
Lafarge	294,10	[illegible]	+ 1,83	[illegible]
Lagardere	120,50	[illegible]	+ 2,57	[illegible]
Lapeyre	295	[illegible]	− 6,77	[illegible]
Lebon	199	[illegible]	—	[illegible]
Legrand	803	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Legrand ADP	529	[illegible]	+ 5,48	[illegible]
Legris indust.	190	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Locindus	717	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
L'Oreal	1492	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1128	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Lyonnaise Eaux	446	[illegible]	+ 1,43	[illegible]
Marine Wendel	421,10	[illegible]	− 0,02	[illegible]
Metaleurop	50	[illegible]	− 2,48	[illegible]
Metrologie Inter.	14	[illegible]	+ 3,21	[illegible]
Michelin	223,80	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
Moulinex	87,10	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Nord-Est	125,50	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Nordon (Ny)	355	[illegible]	—	[illegible]
NRJ #	560	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
OLIPAR	82	[illegible]	—	[illegible]
Paribas	291	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Pathe	1190	[illegible]	+ 1	[illegible]
Pechiney	198,20	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Pernod-Ricard	305	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Peugeot	580	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1603	[illegible]	+ 1,37	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	373	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Poliet	555	[illegible]	− 13,49	[illegible]
Primagaz	540	[illegible]	+ 1,85	[illegible]
Promodes	1292	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Publicis	369	[illegible]	+ 1,62	[illegible]
Remy Cointreau	128,10	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Renault	110	[illegible]	+ 1,72	[illegible]
Rexel	1264	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Rhone Poulenc A	120,80	[illegible]	− 0,66	[illegible]
Rochette (La)	30,40	[illegible]	—	[illegible]
Roussel Uclaf	1125	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4400	[illegible]	—	[illegible]
Sade (Ny)	175,50	[illegible]	− 1,99	[illegible]
Sagem SA	2990	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Saint-Gobain	626	[illegible]	+ 1,91	[illegible]
Saint-Louis	1288	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
Salomon (Ly)	4149	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Salvepar (Ny)	390	[illegible]	+ 2,56	[illegible]
Sanofi	388,50	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Sat	1611	[illegible]	+ 3,97	[illegible]
Saupiquet (Ns)	750	[illegible]	+ 2,66	[illegible]
Schneider SA	232,50	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
SCOR	192,50	[illegible]	− 1,19	[illegible]
S.E.B.	880	[illegible]	+ 2,27	[illegible]
Sefimeg	332,90	[illegible]	− 1,47	[illegible]
SEITA	228	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Selectibanque	95,35	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
SFIM	995	[illegible]	+ 1,50	[illegible]
SGE	100	[illegible]	+ 1	[illegible]
Sidel	293	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Simco	407	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
S.I.T.A	1165	[illegible]	+ 1,28	[illegible]
Skis Rossignol	1939	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Sligos	460	[illegible]	—	[illegible]
Societe Gale A	551	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Sodexho	2251	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Sommer-Allibert	113	[illegible]	+ 4,86	[illegible]
Sophia	199,30	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Spir Communication	439	[illegible]	+ 8,20	[illegible]
Strafor Facom	358	[illegible]	—	[illegible]
Suez	170,20	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Synthelabo	405	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Technip	438,90	[illegible]	—	[illegible]
Thomson-CSF	128,60	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Total	350	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
UAP	103	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
UFB Locabail	440	[illegible]	—	[illegible]
UGC DA (M)	287,50	[illegible]	—	290
UIC	64,80	[illegible]	− 6,01	[illegible]
UIF	421,80	[illegible]	− 0,42	420
UIS	145	[illegible]	[illegible]	145
Unibail	508	[illegible]	+ 3,14	510
Union Assur.Fdal	610	[illegible]	− 1,47	[illegible]
Usinor Sacilor	66,55	[illegible]	− 0,52	[illegible]
Valeo	251	[illegible]	+ 1,55	250
Vallourec	213	[illegible]	− 0,93	215
Via Banque	150	[illegible]	—	150
Worms & Cie	247	[illegible]	+ 3,23	245
Zodiac ex.dt divid	1201	[illegible]	+ 1,58	1240
Elf Gabon	1012	[illegible]	− 2,27	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol. #	250	[illegible]	—	255
Adidas AG #	384	[illegible]	+ 1,30	[illegible]
American Express	207,70	[illegible]	—	205
Anglo American #	294	[illegible]	− 2,72	[illegible]
Amgold #	435	[illegible]	− 0,57	445
Arjo Wiggins App	13,65	[illegible]	− 1,09	13,50
A.T.T. #	255,50	[illegible]	− 0,19	255
Banco Santander #	233,60	[illegible]	—	[illegible]
Barrick Gold #	132,90	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
B.A.S.F. #	131	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
Bayer #	168,90	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Blenheim Group	31,90	[illegible]	− 3,91	32
Cordiant PLC	8,35	[illegible]	+ 4,19	8,50
Crown Cork ord.	215	[illegible]	—	215
Crown Cork PF CV	211	[illegible]	—	210
Daimler Benz #	255,10	[illegible]	+ 0,50	260
De Beers #	160	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Deutsche Bank #	247	[illegible]	+ 1,65	250
Dresdner Bank #	132,80	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Driefontein #	66,75	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Du Pont Nemours #	366,40	[illegible]	+ 5,89	[illegible]
Eastman Kodak #	363,70	[illegible]	—	[illegible]
East Rand #	3	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
Echo Bay Mines #	50,10	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Electrolux #	260	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
Ericsson #	96	[illegible]	—	[illegible]
Exxon Corp. #	417,90	[illegible]	—	[illegible]
Ford Motor #	161,40	[illegible]	—	[illegible]
Freegold #	51	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Gencor Limited #	17,70	[illegible]	—	[illegible]
General Elect. #	391,10	[illegible]	+ 2,78	[illegible]
General Motors #	237	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Gle Belgique #	370	[illegible]	—	[illegible]
Grd Metropolitan	32,90	[illegible]	+ 2,88	[illegible]
Guinness Plc #	35,80	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
Hanson Plc	11,80	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Harmony Gold #	51,05	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Hitachi #	45,35	[illegible]	+ 1,54	[illegible]
Hoechst #	163,90	[illegible]	+ 1,70	[illegible]
I.B.M #	456	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
I.C.I #	61	[illegible]	—	[illegible]
Ito Yokado #	285	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
Matsushita #	86	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Mc Donald's #	223	[illegible]	+ 1,79	[illegible]
Merck and Co #	320,50	[illegible]	+ 1,99	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	64,10	[illegible]	—	[illegible]
Mobil Corporat.#	551	[illegible]	—	[illegible]
Morgan J.P. #	415	[illegible]	—	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5650	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	70	[illegible]	—	70
Nokia A	167	[illegible]	+ 4,73	171
Norsk Hydro #	221,10	[illegible]	—	[illegible]
Petrofina #	1508	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Philip Morris #	493,10	[illegible]	+ 1,80	[illegible]
Philips N.V #	146,30	[illegible]	− 2,11	[illegible]
Placer Dome Inc #	109	[illegible]	+ 2,11	[illegible]
Procter Gamble #	425,10	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Quilmes	236,80	[illegible]	—	[illegible]
Randfontein #	31,70	[illegible]	+ 2,52	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	319,70	[illegible]	—	[illegible]
Royal Dutch #	750	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
R T Z #	68,80	[illegible]	+ 1,74	[illegible]
Sega Enterprises	225	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Helena #	28,30	[illegible]	—	[illegible]
Schlumberger #	403,10	415	+ 2,95	415
SGS Thomson Micro.	165	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Shell Transport #	71,50	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Siemens #	259	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Sony Corp. #	308,50	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
Sumitomo Bank #	91,80	[illegible]	—	[illegible]
T.D.K #	268,50	[illegible]	+ 3,12	[illegible]
Telefonica #	83	[illegible]	+ 3,01	[illegible]
Toshiba #	33,30	[illegible]	+ 1,80	[illegible]
Unilever #	691	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
United Technol. #	531	[illegible]	—	[illegible]
Vaal Reefs #	405,50	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Volkswagen A.G #	1725	[illegible]	—	[illegible]
Volvo (act.B) #	103	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep #	181	[illegible]	− 1,10	[illegible]
Yamanouchi #	105	[illegible]	—	[illegible]
Zambia Copper	2,72	[illegible]	+ 1,47	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h15
JEUDI 25 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,96	[illegible]
CEPME 9% 92-06TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	—	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	113,75	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,65	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,15	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113,90	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,86	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,47	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	—	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,81	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,55	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,89	[illegible]
Finansder 9%91-06#	117,55	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,15	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,08	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,88	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	107,46	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,07	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,76	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,42	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,22	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	103,62	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,74	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	116,36	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	116,35	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,50	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	923	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		184	[illegible]
Bains C.Monaco		525	[illegible]
B.N.P.Intercont.		417,10	[illegible]
Bidermann Intl	◆	110	[illegible]
B T P (la cie)	◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	◆	372	[illegible]
Ceragen Holding	◆	45	[illegible]
Champex (Ny)	◆	16,70	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP		335	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2480	[illegible]
Cpt.Lyon Alem	◆	362,10	[illegible]
Concorde-Ass Risq	◆	800	[illegible]
Darblay	◆	480	[illegible]
Didot Bottin	◆	849	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	◆	4150	[illegible]
Ecia		715	[illegible]
Ent.Mag. Paris	◆	1098	[illegible]
Eridania Beghin CI	◆	715	[illegible]
Fidel		38,80	[illegible]
Finalens	◆	361	[illegible]
F.I.P.P.	◆	110,50	[illegible]
Fonciere (Cie)	◆	475	[illegible]
Fonciere Euris	◆	210,10	[illegible]
Foncina #	◆	412	[illegible]
France I.A.R.D.	◆	1006	[illegible]
France S.A.		1192	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	2050	[illegible]
Genefim	◆	131	[illegible]
Gevelot	◆	1860	[illegible]
G.T.I (Transport)	◆	326	[illegible]
Immobail	◆	100,10	[illegible]
Immobanque	◆	511	[illegible]
Lucia	◆	52,30	[illegible]
Monoprix	◆	150	[illegible]
Metal Deploye	◆	390	[illegible]
Mors #		12,50	[illegible]
Navigation (Nle)	◆	68	[illegible]
Paluel-Marmont	◆	240	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	◆	1300	[illegible]
Parfinance	◆	205	[illegible]
Paris Orleans	◆	260	[illegible]
Piper Heidsieck	◆	1350	[illegible]
Promodes (CI)	◆	950	[illegible]
PSB Industries Ly	◆	359	[illegible]
Rougier #		384,50	[illegible]
Saga	◆	140	[illegible]
Salins du Midi		439	[illegible]
Silic		697	[illegible]
S.I.P.H.	◆	224,90	[illegible]
Sofal	◆	70	[illegible]
Sofragi	◆	3791	[illegible]
Soudure Autogene	◆	985	[illegible]
Sovabail	◆	289,30	[illegible]
Taittinger		1525	[illegible]
Tour Eiffel	◆	266	[illegible]
Vicat	◆	430,20	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	[illegible]
Commerzbank AG	1142	[illegible]
Fiat Ord.	19,80	[illegible]
Gevaert	297	[illegible]
Gold Fields South	155	[illegible]
Kubota Corp.	33,50	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	46,50	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	350	[illegible]
Robeco	359,80	[illegible]
Rodamco N.V.	137,10	137,10
Rolinco	383,80	[illegible]
Solvay SA	2920	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h15
JEUDI 25 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	53	[illegible]
AFE #		415	[illegible]
Algle #		186	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	148,90	[illegible]
Altran Techno. #	◆	1550	[illegible]
Montaignes P.Gest.	◆	700	[illegible]
Assystem #		535	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	542	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	◆	228	[illegible]
Bque Vernes	◆	375	[illegible]
Beneteau #	◆	625	[illegible]
B I M P	◆	81	[illegible]
Boiron (Ly) #		620	[illegible]
Boisset (Ly)#	◆	264,90	[illegible]
But S.A.		318	[illegible]
Cardif SA		670	[illegible]
C.E.E #	◆	237	[illegible]
CEGEP #	◆	229	[illegible]
Cermex # (Ly)	◆	337,90	[illegible]
CFPI #		198	[illegible]
Change Bourse (M)		247	[illegible]
Christ.Dalloz #	◆	1550	[illegible]
CNIM CA#	◆	181	[illegible]
Codetour	◆	282	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	◆	350	[illegible]
Conflandey S.A.	◆	294,90	[illegible]
C.A.Haute Normand.		340	[illegible]
C.A. Paris IDF		789	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine		344	[illegible]
C.A. Oise CCI	◆	261,90	[illegible]
Creeks	◆	55	[illegible]
Devanlay	◆	528	[illegible]
Devernois (Ly)	◆	475	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	◆	60	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly		463	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)		241,10	[illegible]
Europ Propulsion		510	[illegible]
Expand s.a	◆	270	[illegible]
Factorem	◆	760	[illegible]
Faiveley #		325	[illegible]
Finacor	◆	96,10	[illegible]
Fininfo	◆	552	[illegible]
Fructivie	◆	595	[illegible]
Gautier France #		287	[illegible]
Gel 2000	◆	118	[illegible]
GFI Industries #	◆	505	[illegible]
Girodet (Ly) #	◆	41,55	[illegible]
GLM S.A.	◆	306	[illegible]
Grandoptic.Photo #		620	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		167	[illegible]
Kindy #		153	[illegible]
Guerbet		308,10	[illegible]
Hermes internat.1#		1256	[illegible]
Hurel Dubois	◆	439	[illegible]
ICBT Groupe #		230	[illegible]
I.C.C.	◆	147	[illegible]
Idianova	◆	65,05	[illegible]
Int. Computer #	◆	110	[illegible]
IPBM	◆	65	[illegible]
M6-Metropole TV		532	[illegible]
Manitou #		572	[illegible]
Manutan	◆	425	[illegible]
Marie Brizard		1200	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.		233	[illegible]
Mecelec (Ly)	◆	78	[illegible]
MGI Coutier		229	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	◆	79,05	[illegible]
Naf-Naf #		68	[illegible]
NSC Schlum. Ny	◆	674	[illegible]
OGF-PFG	◆	900	[illegible]
Onet #		900	[illegible]
Paul Predault #		161,20	[illegible]
P.C.W.	◆	19	[illegible]
Petit Boy #	◆	95,95	[illegible]
Pochet	◆	926	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	◆	235	[illegible]
Radiall #		550	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	◆	180	[illegible]
Reydel Indust.Li	◆	961	[illegible]
Robertet #		1195	[illegible]
Rouleau-Guichard	◆	442	[illegible]
Securidev #		71,80	[illegible]
Smoby (Ly)#	◆	631	[illegible]
Sofco (Ly)	◆	121	[illegible]
Sofibus	◆	354	[illegible]
Sogepag #	◆	130	[illegible]
Sogeparc (Fin)		645	[illegible]
Sopra		300	[illegible]
Steph.Kelian #	◆	74	[illegible]
Sylea		536	[illegible]
Teisseire-France	◆	210	[illegible]
TFI-1		534	[illegible]
Thermador Hold(Ly)		285	[illegible]
Trouvay Cauvin #		77	[illegible]
Unilog	◆	526	[illegible]
Union Fin.France		451	[illegible]
Via Credit(Banque)	◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #		129,80	[illegible]
Vilmorin et Cie #		485	[illegible]
Virbac	■	691	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 10h15
JEUDI 25 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	◆	135	[illegible]
Coil		256	[illegible]
Electronique D2		416	416
FDM Pharma n.		185	185
Genset		274	[illegible]
High Co.		224	[illegible]
Infonie		345	[illegible]
Joliez-Regal		96,40	[illegible]
Mille Amis	◆	111,40	[illegible]
Picogiga		131	[illegible]
Proxidis		69	[illegible]
Stelax		5,30	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 10h15
JEUDI 25 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind.	◆	29	29
Générale Occidentale	◆	51,05	51,05
Mumm	◆	1310	1310
Nobel	◆	160	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	159	159

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 24 juillet

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)	◆	118,37	[illegible]
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2423,16	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9479,33	[illegible]
Arbitr. Première		9135,15	[illegible]
Arbitr. Sécurité		17375,58	[illegible]
BNP			
Antigone Trésorerie		85871,2	[illegible]
Natio Court Terme		13798	[illegible]
Natio Court Terme2		374699	[illegible]
Natio Epargne		2183,13	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D		15711,13	[illegible]
Natio Ep. Croissance		2207,83	[illegible]
Natio Ep. Obligations		214,67	[illegible]
Natio Epargne Retraite		138,67	[illegible]
Natio Epargne Trésor		10667,08	[illegible]
Natio Epargne Valeur		531,34	[illegible]
Natio France Index		1063,32	[illegible]
Natio Immobilier		1166,25	[illegible]
Natio Inter		1837,46	[illegible]
Natio Monétaire C/D		5357,44	[illegible]
Natio Opportunités		156,83	[illegible]
Natio Patrimoine		1462,01	[illegible]
Natio Perspectives		1190,42	[illegible]
Natio Placements C/D		76756,93	[illegible]
Natio Revenus		1091,74	[illegible]
Natio Sécurité		11625,54	[illegible]
Natio Valeurs		1007,30	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Monéden	◆	89719,58	[illegible]
Oblig. ttes caté.	◆	233,66	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Livret Bourse Inv. D		618,14	[illegible]
Le Livret Portefeuille D		831,87	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2160,89	[illegible]
Patrimoine Retraite C		299,66	[illegible]
Sicav Associations C		2370,22	[illegible]
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C		19077,93	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C		18388,99	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		203,09	[illegible]
Ecur. Capicourt C		221,81	[illegible]
Ecur. Capitalisation C		227,09	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D.		10320,88	[illegible]
Ecur. Expansion C		80394,19	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C		2851,25	[illegible]
Ecur. Investis. D		166,50	[illegible]
Ecur. Monépremière		11005,79	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D		12732,18	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D		313,16	[illegible]
Ecur. Trimestriel D		1981,51	[illegible]
Eparcourt-Sicav D		191,88	[illegible]
Géoptim C/D		11590,89	[illegible]
Horizon C		1639,34	[illegible]
Prévoyance Ecur. D		98,41	[illegible]
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11403,59	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C		11567,51	[illegible]
Ecur. Sensipremière C		12024,58	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA			
Amplia	◇	116380,65	[illegible]
Atout Amérique		128,49	[illegible]
Atout Asie		98,86	[illegible]
Atout Futur C		580,01	[illegible]
Atout Futur D		553,27	[illegible]
Coexis		1833,05	[illegible]
Dieze		1837,61	[illegible]
Elicash	◇	923081,97	[illegible]
Epargne-Unie		160,49	[illegible]
Eurodyn		1735,76	[illegible]
Indicia	◆	1192,71	[illegible]
Moné.JC	◇	11639,53	[illegible]
Moné.JD	◇	11639,53	[illegible]
Oblifutur		499,96	[illegible]
Oraction		1621,46	[illegible]
Proficlus		978,29	[illegible]
Revenu-Vert		1188,86	[illegible]
Sévéa	◆	104,74	[illegible]
Synthésis		16186,55	[illegible]
Uni Foncier		1195,13	[illegible]
Uni France		641,97	[illegible]
Uni Garantie C		1724,59	[illegible]
Uni Garantie D		1402,21	[illegible]
Uni-Régions		1586,59	[illegible]
Univar C	◇	301,68	[illegible]
Univar D	◇	295,95	[illegible]
Univers Actions		178,93	[illegible]
Univers-Obligations		2179,62	[illegible]
CIC BANQUES			
Francic		540,20	[illegible]
Francic Pierre		113,37	[illegible]
Francic Régions		1620,95	[illegible]
CIC PARIS			
Cicamonde		1246,28	[illegible]
Converticic		346,85	[illegible]
Ecocic		1387,57	[illegible]
Oblicic Mondial		3317,06	[illegible]
Oblicic Régions		1132,32	[illegible]
Rentacic		166,49	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1318,37	[illegible]
Lion 20000		16770,61	[illegible]
Lion Association		11229,90	[illegible]
Lion Plus		1417,89	[illegible]
Lion Trésor		2350,07	[illegible]
Oblilion		1806,27	[illegible]
Sicav 5000		554,34	[illegible]
Slivafrance		928,33	[illegible]
Slivam		462,72	[illegible]
Slivarente		225,69	[illegible]
Slivinter		566,69	[illegible]
Trilion		5229,77	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2054,84	[illegible]
Créd.Mut.Act.France		125,37	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	◆	868,90	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C		99,08	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		22422,48	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.		231,73	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1163,52	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1730,10	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1101,17	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		695,80	[illegible]
Saint-Honoré Capital		18064,99	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		608,47	[illegible]
St-Honoré Pacifique		764,06	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1793,92	[illegible]
Stratégie Actions		922,80	[illegible]
Stratégie Rendement		1789,18	[illegible]
LA POSTE			
Amplitude Monde C		762,03	[illegible]
Amplitude Monde D		742,35	[illegible]
Elanciel D		124,38	[illegible]
Emergence Poste C/D		106,26	[illegible]
Géobilys C		618,03	[illegible]
Géobilys D		589,87	[illegible]
Intensys C		114,32	[illegible]
Intensys D		109,46	[illegible]
Latitude C		144,94	[illegible]
Latitude D		136,36	[illegible]
Oblitys D		583,46	[illegible]
Plénitude C/D		150,77	[illegible]
Poste Gestion C		43348,18	[illegible]
Revenus Trimestr. D		5320,01	[illegible]
Solstice D		2348,45	[illegible]
Théora C		920,89	[illegible]
Théora D		838,22	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE			
Actimonétaire C		37063,76	[illegible]
Actimonétaire D		31545,68	[illegible]
Cadence 1 D		1062,22	[illegible]
Cadence 2 D		1066,28	[illegible]
Cadence 3 D		1053,99	[illegible]
Capimonétaire C		2007,36	[illegible]
Capimonétaire D		1865,10	[illegible]
Capioblig C		8524,42	[illegible]
Interoblig C		6437,52	[illegible]
Intersélection France D		564,22	[illegible]
S.G. France opport. C		1633,89	[illegible]
S.G. France opport. D		1575,62	[illegible]
Sogenfrance C		1454,32	[illegible]
Sogenfrance D		1342,17	[illegible]
Sogépargne D		314,29	[illegible]
Soginter C		1722,76	[illegible]
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1213,47	[illegible]
Sogelance D	◆	1616,34	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	◆	138,14	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

COMMUNICATION

TÉLÉVISION Les alliances se succèdent et ne se ressemblent pas dans les chaînes européennes. Les investissements importants nécessités par le numérique obligent les groupes de communication à passer des accords. ● RUPERT MURDOCH joue un rôle-clé dans la recomposition du paysage audiovisuel allemand. BSkyB, contrôlée à 40 % par l'opérateur australo-américain, pourrait prendre une participation de 25 % dans la chaîne allemande cryptée Premiere. ● BERTELSMANN et Canal Plus, qui ont vu Rupert Murdoch passer avec armes et bagages dans le camp de leur adversaire Leo Kirch, ne s'opposeraient pas à son arrivée dans la chaîne cryptée dont ils ont le contrôle. ● CE NOUVEL ACCORD sur Premiere pourrait être le prélude à un accord commercial plus vaste. Compte tenu des coûts, il n'est pas exclu que les partenaires finissent pas se rassembler au sein d'une plate-forme unique

Rupert Murdoch s'efforce d'entrer dans la première chaîne cryptée allemande

Soucieux de développer ses circuits de distribution d'images, l'opérateur australo-américain a toujours eu le même objectif : être partenaire de Premiere. Il est prêt à toutes les alliances pour atteindre ce but

N'AYANT pas réussi à rentrer par la porte principale, Rupert Murdoch, actionnaire majoritaire du groupe News Corps et de sa filiale britannique BSkyB, semble en passe d'y accéder par la fenêtre. Mercredi 24 juillet, une lettre d'informations confidentielles allemande, *Text Intern*, laissait entendre que BSkyB serait sur le point de prendre *« une participation substantielle »* dans Premiere, la seule chaîne de télévision cryptée allemande. Conçue sur le format de Canal Plus, Premiere est une chaîne d'exclusivités axée sur le football et le cinéma. Elle compte actuellement plus de 1,1 million d'abonnés. Canal Plus, actionnaire de Premiere à hauteur de 37,5 %, n'a pas nié qu'il existait des *« négociations »* entre les groupes allemands Bertelsmann (37,5 %) et Kirch (25 %) pour permettre l'entrée de Ruppert Murdoch dans la chaîne à péage allemande. Mais *« aucun accord n'a encore été signé »*.

Le magnat australo-américain avait déjà cherché à prendre une participation dans la chaîne cryptée allemande en rompant un projet d'alliance avec la CLT et en s'alliant à Bertelsmann et Canal Plus. Le 7 mars, en effet, Canal Plus, Bertelsmann et Havas réussissaient un coup d'éclat en annonçant que le magnat brisait avec la CLT et était partie prenante de leur projet de plate-forme télévisée diffusée en numérique et par satellite en Allemagne. Ecartée de ce projet, la CLT, qui manquait d'expérience en télévision payante, avait imaginé de s'associer au groupe dirigé par Rupert Murdoch.

Une alliance qui effrayait quelque peu Bertelsmann et Canal Plus, compte tenu de la puissance en capital, en programmes et en savoir-faire du fondateur de News Corp.. La pierre de touche de ce retournement d'alliance devait d'ailleurs être l'entrée de BSkyB dans Premiere. Un seul problème : une recomposition du capital de Premiere nécessitait l'accord de tous les actionnaires et par conséquent de Leo Kirch (25 % des titres). Ce dernier, qui avait entrepris de monter sa propre plate-forme numérique, seul et contre Bertelsmann et Canal Plus, avait clairement fait savoir que le remaniement de Premiere était exclu.

Et puis, les choses ont encore évolué. Au printemps, la CLT et Bertelsmann se sont rapprochés au point de vouloir fusionner ensemble. L'alliance Canal Plus-Bertelsmann a alors pris du plomb dans l'aile au point que Rupert Murdoch s'est sans doute demandé quelle pouvait bien être sa fonction dans cette galère. Après avoir attendu que les événements se décantent, il a fini par dénoncer son accord avec Bertelsmann-Canal Plus et est passé avec armes et bagages dans le camp de Leo Kirch.

Du coup, l'entrée de Rupert Murdoch dans Premiere redevient d'actualité. La logique aurait voulu que le groupe américain soit cette fois bloqué par Bertelsmann et Canal Plus ? Malgré les retournements d'alliances successifs, Canal Plus et Bertelsmann semblent prêts à abandonner 12,5 % de leurs titres en faveur de Rupert Murdoch. Premiere aurait alors quatre actionnaires contrôlant chacun 25 % des titres.

Pourquoi Bertelsmann et Canal Plus sont-ils aussi sereins face à l'entrée de Rupert Murdoch dans la chaîne cryptée ? D'abord et avant tout, parce qu'ils ont le souci de la pérenniser. Les deux principaux actionnaires de Premiere ne souhaitent pas cristalliser les rancunes de Kirch et Murdoch, au risque de les pousser à priver progressivement Premiere de tout accès aux droits de diffusion d'événements sportifs et cinématographiques. *« Avec Murdoch dans Premiere, on est certain que la chaîne va enfin se développer »*, indique-t-on à Canal Plus.

ENTENTE PLUS VASTE

Il n'est toutefois pas exclu que les discussions autour de Premiere débouchent sur une entente plus vaste. Dans un entretien accordé au journal Belge *L'Echo*, Didier Bellens, administrateur délégué du Groupe Bruxelles Lambert, actionnaire de la CLT, indique qu'*« il ne faut pas se tromper de bataille. L'affrontement de deux monopoles en Allemagne, basé sur la course aux droits audiovisuels, serait préjudiciable à tout le monde et ferait l'affaire des groupes américains désireux de prendre place en Europe »*.

Déjà, Bertelsmann avait laissé entendre, lundi 22 juin, qu'un *« rapprochement »* technologique était en cours avec le groupe Kirch. Les deux groupes semblent sur le point de s'entendre pour commercialiser des décodeurs compatibles. Les deux boîtiers, l'un mis au point par le groupe sud africain Nethold pour le compte de Kirch, et l'autre par Canal Plus, initialement conçus pour garder les clientèles captives et séparées, pourraient être finalement « ouverts », chaque boîte permettant la réception des programmes et des chaînes de l'un et de l'autre. Mme Gruenrock-Kern, porte-parole du groupe Bertelsmann, qui a confirmé publiquement ces informations, n'a pas exclu que la coopération entre Kirch et Bertelsmann puisse aller plus loin.

Y. M.

Le rugby gallois courtisé par BSkyB

La chaîne de télévision britannique par satellite BSkyB, contrôlée par News Corp., le groupe du magnat australo-américain Rupert Murdoch, a passé un accord avec les clubs gallois de rugby à XV pour retransmettre leurs matchs de première division et les rencontres entre clubs anglais et gallois. Chacune des douze meilleures formations galloises pourrait ainsi percevoir 400 000 livres (environ 3,2 millions de francs) sur cinq ans.

Le président exécutif de la fédération galloise, Vernon Pugh, l'un des artisans de l'exclusion de l'Angleterre du Tournoi des Cinq Nations après la signature d'un contrat d'exclusivité avec la même chaîne (*Le Monde* du 16 juillet), s'est fermement opposé à ce projet, qui ne peut pas voir le jour sans son accord. Le risque est grand de voir les propositions de Rupert Murdoch provoquer un nouveau conflit dans le monde du rugby britannique.

Pierre Grimblat, PDG de Hamster Productions

« L'alliance entre la fiction légère et la fiction lourde est la cohérence même »

AB PRODUCTIONS a pris 60 % du capital de Hamster Films qui est la holding majoritaire à 65 % de Hamster Productions. Cette prise de contrôle, conclue mercredi 24 juillet, va s'effectuer par augmentations successives de capital.

Claude Berda, PDG de AB Productions, négocie actuellement le rachat des 33,3 % d'actions détenus dans Hamster par le groupe américain ABC (*Le Monde* du 13 juillet). Artisan de cette fusion, Pierre Grimblat reste PDG de Hamster. Le montant des transactions n'a pas été communiqué.

« Quel est le sens du regroupement AB-Hamster ?

– Je cherchais depuis longtemps un groupe auquel m'adosser. Face à nos énormes amis Bertelsmann, Kirch, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion... qui s'associent pour poser des tuyaux, ma conviction est qu'il faut bâtir un groupe de création. Le talent doit aussi avoir ses structures.

» Déjà aujourd'hui et plus encore demain, ce seront les films frais et de qualité qui feront la différence. Quand « Les Merisiers », produit par Hamster, fait encore 28 % de part de marché à sa troisième diffusion face au bulldozer « Intervilles », je sais que le catalogue Hamster – 600 heures et 450 films – a une réelle valeur marchande.



PIERRE GRIMBLAT

– Un regroupement fait sens, mais pourquoi avec AB Productions ?

– A tous les groupes qui sont venus nous voir, j'ai posé la question : avez-vous un plan qui nous permette de sortir de ce cercle qui fait que plus le chiffre d'affaires augmente plus Hamster est en danger ? C'est la réponse de Claude Berda qui m'a paru la plus intéressante : tout d'abord, il nous apporte les fonds propres qui nous manquaient. Ensuite, *« AB est le leader de l'access prime-time* [17 heures-19 h 30] *et Hamster est le leader du prime-time* [20 h 30-22 h 30] », m'a dit Claude Berda. *« On est complémentaires. On fera ensemble le premier groupe de création européenne. »* Cette alliance entre la fiction légère et la fiction lourde est la cohérence même. On s'est parlé il y a six semaines, on a conclu mercredi 24 juillet.

– Nicolas Traube, directeur général et actionnaire de Hamster, s'en va. Est-ce à la suite d'un différend ?

– Nous avions un débat depuis trois ou quatre ans sur le mode de développement qui convenait le mieux à Hamster. Nicolas pensait que Hamster pouvait devenir un groupe européen par développement interne. Moi, je pense qu'il fallait nous adosser pour maintenir notre capacité créatrice. Ma culture c'est voyager léger. Quand on a choisi de vivre sur un toit, on ne peut emporter qu'un violon, pas des valises.

– Qu'est-ce qui va changer pour Hamster ?

– On va enfin pouvoir réaliser des tas de choses qu'on se refusait. On va enfin mettre en place une équipe de développeurs, soit des jeunes gens et des jeunes filles fous de cinéma, amoureux du public et connaissant la géométrie des histoires. Autrement dit, je vais pouvoir me démultiplier. Quand j'aurai le déclic sur une idée de série par exemple, ce sera au développeur d'étayer cette idée en trois feuillets, puis de se mettre en rapport avec le département littéraire pour trouver des auteurs. Jusqu'à présent, c'est moi qui faisais tout. J'en avais marre.

– Prévoyez-vous des rapprochements entre les deux sociétés ?

– Chaque entreprise va garder sa personnalité. Si des rationalisations techniques sont possibles, on les mettra en œuvre. Mais Hamster ne travaillera pas plus en studio qu'auparavant, la création de nos fictions ne va pas déménager à La Plaine Saint-Denis chez AB et les auteurs maison ne seront pas obligés de travailler sur « Hélène et les garçons ». Soit dit en passant, j'aurais bien aimé être capable de faire « Hélène », je serais drôlement plus riche aujourd'hui.

– L'alliance AB-Hamster va-t-elle permettre d'obtenir des chaînes un meilleur financement de la fiction ?

– TF 1, notamment, va mieux participer aux frais de développement des fictions. C'est important.

– Claude Berda a l'habitude de dire qu'il est associé dans AB à un génie en la personne de Jean-Luc Azoulay ? Vous pensez qu'avec vous il est associé à un deuxième génie ?

– Je ne sais pas ce qu'il pense, mais moi il m'intéresse. Berda ? J'ai envie de l'épater ! »

Propos recueillis par Yves Mamou

Nouvelles protestations syndicales sur la réforme de l'audiovisuel public

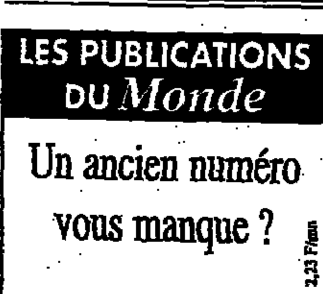
LES SYNDICATS de la Société française de production (SFP) et d'ARTE ont manifesté de nouveau, mardi 23 juillet, leurs inquiétudes devant les projets de réforme de l'audiovisuel public engagés par le gouvernement. A la SFP, dont les décrets de privatisation ont été publiés récemment, (*Le Monde* daté 21-22 juillet), l'intersyndicale CGT, CFDT, FO et CGC a appelé à une assemblée générale jeudi 25, avant un comité d'entreprise prévu vendredi. Les syndicats redoutent une accélération du processus de privatisation. Ils évoquent une vente *« à Walter Butler (BBDP) et à la société Euromédia »* (Studios de France et Plateaux d'Arpajon) *« dans les quinze jours »* pour un *« prix de 40 ou 50 millions de francs »*, et craignent *« 500 ou 600 suppressions d'emplois »*.

Le *« comité d'entreprise de la SEPT-ARTE »* (partie française de la chaîne culturelle) a, lui, *« regretté »* dans un communiqué qu'*« aucune information significative concernant le projet de rapprochement ou de fusion entre La Cinquième et La SEPT-ARTE n'ait pu lui être fournie par le président de la chaîne, interlocuteur privilégié des pouvoirs publics »*. Le CE s'inquiète *« de l'état d'avancement du projet, tenu confidentiel, et s'interroge sur la finalité du changement envisagé par les pouvoirs publics »*. Les responsables assurent qu'ils veilleront à ce que *« l'ensemble des emplois attachés aux missions de la SEPT-ARTE soient maintenus »*. Une réunion interministérielle qui devait se tenir le 11 juillet pour évoquer le rapprochement entre les deux chaînes avait finalement été annulée (*Le Monde* du 12 juillet). Elle pourrait avoir lieu prochainement.

DÉPÊCHES

■ **PROGRAMMES : TF1 a annoncé, mercredi 24 juillet, l'arrivée sur son antenne de l'animateur Arthur,** qui avait quitté France 2 à la suite d'un désaccord avec France Télévision sur le montant de son contrat (*Le Monde* du 17 juillet). La direction de la première chaîne a précisé que l'animateur *« fera partie de la grille »* de la Une *« dès la rentrée de septembre »*. *« TF1 et Arthur viennent de signer un contrat de trois ans pour la production et l'animation d'émissions de divertissement de première partie de soirée »*, a annoncé un communiqué de TF1 sans donner d'indication sur ces futurs programmes.

■ **RADIO : La Générale d'images** (filiale de la Générales des eaux) va reprendre 60 % du capital de la radio parisienne Eiffel 95 2, en partenariat avec Canal Plus, la RATP et Metro Traffic Control. La Ville de Paris conserve les 40 % restants et envisage de réduire les subventions attribuées à la station. Eiffel 95 2 doit se consacrer principalement à l'information pratique parisienne et devrait être dirigée par Eric Baptiste, ancien directeur du partenariat et du développement de Radio-France Internationale.



Le réseau Internet reste privé d'une instance de régulation

« PLUTÔT une bonne nouvelle ». Paradoxalement, Sébastien Socchard, gérant de Worldnet, l'un des deux fournisseurs d'accès aux services en ligne mis en examen en mai pour diffusion d'informations pédophiles, se réjouit de la censure d'un article de la nouvelle loi sur la réglementation des télécommunications qui aurait pu le dédouaner de ces accusations. Le Conseil constitutionnel a déclaré inconstitutionnelles les dispositions visant à instaurer une instance administrative de régulation des données circulant sur les réseaux et sensées donner un début d'ordre au maquis juridique qui règne dans le cyberespace (*Le Monde* du 25 juillet).

Mais, dans la mesure où les poursuites sont au point mort, Sébastien Socchard espère que cette décision permettra aux fournisseurs d'accès de participer à la définition des règles de déontologie – protection des mineurs, lutte contre la pornographie, le négationnisme, etc. – et des obligations qui en découleront. Rassemblés sous la bannière de l'Association française des professionnels d'Internet (AFPI), les « access providers » estiment ne pas avoir à répondre pénalement de la nature des informations qu'ils véhiculent.

D'autant que les responsables de l'AFPI jugent encore techniquement impossible le filtrage exhaustif des données illicites. *« Le problème de la responsabilité pénale des différents acteurs qui interviennent sur le réseau reste entier*, reconnaît Sébastien Socchard, *mais il est préférable de prendre son temps. »*

Il est vrai que le texte censuré avait été déposé précipitamment, le 4 juin au Sénat, par François Fillon. Le ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace espérait, par cet amendement de dernière minute, *« clarifier le cadre dans lequel se développaient les services en ligne, ainsi que les responsabilités des fournisseurs d'accès à ces services »*. Il s'agissait, alors que la confusion juridique ouvrait la porte à des mises en examen en chaîne, de mettre ces derniers à l'abri des poursuites. Pour peu, bien entendu, que ces prestataires respectent un « code de déontologie » à définir par une instance administrative, le Comité supérieur de la télématique.

Jugeant que ce CST se verrait confier des prérogatives touchant aux libertés publiques et ayant des incidences pénales – domaines dont la compétence revient au législateur –, le Conseil constitutionnel a annulé deux dispositions proposées par M. Fillon. Celles-ci prévoyaient que le CST, placé auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), élaborerait des règles déontologiques assorties de recommandations. Il aurait ensuite pu émettre des avis sur le respect ou non par les fournisseurs de services en ligne de ces recommandations, leur non-respect pouvant entraîner des poursuites pénales.

ARRIÈRE-PENSÉES

M. Fillon *« prend bonne note »* de la décision du Conseil constitutionnel. Il annonce qu'il fera prochainement de nouvelles propositions sur le sujet en s'inspirant du récent rapport de la Mission interministérielle sur l'Internet. Or la mission, présidée par Isabelle Falque-Pierrotin, maître des requêtes au Conseil d'État, recommandait déjà l'instauration d'un *« comité des services en ligne »* qui devrait *« s'articuler avec le CSA »*.

Cette « articulation » n'était d'ailleurs pas exempte d'arrière-pensées. M. Fillon espérait ainsi précéder le ministre de la Culture, Philippe Douste-Blazy, qui prépare pour la rentrée un projet de loi redéfinissant les prérogatives du Conseil supérieur de l'audiovisuel. En instaurant auprès de celui-ci une instance de régulation dont certains membres auraient été *« nommés par les ministres chargés des télécommunications et de la communication »*, M. Fillon aurait pu faire jeu égal avec son collègue, dans un domaine où, avec l'avènement du numérique, les frontières entre télécommunications et audiovisuel ont tendance à se dissoudre. Trop imprécis aux yeux du Conseil constitutionnel, son amendement sans doute hâtif a fait capoter sa tentative.

Hervé Morin

DANS LES RUES DE PARIS

Les comptoirs indiens du passage Brady

Deux cents mètres de boutiques pour s'offrir une bouffée de dépaysement et imaginer la mousson crépiter sur la verrière

ALORS QUE LE BOULEVARD de Strasbourg s'est ostensiblement voué à l'*Afrique* et à *ses exubérances*, il suffit d'un pas de côté, d'une légère embardée, pour changer de continent et plonger vers l'Orient compliqué dans la pénombre douce d'un passage possiblement initiatique.

Voilà le fameux passage Brady, bref avant-poste d'une sorte d'Indiatown – deux cents mètres, tout juste un portique –, mais dont l'histoire récente pourrait s'écrire comme une saga. Celle de la famille Ponnoussamy, que Delia, qui tient la caisse de l'épicerie-bazar Velane – sari violet et *bindi* frontal assorti –, raconte avec une sérénité souriante et sans le moindre soupçon d'accent. « *Nous sommes originaires de Pondichéry* [l'un des anciens comptoirs français de l'Inde], *où mon père, Antoine, était le cuisinier de l'ambassade de France* », explique-t-elle. Lorsque son patron fut rapatrié, au milieu des années 50, le très attaché cuisinier d'ambassade le suivit.

Il mit ensuite son talent au service d'une clinique privée avant d'ouvrir, à La Défense, une charcuterie française (de nationalité indienne, mais de religion catholique, Antoine Ponnoussamy ne souffrait pas d'interdit vis-à-vis du cochon). C'est dans la décennie 70 qu'il ouvrit un petit restaurant indien, le Pondichéry, dans ce passage somnolent du 10e arrondissement de Paris dont un pédicure et un marchand de canapés constituaient les seules enseignes.

RELÈVE ASSURÉE

En distribuant des prospectus, il attira quelques compatriotes immigrés avides de retrouver les fortes saveurs des sauces épicées et du riz basmati, et progressivement la clientèle s'occidentalisa. Y compris dans l'épicerie-bazar ouvert par les Ponnoussamy, où les bananes à frire, les courges, les ignames, les drumsticks, le bétel, le gingembre, les chutneys et les gros sacs de riz parfumés ne correspondent guère aux produits d'usage local courant. Du coup, Délia, qui n'en finissait plus de distiller les recettes d'une cuisine très sophistiquée, s'est décidée à faire imprimer quelques brochures détaillant la marche à suivre pour confectionner les plats de base de son pays natal.

Aujourd'hui, le père *fondateur* a rendu son tablier, mais ses enfants ont pris la relève et, grâce à eux, le passage Brady est devenu une sorte de comptoir indien de Paris, avec ses cinq restaurants, ses trois salons de coiffure et sa demi-douzaine de boutiques (boucheries, épiceries, artisanat, vidéo). Indiens du Nord et du *Sud*, *Sri-Lankais* et *Pakistanais* cohabitent assez harmonieusement dans cet envoûtant microcosme cerné de rues plus cosmopolites encore. En sirotant un thé au lait et en fumant des beedies (des grains de tabac roulés dans une feuille d'eucalyptus) – les 501 étaient naguère les mieux cotés de Delhi à Calcutta –, on peut s'y offrir une belle bouffée de nostalgie voyageuse. Et, pour peu que la pluie se mette à crépiter sur la verrière trouée et misérablement rafistolée, on se retrouve sous les arcades de Connaught Circus ou dans une venelle de Bénarès lorsqu'une averse de mousson fait monter les odeurs mêlées de poussière, de pourriture, d'eau de rose, de santal et d'encens.



Brady sera toujours Brady, mais c'est au septentrion que les Indiens de la capitale ont vraiment essaimé commercialement. Il faut doubler la *gare de l'Est* et *celle* du Nord pour atteindre ce morceau d'artère battant un pouls tamoul où les signes dravidiens, tout en rondeur, surmontant chaque devanture, s'ingénient à désorienter l'occidental.

Chemin faisant, on déchiffre sur les murs d'étranges annonces concernant la vente ou la location d'ateliers de confection « *clés en main* » avec machines (surjeteuses, pose-boutons, boutonnières, tables de repassage, etc.) et surtout « *outils nécessaires (main-d'œuvre)* » (sic). De quoi imaginer avec Prévert « *Ceux qui sentent le lin parce qu'ils travaillent le lin* », mais aussi « *Ceux qui fabriquent dans les caves les stylos avec lesquels d'autres écriront en plein air que tout va pour le mieux...* »

En remontant la rue du Faubourg-Saint-Denis, pourquoi avoir juste levé le nez à la hauteur du numéro 132, le temps de lire une plaque – « *Ici s'élevait la demeure où le 3 thermidor an XII (22 juillet 1804), naquit Victor Schoelcher, promoteur de l'abolition de l'esclavage, décrétée le 27 avril 1848...* » –, qui n'a rien à voir avec le contexte. Juste avant d'arriver au boulevard de la Chapelle, on découvre d'abord les vastes commerces de *silk sarees* (saris de soie) où la débauche chromatique des somptueux coupons (la soie est à peine plus chère que le polyester), rehaussés souvent de fils d'or, vaut autant le détour que l'ambiance à la fois méticuleuse et rieuse qui règne autour des comptoirs.

Au bistrot du coin, la blanquette a pris un coup d'exotisme – curry de veau, riz basmati –, mais à l'étal de la boucherie traditionnelle on certifie la « *viande bovine française* ». Dans les nombreux magasins de vidéo, on loue, à des prix imbattables, quelque cinq cents titres – comédies musicales, mélos-sirop, sang et volupté, en hindi ou *en tamoul* – *issus d'une production* pléthorique. Alimentations générales et néanmoins particulières, restaurants, toujours, bijouteries, magasin-salon de musique – avec sitars, veenas et tablas – et jusqu'à la quincaillerie ont mis le cap au sud du sous-continent.

Comme l'explique le garçon coiffeur du salon Mayura – qui, pour 60 francs, vous exécute une coupe à l'ancienne, tout aux ciseaux et sans calamistrage obligatoire –, ce sont les réfugiés politiques tamouls du Sri-Lanka du Nord – peau foncée, œil noir, dents éclatantes – qui constituent l'essentiel des commerçants du quartier indien. Lui est arrivé en 1990 de Trincomalee, mais il ne sait pas quand il y retournera. Dans la vitrine de l'agence de voyages voisine, l'aller-retour pour Colombo est au même prix que celui de Delhi ou de Singapour : 3 600 francs. Si près, si loin...

Robert Belleret

Umesh, du Sheraton au Pooja

SUR L'ENSEIGNE de son petit établissement, Umesh Bath a eu l'idée, pas forcément heureuse, d'inscrire « *fast-food* ». Une précision qui témoigne d'une modestie dans la démarche particulièrement louable d'un ancien apprenti de l'hôtel Sheraton de New-Delhi qui a ensuite travaillé trois ans au « J and K » (Jammu and Kashmir). En 1980, il débarque à Paris, pour être employé au sélect Annapurna de la rue de Berri.

Tables en formica dont les trois quarts sont en terrasse, baies vitrées sur menuiseries métalliques, son établissement n'affiche pas un décor des Mille et Une Nuits. Contrairement aux autres restaurants du passage Brady, le Pooja ne pale pas de mine. « *Les Anglais apprécient vraiment la cuisine indienne, alors que les Français regardent d'abord les murs avant de s'intéresser à leur assiette* », observe avec un certain désenchantement Umesh, qui n'est pas un démagogue.

De fait, si le Pooja ne propose qu'un choix limité de spécialités d'Inde du Nord (cuisine plus douce et plus crémeuse que celle du Sud) – l'agneau hyderabadi, le curry de poulet, les biryanis, notamment –, l'authenticité et la fraîcheur des produits que l'on peut voir préparer en direct derrière le comptoir compensent largement ces petites faiblesses. Avec un copieux plat du jour à 25 francs, le Pooja s'inscrit dans la liste des « indiens » les moins chers de Paris.

RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES

Les samosas (beignets de légumes) sont délicieux mais assez costauds ; il est conseillé de boire un lassi (sorte de yaourt) pour maîtriser le début d'incendie. A défaut, pour être parfaitement en phase, on se servira de grandes rasades d'eau claire avec une cruche en Pyrex et on claquera légèrement du bec en mastiquant ses chapatis salvateurs (galettes). Pour dire « oui », hocher lentement la tête de droite à gauche.

Umesh a racheté ce petit restaurant à un Cingalais au début de l'année. Son oncle et son frère lui donnent un précieux coup de main aux fourneaux. Un couple de routards, un motard, deux jeunes cadres : le restaurant express est peu mais bien fréquenté et notamment par les Indiens. Pendant le déjeuner, les affaires continuent. A la table voisine, un grand Bengali interpelle, la bouche pleine, un passant maghrébin :

« *Alors, mon frère, où tu étais passé ?*

– Je suis reparti au Maroc, j'ai une usine à Casa, je fais des jeans.

– Moi, j'ai une usine à Calcutta, je fabrique des vêtements de cuir. A combien tu les fais les jeans ? Ça peut m'intéresser...

– A quarante et un.

– A trente-six, je t'en prends dix mille, pour voir. Allez, assieds-toi, mange un morceau, tu aimes piquant ? »

R. B.

VENTES

Pendules anciennes

A PARTIR DE 1648, les horloges atteignent enfin la précision grâce au pendule, un corps mobile oscillant sous l'action de son poids autour d'un point fixe. Mis en application par Christian Huygens (1629-1695), d'après la découverte de Galilée, cet organe régulateur donne un essor considérable à la fabrication des « horloges à pendule », que l'on a appelées peu à peu « pendules ». Pendant presque trois siècles, cette production liée à l'histoire du mobilier et des arts décoratifs, illustre la maîtrise des artisans français : horlogers, bronziers, ébénistes perfectionnent les mécanismes et créent *des formes* et *des corps* de toutes sortes.

Le cartel, un des modèles les *plus anciens*, connaît un vif succès dès l'époque de Louis XIV. Il se divise en deux catégories : soit fixé directement sur le mur, on dit alors « cartel d'applique », soit posé sur sa console assortie. Ses dimensions varient entre 45 centimètres et plus de 1 mètre, les plus petits *étant* appelés cartels d'alcôve. Suivant la richesse du décor, marqueté ou en bronze doré, on trouve un *large* choix entre 20 000 et 50 000 francs, mais les œuvres des grands maîtres peuvent atteindre le million. Les mêmes *critères de valeur s'appliquent* à toute l'horlogerie : estampilles ou signatures, complications mécaniques, qualité d'exécution, richesse des matériaux, beauté des formes et ancienneté.

La simple pendule, aussi utile que décorative, a connu des formes multiples au cours des styles successifs. Les plus appréciées sont les modèles rocaille en bronze doré, qui servent de support à de véritables sculptures. Les œuvres des bronziers Caffieri et Saint-Germain appartiennent à *cette période fastueuse*, et à Monaco, en juin, un modèle orné d'un rhinocéros sur une terrasse rocaille, *signé* Saint-Germain, a *été* adjugé 1,1 million de francs. Il s'agit là d'un objet très rare, ce qui explique son prix élevé. Des pendules Régence ou Louis XV de grande qualité se trouvent à partir de 150 000 francs mais les modèles courants demeurent accessibles entre 15 000 et 50 000 francs.

Au tournant du XVIIIe siècle, les thèmes décoratifs se renouvellent et s'inspirent de l'Antiquité et de la mythologie : colonnes, obélisques et allégories apparaissent sur de nombreuses pendules. Là aussi, les premiers prix se situent autour de 15 000 francs, et les belles créations de la fin du XVIIIe siècle obtiennent entre 100 000 et 500 000 francs.

Sous l'Empire, l'Antiquité est toujours à la mode, symbolisée par des aigles, des chars et leurs chevaux, des sphinx et des sphinges en bronze doré et marbre de couleur. La Restauration voit naître l'illustration de romans à la mode comme *Attala*, des scènes de genre et des motifs néogothiques. Parallèlement, les progrès techniques et une fabrication meilleur marché entraînent une production plus importante, et les pendules du XIXe siècle se négocient à partir de 10 000 ou 12 000 francs.

Au cours du Second Empire, on assiste à un retour vers les formes rocaille et néoclassiques, et ces modèles tardifs se vendent de 8 000 à 30 000 francs selon leur qualité.

Quelle que soit leur époque, les pendules anciennes sont appréciées en état de marche. Il convient donc de se méfier des exemplaires aux mécanismes cassés, qui valent beaucoup moins cher mais dont les *restaurations* peuvent faire doubler le prix. Attention également aux modèles incomplets (motifs en bronze manquants ou cassés), qui n'ont pratiquement pas de valeur de revente.

Catherine Bedel

ANTIQUITÉS

- **Ascain (Pyrénées-Atlantiques)**, complexe sportif, 60 exposants, 20 F, du jeudi 25 au dimanche 28 juillet de 9 h 30 à 19 h 30.
- **Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes)**, la citadelle, 80 exposants, 30 F, du vendredi 26 juillet au dimanche 4 août de 11 à 20 heures.
- **La Teste-de-Buch (Gironde)**, salle des fêtes, 30 exposants, gratuit, du vendredi 26 au dimanche 28 juillet de 10 heures à 19 h 30.
- **Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)**, parc expos, 50 exposants, 20 F, samedi 27 et dimanche 28 juillet de 9 h 30 à 19 heures.
- **Questembert (Morbihan)**, sous les halles, 30 exposants, 15 F, samedi 27 et dimanche 28 juillet de 9 h 30 à 19 heures.
- **Trie-sur-Baïse (Hautes-Pyrénées)**, 70 exposants, 15 F, samedi 27 et dimanche 28 juillet, de 9 h 30 à 19 heures.

BROCANTES

- **Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)**, cours Mirabeau, 50 exposants, du vendredi 26 au dimanche 28 juillet.
- **Sète (Hérault)**, place Aristide-Briand, 80 exposants, vendredi 26 et samedi 27 juillet.
- **Saint-Benoît-des-Ondes (Ille-et-Vilaine)**, bord de mer centre, 35 exposants, du vendredi 26 au dimanche 28 juillet.
- **Lalinde (Dordogne)**, centre-ville, 60 exposants, samedi 27 juillet.
- **Audierne (Finistère)**, salle omnisports, 45 exposants, samedi 27 et dimanche 28 juillet.
- **Cour-Cheverny (Loir-et-Cher)**, centre-ville, 50 exposants, samedi 27 et dimanche 28 juillet.
- **Landevant (Morbihan)**, salle polyvalente, 40 exposants, samedi 27 et dimanche 28 juillet.
- **Château-Chinon (Nièvre)**, gymnase, 25 exposants, samedi 27 et dimanche 28 juillet.

Orages et passages nuageux au sud

L'ANTICYCLONE des Açores continue de protéger les régions du nord de la Loire où les thermomètres n'enregistrent aucun excès. Plus au sud, une dépression centrée sur l'Espagne engendre des remontées d'air humide et instable. Les régions méridionales connaîtront donc un temps plus mitigé avec beaucoup de nuages donnant parfois des ondées orageuses.

Vendredi, de la Bretagne à la Franche-Comté et à la frontière belge, la journée sera largement ensoleillée. Les rares bancs de nuages présents au petit matin ne résisteront pas bien longtemps aux ardeurs du soleil. Les températures garderont des valeurs conformes à une fin juillet dans toute cette moitié nord du pays. En milieu d'après-midi, les thermomètres afficheront 25 degrés à Lille, 23 degrés à Quimper et 27 degrés à Paris ou Besançon.

An sud de la Loire, le temps sera nettement plus incertain. On se réveillera souvent sous les nuages et parfois sous la pluie de la côte aquitaine aux Pyrénées. Ces pluies se produiront le plus souvent sous forme d'ondées éparses. Elles risquent de prendre un caractère orageux dès le matin sur le relief. Partout ailleurs, de la côte charentaise aux Alpes et à la Méditerranée, le soleil matinal parviendra tant bien que mal à percer un voile nuageux de plus en plus épais. Au fil des heures, les nuages porteurs de pluies éparses vont gagner très lentement vers le nord et l'est. Le ciel aura donc tendance à s'assombrir dès la mi-journée des Charentes et la Vendée au Limousin et au Massif-Central. Ces régions finiront par subir des ondées orageuses dans l'après-midi. Dans le même temps, les orages tendront à se multiplier dans le Sud-Ouest. L'activité orageuse la plus forte se déclenchera dans les Pyrénées.

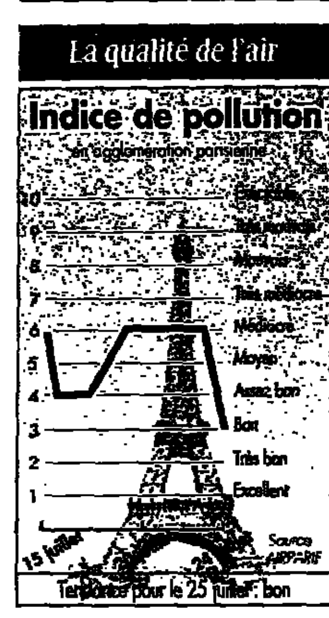
La côte méditerranéenne restera à l'écart de ces précipitations mais connaîtra des passages nuageux de plus en plus denses dans l'après-midi. Dans les Alpes, les nuages finiront par donner des averses isolées. Avec tous ces nuages, la chaleur s'atténuera un peu dans le sud mais deviendra plus lourde compte tenu de l'humidité. Les thermomètres afficheront tout de même des valeurs généralement comprises entre 25 et 27 degrés avant le déclenchement des averses orageuses. On pourra encore atteindre 30 degrés du Gard aux Alpes du Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

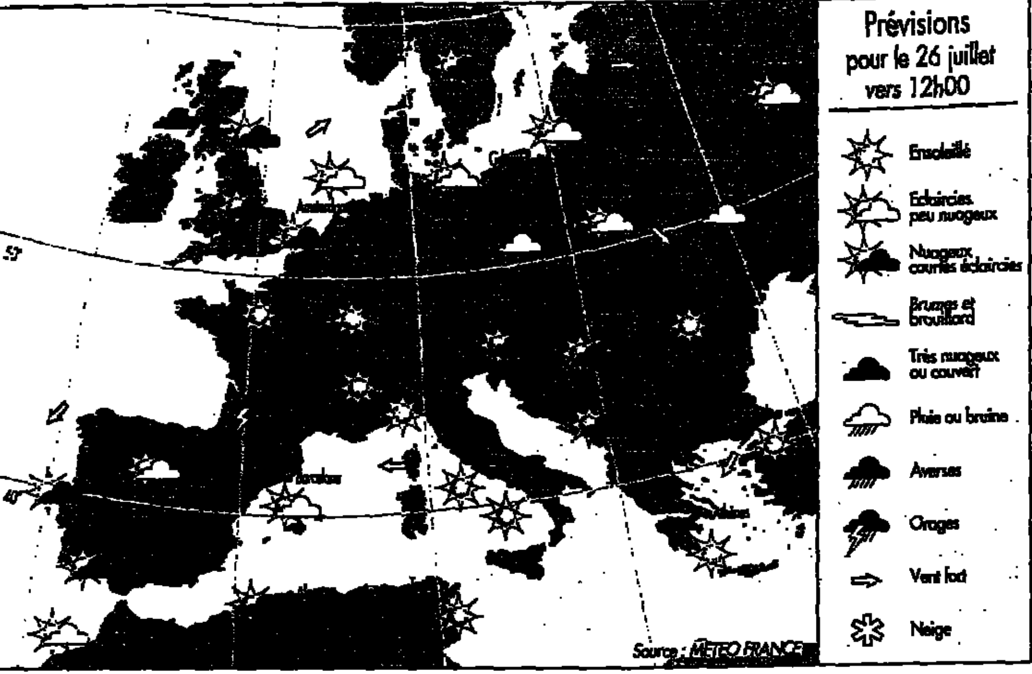


Prévisions pour le 26 juillet vers 12h00

La qualité de l'air

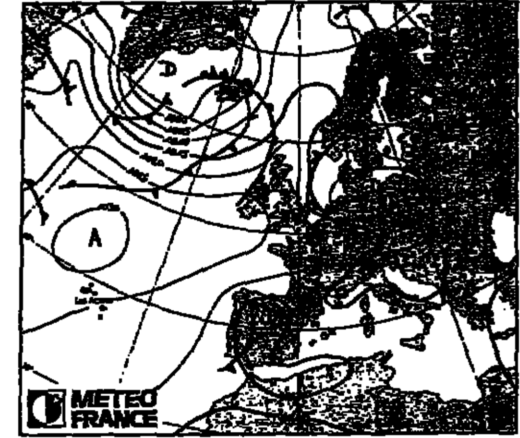


Tendance pour le 25 juillet : bon

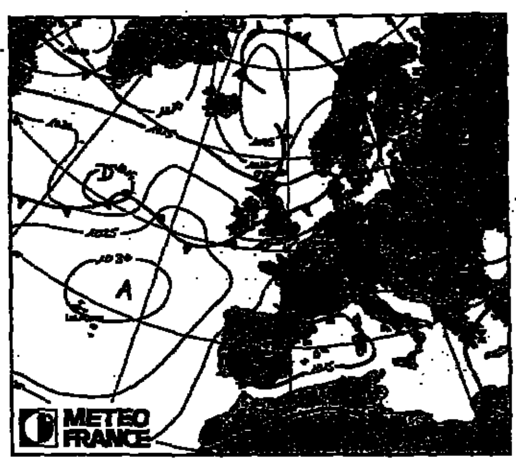


TEMPÉRATURES du 24 juillet maxima/minima

FRANCE						ÉTRANGER					
AJACCIO	31/17	GRENOBLE	28/19	TOURS	26/10	CHICAGO	27/19	LISBONNE	26/18	PRETORIA	15/6
BIARRITZ	23/18	LILLE	19/12	ALGER	39/21	COPENHAGUE	21/14	LONDRES	22/12	RABAT	27/21
BORDEAUX	28/18	LIMOGES	27/14	AMSTERDAM	17/14	DAKAR	31/25	LOS ANGELES	25/17	RIO DE JAN.	25/17
BOURGES	25/12	LYON	25/15	ATHÈNES	30/20	DJAKARTA	32/24	LUXEMBOURG	20/11	ROME	29/19
BREST	20/13	MARSEILLE	30/22	BANGKOK	32/24	DUBAI	45/30	MADRID	36/22	SAN FRANC.	17/12
CAEN	21/11	NANCY	23/13	BARCELONE	31/25	DUBLIN	20/9	MARRAKECH	44/24	SANTIAGO	16/2
CHERBOURG	21/12	NANTES	26/13	BELGRADE	28/17	FRANCFORT	25/13	MEXICO	25/13	SÉVILLE	35/24
CLERMONT-F.	26/13	NICE	26/22	BERLIN	22/14	GENÈVE	25/13	MILAN	24/15	ST-PÉTERS.	21/15
DIJON	26/13	PARIS	23/14	BOMBAY	31/26	HANOÏ	28/27	MONTRÉAL	26/16	STOCKHOLM	25/13
FORT-DE-FR.	30/24	PAU	27/18	BRASILIA	26/16	HELSINKI	22/12	MOSCOU	17/11	SYDNEY	19/8
		PERPIGNAN	30/24	BRUXELLES	19/13	HONGKONG	32/17	MUNICH	25/13	TENERIFE	32/21
		POINTE-À-PIT.	31/26	BUCAREST	28/14	ISTANBUL	27/18	NAIROBI	20/11	TOKYO	29/25
		RENNES	23/11	BUDAPEST	26/16	JÉRUSALEM	32/22	NEW DELHI	33/27	TUNIS	34/21
		ST-DENIS-RÉUNION	25/14	BUENOS AIRES	14/7	KIEV	23/14	NEW YORK	23/18	VARSOVIE	22/11
		ST-ÉTIENNE	25/13	CARACAS	30/22	KINSHASA	28/21	PALMA DE M.	38/20	VENISE	30/18
		STRASBOURG	26/12			LE CAIRE	31/22	PÉKIN	32/25	VIENNE	29/17
		TOULOUSE	27/19			LIMA	17/14	PRAGUE	24/12		



Situation le 25 juillet, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 27 juillet, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*
Vacances en Allemagne

LES EFFECTIFS de l'armée française d'occupation en Allemagne se sont singulièrement accrus au cours de ces derniers mois. Accroissement pacifique, d'ailleurs : 28 000 enfants des grandes villes, portant l'insigne tricolore des troupes d'occupation, meublent joyeusement les hôtels de Rhénanie, de la Forêt-Noire et du pays de Bade. Le ministre des armées, au cours d'une rapide tournée, vient d'inspecter, accompagné des généraux Koenig et de Monsabert, ces recrues d'un nouveau genre. A Monrepos, dans une magnifique propriété dominant les vallées rhénanes, garçons et filles s'étaient rassemblés autour d'un immense pavillon tricolore. A côté des jeunes Allemands, bronzés et vigoureux, les enfants qui arrivent ainsi de France sont infiniment faibles et pâles. Six ans de sous-alimentation ont fait de terribles ravages dans notre jeunesse.

Vêtus uniformément d'un short bleu, d'une chemisette verte et de sandalettes de cuir, les garçons et les filles dont le séjour touche à sa fin ont déjà bien meilleure allure. La nourriture est bonne : l'intendance militaire soigne cette catégorie de rationnaires. Ils reçoivent, en particulier, 150 grammes de viande par jour. Peut-être faut-il cependant remarquer localement une légère insuffisance du ravitaillement en légumes verts et en fruits.

Dans les superbes hôtels de la Forêt-Noire, réservés il y a trois ans aux sous-mariniers nazis revenant de croisière ou aux officiers fatigués par un hiver sur le front russe, les tables fleuries sont entourées d'enfants. L'accent de Marseille, d'Ivry ou de Thionville a remplacé, sous les plafonds de bois verni, la langue des « seigneurs de la guerre ».

Jean Planchais

(26 juillet 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6873

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III								■	
IV						■			
V				■					
VI		■							
VII				■					
VIII								■	■
IX				■		■			
X			■						
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Qui n'ont plus d'espérances. – II. Sorte de « brique ». – III. Bien attachées. – IV. Une grande dépression. Une figure de blason. – V. On le baisse quand on se couche. Etaient sous roche pour des ancêtres. – VI. Comme une plaque qui est la première ébauche du système nerveux. – VII. Ne se conserve pas. Eléments de spectre. – VIII. Fixait durablement. – IX. Se précipite quand la chasse est ouverte. Tokyo, autrefois. – X. Conjonction. Des arrêts qui peuvent être dangereux. – XI. Enfonça dans la grève. Peut être sous la ligne.

VERTICALEMENT

1. Qualifie un groupe particulièrement dynamique. – 2. Souvent élevé en aquarium. A fond, c'est très vite. – 3. Bien que tout jeune, il vit déjà sur un grand pied. – 4. Un acte royal. En Sibérie. – 5. Il faut de bons chefs pour les faire marcher. – 6. Prénom. Un résidu pâteux. Fleuve côtier. – 7. Qu'on peut considérer comme absentes. – 8. Pronom. Quand on en bat, ça va mal. Vaut dix à la belote. – 9. Chateaubriand les cultivait quand il était jeune. Pas innocent.

SOLUTION DU Nº 6872

HORIZONTALEMENT

I. Plagistes. – II. Radoteuse. – III. Une. Orsay. – IV. String. Us. – V. Se. EV. – VI. Eros. Niée. – VII. Nepeta. – VIII. Petit. Np. – IX. Arundel. – X. Su. Evier. – XI. Etire. Réa.

VERTICALEMENT

1. Prusse. Pisé. – 2. Lanterne. Ut. – 3. Ader. Oeta. – 4. Go. Inspirer. – 5. Itou. Etuve. – 6. Sergent. Ni. – 7. Tus. Viander. – 8. Esaü. Père. – 9. Seyssel.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ ITALIE. La police maritime a interdit la baignade sur une portion de 30 kilomètres dans le golfe de Trieste, la présence de requins ayant été signalée. Le drapeau noir a été hissé en début de semaine le long de la côte Adriatique et des vedettes de surveillance patrouillent dans cette zone. – *(AFP.)*

■ SUÈDE. La compagnie Hansa-Ferry lancera dimanche 28 juillet le plus grand ferry de la mer Baltique. Le navire, qui commencera à naviguer sur la ligne Trelleborg-Rostock entre la Suède et l'Allemagne en décembre, peut transporter 50 wagons de train, 90 voitures et 70 camions ou 350 voitures et accueillir à son bord 900 passagers. – *(AFP.)*

■ UKRAINE. Le port de Sébastopol, point d'ancrage de la flotte de la mer Noire, est désormais ouvert aux bateaux étrangers non militaires. Sébastopol souhaite devenir un haut lieu touristique. – *(AFP.)*

■ ÉTATS-UNIS. Le personnel de la société International Aviation Security (IAS) chargée de la sécurité des vols de la compagnie TWA à l'aéroport de Roissy s'est mis en grève le 23 juillet pour réclamer le retrait d'un plan social. La direction de la compagnie a assuré que cette grève n'affectait pas la sécurité sur ses appareils. – *(Reuter, AFP.)*

PARIS EN VISITE

Samedi 27 juillet

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ ***MARAIS*** *: la place des Vosges* (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : exposition Pisanello, 11 heures ; le XVII[e] siècle hollandais, 11 h 30 ; la peinture italienne, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (37 F + prix d'entrée), 12 heures, dans le vestibule, devant la statue de Lully (Monuments historiques).

■ ***JARDINS ET HÔTELS*** de la rue du Bac (50 F), 14 h 30, sortie du métro Rue-du-Bac (Paris pittoresque et insolite).

■ **MARAIS** : hôtels et appartements du prince de Soubise (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Connaissance de Paris).

■ **NOTRE-DAME DE PARIS** (40 F), 14 h 30, parvis de Notre-Dame, statue de Charlemagne (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE PARC ANDRÉ-CITROËN** (35 F), 14 h 30, entrée angle des rues Balard et Saint-Charles (Ville de Paris).

■ **LES PLUS BEAUX PASSAGES DU XIX[e]**, 1[er] parcours (50 F), 14 h 30, à l'angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).

■ **BAGATELLE** : le château (25 F + prix d'entrée), 15 heures et 16 h 30, devant l'entrée du château (Ville de Paris).

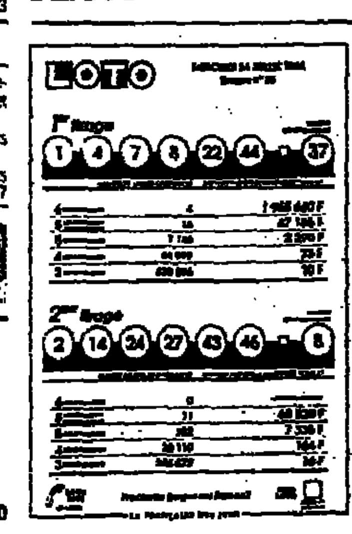
■ **MUSÉE DU GRAND ORIENT DE FRANCE** (37 F), 15 heures, entrée principale du musée, 16 rue Cadet (Monuments historiques).

■ ***NICOLAS FLAMEL*** au cœur de la tradition alchimique parisienne (55 F), 15 heures, devant la mairie du 3[e] arrondissement, rue Eugène-Spuller (Paris et son histoire).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : l'aile Richelieu (*47 F + prix d'entrée*), 15 h 30, sous la Pyramide, côté Auditorium (Monuments historiques).

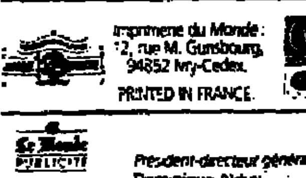
JEUX



LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN : 0395-2037



Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général Dominique Alduy
Directeur général Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ARCHITECTURE En 1970, l'acteur américain Sam Wanamaker lançait le projet fou de reconstruire le théâtre de William Shakespeare. Fermée en 1642, sous la pression des Puritains, cette salle à ciel ouvert, de forme ronde, a pu ressurgir de terre à quelques pas de son site d'origine, grâce à une multitude de mécènes privés. ● LES BÂTISSEURS londoniens ont utilisé des techniques de construction identiques à celles mises en œuvre à l'époque : poutres de chêne encore vert, mortier de chaux, de sable et de crin de chèvre, couverture en chaume des marais. ● DÉJÀ OUVERT en partie, l'International Shakespeare Globe sera officiellement inauguré à l'issue des travaux en 1999. Des représentations y sont déjà données par des acteurs qui mentionnent l'influence de cette salle sur leur façon de jouer. Ils espèrent que ce lieu où l'on joue sans décors inspirera des auteurs.

Le théâtre de Shakespeare reconstruit d'après des gravures d'époque

Architectes et historiens ont étudié minutieusement les rares croquis, descriptions, allusions à la « maison » de l'auteur britannique pour la ressusciter. L'édification de ce nouveau Globe aura réactivé des compétences et des techniques presque oubliées

LONDRES
de notre envoyé spécial

Trois siècles et demi après sa disparition, le Globe, qui fut le théâtre de William Shakespeare, resurgit au pied du pont de Southwark. Sa curieuse forme en anneau, ses murs blancs, ses deux étages de colombage de chêne clair et son toit de chaume – le premier à Londres depuis le grand incendie de 1666 –, signent désormais la rive sud (droite) de la Tamise, à l'ombre de la centrale électrique du Bankside construite dans les années 30, qui abritera les collections d'art contemporain de la Tate Gallery dans quelques années.

Edifié en 1599, le Théâtre du Globe reprenait la structure du premier théâtre londonien – appelé le Theater –, construit par James Burbage, fameux charpentier et entrepreneur avisé, sur la rive nord, celle de la City. La rive sud est alors une anti-City, considérée comme « récréative », un rassemblement de maisons de prostitution, d'arènes où sont livrés au combat des taureaux et des ours, et de théâtres à ciel ouvert dont l'architecture circulaire est semblable.

L'appellation « Globe » a l'empreinte de Shakespeare. Une enseigne représentant Atlas y affirme : *« Totus mundus agit histrionem »*, cousine latine du fameux *« Le monde entier est une scène »*, de *Comme il vous plaira*. L'auteur de *Hamlet* y créa vraisemblablement l'essentiel de ses pièces. Il était l'associé des Burbage; Richard (le fils) étant le plus fameux acteur du temps. C'est une affaire qui tourne si bien que l'étincelle d'un canon utilisé dans une représentation de *Henry VIII* embrase l'édifice en 1613, et il est reconstruit immédiatement. Il faudra les puritains pour fermer définitivement la salle, en 1642. Shakespeare est mort en 1616.

De nombreux Globe, qui n'ont retenu du passé que la forme ronde, ont été construits au XX[e] siècle aux Etats-Unis (quatre ou cinq), au Japon, en Allemagne. Même la Pologne projetait d'en édifier un, alors qu'il n'y en avait pas en Grande-Bretagne. Du moins avant qu'un acteur venu de Hollywood, Sam Wanamaker se mette en quête des restes du théâtre de Shakespeare. Entreprenant, il parvient à obtenir la concession d'un terrain situé sur les bords de la Tamise, à deux cents mètres au nord-ouest de l'emplacement originel.


DAVID GORDON/KATZ PICTURES LTD/REA

Le Shakespeare Globe, rebâti sur le modèle du théâtre fermé en 1642.

À LA LOUPE

Dès 1970, il part à la recherche de mécènes privés. Le projet total s'élève à 30 millions de livres (240 millions de francs). Chaque penny compte. Pour 2 livres, on participe à l'achat d'une brique ; pour 10, à celui d'une botte de chaume ; pour 50 à un tenon (et sa mortaise) ; pour 500 à un morceau de banc. En octobre 1995, le *tout nouveau fonds artistique* de la Loterie nationale y ajoute sa pierre (12,4 millions de livres). Les donateurs les plus généreux ont droit à une plaque fixée dans les piliers autour de l'arène. Manière de rendre visible la cohabitation de notre siècle avec celui de Shakespeare, matérialisée par la pose des balustrades d'acier exigées par les services de sécurité, de larges escaliers de secours et d'un système anti-incendie qui laisse dépasser ses gicleurs au-dessus du chaume.

Sam Wanamaker a voulu une reconstitution historique. Il est parvenu à faire se piquer au jeu les meilleurs shakespeariens.

Architectes, historiens, hommes de théâtre ont examiné à la loupe les rares croquis, les descriptions, les allusions. Ils ont tenté d'intégrer les tics géométriques des Tudor, les conclusions des traités de Serlio et de Palladio aussi bien que la structure des halles de l'époque.

Pour le reste, les matériaux et les techniques de construction étaient à redécouvrir : le chêne des forêts anglaises débité et ajusté encore vert ; la chaux du Derbyshire mélangée au sable de carrière et au poil de chèvre pour la réalisation des cloisons. La construction du nouveau Globe aura réactivé des compétences presque oubliées, des logiques de *métier près de disparaître*. Des ateliers de comédiens ont testé la scène durant l'été 1995. A l'usage, les acteurs ont estimé qu'il fallait déplacer les piliers pour en réduire l'ouverture. Ils se sentent stimulés par les questions posées par le nouvel espace : comment jouer, comment réinvestir les textes dans cet environnement, mais aussi quel rapport entretenir avec les spectateurs ? Mille peuvent s'asseoir sur les trois niveaux couverts, et cinq cents se tenir debout *devant le proscenium*.

Il est bien entendu que les représentations auront lieu à la lumière du jour (renforcée le soir par une batterie de projecteurs du type de celles que l'on installe sur les terrains de football)... et sans *décors. « C'est le langage qui peint les décors*, dit la comédienne Jenny Lapotaire. *L'ouverture du ciel exige beaucoup d'énergie et peut-être un style. Avec, malheureusement, le passage des avions en prime. Le théâtre lui-même va nous renseigner sur la manière dont se jouait Shakespeare. »*

Presque achevé, l'espace à ciel ouvert sera complété par une salle couverte de trois cent trente places, reconstruite d'après des plans de 1617 du fameux architecte et décorateur Inigo Jones dans un immeuble adjacent. Car c'est un véritable complexe shakespearien qui est prévu, avec restaurant, salle d'exposition géante, mais aussi des cours sur Shakespeare et ses contemporains et, à terme, une troupe de théâtre permanente. Les travaux de construction du théâtre (commencés en 1993) ont été considérés comme partie intégrante de la pédagogie en marche, et 220 000 personnes sont déjà passées dans l'arène, avant d'aboutir à la boutique de souvenirs, entre les gommes en forme d'ouvrages du « Grand Will » et des T-shirts où il arbore un casque de chantier.

L'inauguration de l'International Shakespeare Globe (nom retenu pour l'ensemble des installations) est prévue pour le 21 septembre 1999 à l'occasion du quatre centième anniversaire du déménagement du Theater au *Globe. En juin 1996*, le théâtre donnait une première représentation, en présence du prince Philippe, pour l'anniversaire de la naissance, non de Shakespeare, mais de l'inventeur du nouveau Globe, Sam Wanamaker, mort en décembre 1993. La première saison complète commencera à l'été 1997, mais, dès le 21 août et jusqu'au 15 septembre, on pourra assister aux *Deux Gentilhommes de Vérone*. On jouera Shakespeare d'abord, puis ses contemporains. Mais on espère bien que ce nouveau théâtre inspirera des auteurs du temps présent.

Jean-Louis Perrier

★ **Shakespeare Globe, Bear Gardens, Bankside, Southwark, London SE1 9ED.** *Renseignements* **(télécopie) : 19-44-171-928-79-68.**

Le secours de la RAF

La silhouette du Globe apparaît sur plusieurs panoramas de Londres au XVII[e] siècle. Celui de Wenceslas Hollar, et particulièrement son croquis préparatoire (1636), réalisé sur un verre topographique, permet d'avoir une idée assez précise de l'aspect extérieur, mais pas d'arrêter la dimension du proscenium. Les relevés archéologiques effectués en 1989 sur le site de l'ancien théâtre ont permis de penser qu'il s'alignait sur l'auvent qui le protégeait. L'architecte du nouveau Globe a alors fait appel à une unité de reconnaissance photographique de la RAF (Royal Air Force). Sachant que le dessinateur était installé au sommet d'une tour de l'actuelle cathédrale de Southwark, les techniciens ont pu reconstituer sur ordinateur *la dimension probable de* l'auvent, donc celle de la scène.

Avignon celèbre Thomas Bernhard, démiurge d'un siècle au crépuscule

***MAÎTRES ANCIENS*, adapté et mis en scène par Denis Marleau. Avec Gabriel Gascon, Pierre Collin, Pierre Lebeau, Henri Chassé, Alexis Martin et Marie Michaud. Cour du lycée Saint-Joseph, jusqu'au 29 juillet à 22 heures. Tél. : 90-14-14-14.**

AVIGNON
de notre envoyé spécial

Les grands hommes ne meurent jamais. Thomas Bernhard, disparu en 1989, est de ceux-là qui était mercredi soir caché dans le ciel de Provence pour déclencher une pluie d'orage et retarder par deux fois la création en France de l'adaptation *scénique de son roman*, Maîtres anciens. Il ne pouvait en aller autrement ; le chroniqueur le plus acide de notre siècle crépusculaire n'aimait jamais plus le théâtre qu'*« exécrable »*. Encore faut-il bien s'entendre sur le sens *de cette formule :* Bernhard ne lâche ses mots qu'à seule fin d'aiguiser la curiosité, l'intelligence de ceux qui les liront. Et cette « exécration » *pour les hommes, tous* les hommes, n'est que le masque ironique d'une attention constante portée aux œuvres de l'esprit. S'il s'en prend avec une telle vivacité à ces « maîtres anciens », qu'ils soient peintres, écrivains, philosophes, musiciens, dramaturges ou poètes, c'est qu'il les a regardés, lus, écoutés avec l'acuité d'un esprit fort, inlassablement, plus encore et mieux que ses contemporains. C'est la raison pour laquelle on l'écoute, on le supporte et on l'apprécie tant : ses prétendues détestations sont les preuves irréfutables de son puissant amour de l'art.

Il faut aussi prendre garde à ne pas se laisser démolir par les coups répétés de ses protagonistes, comme cet incroyable aboyeur de Reger dans *Maîtres anciens*. Ce vieillard de quatre-vingt-deux ans, chroniqueur au *Times*, veuf depuis trente-six ans, vient un jour sur deux depuis la mort de sa femme s'asseoir sur un canapé du Musée d'art ancien de Vienne et regarde *un tableau du Tintoret, L'Homme à la barbe blanche*. Là, un gardien, Irrsigler, petit homme grimaçant qui a appris durant tout ce temps la langue de Reger, tient les visiteurs à l'écart pour que le vieil homme puisse à l'envi *ne pas* regarder le tableau, mais plutôt en lui-même, et ressasser ses haines à l'oreille d'un biographe aussi fasciné qu'amusé, Atzbacher.

Maîtres anciens est un roman publié en 1985. Un roman ? On se pose la question dès la lecture de son sous-titre : *« Comédie »*. On en doute d'autant plus que Bernhard conseillait à ses lecteurs de se considérer comme des spectateurs et de tenir la page de garde pour un rideau qui se lèverait sur une représentation. Il n'en fallait pas plus pour que le metteur en scène *québécois Denis Marleau – le festival* a aussi fêté la création d'une nouvelle pièce de son compatriote Normand Chaurette, *Le Passage de l'Indiana* – ne s'en saisisse pour une adaptation admirable.

D'une fidélité constante à l'esprit de *Maîtres anciens*, il s'est permis de légers décalages pour lui donner sa dimension théâtrale. Ainsi, quand l'auteur indique dans son livre *« écrit Atzbacher »*, Marleau choisit *« dit Atzbacher »*, et le texte en devient plus vivant. Mais le directeur du Théâtre Ubu de Montréal est allé plus loin : il a choisi de doubler les rôles de Reger et d'Atzbacher, ce qui lui permet non seulement de multiplier les entrées et sorties des personnages, donnant beaucoup de rythme à son spectacle, mais de créer des effets dramatiques à volonté : quand l'un parle au présent, l'autre voyage dans le passé ; quand l'un s'anime et devient colérique, l'autre peut s'abandonner à des sentiments plus intimes ; quand l'un incarne un personnage, l'autre peut figurer sa conscience, le fil secret de ses pensées. *Maîtres anciens* est d'un metteur en scène en pleine possession de son art.

Denis Marleau a réuni une fois encore des comédiens d'exception. Gabriel Gascon et Pierre Collin (Reger), Pierre Lebeau et Henri Chassé (Atzbacher), Alexis Martin (inénarrable Irrsigler) et Marie Michaud (l'Anglaise, femme de passage qui nous *révélera l'une des* blessures de Reger) prennent tant de plaisir à ces jeux de l'esprit qu'ils sont plusieurs fois, c'est devenu rarissime, interrompus, non seulement par la pluie, mais par les applaudissements des spectateurs. Ils évoluent avec passion dans un décor de bois blond du peintre Claude Goyette.

Non seulement ce spectacle est incontestablement le meilleur à l'affiche du festival, avec *Arturo Ui*, que le Berliner Ensemble donnera la semaine prochaine au Théâtre municipal, mais c'est tout simplement un grand spectacle de théâtre, de ces soirées trop rares où la symbiose est idéale entre un texte, des acteurs, la médiation des équipes artistiques et techniques et les spectateurs.

Olivier Schmitt

Rendez-vous avec la country

Des « cow-boys » français et européens font vibrer leur musique dans un village de Haute-Loire



LES GRANDS ESPACES auvergnats *résonneront, du 26 au* 28 juillet, des musiques de l'Ouest américain. Village perché sur les hauteurs du Forez, Craponne-sur-Arzon accueille stars yankees et cow-boys français et européens pour une orgie de country, bluegrass, honky-tonk, country rock et musique cajun. Parmi de fines gâchettes américaines rarement entendues en France : Peter Rowan (le 26), qui débuta sur la scène du Grand Ole Opry à Nashville comme guitariste et chanteur de Bill Monroe, avant de devenir une star du bluegrass. Il sera accompagné par la guitare résophonique de *Jerry Douglas. Becky Hobbs* (le 27), auteur de quelques classiques repris par Loretta Lynn, George Jones ou Conway Twitty, sait séduire une salle aussi bien au piano qu'à l'accordéon. George Hamilton V (le 27), mauvais garçon au grand cœur, compose des chansons rudes qui flirtent avec le rock. Alison Krauss (le 28), jeune chanteuse et violoniste venue de l'Illinois, est considérée comme la plus belle voix du bluegrass.

★ *Les 26, 27 et 28 juillet* à Craponne-sur-Arzon (Haute-Loire). Tél. : 71-03-25-52.

UNE SOIRÉE À PARIS

Orchestre de jeunes de l'Union européenne
Strauss : *Don Juan*. Elgar : *Enigma Variations*. Sibelius : *Symphonie nº 2*. Colin Davis (direction).
Depuis ses débuts parisiens en 1977, l'Orchestre des jeunes de l'Union européenne fait l'admiration des mélomanes et des professionnels. Ce soir, Colin Davis les dirige dans un programme attrayant qui, à part *Don Juan* de Strauss, n'est pas souvent donné à Paris. Il est cependant dommage que ce concert soit donné dans une salle si petite.
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 25. Tél. : 44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Orlando Poleo y la Orquestra Chaworo
Durant l'été, les Cuban jam sessions continuent la java.Installé à Paris depuis 1991, le joueur vénézuélien de congas, Orlando Poleo ,longtemps fixé à Porto-Rico, a accompagné tous les grands de la musique cubaine de passage dans la capitale française. Créé récemment, son groupe, Chaworo, marie le chant de Yuri Bedoya (ex-Caïman) et la basse d'Eduardo Valls.
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Mos République ou Temple. Tél. : 42-02-20-52. 80 F.

Raghunath Manet et sa troupe (Inde du Sud)
Ragunath Manet, musicien et danseur de Pondichéry, est fier d'être l'un des derniers dépositaire masculin du *bharata natyam*, danse traditionnelle de l'Inde du Sud. Dans les jardins parisiens, le « Noureev indien » nous présente le théâtre musical des villages et des temples du Tamil-Nadu. Dans des costumes éclatants, au son des tambours.
Paris Quartier d'été. Les 25 et 26 à 19 heures, Jardin des Tuileries, place de la Concorde, Paris 1er. Mos Concorde Tuileries. Le 27, parc de Belleville, rue Piat, Paris 20e. Mos Couronnes ou Pyrénées.

ART

VERNISSAGE

Tristes privilèges
La Laverie, espace photographique, 9, rue Keller, Paris 11e. Mo Ledru-Rollin. Tél. : 47-00-11-38. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 30 juillet au 24 août.

PARIS

Georg Aerni : panoramas parisiens
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi et jours fériés. Jusqu'au 29 septembre. 35 F.
Arménie, entre Orient et Occident
Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse, Palais-Royal, Quatre-Septembre, bus 39, 48, 67, 74, 85. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 20 octobre. 35 F.
Art brut et compagnie
Halle Saint-Pierre, Musée en herbe, 2, rue Ronsard, Paris 18e. Mo Anvers. Tél. : 42-58-72-89. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 4 août. 40 F.
Francis Bacon
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 octobre. 45 F.
Damien Cabanes
Pavillon de Bercy, parc de Bercy, face au 34-36, rue Paul-Belmondo, Paris 12e. Mo Bercy. Tél. : 44-67-04-88. De 12 heures à 18 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 1er septembre. Entrée libre.
Calder
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Ouverture exceptionnelle le 15 août de 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 octobre. 40 F.
Sergio Camargo
Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac, Solferino. Tél. : 49-54-75-00. De 11 heures à 19 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 31 juillet.
Luciano Castelli
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-29-39-64. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 8 septembre. Entrée libre.
Luciano Castelli et la photographie : le miroir du désir
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mo Saint-Paul, Pont-Marie. Tél. : 44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 8 septembre. 30 F.
Comme un oiseau
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail. Tél. : 42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Les Soirées nomades le jeudi à 20 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 13 octobre. 30 F.
Patrick Corillon : trois sortilèges
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. RER Port-Royal ou Mo Notre-Dame-des-Champs, bus 38, 82, 83, 91. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre.
De Beuys à Trockel..., dessins contemporains du Kunstmuseum de Bâle
Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 30 septembre. 35 F.
De soies et d'or : broderies du Maghreb
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mos Jussieu, Cardinal-Lemoine ou Sully-Morland. Tél. : 40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre.
Dessins de Bourdelle
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mo Varenne ou RER Invalides. Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 17 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 28 juillet. 28 F (billet jumelé avec la visite du musée).
Dessins d'Henri Fantin-Latour (1836-1904)
Musée d'Orsay, salle 8, entrée quai Anatole-France, place Henry-de-Montherlant, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 40-49-48-14. De 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 1er septembre. 36F.
Dites-le avec des fleurs
Galerie Chantal-Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 juillet.
Barry Flanagan
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 juillet.
La Forme libre, années 50
Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août. 35 F.
L'Informe : mode d'emploi
Centre Georges-Pompidou, galerie Sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août. 27 F.
Charles Lapique : l'œil, personnages-animaux
A l'enseigne des Oudin, 58, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-71-83-65. De 11 heures à 13 heures et de 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 14 septembre.
Claude Lévêque
Chez Valentin, 9, rue de Charonne, Paris 11e. Mo Charonne. Tél. : 43-57-33-28. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 juillet.
Claude Lévêque, Beat Streuli, Georges Tony Stoll
Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mos Alma-Marceau ou Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 22 septembre. 27 F.
Masques
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mo Victor-Hugo. Tél. : 45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 20 F, gratuit le mercredi.
Matisse
Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Mos Trocadéro, Alma-Marceau ou Iéna, bus 72, 94. Tél. : 47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 7 septembre.
Menzel (1815-1905)
Musée d'Orsay,rez-de-chaussée, entrée quai Anatole-France, Paris 7e. Mo Solferino ou RER ligne C. Tél. : 40-49-48-14. De 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 28 juillet. 36 F.
Monument et modernité
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Mo Luxembourg. Tél. : 42-34-25-95. De 13 heures à 19 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 juillet. 20 F.
Pisanello (1935-1455)
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mos Palais-Royal ou Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Visites-conférences le mercredi à 14 heures et le samedi à 11 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 5 août. 30 F.
Marc Riboud
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon-de-Rostchild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mos Etoile, George-V ou Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 juillet.
Mimmo Rotella
Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères, Paris 6e. Mo Sèvres-Babylone. Tél. : 49-26-03-06. De 10 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 1er septembre.
Robert Smithson, Melissa Kretschmer
Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-26-50-67. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 31 juillet.
Un siècle de sculpture anglaise
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mo Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre. 35 F.
Bernar Venet
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 juillet.

ILE-DE-FRANCE

Art grandeur nature : Alice Maher, Hélène Mugot, Erik Samakh
Parc départemental de La Courneuve, avenue Waldeck-Rochet, 93 La Courneuve. Tél. : 43-93-75-33. Tous les jours du lever au coucher du soleil. Jusqu'au 31 août.
Art grandeur nature : Endo, Marinette Cueco, Bob Verschueren
Forum culturel et parc urbain Jacques-Duclos, 1-5, place de la Libération, 93 Le Blanc-Mesnil. Tél. : 48-14-22-22. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Le parc est ouvert du lever au coucher du soleil. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août.
Art grandeur nature : Joël Ducorroy, Miguel Egana, Keiichi Tahara
Musée de l'histoire vivante et parc Montreau, 31, boulevard Théophile-Queur, 93 Montreuil. Tél. : 48-70-61-62. De 14 heures à 17 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 31 août.
Le Cyclop de Jean Tinguely
Les bois de Milly-la-Forêt, Milly-la-Forêt, direction de l'exposition fléchée, 91 Milly-la-Forêt. Tél. : 64-98-83-17. Samedi de 14 heures à 17 h 30 ; dimanche de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 15. Visites sur réservation vendredi de 10 h 15 à 13 heures et de 14 heures à 16 h 45 ; samedi de 11 heures à 13 heures. Jusqu'au 27 octobre. 35 F.
Hommage à Bourdelle
Château de Fontainebleau, rez-de-chaussée, salle de la Belle Cheminée, 77 Fontainebleau. Tél. : 60-71-50-70. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 1er septembre. 10 F, gratuit pour les moins de 12 ans.
La Tour aux figures de Jean Dubuffet
Parc départemental de l'île Saint-Germain, accès piéton par le pont d'Issy, 92 Issy-les-Moulineaux. Tél. : 40-95-65-43. Jusqu'au 27 octobre. 30 F.
Willy Ronis
Ecomusée, ferme de Cottenville, 41, rue Maurice-Ténine, 94 Fresnes. Tél. : 49-84-57-37. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 septembre. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

DANGEREUSE ALLIANCE (*)
Film américain d'Andrew Fleming, avec Fairuza Balk, Robin Tunney, Neve Campbell, Rachel True, Skeet Ulrich, Assumpta Serna (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
LE GRAND TOURNOI
Film américain de Jean-Claude Van Damme, avec Jean-Claude Van Damme, Roger Moore, James Remar, Janet Gunn, Jack McGee, Aki Aleong (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opera, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
GUANTANAMERA
Film cubain de Tomas Gutierrez Alea, Juan Carlos Tabio, avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10), Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
LE MONTREUR DE BOXE
Film français de Dominique Ladoge, avec Richard Bohringer, Karl Makinen, Riccardo Cucciola, Peter McEnery, Cécile Bois, Andréa Ferréol (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
THE FALLS
Film britannique de Peter Greenaway, (3 h 05).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
TOUCHE PAS À MON PÉRISCOPE
Film américain de David S. Ward, avec Kelsey Grammer, Lauren Holly, Rob Schneider, Harry Dean Stanton, Bruce Dern, William h. Macy (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation . 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VENGEANCE FROIDE
Film américain de Phil Joanou, avec Kelly Lynch, Mary Stuart Masterson, Teri Hatcher, Eric Roberts (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec de jeunes comédiens du Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
BEAUTÉ VOLÉE
de Bernardo Bertolucci,
avec Sinead Cusack, Jeremy Irons, Jean Marais, Donal McCann, D. W. Moffett, Stefania Sandrelli.
Franco-américain (1 h 55).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

BROOKLYN BOOGIE
de Wayne Wang et Paul Auster,
avec Lou Reed, Michael J. Fox, Rosearnne, Mel Gorham, Jim Jarmusch, Lily Tomlin.
Américain (1 h 25).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak
Américain (2 h 58).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).
CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renee Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo
Français (1 h 35).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao Cesar Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel A.
Portugais (2 h 43).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
d'Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).
CONTE D'ÉTÉ
d'Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; reservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.
Canadien (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation UGC, Gaumont, Majestic : 40-30-20-10).
DINGO ET MAX
de Kevin Lima,
dessin animé américain (1 h 20).
VF : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
HEAVENLY CREATURES
de Peter Jackson,
avec Melanie Lynskey, Kate Winslet, Sarah Peirse, Diana Kent, Clive Merrison, Simon O'Connor.
Néo-zélandais (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).
LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Germano-portugais (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55).
MACHAHO
de Belkacem Hadjadj,
avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.
Franco-algérien (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
LE MAÎTRE DES ÉLÉPHANTS
de Patrick Grandperret,
avec Jacques Dutronc, Erwan Baynaud, Sotigui Kouyate, Sidy Lamine Diarra, Halilou Bouba, Victor Tige Zra.
Français (1 h 35).
Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
MEURTRE EN SUSPENS
de John Badham,
avec Johnny Depp, Christopher Walken, Charles S. Dutton, Peter Strauss, Roma Maffia, Gloria Reuben.
Américain (1 h 39).
VO : UGC Odéon, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
MIDDLE OF THE MOMENT
de Werner Penzel et Nicolas Humbert,
avec Robert Lax, Aghali Ag Rhissa, Johann Le Guillerm, Mutu Walat Rhabidine, SandraM'Brow, Amoumoun.
Germano-suisse (1 h 20).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
MIKHAÏL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhaïl Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park.
Dessin animé britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PAR-DELÀ LES NUAGES
de Michelangelo Antonioni,
avec Inès Sastre, Kim Rossi-Stuart, Sophie Marceau, John Malkovich, Fanny Ardant, Chiara Caselli.
Italien (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
RICHARD III
de Richard Loncraine,
avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, Robert Downey Jr.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10).
LE TOMBEAU DES LUCIOLES
d'Isao Takahata.
Dessin animé japonais (1 h 25).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TRAINSPOTTING (**)
de Danny Boyle,
avec Ewan McGregor, Ewen Bremmer, Jonny Lee Miller, Kevin McKidd, Robert Carlyle, Kelly McDonald.
Britannique (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
UN HÉROS TRÈS DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
WALLACE ET GROMIT
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt et Peter Lord.
Dessin animé britannique (1 h 15).
VO : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

(*) Interdit aux moins de 12 ans.
(**) Interdit aux moins de 16 ans.

JEUDI 25 JUILLET

F 1

.00

AVARRO
ie. Le contrat, d'Henri Helman
min). 1331699
*commissaire accepte de
contrer un malfaiteur mais
empêchement le contraint à
oyer un collègue à sa place.
s du rendez-vous, ce dernier
abattu...*

.35

ARS EN FOLIE
*ertissement présenté par Philippe
Il, Sophie Favier, les Coco Girls.
c Catherine Lara, Maurane, Pascal
eta et Bettina, Michel Saillard*
min). 3907038

00 La Nuit olympique. Présenté par Hervé Mathoux et Christian Jeanpierre. En direct : Gymnastique : finale *concours général D* ; Natation. En différé : Handball : Algérie-France ; Judo : finales catégorie mi-légers M et D (300 min). 33176171

.00 Histoires naturelles.

France 2

20.55

URGENCES
Série. Angoisse latente. Confidences aux urgences (100 min). 1597835
Le docteur Green se fait remplacer par Douglas Ross. Celui-ci se rend compte, à cette occasion, combien le travail de son confrère est difficile.

22.35

J.O. D'ATLANTA
En direct.
Présentés par Gérard Holtz et Pierre Sled.
Badminton ; Judo : finales poids mi-léger M et D ; Handball ; Hockey sur gazon ; Beach-volley ; Tennis ; Voile ; Base-ball (105 min). 3944854

0.20 Journal, Météo.

0.40 J.O. d'Atlanta. En direct. Présentés par Gérard Holtz et Pierre Sled. Basket-ball ; Football ; Softball ; Gymnastique ; Handball ; Natation ; Badminton ; *Base-ball* ; *Boxe* ; *Escrime* ; Hockey sur gazon ; Volley-ball...

France 3

20.50

J.O. D'ATLANTA
En direct.
Présentés par Gérard Holtz.
Boxe ; Escrime : bronze et or fleuret par équipe D et M ; Judo : finales des mi-légers M et D ; Gymnastique : finale du concours général D ; Beach volley (115 min). 815380

22.45 Journal, Météo.

23.10

L'ÉVEIL
Téléfilm de Mary Lambert, avec Kelly McGillis, Adrian Pasdar (94 min). 8367545
Une femme trouve un palliatif à sa vie monotone d'épouse délaissée par un mari trop occupé par ses affaires dans les bras d'un jeune créole.

0.45 L'Heure américaine : Nashville Tennessee. De Claude Fléouter (55 min). 6238775
Un voyage dans la ville de la "country music".

1.40 Espace francophone. Vassilis Alexakis : Paris-Athènes-Paris. 2.10 Les Monroes. Cour martiale (55 min).

Arte

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LES ANNÉES D'INFAMIE
La guerre civile espagnole : 1936-1939.

20.46 Dragon rapide ■
Film espagnol de Jaime Camino avec Juan Diego (1986, 110 min). 100603361
Une fiction-documentaire inédite en France.

22.35 L'Espagne en guerre : 1936-1939.
Documentaire d'Elias Andres (70 min). 1654019
Un document passionnant, à base d'archives espagnoles, soviétiques, allemandes, anglaises et françaises, tiré d'une série documentaire diffusée il y a dix ans par la télévision espagnole.

23.55 Propagande. Documentaire d'Elias Andres (24 min). 5787941
La propagande était une priorité pour les belligérants de cette guerre. Un montage « brut » des actualités cinématographiques de chaque camp.

0.15 Bibliographie. (10 min). 8339539

0.25 « Making of » de *Land and Freedom*, le film de Ken Loach.
Documentaire de Laurence Boulkin (40 min). 1090539

1.05 La Saga de Montreux. Documentaire de Bernard Tournois (60 min, rediff.). 7756084 2.30 L'Aventure brésilienne. Documentaire de Michel Dami (40 min, rediff.). 6599713

M 6

20.45

LE MEILLEUR DE FLASHBACK
Magazine présenté par Laurent Boyer et Yves Lecoq. (130 min). 968477
Les meilleurs moments d'une émission qui a connu un succès croissant au cours de l'année.

22.55

LES CONTES DE LA CRYPTE
Série. Mort d'un pigeon voyageur, avec Tim Curry (35 min). 7243274
L'heure des comptes, avec Clancy Brown (35 min). 98851
A mourir de rire (30 min). 10539

0.35 Spécial Francofolies. Johnny Hallyday et Dick Rivers, Maxime Leforestier et Zazie, Michel Fugain et Mimie Mathy, Tonton David et Cheb Mami, Lokua Kanza et Enzo, Princess Erika, Francis Cabrel, NTM... (60 min). 6398046

1.35 Best of Trash. 3.00 Rock express. 3.35 Culture pub. 4.00 Jazz 6. 4.50 La Falaise du diable. (40 min).

Canal +

▶ Les J.O. en direct.

20.30 Handball ; Tir : finale du 25 mètres pistolet tir rapide M ; Voile.

21.00 Base-ball. Basket-ball D ; Judo : finales des poids mi-légers D et M ; Voile : open Finn, Star D.

21.30 Beach-volley ; Escrime ; Volley-ball ; Gymnastique artistique ; Handball.

22.30 Escrime (30 min). 632

23.00 Basket-ball ; Hockey sur gazon.

23.50 Escrime (40 min). 9100372

0.30 Football; Softball ; Volley-ball ; Escrime ; Handball ; Tennis de table.

1.30 Natation

2.00 *Badminton* ; Base-ball ; Basket-ball ; Boxe ; Hockey sur gazon ; Natation ; Tennis de table ; Handball ; *Football* ; Softball ; Tennis de table.

4.00 Basket-ball ; Volley-ball...

Radio

France-Culture

20.30 *Lieux de mémoire.* Le front de mer.

21.32 Fiction. Kinderzimmer, de Gilles Boulan.

22.40 Nuits magnétiques. Avignon 96, un roman pour l'été (3).

0.05 Du jour au lendemain. Frédéric Jacques-Temple (La Route de San Romano). 0.50 Coda. Passage de l'océan (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Dialogues à Vincennes ; 2.18, Edouard Glissant ; 2.40, Grands comédiens ; 3.04, Pierre Corneille (Les Ombres de Corneille) ; 4.02, L'autre scène ou les vivants et les Dieux.

France-Musique

20.00 Concert promenade. Donné en direct du Royal Albert Hall, à Londres, par l'Orchestre symphonique de Bournemouth, dir. Yakov Kreizberg, Christian Tetzlaff, violon : Passacaglia op. 4, de Goldschmidt ; Concerto pour violon et orchestre n° 2, de Mendelssohn ; Symphonie *n° 11, de Chostakovitch.*

23.00 Concert promenade. Donné en direct du Royal *Albert Hall, à Londres,* par le London Sinfonietta, dir. Eric Stern, Dawn Upshaw, *soprano, Fred Hersch, piano* : œuvres de Bernstein, Floyd, Rodgers et Hart, Gershwin, Weill, Blitzstein et Sondheim.

0.05 Tapage nocturne. Œuvres de Zawinul : Stories of Danube, par l'Orchestre d'Etat de Brno, dir. Caspa Richter ; Birdland, par le Groupe Weather Report. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Symphonie n° 26, de Mozart, par le Concertgebow *d'Amsterdam, dir. Krips* ; Concerto pour piano n° 3, de Hummel, par the English *Chamber Orchestra, dir.* Thompson, Hough, piano ; La Création, extraits, de Haydn, *par l'Orchestre Symphonique* de Vienne. dir. Nikolaus Harnoncourt, Gruberova, *soprano,* Protschka, ténor, Holl, basse, dir. Nikolaus Harnoncourt ; La Bataille de *Victoria*, de Beethoven, par l'Ensemble Octophoros, dir. Dombrecht ; œuvres de Hummel, Mendelssohn, Leipzig, Hummel.

22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Salieri, Hummel, Mozart. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

.30 Journal (TSR).
.00 Le Grand Pardon ■ *Film d'Alexandre Arcady* (1981, 130 min) 77109496
.10 Météo des cinq continents.
.15 Journal (France 2).
.30 et 0.55 Les J.O. d'Atlanta.
.35 *La Marche du siècle.* (France 3 du 22/5/96).
.05 Embarquement porte n° 1.
.30 Soir 3 (France 3).

Planète

40 *L'Inde fantôme.* [4/7] Réflexions sur un voyage.
20.35 Mémoires d'un lynchage.
21.25 La Rosière de Pessac.
22.35 Jules Verne : Voyage au bout de la ville.
23.10 Au rythme des Marquises.
23.45 Les Couples créateurs.

Paris Première

19.35 Stars en stock.
20.00 20 h Paris Première.
21.00 La Loi du silence ■ ■ Film d'Alfred Hitchcock (1952, N., v.o., 95 min) 98048635
22.35 Concert : Mahler. (95 min). 44953274

France Supervision

20.00 et 1.10 Journal.
20.15 J.O. : Hockey sur gazon
21.15 J.O. : Volley-ball
22.15 J.O. : Gymnastique
1.40 J.O. : Natation

Ciné Cinéfil

20.30 Le Mouton Film de Pierre Chevalier (1960, N., 85 min) 33761372
21.55 Youngblood Hawke ■ Film de Delmer Daves (1964, N., v.o., 135 min) 50963729
0.10 Le Club. Invité : Charles Gassot.

Ciné Cinémas

20.30 Madame Croque-Maris ■ Film de Jack Lee-Thompson *(1964, 100 min)* 4118108
22.10 La Java des ombres ■ Film de Romain Goupil (1983, 95 min) 82627125
23.45 La Baston ■ Film de Jean-Claude Missiaen (1985, 95 min) 98498699

Série Club

20.20 L'Etalon noir.
20.45 et 0.00 Nick, chasseur de têtes.
21.45 Héritage oblige.
22.40 La Famille Adams.
23.10 et 1.25 Wolff, police criminelle. *La veuve en blanc. (50 min).*

Canal Jimmy

20.00 Taxi Blues ■ ■ Film de Pavel Lounguine (1989, 110 min) 37332187
21.50 Motor Trend.
22.15 Maximum Overdrive ■ Film de Stephen King (1987, v.o., 95 min) 70110552
23.50 Le Guide du parfait petit emmerdeur.

Eurosport

16.15 J.O. : Natation. En direct. 50 m. et 1 500 m. nage libre ; 200 m. 4 nages M ; *200 m. dos et 4 x 200 m. nage* libre D. : Eliminatoires (135 min). 1953729
18.30 J.O. : Cyclisme. En direct. Sur piste. Poursuite individuelle M : Finale (45 min). 618477
19.15 J.O. : Natation.
19.45 J.O. : *Boxe. En direct.* Diverses catégories. Préliminaires : 1re série (75 min). 5457583
21.00 et 1.00 Olympic Extra.
21.30 J.O. : Judo. En direct. Catégorie mi-légers D (-52 kg) et M (-65 kg) : Finales *(60 min).* 846922
22.30 J.O. : Gymnastique. En direct. Concours général en *individuel D : Finales* (150 min). 2297545
1.30 J.O. : Escrime. En direct. Fleuret par équipes D et M : Finales (30 min). 4865268

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Guerre et passion. Film de Peter Hyams (1978, 105 min). Avec Harrison Ford. *Drame.*

RTL 9

22.05 Le flic se rebiffe. Film de Roland Kibbee et Burt Lancaster (1973, 115 min). Avec Burt Lancaster. *Policier.*
0.15 Maxime. Film d'Henri Verneuil (1958, N., 120 min). *Comédie.*

TMC

20.35 Goubbiah mon amour. Film de Robert Darène (1955, 95 min). Avec Jean Marais. *Aventures.*

VENDREDI 26 JUILLET

F 1

50 A vrai dire. Magazine.
00 Journal, Météo, Météo des plages, *Trafic info.*
35 Femmes. Magazine.
40 Les Feux de l'amour.
30 Dallas.
20 Hawaï police d'Etat.
15 Club Dorothée vacances.
55 *Les Nouvelles Filles d'à côté.* Série.
25 L'Ecole des passions. Scène de ménage. Série.
50 Jamais 2 sans toi...t. Action ! Série.
20 Case K.O. Jeu.
50 Des copains en or. Jeu.
20 La Chanson trésor. Jeu.
50 et 20.50 Météo.
.00 Journal, Journal des J.O., Trafic info.

0.55

C SALUT ES COPAINS
ertissement présenté par Sheila et ve. 1968-1969 : hippie, baba-cool. c Los del Mar, Marc Morgan, nçois Feldman, No Mercy, Hervé rd, Herbert Léonard, Dany, Eric cent...
) min). 653826

2.55

OLLYWOOD NIGHT
éfilm. Dans le piège de l'oubli, de bert Iscove (100 min). 887775
s parents d'une adolescente belle demandent l'aide d'un ychologue pour éviter qu'elle itte le foyer, comme l'a fait n frère...

.35 *La Nuit olympique.* En direct : Athlétisme : triple saut M, 100 m, 400 m ; Natation : finale 200 m papillon D, finale 200 m dos M, finale 50 m libre D ; Basket : Etats-Unis-Chine. *En différé : Athlétisme : 800* et 400 m D ; Judo (300 min). 13727283

5 Histoires naturelles.

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et à 13.35 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.45 Derrick. Série. L'embuscade.
14.55 Matt Houston. Série. Madame et ses mannequins.
15.45 Les deux font la paire. Série. Jeu, set et match.
16.35 ▶ Alice. Série. Presse à scandales.
17.05 Un toit pour dix. Série.
17.40 Le Choix gagnant. Jeu.
18.15 J.O. d'Atlanta. Présentés par Pierre Sled. 19.54, Image du *jour (104 min).* 4518713
19.59 Journal, Journal des Jeux, A cheval, Météo, Point route.

20.55

LES SECRETS DE LAKE SUCCESS
Téléfilm [1/2] de Jonathan Sanger, Arthur A. Seidelman, Peter Ellis (135 min). 9813317
Un milliardaire américain lègue à sa mort l'intégralité de sa fortune à l'un de ses quatre enfants.

23.10

J.O. D'ATLANTA
En direct.
Présentés par Gérard Holtz et Pierre Sled. Handball ; Hockey sur gazon ; *Athlétisme : 800 m D, javelot, triple* saut, 100 m M ; Base-ball ; Basket-ball ; Haltérophilie : finale et médailles 83 kg ; Softball ; Tennis (100 min). 8277978

0.50 Journal, Météo.

1.05 J.O. d'Atlanta. En direct. Athlétisme : 400 m et 100 m *M* ; Tennis de table ; Water-polo ; *Natation : finales* ; Athlétisme ; Badminton ; Base-ball ; Basket-ball ; Boxe ; Athlétisme ; Hockey sur gazon ; Softball ; Water-polo...

France 3

12.30 Journal, Météo des plages.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 Télétaz.
14.35 Bill Body. Dessin animé.
14.55 J.O. d'Atlanta. *En direct.* Athlétisme : finale des 20 km marche M, saut *en hauteur et lancer de* poids M, 100 m, 400 m D et 100 m M ; Cyclisme sur piste ; Aviron (205 min). 21240201
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

J.O. D'ATLANTA
En direct.
Présentés par Gérard Holtz.
Water-polo : quarts de finale par équipe M ; Boxe ; Handball ; Judo : finales des poids super légers M et D ; Tennis (150 min). 7050959

23.20 Journal, Météo.

23.35

L'HEURE D'EN RIRE : A TABLE AVEC...
Divertissement présenté par André Halimi.
Avec Darry Cowl, Michel Boujenah, Gérard Jugnot (60 min). 8774220

0.35 Saga cités (rediff.). 1.05 Les Monroes. Le sentier de la guerre (55 min).

La Cinquième

12.55 Attention santé. Faire la route en sécurité. 13.00 Net plus ultra. *13.30 Que deviendront-ils ?* [4/10]. 14.30 Les Etats-Unis. La Californie. 15.30 Déclics *été.* 15.40 Missions extrêmes. *Au-delà de* la Patagonie [5/13]. 16.00 Allô la Terre. Les Jeux olympiques [5/5]. 16.15 Une vie de champion. Cédric Plançon, haltérophile. 16.30 Alf. 17.00 Sherlock Holmes. Série [2/10]. 18.00 La France aux mille villages. 18.30 *Le* Monde des animaux. Chroniques de l'Afrique sauvage : les frères de Talek.

Arte

19.00 Histoires de sens. Documentaire. [3/5] Toucher, de Michael Gunton, Nigel Ashcroft et Larry Klein, d'après Diane Ackerman (54 min). 14897

19.55 La Grande Aventure de mémé. Court *métrage australien de Jo Bell* (5 min). 3762591

20.00 Brut. Magazine (30 min). 9065

20.30 8 1/2 Journal.

20.45

MARIAGE IMPOSSIBLE
Téléfilm de Johann Horst Sczerba (90 min). 738881
Une femme passe en compagnie d'un ami d'enfance sa dernière nuit de célibataire. Pris dans une opération de police visant les immigrés, ils recueillent une Africaine menacée d'expulsion et sur le point d'accoucher. Le jeune homme lui propose un mariage blanc.

22.15

GRAND FORMAT : TERRE D'ESPAGNE ■ ■
Film documentaire américain de Joris Ivens, commentaire écrit et dit par Ernest Hemingway (1937, N., v. o., 55 min). 2372688
Joris Ivens, réalisateur engagé, tourna ce moyen métrage en pleine guerre civile, avec le peuple espagnol et des volontaires des Brigades Internationales.

23.00 Profil : Charlotte, vie ou théâtre ?
Documentaire de Richard Dindo (64 min). 378794

0.05 Music Planet. Magazine. Un rebelle au cœur tendre : Udo Lindenberg, une légende allemande du rock, de Gerd Haag (60 min, rediff.). 8189176 1.05 Héros. Documentaire de Jacques Maigne et Albert Knechtel (60 min, rediff.). *7343060* 2.05 L'Homme invisible. Série. *[1/26] Expérience secrète.* 2.35 Avondale Dogs. Court métrage néo-zélandais (1994, v. o., 15 min).

M 6

13.25 Pour le bonheur d'Allison
Téléfilm de Donald Wrye (90 min). 5710775
Une jeune femme s'occupe de sa sœur, déficiente mentale, pour pallier les insuffisances d'une mère alcoolique.

14.50 Drôles de dames. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Croc-Blanc. Série.
17.30 Classe mannequin.
18.00 Le Joker. Série.
19.00 Highlander. Série. L'Immortel Cimoli.
19.50 Le Tour de France à la voile. *Saint Cyprien.*
19.54 Six minutes *d'information.*
20.00 Seuls au monde ! Série.
20.35 et 23.25 Capital 6. L'entretien du TGV sud-est.

20.45

EXTRA-LARGE, LA TRICHE
Téléfilm d'Enzo Girolami Castellari, (94 min). 540882
XL recueille le fils d'un boxeur obligé de fuir pour éviter des représailles : il ne s'est pas couché lors d'un combat truqué.

22.30

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. Les diables, avec Peter Graves, Tony Hamilton (55 min). 19238
Un homme pratiquant des rituels sataniques fait chanter des membres du gouvernement britannique dans le but d'obtenir des secrets d'Etat.

23.35 Secrets de femmes.
0.10 Highlander. Série. Retour aux sources.
1.00 Best of Groove.

2.30 E = M 6. Magazine. 2.55 Jazz 6. Magazine. 3.45 Culture pub. Magazine. 4.15 La Saga de la chanson française. Documentaire. Edith Piaf (55 min). 5.10 Hot forme. Magazine (25 min).

Canal +

▶ Les J.O. en direct
14.00 Les J.O. d'Atlanta.
14.30 Tir ; Athlétisme ; Aviron ; Badminton ; Cyclisme ; Hockey sur gazon ; Softball ; Tir ; Judo.
16.00 Athlétisme ; Aviron ; *Basket-ball* ; Beach-volley ; Canoë-kayak ; Handball ; Tennis ; Tennis de table ; Tir ; Volley-ball ; Natation ; Badminton ; Aviron ; Equitation ; *Water-polo* ; *Natation* ; Cyclisme ; Tennis de table ; Softball.
18.00 Athlétisme ; Basket-ball ; Tennis ; Tir ; Cyclisme.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 Georgia. Magazine.
19.25 Flash d'information.
20.30 Beach-volley. Cyclisme : finale du sprint sur piste D ; Handball D ; Tir : finale du 10 m sur cible mobile M ; Voile : open Mistral M (30 min). *572*
21.00 Badminton. Simples D ; Basket-ball M ; Plongeon : haut-vol D ; Judo : finales des poids super légers D et M ; Voile : open Soling, Tornado D ; Water-polo M *(60 min).* 14794
22.00 Haltérophilie ; Volley-ball ; Handball ; Athlétisme ; Water-polo ; Hockey sur gazon ; Softball ; Athlétisme ; Tennis de table ; Volley-ball ; Natation.
2.00 Athlétisme ; Badminton ; Basket-ball ; Boxe ; *Hockey sur gazon* ; Tennis de table ; Natation ; Badminton ; Softball ; Natation ; Athlétisme.
4.00 Basket-ball ; Volley-ball ; Water-polo...

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine : la chirurgie maxillo-faciale (2).

20.00 Le Rythme et la Raison. L'électricité, source d'énergie des musiciens (5).

20.30 Le Banquet. Conversations philosophiques : L'incertain.

21.32 Black and Blue. New Orleans Jazz and Heritage Festival. Avec André Clergeat.

22.40 Nuits magnétiques. Avignon 96, un roman pour l'été (4).

0.05 Du jour au lendemain. 0.50 *Coda. Passage de l'océan* (5). 1.00 *Les* Nuits de France-Culture (rediff.). Claude Duneton avec Renaud (1) ; 1.59, *Le journal de Kafka* (1) ; 2.58, Soutine ou la chair de l'escalier rouge ; 4.21, Rencontre post vitam avec Julio Cortazar ; 4.58, Pierre Mac Orlan et la Bretagne ; 5.55, Pierre Mac Orlan (1).

France-Musique

19.30 France-Musique l'été.

19.35 Semaine de musique *religieuse de Cuenca.* Concert donné le 16 avril 1995, en l'église Saint-Michel *de Cuenca,* par The Tallis Scholars, dir. Peter Phillips : Œuvres de Morales, Tallis, *Sheppard, Tomkins, Purcell.*

21.00 Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Concert *donné en direct de* l'Opéra Berlioz-le-Corum, par l'Orchestre national de Jazz Laurent-Cugny et l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. René Bosc : Lollapalooza pour orchestre (création française), de Adams ; Focus : I'm Late, I'm Late, pour trio de jazz et orchestre à cordes, de Getz et Sauter ; œuvres de Getz, Sauter, Barbier, *Rocheman,* Cugny, Del Fra, Fouquey.

0.05 Jazz nuit. Le Trio Monk, d'Eric Löhrer, guitare, avec Gilles Naturel, contrebasse, Simon Goubert, batterie et le Quintette Agora de Jean-Marc Jafet, guitare basse (enregistrés les 22 et 23 au Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 14 décembre 1995, au Musée d'Orsay. Luis Claret, violon, Joseph Colom, piano. Sonate op. 78, de Brahms ; Romance sans paroles, de Mendelssohn ; Sonate op. 6, de R. Strauss.

22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Bruckner. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

.30 Journal (RTBF).
.00 Fort Boyard.
.30 Le Carnet du bourlingueur.
.55 Météo des cinq continents.
.00 *Journal* (France 2).
.20 et 0.55 *Les* J.O. d'Atlanta.
.35 Taratata. Invités : Pow Wow.
.50 Alice.
.30 Soir 3 (France 3).

Planète

35 *L'homme* qui marche debout.
.30 Ferias du Nouveau Monde. Equateur.
22.30 Millénium. [4/10] De la nature *et de l'esprit.*
23.30 Les Fous du cirque.
23.55 L'Inde fantôme. [4/7] Réflexions sur un voyage.

Paris Première

19.35 Stars en stock.
20.00 20h Paris Première.
21.00 Benny Goodman. D'Oren Jacoby.
22.00 Musiques en scènes. *Invité : Peter Sellars.*
22.30 Mayerling. Ballet.
0.40 Paris dernière (50 min).

France Supervision

19.45 et 6.45 J.O. : Volley-ball.
21.00 et 4.00 J.O. : Basket-ball.
22.30 J.O. : Judo.
23.30 et 5.30 J.O. : Hockey sur gazon.
1.30 et 3.40 *JO : Natation (150 min).*

Ciné Cinéfil

20.30 Till the End of Time ■ ■ Film d'Edward Dmytryk (1946, N., v.o., 100 min) 4003220
22.10 Cette nuit-là ■ Film de Maurice Cazeneuve (1958, N., 95 min) 82529539
23.45 La Goualeuse ■ *Film de Fernand Rivers* (1938, N., 95 min) 98383713

Ciné Cinémas

21.00 La Liste noire ■ Film d'Irwin Winkler (1991, 100 min) 89837404
22.40 Ironweed, la force d'un destin ■ Film de Hector Babenco (1987, v.o., 140 min) *81803250*

Série Club

20.20 L'Etalon noir.
20.45 et 23.45 Commando Garrison.
21.30 Héritage oblige.
22.30 La Famille Addams.
23.00 et 1.00 Wolff, police criminelle.

Canal Jimmy

20.00 Batman.
20.30 Les Envahisseurs. Le miracle.
21.20 The Muppet Show. Invité : Roger Miller.
21.45 Chronique du front.
21.50 Destination séries.
22.20 Dream On. La chance sourit à Martin.
22.50 Seinfeld. Les clefs.

Eurosport

16.00 J.O. : Natation. (105 min). 7878591
17.45 J.O. : Equitation. En direct. Jumping individuel (75 min). 4801171
19.00 J.O. : Cyclisme. (60 min). *285694*
20.00 J.O. : Boxe. En direct. Préliminaires : 2e série (60 min). 895648
21.00 Olympic Extra.
21.30 *J.O.* : Athlétisme. En direct. 20 km marche, qualifications du poids messieurs, séries du 100 m M. 100m et 800 m D (60 min). 854987
22.30 J.O. : Haltérophilie. *En direct. Finales : 83 kg* (75 min). 6093268
1.00 *Olympic Spécial.*
1.30 J.O. : Natation. En direct. Finales D : 200 m papillon et 50 m nage libre. Finales M : 200 m dos, 1 500 m *nage libre et 4 x 100m 4 nages* (30 min). 4825840

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.30 A bout portant. Film de Don Siegel (1964, 95 min). Avec Lee Marvin. *Policier.*
0.20 Le Jeu de la vérité. Film de Robert Hossein (1961, N., 80 min). Avec Jean Servais. *Drame.*

TSR

20.20 La Folle Journée de Ferris Bueller. Film de John Hughes (1986, 105 min). Avec Matthew Broderick. *Comédie.*
22.05 L'Amour en douce. Film d'Edouard Molinaro (1984, 85 min). Avec Daniel Auteuil. *Comédie.*
23.35 Rien que des mensonges. Film de Paule Muret (1991, 85 min). Avec Fanny Ardant. *Drame.*

ATLANTA 96

Le détail et la programmation des épreuves olympiques sont en p. 16

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ *Sous-titrage spécial* pour les sourds et les *malentendants.*

Le Monde

VENDREDI 26 JUILLET 1996

Fines mouches

par Pierre Georges

FOUDROYÉES par la gloire en pleine jeunesse ! Elles vivaient heureuses dans le tranquille anonymat des salles d'armes. Elles y croisaient le fer aimablement, une botte à l'endroit, une botte à l'envers. Elles s'amusaient de ces jeux de guerre devenues sport de dames.

Aucun risque d'être dérangées ! Le petit bonheur caché d'une discipline qui ne l'est pas moins. Les épéistes, comme l'ensemble des escrimeuses, ont fait vœu de confidentialité. Elles entrent en escrime comme en religion. Un championnat par ci. Un tournoi par là. Un challenge encore, devant quelques centaines de pelés ou de tondus. « *Etes-vous prêtes ? Allez !* » La belle vie de famille. Avec son langage, ses mœurs et coutumes, ses amitiés indéfectibles et ses querelles ancestrales. Avec aussi ses écoles, ses maîtres respectés et, on la suppose accrochée au mur, la galerie de portraits des grands anciennes.

Epéiste un jour, épéiste toujours ! La passion blanche et mouchetée. Code d'honneur, code de vie, vieux code chevaleresque d'un sport entre combat et danse. Non vraiment, aucun risque d'être submergées par les demandes d'interviews ou d'autographes.

Et puis voilà que brusquement, rituellement d'ailleurs, une fois tous les quatre ans, la France accorde leur bon de sortie et de gloire aux abeilles corsetées. Ce n'est pas tant pour leur bonheur d'ailleurs que pour la gloire et la grandeur du pays prêt à faire son miel olympique. Les braves petites ! Au rûcher à médailles, il n'est de meilleures butineuses, de plus sûre garantie de rendement. Un jour peut-être, ce qu'à Guy Drut ne plaise, tout sera perdu dans le sport français. Fors l'escrime !

En les voyant charger ainsi – *ce qui n'est qu'une image-épée* au clair – on sait plus d'un qui n'a pas son drapeau dans sa poche et qui roucoule de bonheur. « *Ah les braves gens !* ». Gagner pour la patrie est un sort si beau que cela vaut bien de leur accorder cette libéralité extrême : la gloire quadriennale.

Seulement, cette fois, aux Amériques, les humbles permissionnaires et pensionnaires des salles d'armes ont abusé. On leur demandait de fournir. Elles ont triomphé. On les souhaitait championnes. En deux bottes et trois assauts, les voici devenues stars. A nous la gloire des nôtres, la belle vie olympique ! Au pied les médias, Guy passez-moi Jacques !

Ces créatures de l'ombre ont réussi un coup fumant. Pas seulement gagner. Mais gagner aussi à être connues, à devenir célèbres. Monter sur le podium comme en disant « *l'ai-je bien monté ?* ». Etre assaillies d'humbles demandes et de maladroits compliments, encerclées par les sponsors et la garnison télévisuelle.

On ignorait leur nom. On sait désormais leur visage, leur silhouette, leurs mérites évidents, la joie de leur mémé et l'âge du capitaine d'armes. On ignorait tout des subtilités sans fin ni égales d'un tournoi féminin par équipe à l'épée. On a dévoré le feuilleton, cape comprise ! Le bonheur. Conquérantes, belles, célèbres et, espérons-le pour elles, bientôt riches.

Sur la route d'Atlanta, trois fines mouches ont pris la poudre d'escampette. Epéistes ? Soit mais alors en joyeuse rupture de vœux !

Le président Clinton tente d'apaiser la colère des familles des victimes du Boeing de la TWA

Une semaine a été nécessaire pour récupérer les « boîtes noires » de l'avion

APRÈS UNE SEMAINE de recherches ardues, les plongeurs d'un navire de la marine américaine, l'*USS-Grasp*, ont retrouvé, à l'aube du jeudi 25 juillet, les boîtes noires du Boeing de la TWA disparu le 17 juillet au large de Long Island alors qu'il venait de décoller de New York à destination de Paris. Les deux boîtes noires, localisées grâce à une caméra automatisée, contiennent les enregistrements des conversations du cockpit (Cockpit Voice Recorder, CVR) et des paramètres techniques de vol (Flight Data Recorder, FDR).

« *On les remonte à la surface avant de les transférer par avion au NTSB* [le Bureau national de la sécurité des transports], *à Washington* », a précisé Pat Carlseo, responsable du NTBS. Leur analyse, si elles ne sont pas trop endommagées, pourrait être déterminante pour expliquer les causes de la catastrophe. Elle devrait, entre autres, permettre de savoir si l'avion a eu des problèmes mécaniques avant l'explosion.

DÉSORDRE

L'enquête est actuellement conduite par le Bureau national de la sécurité des transports, conjointement avec des équipes du FBI, de la section antiterroriste du département de la police de New York (NYPD) et des gardes-côtes.

La récupération de ces deux boîtes noires devrait aider à apaiser un peu l'attente des familles des 230 victimes, dont, nous rapporte notre correspondant à Washington, seuls 117 corps ont été retrouvés et 93 formellement identifiés. Pour apaiser leur exaspération devant la lenteur des résultats, le président américain Bill Clinton, accompagné par les ambassadeurs de France et d'Italie aux Etats-Unis – 45 Français et 11 Italiens font partie des victimes – devait recontrer les familles à New York, jeudi 25 juillet. Ulcérées par la lenteur des opérations de recherche et d'identification, à bout de nerfs et d'émotion, celles-ci ont organisé mercredi une conférence de presse particulièrement dramatique où les autorités ont été accusées de ne pas mobiliser les moyens nécessaires pour hâter les choses.

Cette émotion est d'autant plus compréhensible que les enquêteurs et les responsables de l'administration américaine rendent compte des progrès des opérations d'une manière pour le moins désordonnée. Mardi, le gouverneur de l'Etat de New York, George Pataki, a cru bon d'annoncer la découverte de « *dizaines et dizaines de corps* », avant d'être démenti, mercredi matin, par Robert Francis, vice-président du NTSB. Mardi encore, Leon Panetta, le secrétaire général de la Maison Blanche, avait fait part de la découverte de « *résidus d'explosif* », ajoutant : « *Nous sommes proches de savoir ce qui s'est passé* ». Quelques heures plus tard, M. Clinton précisait qu'« *aucune conclusion* » n'était possible. Entre-temps, il apparaissait que les « *résidus* » étaient neutres...

La mission du président américain se révélait délicate. La Maison Blanche a annoncé que les enquêteurs avaient reçu pour consigne d'avertir immédiatement les familles lorsque de nouveaux corps étaient retrouvés. Dorénavant, le NTSB sera la seule source d'information s'agissant des recherches, et les familles seront informées avant la presse. A Washington, le directeur du FBI, Louis Freeh, s'est rendu devant le Congrès, pour expliquer aux parlementaires l'ampleur des efforts déployés par l'administration.

Un troisième bâtiment de la Navy, l'*USS-Oak-Hill*, est arrivé mercredi sur les lieux du drame pour accélérer ces recherches. Equipé de péniches de débarquement et d'un hélicoptère, il servira de plate-forme de commande et de contrôle en mer pour coordonner les recherches avec les deux navires déjà à l'œuvre. Les recherches devaient se poursuivre jeudi. En raison des problèmes de décompression, les quelque soixante plongeurs sur place n'ont pu descendre qu'une fois, mercredi, dans les fonds sous-marins. Une soixantaine de plongeurs supplémentaires, de la marine et de la police, devaient arriver sur les lieux jeudi, tandis qu'un nouveau système de détection à laser, permettant l'obtention d'images sous-marines très précises, allait être utilisé.

Mercredi, les familles des victimes ont commencé à enterrer leurs morts. Un cortège funèbre a été suivi par des centaines de touristes et de passants massés sur la 5e Avenue à New York. Pourtant, aussi éprouvantes que soient ces journées, il est probable qu'elles ne représentent que le début d'un long et douloureux processus pour les proches des disparus. – *(AFP, Reuter.)*

En 1976, une catastrophe similaire près de Madrid

L'explosion en vol d'un avion, il y a vingt ans, présente des similarités avec celle du Boeing 747 de la TWA. Le 9 mai 1976, un Boeing 747-100 de Continental Airlines, transformé en cargo pour l'armée de l'air iranienne, explosait en vol avant de s'écraser, près de Madrid, faisant 17 morts parmi les membres d'équipage.

Comme lors de l'accident au large de New York, les témoins de l'époque avaient indiqué avoir vu l'appareil en flammes avant qu'il n'explose, perde une aile et s'écrase au sol. Les autorités américaines chargées de l'enquête n'ont jamais établi avec certitude la cause de la catastrophe. Toutefois, l'hypothèse la plus communément retenue est celle d'une fuite de kérosène dans une section de l'aile, au-dessus des moteurs. Le carburant se serait accumulé dans une « trappe sèche » de l'aile, se combinant avec l'air pour créer de la vapeur hautement explosive. En juin 1976, après que l'armée de l'air américaine eut détecté des fuites de kérosène sur des ailes de deux de ses Boeing 747, l'Administration fédérale de l'avion (FAA) avait ordonné des inspections sur tous les 747 en service. De nombreuses fuites similaires avaient été découvertes. Boeing avait alors pris des mesures pour renforcer les mastics d'étanchéité des réservoirs de carburant. – *(AFP.)*

■ **MARSEILLE : les cadavres de deux personnes ensevelies sous les décombres** de l'immeuble soufflé samedi 20 juillet par une explosion due au gaz, ont été dégagés, jeudi 25 juillet dans la matinée, par les marins-pompiers. Le bilan s'élève à trois morts, 26 blessés et un disparu.

■ **PRISON : une trentaine de jeunes détenus** de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines) ont été transférés vers d'autres établissements pénitentiaires d'Ile-de-France, après l'incendie qui a causé la mort par asphyxie de deux prévenus âgés de vingt ans, mardi 23 juillet. L'après-midi du drame, certains détenus avaient refusé de regagner leurs cellules après la promenade, puis avaient jeté des matelas et des couvertures par les fenêtres.

■ **INFLATION : les prix à la consommation** ont baissé de 0,1 % en juin par rapport à mai (– 0,2 % hors tabac) portant l'inflation à + 2,3 % sur douze mois, selon l'indice définitif de l'Insee publié jeudi 25 juillet. La hausse est de 1,4 % depuis le début de l'année.

■ **CHÂTEAUVALLON : le tribunal civil de Toulon** a donné raison, le 23 juillet, au maire (Front national) de la ville, Jean-Marie Le Chevallier, qui réclamait différentes pièces comptables de l'association régissant Châteauvallon, notamment les relevés de salaire de son directeur, Gérard Paquet, la liste des adhérents et l'état des cotisations perçues. M. Paquet a annoncé qu'il ferait appel.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 25 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20631	– 2,52	+ 5,11
Hong Kong index	10699,90	– 1,52	+ 7,01

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 24/07	Var. en % 23/07	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1954,10	– 1,42	+ 4,59
Londres FT 100	3653,30	– 1,49	– 2,97
Zurich	—	—	+ 11,32
Milan MIB 30	—	—	+ 12,24
Francfort Dax 30	2453,83	– 0,36	+ 8,37
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	– 8,06
Madrid Ibex 35	—	—	+ 11,12
Amsterdam CBS	—	—	+ 12,26

Tirage du *Monde* daté jeudi 25 juillet 1996 : 459 613 exemplaires

Les mémoires du vol 800

AVEC LA DÉCOUVERTE *par les* plongeurs américains des « boîtes noires » (en réalité de couleur orange) du Boeing, les experts devraient pouvoir commencer à sortir du domaine des hypothèses. Ces dispositifs, au nombre de deux, installés à l'arrière dans les parties les moins vulnérables de l'appareil, sont des « mouchards » qui gardent en mémoire tout ce qui s'est passé à bord dans les minutes qui ont précédé l'accident (*Le Monde* daté 21-22 juillet).

Le premier, le Flight Data Recorder (FDR), conserve magnétiquement des dizaines de paramètres qui, à chaque instant, informent sur l'altitude de l'appareil, son cap, sa vitesse, le régime de ses moteurs, leur température, la position des ailerons, celle de la dérive, les gestes du commandant de bord, la pression de la cabine, les conditions extérieures, etc. Rien n'est impossible à cette boîte blindée dès lors qu'on lui a donné les moyens de prendre en compte le maximum de paramètres.

Or le nombre de ces variables va d'une petite vingtaine à plus d'une centaine selon les appareils. Pour cette raison, la reconstitution d'un vol est d'autant plus facile que le nombre des variables disponibles est grand. Sous réserve que le séjour des boîtes dans l'eau ne les ait pas trop déteriorées, il devrait être possible de dire si l'avion a été soumis à des surpressions relatives à une explosion ou si l'équipage a été confronté à des problèmes techniques inhabituels.

Informations que seule l'analyse des moteurs et des débris du 747 pourra conforter, tout comme celles que le second de ces « espions », le Cockpit Voice Recorder (CVR), garde en mémoire : l'enregistrement pendant les trente dernières minutes de vol des voix de l'équipage et des bruits en cabine. Lors de l'accident de l'Airbus du Mont Sainte-Odile, les techniciens avaient travaillé pendant des semaines pour reconstituer quelques-unes des secondes de vol enregistrées.

J.-F. A.